



THÈSE DE DOCTORAT UNIQUE

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2025-2026

N° D'ORDRE :

183

**FORMATION DOCTORALE SCIENCES JURIDIQUES,
ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES**

Mention : Histoire.

**Spécialité : Histoire des Civilisations, Sociétés et
Environnement.**

SUJET :

**LES STASEIS DANS LA GRÈCE DES CITÉS AUX EPOQUES ARCHAÏQUE
ET CLASSIQUE**

Prénoms : Tinguéri

NOM : ALI

JURY

M. **KOUASSI Kouakou Lazare**, Professeur Titulaire en Hydrosédimentologie,
Université Jean Lorougnon Guédé, **Président**

M. **AKA Adou Marcel**, Maître de Conférences en Histoire de la Grèce ancienne,
Université Jean Lorougnon Guédé, **Directeur**

M. **SANGARE Souleymane**, Professeur Titulaire en Histoire de l'Afrique
médiéval, Université Alassane Ouattara, **Rapporteur**

M. **MIAN Newson Kassi Mathieu Assanvo**, Maître de Conférences en Histoire de
la Grèce ancienne, Université Felix Houphouët-Boigny, **Examineur**

M. **GOLE Koffi Antoine**, Professeur Titulaire en Histoire économique et sociale
de l'Afrique, Université Alassane Ouattara, **Examineur**

Soutenue le 28 / 02 / 2026

**LES STASEIS DANS LA GRÈCE DES
CITÉS AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET
CLASSIQUE**

DÉDICACE

À notre famille,

Pour votre amour, votre patience et votre soutien indéfectible,

Dans les moments de doute comme dans les instants de joie,

Vous avez toujours été là.

Ce travail est aussi le vôtre.

AVANT-PROPOS

La *stasis*, ce terme grec désignant les conflits internes, les dissensions politiques ou encore les guerres civiles, constitue un phénomène central dans la compréhension du fonctionnement des cités grecques antiques. Loin d'être de simples crises conjoncturelles, les *staseis* traduisent les tensions sociales, les déséquilibres institutionnels et les rivalités de pouvoir qui traversent en profondeur le monde grec, de l'époque archaïque jusqu'à la période classique.

Ce travail est né d'un double constat : d'une part, l'abondance des sources anciennes évoquant ces conflits internes ; d'autre part, la résonance contemporaine de ces phénomènes, notamment dans les sociétés marquées par des divisions politiques et sociales profondes. En m'intéressant à la *stasis*, nous avons voulu interroger la manière dont les sociétés grecques concevaient, géraient ou subissaient leurs propres contradictions internes. Cette réflexion, bien que fondée sur un matériau historique, s'inscrit aussi dans une interrogation plus large sur la nature des conflits politiques, leur lien avec la structure des sociétés, et les dynamiques de rupture et de reconstruction qu'ils engendrent.

La démarche adoptée dans cette thèse est à la fois historique, institutionnelle et comparatiste. Historique, parce qu'elle s'appuie sur l'analyse des faits et des contextes propres à chaque cité. Institutionnelle, car elle explore les dispositifs mis en place pour contenir ou canaliser les conflits. Comparatiste, enfin, parce qu'elle cherche à confronter ces expériences anciennes avec des réalités plus contemporaines, en particulier dans le contexte africain, sans pour autant céder à l'anachronisme.

Loin de vouloir proposer un modèle unique d'interprétation, cette recherche se veut une exploration des formes diverses que peut prendre la crise au sein d'une communauté politique, et des réponses que celle-ci tente d'y apporter. Elle ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension de ces moments de rupture, non comme de simples accidents historiques, mais comme des révélateurs puissants des tensions constitutives de toute vie politique.

REMERCIEMENTS

Nous tenons avant tout à exprimer notre sincère reconnaissance au Docteur Aka Adou Marcel, notre directeur de thèse, pour son encadrement précieux, ses conseils éclairés et son soutien constant tout au long de ce travail. Sa rigueur intellectuelle, sa disponibilité et ses orientations ont été déterminantes pour la réalisation de cette recherche.

Nos sincères remerciements vont également à l'UFR des Sciences Sociale et Humaine et tout particulièrement à l'ensemble des docteurs du Département d'Histoire, dont les conseils, les critiques constructives et l'expertise ont grandement enrichi notre réflexion.

Nous adressons également nos sincères remerciement aux dirigeants de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), pour leur engagement en faveur de la recherche et pour les conditions académiques favorables qu'ils offrent aux enseignants-chercheurs et aux doctorants.

Nous n'oublions pas nos amis doctorants, avec qui nous avons partagé d'inoubliables moments de travail, d'échanges intellectuels et d'encouragements mutuels.

Nous remercions du fond du cœur toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont soutenus dans ce parcours exigeant, que ce soit par leur aide morale, matérielle ou intellectuelle.

Enfin, nous rendons hommage à mes parents bien-aimés, dont les prières, les bénédictions et l'amour inconditionnel ont été notre force silencieuse tout au long de ce chemin.

À toutes et à tous, merci.

LISTE DES SIGLES

CPI : Cour Pénale Internationale

ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

RDC : République Démocratique du Congo

RDR : Rassemblement des Républicains

FPI : Front Populaire Ivoirien

LURD : Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie

CDVR : Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation

CS : Conseil de Sécurité (des Nations Unies)

UA : Union Africaine

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

DDR : Désarmement, Démobilisation et Réinsertion

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	I
AVANT-PROPOS.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES SIGLES.....	IV
SOMMAIRE.....	V
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LES STASEIS EN GRÈCE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.....	33
CHAPITRE. 1. LES DISSENSIONS POLITIQUES À ATHÈNES ET DANS D'AUTRES CITÉS.....	34
CHAPITRE. 2. LES CRISES SOCIALES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.....	50
DEUXIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE.....	66
CHAPITRE. 1 : LES OPPOSITIONS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU VE S. AV. J.-C.....	68
CHAPITRE. 2. LES AFFRONTEMENTS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU IVE S. AV. J.- C.....	103
TROISIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS PRIVÉES, LES RÉVOLTES DE PEUPLES ET DE GROUPES ARMÉS.....	134
CHAPITRE. 1. LES DISCORDES PRIVÉES, RÉVOLTE DE POPULATION ET DE FACTION, ET LUTTE CONTRE LA TYRANNIE AU VE S. AV. J.-C.....	136
CHAPITRE. 2 : LES DISCORDES PRIVÉES, POLITIQUES ET SOCIALES AU IVE S. AV. J.-C.....	163
CONCLUSION.....	211
GLOSSAIRE.....	220
ANNEXES.....	224
Annexe des cartes.....	225
Annexe des textes.....	229
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	255
1.Sources.....	254
2.Références bibliographiques.....	260
INDEX.....	271

INTRODUCTION

I. INTÉRÊT ET JUSTIFICATION DU SUJET

L'idée de consacrer une thèse sur les *staseis* nous est venue d'un certain nombre de guerres civiles que certains pays africains ont connues. Au nombre de celles-ci, citons la première guerre civile, de 1989 à 1997, et la deuxième guerre civile, de 1999 à 2003 du Libéria, la guerre civile en Sierra Leone, du 23 mars 1991 au 18 janvier 2002 ; la première guerre civile, de novembre 1996 au 17 mai 1997, puis la seconde guerre civile du Congo, de novembre 1996 au 17 mai 1997, de 1998 à 2003 ; la guerre civile en Angola, de 1975 à 2001, la guerre civile au Rwanda du 7 avril au 17 juillet 1994, les crises foncières et les crises postélectorales en Côte d'Ivoire.

« *La première guerre civile libérienne a été déclenchée à la fin de l'année 1989 contre le régime de Samuel Doe.* » (S. Ellis, 1999, p.12). Elle s'est étendue à quelques pays de la sous-région sur des bases ethniques et économiques. Malgré de nombreux accords de paix, à partir de 1990, elle s'est achevée en 1996-1997 par l'élection de Charles Taylor à la présidence. La deuxième guerre libérienne s'est déroulée de 1999 à 2003. Elle opposa un groupe rebelle (les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) au régime de Charles Taylor. Cette guerre se solda par la victoire des rebelles et l'exil de Charles Taylor au Nigéria.

La guerre civile en Sierra Léone s'est déroulée du 23 mars 1991 au 18 janvier 2002. « *Cette guerre mit aux prises plusieurs belligérants, à savoir le Front révolutionnaire uni de Foday Sankoh* » (G. Lansana, 2005, p. 5) de Johnny Paul Koroma, de Sam Bockarie, et de Foday Kallay, le Front National Uni de Charles Taylor, « *le régime du président Joseph Saidu Momoh* » (G. Lansana, 2005, p. 70-71.), Ahmad Tejan Kabbah, de Samuel Hinga Norman, de Julius Maada Bio, de Valentine Srasser et de Solomon Musa. Elle entraîna l'intervention de forces extérieures comme l'ECOMOG et la société militaire privée sud-africaine Exécutive Outcomes. La guerre s'acheva officiellement le 14 mai 2002 avec l'élection du Président Ahmad Tejan Kabbah. Elle occasionna entre 120.000 et 200.000 morts, plusieurs milliers de personnes mutilées et environ 2 millions et demi de personnes déplacées.

La première guerre civile congolaise opposa le président Mobutu Sese Seko au rebelle Laurent Désiré Kabila leader de l'AFDL (l'Alliance des forces démocratiques pour la libération). Ce mouvement est soutenu par le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola. Cette guerre civile se termina par l'exil du Président Mobutu le 16 mai 1997, après 32 années de pouvoir. La seconde guerre civile du Congo opposa le pouvoir du Président Laurent Désiré Kabila (allié à la Namibie, au Zimbabwe, au Tchad et à l'Angola) au groupe rebelle du RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie) soutenu par le Rwanda et l'Ouganda, et le

Mouvement de libération du Congo. Cette guerre civile à laquelle plusieurs pays s'impliquèrent s'acheva par l'accord de Sun City le 19 avril 2002¹. Un deuxième accord fut signé à Luanda le 6 septembre 2002 qui formalisa la paix en République démocratique du Congo et l'Ouganda. Cette deuxième guerre civile s'acheva par la signature le 17 décembre 2002 d'un accord de paix global entre le gouvernement national, le MLC, le RCD, le RCD-ML, le RCD-N, l'opposition politique locale, les représentants de la société civile et les Mai.

La guerre civile angolaise s'est déroulée entre 1975 et 2001. Elle opposa le mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Ce conflit se solda par la victoire du MPLA en 2002.

La guerre civile au Rwanda a commencé en 1990, et opposait le gouvernement rwandais constitué d'Hutus soutenus par la France au Front patriotique rwandais, accusé par les autorités de vouloir imposer, par la prise du pouvoir, le retour des Tutsis exilés dans leur pays. Les principales victimes furent les Tutsis et les Hutus modérés. Au total, cette guerre a compté entre 800.000 et 1.000.000 de morts.

En Côte d'Ivoire, nous pouvons évoquer d'abord les conflits fonciers qui ont surgi entre nationaux d'une part, puis entre nationaux et étrangers. Au sujet des conflits fonciers entre nationaux, il y eut en octobre 1995,

Les affrontements entre Bété et Baoulé à Gagnoa, Ouragahio et Guibéroua, provoquant la fuite de près de 5.000 planteurs baoulé de leurs campements. En 1997, des affrontements meurtriers ont opposé les autochtones guéré de Fengolo (Duékoué) à l'Ouest aux migrants baoulé. À partir de 1998, sous les effets des enjeux électoraux de 2000, les conflits fonciers se sont multipliés et enchaînés. Des affrontements interethniques ont éclaté à Zoukougbeu entre Niaboua et Baoulé, à Irobo, entre Dia et Baoulé, à Saioua entre Bété et Baoulé, et à Oumé entre Gouro et Baoulé².

S'agissant des conflits fonciers entre nationaux et étrangers, nous citons le conflit foncier à Tabou en 1999 entre autochtones Kroumen et les Dagari d'origine Burkinabé. Ajoutons à ces crises foncières survenues en Côte d'Ivoire, celle de 2010 à 2011. Celle-ci est une crise politique née de la contestation des résultats des élections du second tour par le Président Laurent Gbagbo, le Président sortant. Elle opposa le Président sortant à son challenger, Alassane Ouattara. Elle prit fin par la victoire des FRCI, l'arrestation du Président Laurent Gbagbo, de ses proches, et la proclamation de son challenger Alassane Ouattara comme

¹ L'accord de Sun City a été signé le 19 Avril 2002 en Afrique du Sud, dans le processus de paix en RDC.

² Babo Alfred, « conflits fonciers, ethnicité plitique et guerre en Cote d'ivoire » 2010, p. 107.; R. Koumé, 2009, p. 487-488.

vainqueur. « Cette crise provoqua le déplacement de près d'un million de personnes, et environ 500 morts sur quatre mois » selon l'Association Human Right Watch. (HCR, 2011).

Outre le fait que les médias se soient penchés sur le traitement des guerres civiles en Afrique, il faut également ajouter qu'elles ont été la préoccupation de certains universitaires : H. Simon-Lorière a écrit : *Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest. L'exemple de la guerre civile du Libéria* ; J. Balsamo : *Des essais pour comprendre les guerres civiles*, G. Prunier : *La dimension politique du génocide au Rwanda*, R. Marchal : *Guerres civiles en Afrique, un legs colonial ?*, R. A. Kouamé : *Les mercenaires dans les guerres civiles en Afrique : le cas du Congo-Zaïre, 1960-1997*. Il est donc possible d'affirmer que les guerres civiles sont un sujet d'actualité qui ne manque pas d'intérêt au sein de la communauté scientifique.

Par ailleurs, la *stasis* est évoquée par les législateurs et les auteurs grecs. Ceux-ci lui ont consacré des lois ou lui ont accordé des réflexions. Solon, l'un des premiers législateurs d'Athènes a émis une loi sur la *stasis* dans la cité³. Aristote a également consacré de longues réflexions à la *stasis* dans *La Politique*⁴. Platon a consacré de larges réflexions sur la *stasis* dans la République⁵. De même Thucydide a aussi abordé le sujet de la *stasis* dans *La Guerre du Péloponnèse*⁶. Nous pouvons le constater, la *stasis*, était au cœur des préoccupations des auteurs grecs.

En plus des auteurs anciens, des auteurs modernes ont également écrit sur la *stasis* : J. M. Bertrand, *De la stasis dans les cités platoniciennes*⁷ ; O. Picard, *La stasis dans la cité grecque* ; N. Loraux, *Cratyle à l'épreuve de « Stasis »*. Au vu de tout ce qui précède, nous avons estimé que la *stasis* qui a retenu l'attention de certains auteurs anciens et modernes reste un sujet d'actualité qui mérite d'être abordé en profondeur. D'où notre vif intérêt de lui consacrer

³ Aristote, *Constitution d'Athènes*, 8. 5. Ὅρων δὲ τὴν μὲν πόλιν πολλάκις στασιάζουσαν τῶν δὲ πολιτῶν ἐνιους διὰ τὴν ῥαθυμίαν ἀγαπώντας ρὸ αὐτόματον, νόμον ἔθηκεν πρὸς αὐτοὺς ἴδιον, ὅς ἂν στασιαζούσης τῆς πόλεως μὴ θῆται τὰ ὄπλα μηδὲ μεθ' ἑτέρων ἄτιμον εἶναι καὶ τῆς πόλεως μὴ μετέχειν (Voyant que la cité était souvent en proie à la lutte civile, et, que certains des citoyens, par indifférence, aimaient se laisser aller, il fit une loi spéciale contre eux: encas de lutte civile dans la cité, quiconque ne prendrait pas les armes pour un des deux camps serait frappé d'atimie et exclu du corps civique).

⁴ Aristote, *politique*, In hodoi elektronikai

⁵ Platon, *Republique*, 470 b

⁶ Plutarque, *La guerre de péloponnèse*, In hodoi elektronikai

⁷ Jean Marie Bertrand, « De la stasis dans les cités platoniciennes ». in <https://books.poenedition.org/psorbonne/13218>

ces travaux. Cependant, avant d'opter définitivement pour ce sujet, nous avons tenu compte des écrits de nos prédécesseurs.

II. LA DÉLIMITATION DU SUJET

Le premier terme sur lequel nous nous attardons est le mot « *στασις*. » Ce mot signifie l'action de poser debout, de dresser. Le verbe grec « *στασιάζω* » signifie chez Hérodote ou Xénophon⁸, être en dissension, en révolte, se révolter. *Ἡ στασιασμός* veut dire chez Aristote ou Thucydide⁹ le soulèvement ou la sédition.

Selon l'historien Yack, la *stasis* est le mot grec qu'Aristote, et les Grecs de l'Antiquité en général, utilisaient pour caractériser l'ensemble des conflits et les compétitions politiques entre individus et groupes. Il est important de garder à l'esprit que la *stasis* fait référence pour Aristote à une grande diversité de phénomènes allant de la concurrence quotidienne entre factions politiques à des événements violents extraordinaires tels que les guerres civiles et autres tentatives de renversement de gouvernements établis (Yack, 1993, p. 219).

La *stasis* s'oppose à *ομόνοια* dans la cité. Cependant, elle ne concerne pas que les luttes politiques. Elle concerne également les discordes au sein des familles et les poursuites judiciaires entre adversaires politiques.

Le deuxième terme sur lequel nous nous attardons est le mot cité, en grec *polis*. Dans la langue grecque classique, le mot *polis* (cité) a deux sens : il signifie la forme de communauté humaine originale qui caractérise le monde grec dans sa plus grande extension. Il signifie également l'agglomération urbaine servant de capitale à la communauté qui est appelée par les Grecs l'*asty*. Dans sa forme la plus commune, la *polis* peut se définir partiellement comme un État dans lequel une ville commande à un territoire rural (*chôra*) plus ou moins étendu, parsemé de villages (*kômai*) qui constituent parfois des centres politiques subalternes comme les *dèmes* de l'Attique et les *obai* de Sparte, et puis des hameaux et des fermes isolées. C'est, de façon erronée et par simplification de langage que l'on parle d'Athènes, de Mégare. Les Grecs anciens ne connaissent pas cette abstraction politico-géographique dont nous nous servons communément sur le modèle de l'État-nation. Ils considèrent la *polis* comme une réalité humaine avant d'être territoriale.

⁸ Hérodote, *Histoires*, Livre 4, 160 ; Xénophon, *Anabase*, 2, 5, 28, etc.

⁹ Aristote, *oeuvres complètes*, 2, 28; Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, 4, 130; 8, 94.

Le monde grec ancien, balkanique et égéen au sens large, compte environ 750 cités à l'âge classique auxquelles il faut ajouter quelque 300 autres *poleis* que la colonisation a disséminées autour de la Méditerranée (essentiellement la Sicile et la Grande-Grèce à l'Ouest et le Pont Euxin au Nord). Ce qui fait dire à Platon, à propos de ses frères hellènes qu'ils sont comme des « grenouilles autour d'une mare » (Briant & Lévêque 2001, p. 7-9)¹⁰.

Au sujet de la délimitation chronologique, notre étude est à cheval entre deux époques : l'archaïque et le classique. La période archaïque succède aux âges obscurs et précède l'époque classique. Sa définition et son début ne font pas l'unanimité au sein des spécialistes de cette époque. Cependant, généralement, l'on note que la date de 776 av. J.-C. qui marque les premiers jeux olympiques est retenue comme étant son point de départ. Quant à sa fin, l'on s'accorde sur le début des guerres médiques (490 av. J.-C.). Cette époque est considérée comme une époque de gestation de la civilisation grecque durant laquelle se mettent en place la polis, les ethnè, les jeux olympiques, l'alphabet, les éléments rituels, idéologiques et spatiaux de la religion grecque.

Quant à l'époque classique (Ve-IVe siècle. av. J.-C.), elle est considérée comme la plus célèbre de l'histoire de la Grèce et la plus célébrée aussi selon l'expression de P. Brun. Elle a exercé une véritable fascination sur les siècles suivants. Au niveau politique et militaire, c'est l'époque du fonctionnement de la démocratie à Athènes, des guerres médiques (490-479 av. J.-C.) et de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), de la guerre de Corinthe (395 -386 av. J.-C.). Au niveau culturel, c'est l'ère du développement de la religion poliade dans les cités, de l'art et de l'architecture, de la philosophie, de l'histoire, de la tragédie, du théâtre. Au niveau économique, l'époque est marquée par l'éclosion de la monnaie, de l'artisanat, des grandes cités commerciales comme Athènes, Corinthe, et des grandes aires commerciales. En somme, les bornes chronologiques précises de notre étude partent de 631/630 date de la révolte de Cylon à 322 av. J.-C., date de la guerre Lamiaque. À cette date, il se produisit des staseis dans le Péloponnèse.

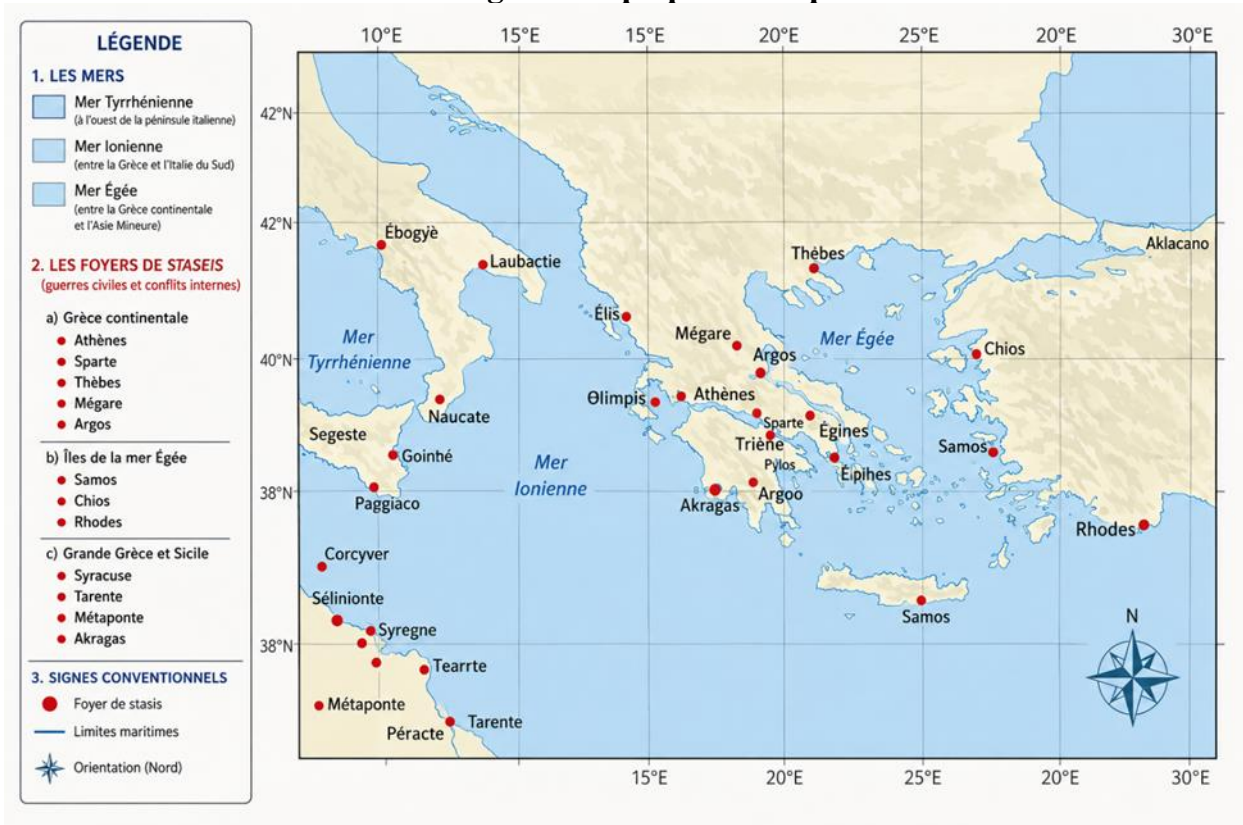
Au sujet du cadre géographique¹¹, notre espace prend en compte la Grèce qui s'étend de l'Ouest avec pour limite la mer Adriatique à l'Est avec comme limite la mer Égée. Du Sud, avec comme limite naturelle la mer Méditerranée au Nord avec comme limite l'Illyrie. Cet espace englobe la Grèce continentale, la Grèce d'Occident, l'Asie Mineure, les îles de la mer Égée. Dans cet espace, les cités les plus importantes sont Sparte (8500 km²), Athènes (2.400

¹⁰Platon, *Phédon*, 109 b.

¹¹ La carte n°1 « le monde grc à l'époque classique », p.27

km²), Sicile Akragas (4300 Km²), Syracuse (4700 Km²), Chios (826 Km²), Corinthe (880 Km²), Thèbes (1000 Km²), Argos et Rhodes (1.400 Km²), Egine (85 Km²), Mégare (270 Km²), Sicyone (360 Km²), Samos (470 Km²).

Carte n°1 Le monde grec à l'époque classique



Source : Réalisation cartographique, Ipote Stanislas, 2026.

III. ETAT DE LA QUESTION

La question des *staseis* dans les cités grecques a suscité de nombreuses études depuis plusieurs décennies. Toutefois, les recherches menées jusqu'à présent présentent des orientations diverses et des limites importantes, tant sur le plan chronologique que thématique et géographique. L'examen de cette historiographie permet ainsi de dégager les principaux champs déjà explorés, les insuffisances de la recherche ainsi que la spécificité de notre étude. Les premières recherches consacrées à la *stasis* ont surtout porté sur l'analyse théorique et conceptuelle du phénomène.

Dans « *De la stasis dans les cités platoniciennes* (1999) »¹². J. M. Bertrand étudie le terme dans *Le Phèdre, la République, Timée, Les lois, Gorgias*. Mais cette étude n'évoque pas la stasis au niveau historique. Elle se limite à une étude purement littéraire.

L. Bertelli (2006): « La stasis dans la démocratie »¹³. Cet article étudie la théorie et la pratique de la stasis à Athènes. Les témoignages sont extraits essentiellement d'Aristote et Platon.

A. Queyrel (2010) : « Athènes, une cité démocratique : Trahir les institutions de la cité, *Prodosia* et *stasis* »¹⁴. Dans cette étude centrée sur le cas d'Athènes, l'auteure montre que les luttes entre citoyens pour le contrôle de la cité prennent une dimension particulière lorsque la *stasis*, ou discord civil est influencée par l'intervention d'une puissance extérieure, sur laquelle l'un des camps cherche à s'appuyer pour renforcer sa position.

E. Ruschenbusch (1971): « *Stasis* und politischer Umsturz in Rhodos »¹⁵. Comme le titre de l'article l'indique, l'auteur étudie les différentes *staseis* survenues à Rhodes.

E. David (1996): « *The oligarchic Revolution at Rhodes, 391-89 B* ». Dans cet article, E. David étudie le conflit qui opposa les oligarques aux démocrates à la fin du Ve siècle et au début du IVe s. L'auteur montre que ce conflit entraîna l'intervention des puissances étrangères.

O. Picard (1998): « *la stasis dans la cité grecque* »¹⁶. Cet auteur aborde la *stasis* chez le législateur, Solon, chez Aristote et chez Thucydide. Tout en évoquant ce concept chez ces auteurs, il évoque quelques *staseis* de l'époque archaïque, pendant la guerre du Péloponnèse et au IVe s. av. J.-C.

¹² Jean. Marie. Bertrand. « De la *stasis* dans les cités platoniciennes ». in <https://books.poenedition.org/psorbonne/13218>

¹³ L. Bertelli (2006): « La stasis dans la démocratie ». Cet article étudie la théorie et la pratique de la stasis à Athènes. Les témoignages sont extraits essentiellement d'Aristote et Platon.

¹⁴ Ane Queyrel. « Athènes, une cité démocratique : Trahir les institutions de la cité, *Prodosia* et *stasis* » in <https://books.poenedition.org/ausinius/5022>

¹⁵ E. Ruschenbusch. (1982). « Stasis und politischer Umsturz in Rhodos, *Hermes* », 110 (CX), p. 495-498.

¹⁶ O. Picard. (2000). *Guerre et économie dans l'alliance Athénienne, 490-322 av. J.-C.*, Paris, SEDES, 191 p.

Comme nous pouvons le constater ces articles se limitent soit à un concept théorique, soit à une cité.

Par ailleurs des ouvrages spécialisés ont été aussi rédigés sur la stasis. Le premier auteur à avoir entrepris d'écrire un ouvrage spécialisé sur cette question est D. Loenen dont l'œuvre s'intitule : *Stasis : enige aspecten van de begrippen partijen klassestrijd in OudGriekenland*¹⁷. Comme le titre l'indique, cet ouvrage de 48 pages n'aborde que quelques aspects de la question à l'époque classique.

R. Legon (1953): *Demos and stasis. Studies in the factional politics of classical Greece*. L'ouvrage ne couvre que les *staseis* qui se déroulèrent pendant la guerre du Péloponnèse dans les cités de *Corcyre, Épidamne, Mytilène, Argos et Phlionte*.

H. J. Gehrke (1985): *Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. Und 4 Jh v. C*¹⁸. Le champ de recherche de cet auteur couvre les Ve et IVe siècles av. J.-C. Il étudie des *staseis* à l'exclusion d'Athènes, Sparte, Cyrène et l'Ouest méditerranéen. Dans cet ouvrage, H. J. Gehrke présente les *staseis* des États, dans l'ordre alphabétique. En outre, il présente les éléments de la *stasis*, le rôle de l'extérieur, puis des forces intérieures. Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur étudie l'importance des « facteurs individuels et les solidarités extérieures, au détriment des causes économiques et sociales »¹⁹.

A. W. Lintott (1982): *Violence, Civil strife and revolution in the classical city, 750-330 B.C*. A. Lintott a centré son étude sur certains épisodes des guerres civiles ayant une valeur exemplaire sur le cours de l'histoire de la Grèce archaïque des environs de 750 jusqu'à la fin du IVe s. Il a étudié particulièrement les attitudes des participants et les explications théoriques données par les auteurs anciens, en particulier Thucydide et Aristote (Salmon 1985, C. R, 44, 2, p. 446-447).

G. E. M. de Sainte Croix (1981): *The class struggle in the ancient Greek World from the archaic age to the Arab conquest*²⁰. La première partie de cet ouvrage traite des questions théoriques, définissant les concepts de classe, lutte de classe, exploitation, serf. Le reste de l'ouvrage donne un compte rendu sélectif de l'histoire de la Grèce jusqu'à la conquête arabe.

¹⁷ D. Loenen dont l'œuvre s'intitule : *Stasis : enige aspecten van de begrippen partijen klassestrijd in OudGriekenland*. Groningen : J.B. Wolters, 1953.

¹⁸ H. J. Gehrke. „Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. Und 4 Jh v. C » in <https://www.persee.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2021-2-pagge-365?lang=fr>.

¹⁹ R. Weil, compte rendu, Gehrke, H.-J. Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. Und 4. Jahrhunderts v. Chr.

²⁰ Geoffrey Ernest Maurice de Sainte Croix. “The class struggle in the ancient Greek World from the archaic age to the Arab conquest” in <https://shs.cain.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2021-2-pape-365 lang=fr>.

B. Gray (2015): *Stasis and stability: exile, the polis, and political thought, c. 404-146 av. J.-C.* Dans cet ouvrage, l'auteur étudie l'hégémonie de Sparte et de Thèbes de 404 à 362. Puis, il s'attarde sur l'histoire de la Grèce jusqu'en 146 av. J.-C.

H. Börm (2019): *Stasis in Post-Classical Greece: The Discourse of Civil Strife in the Hellenistic World*²¹. Son champ d'enquête couvre tout le monde grec de l'Ouest à l'Est méditerranéen, d'Alexandre à Auguste. « L'objectif de l'auteur n'est pas d'établir une typologie des *staseis*, mais d'illustrer la propagation du phénomène » (C. Petrazoller 2015, p. 19).

Enfin, citons la thèse de C. Petrazoller (2015): *La stasis dans les cités grecques du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C.* Cette thèse couvre une partie de l'époque classique et toute l'époque hellénistique. Plus précisément du règne de Philippe II au règne du roi Mithridate VI du Pont. Cet ouvrage n'évoque pas les *staseis* du Ve s. Au sujet du IV^e s. l'ouvrage n'aborde que les discordes politiques, laissant de côté les dissensions sociales.

Au terme de cette analyse historiographique, plusieurs constats se dégagent. Les recherches consacrées aux *staseis* ont principalement exploré trois champs : l'approche théorique du concept, l'étude de crises particulières dans certaines cités et l'analyse politique des guerres civiles grecques. Cependant, plusieurs limites demeurent. D'une part, les études existantes se concentrent souvent sur une période spécifique classique ou hellénistique sans envisager une longue durée couvrant à la fois les époques archaïque et classique. D'autre part, de nombreux travaux privilégient les aspects politiques et institutionnels des *staseis*, au détriment des dimensions sociales, économiques et des solidarités internes. Enfin, aucune étude ne semble avoir analysé de manière globale les *staseis* dans l'ensemble du monde grec durant les époques archaïque et classique.

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit notre recherche. Notre étude se propose d'examiner les *staseis* dans les cités grecques des époques archaïque et classique à l'échelle de l'ensemble du monde grec. Elle entend ainsi mettre en évidence les causes politiques, sociales et économiques des crises, analyser le rôle des acteurs internes et des interventions extérieures, tout en proposant une vision d'ensemble du phénomène sur la longue durée.

²¹ Henning. Börm "Stasis in Post-Classical Greece : The Discourse of Civil Strife in the Hellenistic World".in https://theses.hal.science/tel-03154557v1preview/these_A_PETRAZOLLER_christine_2020_pdf_page=2.

IV. ÉTUDE CRITIQUE DES SOURCES

La quête d'informations sur les staseis nous a conduits à explorer plusieurs sources que nous regroupons en plusieurs catégories. Il s'agit des œuvres des moralistes, les plaidoyers politiques et judiciaires, les sources narratives, et les traités politiques.

Au nombre des sources des moralistes, nous avons exploré les *Vies parallèles* de Plutarque (+46-125 apr. J.-C.). À travers cette œuvre, il fait le récit biographique des grands hommes de la Grèce. Dans *Vie de Lysandre*, Plutarque aborde dans le chapitre XXI, la lutte entre démocrates et oligarques en 403 à Athènes. Au sujet de la lutte entre démocrates et les tyrans, Plutarque ne donne aucun détail.

Dans les chapitres XIV, XV et XVII, dans *Vie de Cimon*, Plutarque aborde les accusations de Périclès et Éphialtès contre Cimon à Athènes en 463/2 av. J.C. et l'ostracisme de Cimon en 461av. J.-C. Dans cette vie, Plutarque relate les accusations de corruption portée à l'encontre de Cimon par ses adversaires. En outre, Plutarque évoque les accusations de corruption portées par Ephialte contre les Aréopagites et la réduction de leurs pouvoirs judiciaires au profit du Tribunal du Peuple et de la Boulê. Plutarque aborde également les attaques des adversaires de Cimon quand ce dernier avait entrepris de rendre à l'Aréopage ses prérogatives.

Plutarque mentionne également dans le chapitre XVI la révolte des hilotes contre les Lacédémoniens et la guerre entre les Messéniens et les Lacédémoniens à la suite du séisme. Plutarque souligne aussi l'ostracisme de Cimon et son rappel d'exil suite au repentir du peuple. Dans *Vie de Timoléon*, Plutarque aborde dans les chapitres V et VI, une crise de succession à Corinthe en 367/366 av. J.-C.

Plutarque décrit l'assassinat de Timophane par son frère Timoléon et la colère de Démariste contre son fils Timoléon. À cet effet, Plutarque donne assez de détails sur l'ambition tyrannique de Timophane et l'obsession de Timoléon à défendre la démocratie à Corinthe. De plus, Plutarque relate avec assez de précision la mort de Timophane.

Dans *Vie de Pélopidas*, Plutarque évoque au chapitre V l'opposition entre la faction oligarchique menée par Archias, Léontiadas et Philippe et celle des démocrates à laquelle appartenaient Isménias, Androcléidas et Pélopidas. Cette opposition se solda par la prise de la Cadmée et l'installation d'un régime oligarchique favorable à Sparte en 382.

Dans le chapitre XI, Plutarque relate avec beaucoup de détails la conjuration des démocrates menés par Pélopidas, Damocleidas, Charon et Melon contre les oligarques. Cette conjuration s'acheva par le massacre des dirigeants oligarques. Ensuite dans les chapitres XII et XIII, il

relate la libération de la Cadmée de l'occupation lacédémonienne. À cet effet, il souligne le grand rôle joué par les exilés thébains d'Athènes et celui de Pélopidas.

Plutarque relate successivement dans *Vie de Thémistocle*, aux chapitres III, V et dans *Vie d'Aristide* aux chapitres III, IV et XLVII, la rivalité politique entre Thémistocle et Aristide en 489 av. J.-C. à Athènes. Il aborde l'ostracisme d'Aristide en 482 av. J.-C. à Athènes dans le chapitre V et VI de vie d'Aristide. Dans les chapitres XXII, LI et LII, dans *Vie de Thémistocle*, Plutarque aborde les accusations intentées contre Thémistocle par le peuple à Athènes en 471 av. J.-C.

Par ailleurs, Plutarque décrit suffisamment l'origine de la rivalité entre Aristide et Thémistocle. Il donne des précisions sur la cause pour laquelle Aristide a été frappé d'ostracisme à Athènes. De plus, pour l'exclusion de Thémistocle d'Athènes, Plutarque précise qu'il a été victime de la même accusation que Timoléon. Plutarque donne également des détails sur les principes qu'adoptent les Athéniens afin de bannir les hommes de grande puissance.

En ce qui concerne la condamnation d'Aristide Plutarque ne donne pas assez d'information sur les fonds publics donc-t-il a été accusé d'avoir détourné. Plutarque ne donne pas assez de détails sur le procès qui condamne Thémistocle.

Dans *Vie d'Alcibiade*, Plutarque relate dans les chapitres XIX et XXXVI, les accusations intentées contre Alcibiade par Androclès et Thrasybule à Athènes en 415/6 av. J.-C. Contre les accusations d'Androclès, Alcibiade fut condamné à mort par contumace. Par ailleurs, Plutarque donne plus suffisamment de détails sur les calomnies d'Androclès. Il donne également des informations sur le procès d'Alcibiade. Concernant les accusations de Thrasybule contre Alcibiade, Plutarque donne la raison qui a conduit Thrasybule dans cette rivalité politique, celle de prendre la place de général.

Dans *Vie de Périclès*, au chapitre VIII, Plutarque aborde l'opposition entre Thucydide fils de Méléstias et Périclès à Athènes en 444 av. J.-C. Dans les chapitres X, XI et XIV, Plutarque décrit la rivalité qui existait entre Périclès et Cimon à Athènes autour de 461 av. J.-C. De plus, aux chapitres XXIX, XXXIII et XXXIV, Plutarque relate l'opposition entre Périclès et les enfants de Cimon, ainsi qu'entre lui et le peuple à Athènes en 430 av. J.-C. En ce qui concerne Thucydide, Plutarque ne donne pas suffisamment de détails sur les faits qui l'opposaient à Périclès. En effet, Plutarque décrit l'ostracisme de Cimon, issu des accusations montées par Périclès contre l'Aréopage. Il donne des informations sur les conséquences de la rivalité entre Périclès et Cimon à Athènes. Elle divisait Athènes en deux factions, la faction appelée le peuple et les oligarques. Mais Plutarque ne donne pas assez de détails concernant l'opposition oligarque contre le pouvoir de Périclès. Par ailleurs, Plutarque aborde le sujet des enfants Cimon, en

donnant les précisions sur les raisons qui les opposaient à Périclès. Enfin, Plutarque donne les raisons de la révolte du peuple contre Périclès, il l'accusait d'être à l'origine de leurs malheurs tels que les guerres et la maladie qui a ravagé les Athéniens en 430 av. J.-C.

Dans le chapitre XVI de *Vie de Solon*, Plutarque aborde les dissensions entre les démocrates et les oligarques à Athènes en 594/3 av. J.-C. Plutarque décrit la division d'Athènes en plusieurs factions dont l'oligarchie, la démocratie et ceux qui étaient plus ou moins avec les deux partis. Plutarque affirme que cette division vient des anciennes dissensions, mais il ne donne pas suffisamment de détails sur ces dissensions. Par ailleurs, Plutarque donne les conséquences de cette division d'Athènes en plusieurs factions. Il donne également les moyens dont ils ont eu recours pour pallier les divisions.

Dans le chapitre XVI, Plutarque aborde l'opposition entre riches et pauvres au sujet des dettes et des terres. Il mentionne au chapitre XV, les mesures prises par Solon au sujet de la crise agraire que connut Athènes à l'époque de Solon.]

Au chapitre XXIX, Plutarque évoque la discorde entre les habitants de la plaine, ceux de la côte, et ceux de la montagne. En outre, il mentionne la résolution de cette discorde par Solon. Aux chapitres XXX et XXXI, Plutarque aborde le trouble dans lequel était plongée Athènes et qui conduisit à l'établissement de la tyrannie de Pisistrate. Pour tous ces faits mentionnés, soulignons que Plutarque est suffisamment prolix.

Au chapitre XXVII, Plutarque mentionne de façon assez succincte la discorde survenue à Sparte entre les hilotes et les Messéniens d'une part et d'autre part les Spartiates. Cependant, Plutarque ne souffle aucun mot du déroulement et de la fin de ce conflit.

Dans le chapitre III de *Vie de Dion*, Plutarque décrit la révolte des Syracusains contre Denys le jeune en 357 av. J.-C. il donne des informations assez suffisantes sur la cause de cette révolte. Plutarque a également donné une conséquence de cette opposition.

Plutarque aborde aussi une dissension dans les chapitres XXII, XXVII, XXVIII, XXX, XXXI, XXXIII, XLI, XLIX et L. Une révolte contre la tyrannie de Denys le jeune en 365 av. J.-C. à Syracuse. Dans ces chapitres, Plutarque explique longuement les actions entreprises et le déroulement de la lutte qui avait mis fin à la tyrannie de Denys II.

Dans les chapitres III et XLVIII, Plutarque relate une crise agraire à Syracuse entre 357 et 354 av. J.-C. le peuple poussé par Héraclide s'opposait à Dion et réclamait le partage des terres. Plutarque donne les raisons du désir du peuple à partager les terres. Mais il ne donne pas assez d'explication à ce sujet et il ne donne pas aussi les conséquences.

Hormis les œuvres du moraliste Plutarque, nous avons consulté les plaidoyers politiques et judiciaires. Le premier auteur qui nous a intéressés dans cette catégorie de source est

Démosthène en raison du fait qu'il soit considéré comme étant le plus prolifique des orateurs. Nous avons consulté *Pour la liberté des Rhodiens*. Au chapitre XIV du discours intitulé *Pour la liberté des Rhodiens*, Démosthène fait allusion au stratagème utilisé par certains Rhodiens pour renverser la démocratie.

Du chapitre XIX au chapitre XXI du même discours, Démosthène aborde le renversement des démocraties à Chios, Mytilène et à Rhodes. Ces bouleversements sont sans doute les conséquences de la guerre des Alliés (357-355). Dans ce texte, l'auteur ne souffle mot d'aucun détail sur les circonstances de ces bouleversements. Cependant, il semble exhorter ses concitoyens Athéniens à porter secours aux démocrates Rhodiens.

Dans le discours qui s'intitule, *Sur l'organisation financière*, nous y avons extrait quelques informations se rapportant aux crises qui secouèrent la Thessalie. En effet, au chapitre XIV, il aborde sans trop de détails les dissensions qui secouèrent la Thessalie.

Au chapitre LVI de la *troisième Philippique*, Démosthène fait allusion à la discorde en Thessalie. Il donne, sans trop de détails, des informations sur la prise de cette cité par les partisans de Philippe II de Macédoine. Au chapitre LVII, Démosthène aborde le renversement de la tyrannie de Ploutarchos à Érétrie et à Porthmos. Enfin au chapitre LVIII, il aborde le renversement de la démocratie à Porthmos et l'installation de trois tyrans grâce à l'intervention de Philippe II de Macédoine.

Du chapitre LIX au chapitre LXII de la *troisième Olynthienne*, Démosthène aborde la discorde dans la cité d'Oréos. Il fait allusion au renversement de la démocratie par les affidés de Philippe II de Macédoine. Pour ce faire, il aborde le stratagème utilisé par les amis de Philippe II de Macédoine, les moyens utilisés par Philippe II pour intervenir dans ce changement de régime. En outre, il met l'accent sur la passivité du peuple devant les abus commis par les amis de Philippe II et durant la prise de la cité.

Au chapitre LXVI, Démosthène fait allusion sans trop de détails à la prise de la cité par le tyran Clitarque à Érétrie et les atrocités commises par ce dernier sur le peuple.

Dans la *quatrième Philippique*, plus précisément au chapitre IV, Démosthène fait allusion aux divisions qui règnent entre les factions dans les cités grecques. Cependant, il ne se contente que d'une description générale sans plus sur les différentes cités où les tyrannies s'installèrent.

Dans la *Lettre à Alexandre*, au chapitre VII, Démosthène aborde l'expulsion des tyrans d'Antissa et d'Érésos. De même, il fait allusion à la restauration des tyrans de Messène. Au chapitre X de la même lettre, Démosthène évoque le renversement de la démocratie à Pellène au profit d'un régime tyrannique. En outre, il donne une brève allusion sur les exils commis à la suite de changement.

Au chapitre XIV de la *sixième Philippe*, il aborde la discorde qui sévit en Thessalie et l'intervention macédonienne dans cette cité.

Dans le plaidoyer politique de Démosthène intitulé *Sur l'ambassade*, nous y avons trouvé des informations pertinentes sur notre sujet. Ainsi du chapitre CCLX au chapitre CCLXIX, Démosthène met l'accent sur les discordes qui régnèrent en Thessalie, en Elide, en Arcadie, à Argos, et à Olynthe. Si Démosthène est succinct sur les événements de Thessalie, d'Elide, d'Arcadie et d'Argos où il mentionne l'intervention de Philippe en faveur de ses partisans, Démosthène est un peu plus prolixe sur ceux d'Olynthe. Dans cette dernière cité, il aborde la trahison de certains citoyens corrompus par les présents de Philippe qui finirent par faire passer la cité sous l'influence du monarque. Par la même occasion, il souligne la passivité du peuple devant la prise de la ville par Philippe II de Macédoine.

Dans le même discours, Démosthène aborde aux chapitres CCXCIV et CCXCV les changements de régime en Elide, à Mégare et à Olynthe au profit des partisans de Philippe II de Macédoine. Il mentionne sans trop de détails, les abus commis par les partisans dans les différentes cités où les changements s'étaient opérés.

Hormis les plaidoyers de Démosthène, nous avons consulté également les plaidoyers d'Isocrate. Dans le plaidoyer intitulé sur le couple des chevaux, Isocrate décrit sans trop de détails, l'opposition entre les Alcéméonides et les tyrans et l'aboutissement de cette lutte qui permit la fondation de la démocratie à Athènes. Dans son discours intitulé Eginétique, il décrit également brièvement les troubles qui secouèrent autour de 393 la cité de Siphnos. d(Arrien, Isocrate, Antiphon).[Dans le livre I de l'Anabase, Arrien consacre de larges développements sur les troubles qui secouèrent les cités de Thèbes et d'Éphèse. Nous y trouvons le déroulement des événements et leur issue. Dans le livre II, Arrien évoque de façon assez détaillée la stasis à Mytilène et à Malles. Enfin, dans le livre III, l'auteur poursuit sa narration des staseis en abordant les événements qui se déroulèrent à Ténédos, Chios, Methymna et Mitylène. En somme, il est possible d'affirmer que l'Anabase d'Arrien comprend des informations très importantes pour notre sujet.

Nous avons enfin consulté les discours d'Antiphon. Et dans celui se rapportant au meurtre d'Hérode, nous avons obtenu des informations sur la crise de 428 av. J.-C. à Mytilène.

En plus des plaidoyers politiques et judiciaires, nous avons exploité les sources narratives. Les premiers auteurs consultés sont ceux du Ve s. av. J.-C. Et le premier de ces auteurs est Hérodote, considéré comme étant le père de l'histoire selon Cicéron. Son chef d'œuvre *Histoires* est important en raison du fait qu'il relate les événements du Ve siècle tout en abordant les guerres qui s'étaient déroulées entre les Perses et les Grecs au Ve s. av. J.-C. Dans son livre

I, il relate l'avènement de la tyrannie des Pisistratides à Athènes entre 561/0 av. J. C. À cet effet, il décrit la manière dont Pisistrate s'est servi du peuple Athénien pour établir sa tyrannie à Athènes. De plus, il évoque l'implication des autres factions à savoir celles de Mégaclos et Lycurgue qui se sont réunies plus tard pour se prêter main forte et le chassèrent du pouvoir. Cependant, il ne décrit pas les circonstances dans lesquelles Pisistrate avait quitté son pouvoir. Dans le livre III il relate l'exil des oligarques sous Polycrate, le tyran de Samos en 538-522 av. J.-C. En ce qui concerne l'exil des Samiens, Hérodote nous fait savoir qu'ils ont été chassés de leur cité et cherchaient à s'exiler à Sparte. Ensuite dans le livre IV, il évoque l'opposition entre les Lacédémoniens et les Minyens à Sparte. Par ailleurs, cette discorde est née des idées malsaines venant des exilés minyens ; Ils ont voulu prendre part au pouvoir spartiate. Le livre V relate l'exil des oligarques à Naxos autour de 499 avant notre ère. Par contre, Hérodote, nous prive des circonstances de l'exil des oligarques de Naxos par les démocrates.

Dans le livre VI, Hérodote se penche sur les oppositions entre les rois à Sparte en -491 et la fuite de Démarate en Thessalie autour de -491. Hérodote retrace les dissensions qui avaient conduit les deux rois à leurs chutes.

Par contre, Hérodote a survolé l'exil de Démarate sans renseigner les répliques immédiates de ce dernier, tout en sachant qu'il est aussi roi. En plus, nous en savons moins sur les conséquences de la haine de Léotychides face à Démarate.

Après Hérodote, nous nous sommes tournés vers Thucydide (460-395 av. J. C.), qui est un homme politique et historien Athénien. Il est l'auteur de l'ouvrage qui s'intitule : *Histoire de la guerre du Péloponnèse*. Dans ce chef d'œuvre, il relate plusieurs divisions internes dans les cités grecques. En effet, dans le livre I, Thucydide fait un récit des oppositions entre les factions, démocrates et aristocrates à Épidaune entre 431 et 422 av. J. C. et entre démocrates et oligarques à Samos en -431. Il relate également l'échec de Cylon d'établir une tyrannie à Athènes en 632 av. J.-C.- De plus, Thucydide retrace les griefs du peuple contre certaines personnalités ; Telles que les poursuites intentées contre Thémistocle à Athènes en 471 av. J.-C. et l'accusation du roi Pausanias à Sparte pour médisme vers -471. Par ailleurs, en commençant par la première idée, il relate avec précision que les aristocrates ont été expulsés par le peuple à Epidamne, mais il ne donne pas les raisons qui ont occasionné ces faits. Ensuite, il ne donne pas aussi de détails sur les événements de leur expulsion. En ce qui concerne la rivalité entre démocrates et oligarques à Samos, l'auteur nous informe que certains Samiens importunés par de certaines situations qu'il ne précise pas quittaient Samos. Thucydide ne donne pas d'éclaircissement précis sur le devenir des démocrates lors de la prise de Samos par les réfugiés. Au sujet de l'échec de Cylon d'établir une tyrannie à Athènes en 431 av. J.-C.

Thucydide, nous laisse sur l'échec du dessein du tyran sans toutefois présenter les décisions prises par la cité pour lui et son frère après avoir quitté la cité. De plus, à propos de l'accusation de Pausanias et de Thémistocle, l'auteur n'a pas porté de détail sur la véracité des accusations contre ces deux rois. En plus de cela, il ne donne pas d'explication sur les projets du roi Pausanias.

Dans le livre II, Thucydide aborde la colère du peuple à l'endroit du stratège Périclès pendant la guerre du Péloponnèse à Athènes en 429 av. J. C. Avec une explication plus détaillée, il donne les raisons de la colère du peuple, mais les raisons qui restent inconnues sont celles de Périclès. Il est resté sur sa position initiale, en refusant de donner l'ordre à la jeunesse d'effectuer une sortie et mettre un terme aux dévastations de l'ennemi, la phalange spartiate. De plus, après l'avoir accusé d'être à l'origine de leurs malheurs, il (Périclès) a été amendé par le peuple.

Dans le livre III, il aborde les oppositions entre les oligarques et les démocrates à Corcyre 427 av. J. -C. Dans sa narration, l'auteur aborde les causes de cette opposition. Néanmoins, il ne donne pas assez de détails sur le déroulement des événements.

Dans le livre IV. L'auteur relate l'opposition entre oligarques et démocrates à Mégare en 425 av. J. C. en effet, il rend compte du sort dramatique des Mégariens modérés. Cependant, l'auteur ne fait aucune allusion sur le nombre des victimes. Par ailleurs, il ne donne pas d'informations relatives sur les Mégariens qui ont quitté Mégare pour Athènes. Le livre V, traite de l'opposition sur le partage des terres entre riches et le peuple à Léontinoi en -422 av. J. C. À ce titre, Thucydide ne s'est pas prononcé sur les conditions du nouveau partage que préconisaient les démocrates. Nous ignorons également les incidents occasionnés pendant l'expulsion des gens de la faction démocratique. À travers le livre VI, Thucydide relate les divisions à Athènes au sujet de l'expédition de Sicile en 415 av. J. C. et les poursuites intentées à l'encontre d'Alcibiade au sujet de la parodie des mystères d'Éleusis à Athènes dans cette même période. En abordant les divisions internes à Athènes au sujet de l'expédition en Sicile, il montre les raisons qui opposent Alcibiade et Nicias, mais, si Thucydide montre clairement pour quel intérêt Alcibiade veut mener l'expédition, il ne le fait pas pour Nicias. L'affaire de la mutilation des Hermès et de la parodie des mystères n'est pas élucidée par Thucydide

Enfin, dans le livre VIII, Thucydide fait un récit de la révolution oligarchique manquée à Samos en 411 av. J. C., la genèse, l'établissement, et la fin du régime des Quatre cents à Athènes en 411 av. J. C. Il aborde aussi les oppositions entre factions à Syracuse, à Gela et à Chios autour de 415 av. J.C. et la révolte du peuple à Samos contre les aristocrates en 415 av. J. C. Cependant, en relatant la formation et l'exécution du complot qui allait renverser la démocratie à Athènes, il n'aborde pas l'atmosphère conflictuelle dans laquelle l'oligarchie a été instaurée à Athènes.

Après la défaite navale d'Érétrie et la révolte d'Eubée et avoir établi l'oligarchie, Thucydide ne donne pas la durée du régime des Quatre cents avant que les Athéniens ne mettent fin à leur régime et confièrent le pouvoir aux Cinq Mille. Enfin, Thucydide a été presque clair sur la révolte des oligarques à Samos, mais il s'est tu sur certains noms des responsables de cette révolte.

Suite à Thucydide, nous avons exploité les œuvres de Xénophon. Xénophon (430-355 av. J.-C), historien et chef militaire, est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels il faut citer *les Helléniques*, qui est une suite des événements survenus en Grèce à partir de 411, date à laquelle Thucydide termine son histoire de la guerre du Péloponnèse (431-404). À travers son œuvre intitulée *les Helléniques*, il relate les oppositions et séditions pendant la guerre de Péloponnèse jusqu'à la bataille de Mantinee en 418 av. J.-C.-Dans le livre II, Xénophon est très prolix sur l'avènement de la tyrannie des Trente en 404/3 av. J.-C, les divisions en leur sein et l'opposition survenue avec les démocrates.

Il donne des informations sur le gouvernement des Trente, les confiscations de biens des métèques et des riches citoyens, les bannissements et les meurtres perpétrés sous leur régime. Xénophon conclut son récit par l'amnistie entre les Trente et les démocrates du Pirée. Dans le livre III et IV, Xénophon aborde de manière successive les rivalités autour du trône royal à Sparte en 397 av. J.-C., la conspiration de Cinadon à Sparte en 397 av. J.-C, les oppositions au trône en Thessalie en 368 av. J.-C., des oppositions entre oligarques et démocrates à Rhodes en 390 av. J.-C. et des oppositions entre les partisans de la paix et le parti de la guerre à Corinthe en 393/2 av. J.-C.

D'abord dans le récit du conflit de succession entre Léotychildès et Agésilas à Sparte 397 av. J.-C., Xénophon confirme la prise du pouvoir par Agésilas, le frère du roi, en écartant Léotychildès, le présumé fils du roi. Par contre, il ne rapporte pas la version de la mère de Léotychildès concernant son véritable père. En effet, au sujet de la conspiration de Cinadon, Xénophon a relaté avec beaucoup de précision. Il a donné plus de détails pour comprendre le dessein de Cinadon et aussi des détails sur les châtiments réservés à Cinadon. Cependant, il manque de précisions concernant le nombre des complices arrêtés et les détails de leur châtiment. Ensuite, il relate les circonstances dans lesquelles Polydoros a été tué par son frère Polyphron en Thessalie en 368 av. J.-C. sans toutefois donner les causes de sa mort. De plus, dans le même moment, il aborde les événements et les raisons qui ont conduit à l'assassinat de Polyphron par Alexandre le Grand. Cependant, il ne donne pas les circonstances dans lesquelles il a été exécuté. En effet, l'auteur fait le récit de la mort complotée d'Alexandre par sa femme et ses frères. Mais, son récit demeure incomplet puisqu'il ne précise pas la suite du pouvoir de

Tisiphonos, l'aîné des trois assassins en Thessalie. Et il ne nomme pas les deux autres frères de la femme d'Alexandre. En ce qui concerne les oppositions entre oligarques et démocrates à Rhodes en 390 av. J. - C. Bien qu'il décrive l'indignation des oligarques et leur agitation à vouloir prendre le contrôle de Rhodes, il ne donne pas les détails les affrontements entre les deux factions sur l'île. Enfin, à propos des oppositions entre partisan de la paix et les partisans de la guerre à Corinthe en 393/2 av. J. - C. Xénophon aborde les massacres perpétrés par le parti de la guerre sur les partisans de la paix et à Corinthe. Cependant, Xénophon manque de détails sur le bilan humain du massacre à Corinthe.

Dans le livre V, Xénophon évoque les oppositions entre les démocrates et les oligarques à Thèbes en 378 av. J. -C, entre les oligarques et les démocrates à Thespies en 378 av J.-C. et entre les expropriés bannis et nouveaux propriétaires à Phlious en 378 av. J.-C. Concernant le conflit entre les démocrates et les oligarques à Thèbes, Xénophon, décrit la crainte des Athéniens face à l'armée spartiate qui s'est résolu par le jugement de leurs deux généraux accusés d'incitation à la révolte, mais il ne précise pas la menace que présentaient ces stratèges condamnés. À Thespies, c'était un conflit de conquête de territoire entre les démocrates et les oligarques. À cet effet, Xénophon ne donne pas de détails sur les événements qui se sont produits à Thespies. En plus, concernant les hostilités entre les expropriés bannis et les nouveaux propriétaires, l'auteur ne précise pas clairement si justice a été faite pour les expropriés. Dans le livre VI, Xénophon aborde l'opposition à Tégée entre le parti de la fédération arcadienne et le parti de l'autonomie de la cité à Tégée en 370. À propos de cette opposition, il rend compte des raisons et du déroulement du conflit. Cependant, il ne se prononce pas sur la réussite ou l'échec de l'unification toute l'Arcadie.

Dans le livre VII, il décrit plusieurs oppositions entre les démocrates et les oligarques, tels que : La lutte entre oligarques et démocrates à Pellène en 365 av. J. - C. À Elis autour de 365 av. J.-C., à Sicyone en 365. J.-C., dans les cités achaiennes en 366 av. J.-C. et le bannissement et l'exécution des riches à Sicyone pendant la tyrannie d'Euphron en 366 av. J.-C. en évoquant les conflits à Sicyone, à Pellène, à Elis. Il faut dire que Xénophon aborde les conflits en partie entre les démocrates et les oligarques, il ne donne pas de détails approfondis sur les pertes humaines et dégâts matériels dans les deux factions. Par ailleurs, il décrit la tyrannie d'Euphron en Sicyone. Pour installer sa tyrannie, il aurait commis plusieurs exactions et des bannissements à l'égard des riches. Cependant, l'auteur ne signale aucune résistance acharnée des riches. Il n'a également pas identifié les riches qui étaient tués ou bannis.

Dans le chapitre I d'Agésilas, Xénophon, décrit une crise de succession à Sparte en 398 av. J.-C. Et des divisions dans les cités grecques d'Asie autour de 396 av. J.-C.

Xénophon fournit des précisions sur la manière dont Agésilas a été choisi comme roi de Sparte en lieu et place de Léotychidas. Cependant, il demeure silencieux sur la réaction de Léotychidas face au choix porté sur Agésilas. En plus, Xénophon aborde les dissensions en Asie. Mais il ne se prononce pas sur les causes de ces dissensions.

Après avoir consulté ces trois auteurs de l'époque classique, nous avons également exploité des auteurs considérés comme des sources secondaires. Le premier d'entre eux est Diodore de Sicile (90-30 av. J.-C.). Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Bibliothèque historique*²² qui retrace l'histoire de la Grèce aux époques archaïque, classique et hellénistique. Pour l'étude que nous consacrons aux *staseis* en Grèce, nous y avons trouvé des informations utiles relatives à notre sujet.

Au chapitre XI du livre XII, Diodore de Sicile rapporte une discorde sociale survenue à Thourioi entre les anciens habitants (des Sybarites) et les habitants de fraîche date. Sur cette discorde sociale, Diodore donne assez de détails qui permettent au lecteur de connaître son dénouement. Aux chapitres XXVII et XXVIII du livre XII, Diodore décrit une opposition politique qui eut lieu entre les démocrates et les aristocrates à Samos en 440 av. J.-C. Sur cette opposition, Diodore décrit extensivement son déroulement jusqu'à sa résolution.

Au chapitre XXX, Diodore aborde une discorde sociale survenue à Epidamne en 435. À propos de cette crise, Diodore ne nous dit rien sur les origines. Par contre, il donne quelques détails assez intéressants sur son déroulement.

Au chapitre V du livre XIII, Diodore aborde la crise politique survenue à Athènes en 415 au moment de l'expédition de Sicile en 415 av. J.-C. Au sujet de cette crise où le principal accusé fut Alcibiade, Diodore ne donne pas d'informations sur les origines. Cependant, il relate comment les opposants d'Alcibiade se mirent à sa poursuite.

Diodore au chapitre X du livre XIV relate une discorde sociale survenue à Syracuse autour de l'année 404 sous Denys l'ancien (431-367). Diodore ne donne pas suffisamment de détails sur les origines et les manifestations de cette révolte qui fut étouffée grâce à la collaboration du Spartiate Ariste.

Au chapitre XII du livre XIV, Diodore relate longuement une discorde sociale survenue à Byzance autour de l'année 404/3. Si l'auteur ne souffle aucun mot des origines de cette discorde sociale, en revanche il s'étale longuement sur les manifestations et le dénouement.

²² Diodore de Sicile. « La Bibliothèque historique » In http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/diodore_03/

Aux chapitres XXXII et XXXIII, Diodore relate longuement la tyrannie exercée par les Trente à Athènes. Il aborde la prise du pouvoir à Athènes, les abus qu'ils ont commis, la lutte qui les opposa aux démocrates exilés et la réconciliation qui s'opéra à Athènes en 403 av. J.-C.

Au chapitre XLIII, Diodore est prolixe sur une discorde sociale qui eut lieu à Cyrène à la fin du VI^e s. et au début du Ve s. av. J.-C. Néanmoins, il ne donne aucun détail sur les causes de cette dissension sociale.

Au chapitre XXXVIII, il aborde la tension sociale survenue à Héraclée en Trachinie. Si l'auteur ne fournit pas les causes, il relate, néanmoins la fin de ces troubles qui secouèrent cette cité entre 399 et 397 av. J.-C.

Dans le même chapitre, l'auteur narre les troubles qui survinrent au mont Oeta. Mais, comme dans le cas de bien d'autres conflits, il ne donne pas les causes de cette crise.

Au chapitre 44 du livre XIV, Diodore fait une allusion rapide sur l'émeute des cavaliers qui survint à Syracuse sous Denys le jeune entre 357 et 354 av. J.-C. Au chapitre 86, Diodore relate des troubles qui secouèrent la cité de Corinthe peu avant la guerre de Corinthe (395 av. J.-C.). L'auteur ne donne aucun indice des causes de ces troubles. En revanche, il est précis sur les différentes forces extérieures qui s'opposèrent dans cette cité. Au chapitre XCVII, Diodore aborde l'opposition entre les oligarques et les démocrates à Rhodes. Il nous donne les différentes phases de ce conflit qui virent l'intervention des généraux Athéniens et spartiates probablement autour de l'année 387/386 av. J.-C.

Au chapitre XL du livre XV, Diodore aborde les crises politiques à Phialée, Corinthe, Sicyone et Phlius. Dans la première cité, il fait allusion, sans remonter aux origines, aux atrocités commises par les bannis. A Corinthe, il relate le retour avorté des exilés et le bannissement des Corinthiens qui aidèrent ces bannis dans cette tentative. À Mégare et à Sicyone, Diodore relate une tentative de réforme avorté sans doute par la faction des oligarques. Enfin, à Phlius, Diodore relate une opposition entre les bannis probablement des démocrates et la faction gouvernante de la cité. À en croire Diodore, cette opposition se solda par la victoire de la faction gouvernante à la suite d'une trahison des bannis par les mercenaires qu'ils firent appel.

Au chapitre XLV du livre XV, Diodore relate une discorde entre les démocrates et les oligarques qui se déroulèrent dans l'île de Zacynthe sans doute après la paix du Grand Roi de 386 av. J.-C. Cette opposition vit l'intervention d'Athènes et de Sparte. Diodore relate, les origines de cette discorde, les manifestations. Cependant, fait étonnant, l'auteur n'expose la fin de cette opposition.

Au chapitre LXX du livre XV, Diodore décrit le coup de force d'un oligarque nommé Euphron autour de l'an 367 av. J.-C. Ce dernier, à en croire Diodore réussit à s'emparer du pouvoir.

Cependant, Diodore ne donne pas de détails sur les moyens qu'il utilisa pour parvenir à ses fins. Encore moins, nous n'avons pas trop d'informations sur le nombre de riches expulsés dans cette cité. Au chapitre XXXVI du livre XVI, Diodore donne une brève narration de la crise qui secoua Syracuse après le meurtre de Dion.

Au chapitre LXV du livre XVIII, Diodore relate les crises qui secouèrent les différentes cités de la Sicile. Cependant, Diodore, qui estime sans doute que ses lecteurs sont suffisamment informés, juge inutile de donner des détails sur ces crises qui secouèrent les cités grecques.

-Au chapitre LXIX du livre XVIII, nous avons une brève allusion de l'opposition entre Timoléon et Denys le Jeune. Cependant, Diodore ne donne aucun témoignage sur l'issue de cette lutte.

Au chapitre LXIX du livre XVIII, Diodore relate, sans trop de détails les crises qui secouèrent les cités grecques pendant la lutte qui opposa Polyperchon à Cassandre.

Au livre XX du chapitre XXII. Diodore relate la crise de succession survenue au Bosphore après la mort du roi Parysadas. Cet événement est à placer sans doute au IV^e siècle av. J.-C. Diodore donne sur cet événement assez d'informations qui permettent de comprendre les origines, les manifestations et le dénouement de la lutte qui s'opéra entre Satyros et son frère Eumelos.

Au chapitre XXIV du même livre, Diodore relate de nouveau une autre crise de succession qui s'opéra entre les fils du roi du Bosphore, Parysadas. Cette crise de succession opposa Prytanis à Eumelos son frère. Diodore n'est pas suffisamment prolix sur la lutte qui opposa Prytanis à son frère Eumelos. Car, nous n'avons aucune information sur les pertes des différents combats. Cependant, Diodore prend le soin de donner des informations sur l'issue de cette lutte.

Suite à Diodore de Sicile, nous nous sommes tournés vers les auteurs latins qui ont écrit sur l'histoire de la Grèce. Et le premier consulté est Cornelius Nepos (100-25 av. J.-C.), auteur de l'ouvrage intitulé : *Vie des grands capitaines de l'Antiquité*²³. Dans cet ouvrage, il fait le portrait des divisions internes. En effet, les oppositions entre les démocrates et les tyrans d'une part et d'autre part entre les démocrates et les oligarques.

Dans le chapitre I, Cornelius Nepos relate la poursuite intentée à Miltiade pour trahison à Athènes en 489 av. J. -C. Cornélius Nepos donne des détails sur les événements de l'expédition de Miltiade sur Paros. Couvrir de plusieurs blessures, Miltiade renonce à la prise de Paros et rentre à Athènes. Étant mécontents, les Athéniens le condamnent. Il précise l'amende infligée

²³ Corélius Nepos. (1961). *De viris illudtribus*. J. M. André, ed et trad. Les Belle Lettres.

à Miltiade et aussi les raisons de sa mort. Avait-il vraiment trahi les Athéniens? Dans le chapitre II, il décrit la condamnation de Thémistocle pour trahison en 471 av. J.- C. à Athènes.

À ce sujet, Cornelius Nepos précise que Thémistocle avait été banni pour les mêmes causes que la condamnation de Miltiade, mais il n'a pas donné assez détails sur ces événements. De plus, Cornelius Nepos décrit l'accusation de Thémistocle. En revanche, dans cette description, il n'est pas explicite sur la véracité des faits dont les Lacédémoniens l'accusent et le condamnent. Enfin, il ne donne pas assez d'information sur la mort de Thémistocle.

Dans le chapitre III, Cornelius Nepos retrace la rivalité entre Thémistocle et Aristide et l'exil d'Aristide en 482 av. J.-C à Athènes.

Il montre que Thémistocle est à la base de l'exil d'Aristide. Mais ne donne pas de détails sur la ruse adoptée par Thémistocle pour arriver à ses fins. Il ne donne pas aussi le motif du vote qui a exilé Aristide. Dans le chapitre IV, il évoque la condamnation de Pausanias à Sparte en 472-471 av. J.-C.

Cornelius Nepos décrit assez suffisamment le complot que Pausanias préparait avec le roi Xerxès, le roi perse. Mais il manque de détails en ce qui concernait l'amende infligée à Pausanias. Dans le chapitre VIII, Cornelius Nepos relate une opposition entre démocrates et les Trente tyrans à Athènes en 403/2 av. J. -C.

Dans cette partie, Cornelius Nepos décrit les oppressions faites aux Athéniens par les trente tyrans et présente Thrasybule comme le héros qui a fait face aux tyrans pour défendre la démocratie à Athènes. Bien vrai qu'il était le seul à se révolter physiquement, mais il n'a pas été le seul à combattre les tyrans. L'auteur n'a pas mentionné les noms de ses compatriotes qui le soutenaient dans sa lutte. En plus, il décrit la mort de Critias au combat, mais ne donne pas assez de précision sur les circonstances dans lesquelles il est mort. Tout en sachant qu'il est le chef des tyrans.

Dans le chapitre XIII, il aborde la condamnation de Timothée à Athènes autour de 356 av. J. - C. Accusé d'une trahison par Charès lors de la bataille d'Embata. Cornelius Nepos a donné des détails sur les événements qui se sont déroulés lors de cette bataille. Il précise que Timothée avait été condamné à payer des amendes. Il n'était pas le seul à porter cette accusation, mais Cornelius Nepos ne mentionne pas le sort d'Iphicrate au sortir du procès. Dans le chapitre XVII, Cornelius Nepos décrit un conflit de succession entre Agésilas et Léotychildès à la royauté à Sparte en 398 av. J. -C.

Cornelius Nepos donne des détails sur les règles de succession de Lacédémone et il aborde le soutien de Lysandre à Agésilas pour écarter Léotychildès du pouvoir. Par contre, il ne donne pas de suffisamment de détails à propos du soutien apporté à Agésilas. En plus, il ne donne pas

d'explication suffisante sur l'identité exacte du père de Léotychildès. Par ailleurs, Cornélius Nepos a donné des informations sur le règne d'Agésilas, en le qualifiant même de héros à cause de ses exploits contre ses ennemis.

Enfin, dans le chapitre XX, Cornelius Nepos aborde le conflit entre Timophane et Timoléon au sujet de la tyrannie à Corinthe en 366/365 av. J. - C.

L'auteur énonce l'assassinat de Timophane par son frère Timoléon à Corinthe. Cependant, il ne donne pas de détails sur la réaction du peuple face à cet assassinat de son propre frère. Après Cornelius Nepos, le second auteur latin consulté est Justin.

Justin est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée*²⁴. Dans cet ouvrage, nous avons recueilli certaines informations relatives à notre sujet. D'abord, dans le chapitre III du livre IV, Justin décrit une discorde entre les habitants de Régium autour de 464 av. J.-C. Une discorde qui les divise en deux factions rivales. À ce sujet, Justin ne donne pas d'information à propos de l'origine de cette division de Régium. Il ne donne également pas de précision sur ses deux factions opposées. Cependant, il aborde suffisamment les conséquences produites par ce conflit social.

Ensuite, dans les chapitres IV et V du livre XVI, Justin aborde un désaccord social à Héraclée du Pont, une opposition entre Cléarque et les riches entre 365 et 353 av. J.-C. Le peuple assujéti et leurs terres confisquées par les riches, implorant le secours de Cléarque qu'ils avaient exilé. Mais celui-ci instaure une tyrannie. Justin montre suffisamment les raisons de cette crise intestine. Il explique avec assez de détails les événements qui se déroulent sous la tyrannie de Cléarque. Justin décrit également la mort de Cléarque avec beaucoup de détails. Cependant, il manque d'informations précises concernant les conséquences, au niveau agraire et au sujet des pertes humaines. Après les sources narratives, nous avons exploité les traités politiques. À ce niveau, les ouvrages exploités qui nous ont donné des informations sur notre sujet sont ceux d'Aristote.

Aristote (384-322 av. J. C.) est un philosophe grec. Il est l'auteur d'importants ouvrages tels que *Constitution d'Athènes*²⁵ et *Politique*²⁶. Dans le chapitre II et V de la *Constitution d'Athènes*, Aristote relate le conflit social entre petits paysans expropriés et les grands propriétaires fonciers qu'on appelle les Eupatrides 594 av. J. - C. Suite au conflit agraire, les démos affichent un mécontentement vis-à-vis des grands propriétaires. Dans le chapitre XI,

²⁴ J. E. Boitard, et al., (1862). Justin. Œuvres complètes de Justin: abrégé de l'histoire universelle de Trogue-Pompée, Garnier Frères, Paris.

²⁵ Aristote. « La constitution d'Athènes » In <http://remacle.org/>.

²⁶ J. Aubonnet, (1973). Aristote. Politique, liv. 5-6, CUF, Paris.

Aristote poursuit sa narration, en abordant les réformes agraires opérées par Solon autour de 590 av. J.-C. Aristote décrit le mécontentement des *aristoi* et du *dèmos* d'Athènes face aux réformes agraires de Solon. Cette réforme n'est pas du tout profitable pour les deux belligérants. Dans le chapitre XIII, il poursuit avec le conflit social entre les petits paysans et les Eupatrides en 590 av. J.-C. dans cette partie, l'auteur aborde les mésententes entre les factions suite à la lutte pour la magistrature à Athènes après Solon. À ce sujet, Aristote ne donne pas de détails sur le conflit notamment sur les moyens utilisés par les factions et sur les victimes des deux camps. Ensuite, dans le chapitre XIV, il aborde l'opposition entre le tyran Pisistrate et les partisans de Mégaclos et ceux de Lycurgue en 555 av. J.-C. dans cette même période un conflit éclate entre Mégaclos et ses partisans. Aristote ne livre pas de détails en ce qui concerne les raisons et les manifestations de la prise du pouvoir par Mégaclos et Lycurgue. Dans le chapitre XV, Aristote aborde la lutte civile qui a entraîné le bannissement de Pisistrate en 538 av. J.-C. Et les tentatives de reconquête du pouvoir par Pisistrate en 528 av. J.-C. Aristote décrit suffisamment les manœuvres de Pisistrate pour s'emparer du pouvoir. Mais manque de détails concernant la fuite de Pisistrate. Il ne donne pas assez d'informations sur Mégaclos face au non-respect du compromis de Pisistrate, qui était d'épouser sa fille. Dans le chapitre XIX, Aristote aborde les luttes civiles à Athènes après la mort d'Hipparque. Ces luttes entraînèrent l'exil de certains citoyens et des Alcéméonides en 511 av. J.-C. Aristote décrit brièvement les actes d'Hippias pour venger son frère. En revanche, il n'est pas précis sur le nombre de mort et sur ceux qui ont été chassés.

Dans le chapitre XX, Aristote décrit le conflit politique survenu entre Clisthène et ses partisans d'une part et Isagoras et ses partisans d'autre part entre 479 et 462 av. J.-C. à Athènes. Aristote décrit le conflit qui s'est terminé avec la victoire de Clisthène de la famille des Alcéméonides. Par contre, il n'apporte pas de détails sur la trêve conclue entre les partisans d'Isagoras et le peuple. Dans le chapitre XXV, il aborde le dépouillement du pouvoir de l'Aréopage par Épialte. À propos du dépouillement l'auteur donne assez d'information. Surtout sur la méthode utilisée pour commettre ses forfaits. Par contre, il ne donne pas assez d'explication sur la mort d'Épialte. Le chapitre XXX et XXXI, abordent la constitution des Quatre cent à Athènes en 411 av. J.-C. Aristote a suffisamment donné des informations sur la constitution.

Dans le chapitre XXXIII, Aristote aborde la fin du pouvoir des Quatre- Cents au profit de celui des cinq mille en 411 av. J. C.-Dans cette partie, il n'a pas donné de détails sur la défaite navale d'Érétrie et la défection de l'Eubée entière qui ont poussé le peuple à renverser le pouvoir des Quatre- cents. Dans le chapitre XXXIV, Aristote relate l'installation de la tyrannie des Trente en 403 av. J. C. Il montre que celui qui a porté la tyrannie au pouvoir était basé sur une

contrainte. Mais il ne donne pas les détails sur les actes de Lysandre qui ont fait peur au peuple. En effet, dans le chapitre XXXV, il aborde les exactions commises par le régime des Trente tyrans d'Athènes en 403 av. J.C. Il a expliqué l'abolition de certaines lois et le massacre du peuple pour écarter toutes les idées qui pourraient nuire à leur pouvoir. Dans le chapitre XXXVI, Aristote aborde les rivalités entre Thérémène et le pouvoir des trente en 400 av. J.-C. l'auteur ne donne pas réellement les raisons qui ont fait échouer Thérémène dans sa tentative d'affaiblir le pouvoir des trente à Athènes. Enfin, dans le chapitre XXXIX, Aristote aborde la réconciliation entre le dèmos et les trente tyrans en 403 en Éleusis. Cette réconciliation avait fait appel à un accord. Aristote a largement décrit le contenu de cet accord.

Le deuxième ouvrage d'Aristote exploité s'intitule « *politique* »²⁷. Le livre V de cet ouvrage renferme plusieurs chapitres dans lesquels Aristote retrace des oppositions internes dans les cités grecques. D'abord, dans le chapitre II, il relate des séditions entre les riches et le peuple à Rhodes en 396 et 410 av. J.-C. Des rivalités au sein de la classe dirigeante à Rhodes, à Thèbes en 458 av. J.-C, à Mégare, à Syracuse 470 av. J.-C. En plus, Aristote évoque les oppositions entre les groupes sociaux à Sybaris, à Byzance, à Zancle en 510 av. J.-C. En effet, Aristote aborde l'insurrection des principaux citoyens contre le peuple. C'était une révolte basée sur la peur de subir un châtement. Mais il ne donne pas les causes de ce jugement dont ils avaient peur et il ne donne pas aussi les châtements qui en découlent de ce jugement. Pour les rivalités au sein de la classe dirigeante dans les cités précitées en 458 av J.-C. Il attribue ces mésententes aux désordres politiques. Par contre, il ne donne pas de détails précis sur les désordres qui ont occasionnés les bouleversements dans chaque cité. Dans ce même chapitre, il aborde les oppositions entre les citoyens et les exilés, tel qu'entre les Antisséens et les exilés de Chios, entre les Zancléens et les exilés samiens et à Syracuse entre les citoyens et exilés et les soldats mercenaires en 462 av. J.-C. Durant ces hostilités les citoyens sont combattus ou encore chassés de leur ville. À ce sujet, Aristote ne donne pas plus de détails sur la réaction des citoyens expulsés dans les cités.

Ensuite, dans la suite du chapitre III, Aristote aborde également les conflits de succession. C'était une querelle d'héritage entre deux frères à Histiée autour de 479 av, J. - C. En ce qui concerne cette querelle, l'auteur ne fait pas d'estimation sur la valeur de l'héritage qui était au cœur de ce conflit. En plus, il n'a pas été explicite sur le déroulement de cette querelle de succession. De plus, il décrit les conflits pour des questions de mariage à Mytilène, à Phocée et à Épidaure en 356 av. J.- C. Dans ces trois cités, une question de mariage fut à l'origine de

²⁷ J Aubonnet, (1973). Aristote. Politique, liv. 5-6 ,CUF, Paris.

divers conflits et changements politiques. Mais Aristote n'est pas précis sur les circonstances dans lesquelles le mariage a bouleversé la quiétude de certaines cités. L'opposition du peuple contre les tyrans à Chalcis et à Ambracie autour de 412 av. J.C. a été peu détaillée car il ne donne pas les raisons qui ont poussé le peuple à la révolte à Chalcis ainsi qu'à Ambracie.

De plus, dans le chapitre IV, Aristote relate la révolte du peuple contre les démagogues à Chalcis, à Ambracie autour de 412 av. J.C. Il dépeint les abus de la démocratie qui ont amené le peuple à les chasser du pouvoir. Mais il n'a pas donné de détails sur les caractéristiques des révoltes. Les noms de certains démagogues n'ont pas été mentionnés.

Enfin, au chapitre V, Aristote aborde un conflit entre le peuple et les oligarques à Cnide et à Érythrée autour de 412 av. J.-C. et ensuite la conspiration de Cinadon à Sparte en 397 av. J.-C. c'était une tentative de coup d'État sous le règne du roi de Sparte Agésilas II. Aristote manque de détails sur la conspiration. Au sujet de Cnide et à Érythrée, Aristote ne décrit pas la manière par laquelle le peuple a pris le pouvoir.

V. PROBLÉMATIQUE

En Grèce, l'agriculture demeurait la principale activité économique, celle qui mobilisait la main-d'œuvre la plus nombreuse (P. Brun 2003, p. 149). Cette activité occupait la majorité de la population. Mais les terres cultivables manquaient en Grèce. Selon Thucydide, les meilleures terres de la Grèce sont « *la Thessalie et la Béotie actuelles, la plus grande partie du Péloponnèse moins l'Arcadie* »²⁸. Dès l'époque archaïque, les Grecs ressentirent un réel besoin de terres fertiles. Cependant, les Grecs devaient prendre en compte une réalité : l'exiguïté des terres fertiles. Cette exiguïté s'explique par la forte présence de la montagne sur le relief de la Grèce. En effet, le trait physique le plus évident du pays est la prédominance de la montagne : plus de 80 % de la surface sur le continent ; plus encore dans les îles : 95 % en Crète (A. Bresson, 2007, p. 37-41). Si nous prenons le cas particulier de l'Attique²⁹, cette région avait une superficie totale de 2.167 km². Sur cette superficie, la superficie totale des plaines était de 312 km², soit 14,39 % de la surface totale. Les montagnes occupaient donc 85,61 % de la superficie totale. L'accroissement démographique provoqua la *stenochoia*, le manque de terre. La réponse qu'ils donnèrent à ce phénomène fut la colonisation agraire. Ainsi, les Grecs entreprirent deux vagues de colonisation à l'époque archaïque : la première se situa du milieu du VIIIe s. av. J.-C. au milieu du VIIe s. av. J.-C. Et la seconde s'étendit du milieu du VIIe s. à

²⁸ Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre I, 2, 3.

²⁹ La carte n°2, p. 34

l'aube du Ve s. av. J.- C (C. Mossé, 1970, p. 30). Devant l'intérêt que présente la terre dans les cités et les colonies agraires, nous nous posons la question de savoir les discordes sociales que la mauvaise répartition des terres provoqua.

Les cités grecques comprenaient en général deux grandes factions politiques qui étaient les démocrates et les oligarques. En général, les démocrates formaient la classe la plus nombreuse se trouvant au bas de l'échelle sociale, tandis que les oligarques constituaient la classe supérieure. Les démocrates regroupaient tous ceux qui dans la cité exerçaient des « petits métiers ». Ce sont les foulons, les cordonniers, les charpentiers, les forgerons, les paysans, les négociants et les vendeurs au marché³⁰. Nous pouvons les qualifier socialement et économiquement faibles ou de façon péjorative de pauvres. Les oligarques sont socialement les riches dans les cités. Ces riches étaient de grands propriétaires fonciers, les patrons de navires, les propriétaires d'artisanat. Ces deux factions furent opposées idéologiquement et se différenciaient dans certaines institutions. Si nous prenons le cas de l'armée, Aristote, dans *Politique*, affirme que les classes supérieures servaient dans la cavalerie et aspiraient à l'oligarchie ; les plus démunis de la société sont les rameurs, ou les peltastes armés légèrement. Quant à ceux qui formaient la classe moyenne, ils constituaient les hoplites³¹. Ces deux factions, opposées socialement et au sein des assemblées et des tribunaux aspiraient à diriger la cité. Nous pourrions alors nous poser la question de savoir les conflits politiques qui opposèrent ces deux factions aux époques étudiées.

La *stasis* dans une cité ne se limitait pas aux conflits politiques. Elle concernait également les discordes privées d'ordre juridique et social. Les cités grecques connurent de nombreux magistrats appartenant à des familles ou à des dèmes différents. Ces magistrats appartenaient également à des factions politiques différentes. Ainsi ces dirigeants utilisèrent des moyens juridiques pour régler leurs inimitiés personnelles. Dès lors, nous nous interrogeons pour savoir comment les inimitiés personnelles se manifestèrent au sein des tribunaux ou au sein des assemblées politiques.

Pour répondre à ces interrogations, nous nous sommes fixés des objectifs. Afin d'atteindre de les atteindre, nous avons consulté des sources susceptibles de nous fournir des informations pertinentes.

³⁰ Xénophon, *Mémoires*, Livre III, 7. 6.

³¹ Aristote, *Politique*, 1321a 5-15.

VI. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude des *staseis*, ces crises internes qui ont profondément marqué la vie politique, sociale, économique et culturelle des cités grecques, demeure un champ historiographique encore peu exploré. En effet, si de nombreux travaux ont été consacrés à la question, la plupart se limitent soit à une époque précise, ou à une approche restreinte, laissant de côté certains aspects essentiels ainsi que l'analyse de plusieurs périodes encore peu explorées. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche, qui ambitionne de combler cette lacune et d'apporter une contribution originale à la compréhension du phénomène. Dans ce cadre, nos objectifs sont les suivants :

1- Objectif général

Cette thèse a pour objectif d'étudier les *staseis* dans la Grèce des cités aux époques archaïque et classique afin de comprendre leurs causes, leurs manifestations ainsi que leurs modes de résolution.

2- Objectifs spécifiques

- Il s'agit, dans un premier temps, de mettre en évidence les causes profondes de ces crises, qu'elles soient d'ordre politique, social ou économique.

- Il convient également de montrer les différentes formes de *staseis* qui se manifestèrent dans les cités grecques aux époques archaïque et classique.

- Un autre objectif est d'évaluer les réponses institutionnelles et sociales élaborées par les cités pour contenir, canaliser ou résoudre ces conflits.

VII. SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

1- Les sources

Dans le cadre de cette étude consacrée aux *staseis* dans les cités grecques aux époques archaïque et classique, nous avons eu recours à deux grandes catégories de sources : les sources littéraires et les sources épigraphiques. Ces différentes sources nous ont permis d'analyser les causes, les manifestations et les modes de résolution des conflits civiques dans le monde grec.

Les sources littéraires constituent l'essentiel de notre documentation. Elles sont variées et abordent les crises politiques grecques sous plusieurs angles. Pour une meilleure organisation, nous les avons regroupées selon leur nature : les sources narratives, les plaidoyers judiciaires et politiques, puis les biographies.

Parmi les auteurs des sources narratives, Hérodote occupe une place importante. Dans ses *Histoires*, il revient sur plusieurs événements ayant contribué aux divisions internes du

monde grec. Son œuvre permet de relever des rivalités politiques, des tensions entre groupes aristocratiques ainsi que certaines oppositions entre partisans de la Perse et défenseurs de l'autonomie des cités grecques. Hérodote met également en évidence le rôle des ambitions individuelles dans les troubles politiques qui affectèrent plusieurs cités. Toutefois, ses développements demeurent parfois insuffisants pour saisir en profondeur les mécanismes des staseis.

L'œuvre de Thucydide est essentielle pour notre étude. Dans *La Guerre du Péloponnèse*, il analyse les conflits qui opposèrent Athènes et Sparte ainsi que leurs répercussions sur les cités grecques. Son récit de la guerre civile de Corcyre constitue l'un des passages les plus importants pour la compréhension des staseis. Thucydide montre comment les rivalités entre démocrates et oligarques, les ambitions personnelles et l'intervention des grandes puissances contribuèrent à la désorganisation des cités. Il insiste également sur les violences, les exils et les bouleversements institutionnels provoqués par ces crises politiques. Malgré la richesse de ses analyses, certaines informations doivent être confrontées à d'autres sources.

Les Helléniques de Xénophon nous ont aussi fourni plusieurs renseignements utiles. En poursuivant le récit de Thucydide, Xénophon évoque les conflits politiques qui marquèrent le IV^e siècle av. J.-C. Son œuvre met en lumière les changements de régime, les interventions spartiates dans les cités grecques et les rivalités entre factions politiques. Elle apporte également des informations sur les conséquences sociales et politiques des guerres civiles. Toutefois, la sympathie manifeste de l'auteur pour Sparte influence parfois son jugement.

Diodore de Sicile, dans sa *Bibliothèque historique*, revient sur plusieurs conflits ayant opposé les citoyens au sein des cités grecques. Son œuvre complète les récits des auteurs précédents et fournit des informations sur les affrontements politiques, les troubles sociaux et les crises institutionnelles. Diodore évoque aussi les interventions étrangères dans les affaires internes des cités. Cependant, certaines de ses informations demeurent tributaires de ses sources et doivent être utilisées avec prudence.

La réflexion théorique d'Aristote est particulièrement importante dans notre travail. Dans la *Politique*, Aristote étudie les causes des révolutions et des staseis dans les cités grecques. Il attribue ces conflits à plusieurs facteurs, notamment les inégalités sociales, les injustices politiques, les rivalités entre groupes sociaux et les ambitions personnelles. Il propose également des moyens susceptibles de préserver l'équilibre politique et d'éviter les troubles civiques. Son analyse nous a permis de mieux comprendre les mécanismes des conflits internes dans les cités grecques.

Outre les sources narratives, les plaidoyers des orateurs attiques nous ont fourni de précieuses informations sur les tensions politiques et les oppositions privées dans la cité d'Athènes.

Les discours de Lysias évoquent plusieurs conflits judiciaires et politiques liés aux crises de la fin du Ve siècle av. J.-C. Ils mettent en lumière les rivalités personnelles, les accusations publiques et les conséquences des changements de régime sur les citoyens athéniens.

Isocrate insiste, dans plusieurs de ses discours, sur les divisions qui affaiblissent les cités grecques. Favorable à l'unité du monde grec, il condamne les guerres civiles et critique les rivalités politiques qui compromettent la stabilité des cités.

Les plaidoyers de Démosthène nous ont également permis d'apprécier les tensions politiques athéniennes. Ses discours révèlent les oppositions entre dirigeants, les luttes d'influence et les débats autour du fonctionnement de la démocratie athénienne.

Les biographies de Plutarque apportent également des informations utiles. Dans les Vies parallèles, Plutarque retrace les actions des grands hommes politiques grecs et romains. Ses récits permettent de saisir le rôle des ambitions individuelles, des rivalités personnelles et des oppositions idéologiques dans l'apparition des staseis. Toutefois, son admiration pour certains personnages influence parfois sa présentation des faits.

Dans l'ensemble, les sources littéraires nous ont permis de recueillir de nombreuses informations sur les crises politiques dans les cités grecques. Elles mettent en évidence les rivalités entre factions politiques, les tensions sociales, les violences civiques ainsi que les tentatives de réconciliation après les conflits. Néanmoins, ces textes reflètent souvent les opinions politiques de leurs auteurs ; il a donc été nécessaire de les confronter entre eux afin de mieux apprécier leur portée historique.

En complément des sources littéraires, nous avons consulté plusieurs sources épigraphiques. Les inscriptions grecques occupent une place importante dans les études historiques parce qu'elles fournissent des informations souvent plus précises sur la vie politique des cités.

Les recueils épigraphiques consultés proviennent principalement des recueils publiés par plusieurs historiens modernes tels que de J.-M. Bertrand, P. Brun et d'autres spécialistes nous ont permis d'exploiter plusieurs inscriptions relatives à la vie politiques, militaire et institutionnelle des cités grecques. Certaines inscriptions évoquent également des mesures prises pour restaurer la concorde et préserver la stabilité des institutions. Elles présentent l'avantage d'être généralement plus directes et plus précises que les sources littéraires. Toutefois, elles

posent parfois des difficultés d'interprétation et de datation, surtout lorsqu'elles sont fragmentaires.

2- Méthodologie

Après leur collecte, les sources ont fait l'objet d'un dépouillement systématique et d'une étude critique visant à dégager les informations pertinentes relatives aux causes, aux manifestations et aux modes de résolution des *staseis*. Les textes ont été soumis à la critique externe afin de vérifier leur authenticité, leur datation, leur contexte de production et l'identité de leurs auteurs. Une critique interne a également été menée dans le but d'analyser le contenu des textes, de mettre en lumière les intentions des auteurs ainsi que les limites éventuelles de leurs témoignages.

Sur la base de ce travail préparatoire, un plan d'analyse a été élaboré afin d'organiser les données selon une progression à la fois chronologique et thématique. Enfin, les résultats issus de ces différentes étapes ont été intégrés dans une rédaction scientifique articulant l'examen des faits historiques et la réflexion historiographique, de manière à produire une synthèse critique et originale sur les *staseis* dans la Grèce des cités aux époques archaïque et classique.

VIII. PLAN

Afin de répondre à ces différentes interrogations, notre réflexion s'organise selon le plan suivant, articulé en trois parties, chacune comprenant deux chapitres.

La première partie, intitulée *Les staseis en Grèce à l'époque archaïque*, est consacrée à l'étude des premières formes de conflits internes survenus dans les cités grecques. Le premier chapitre porte sur *Les dissensions politiques à Athènes et dans d'autres cités*, tandis que le second s'intéresse aux *crises sociales dans les cités grecques*.

La deuxième partie, *les oppositions entre oligarques et démocrates à l'époque classique*, examine les affrontements idéologiques majeurs du Ve et IVe siècle av. J.-C. Le chapitre I traite des *oppositions entre oligarques et démocrates au Ve siècle av. J.-C.*, et le chapitre II analyse celles du IVe siècle av. J.-C.

Enfin, la troisième partie, intitulée *les oppositions privées et les révoltes de peuples et de groupes armés*, élargit la réflexion à des conflits d'une nature plus variée. Le chapitre I est consacré aux *oppositions privées et les révoltes au Ve siècle av. J.-C.*, et le chapitre II porte sur *les discordes privées, politiques et sociales au IVe siècle av. J.-C.*

PREMIÈRE PARTIE : LES STASEIS EN GRÈCE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

1. La tentative de Cylon d'instaurer la tyrannie à Athènes au VIIe s. av. J.-C

L'époque archaïque reste dominée en Grèce par l'idée d'installer dans les cités des régimes autocratiques. Athènes qui figure parmi les cités les plus importantes ne fut pas épargnée dans la mesure où quelque citoyen s'était aventuré dans cette voie.

La tentative par Cylon d'établir une tyrannie à Athènes vers 631 est rapportée par Hérodote, Thucydide, Aristote et Plutarque. Toutefois, l'aspect le plus frappant est que toutes ces versions diffèrent les unes des autres. Voici le témoignage d'Hérodote :

Voici dans quelles circonstances les « impurs » avaient reçu ce nom à Athènes. Il y eut chez les Athéniens un certain Cylon, vainqueur aux jeux olympiques ; cet homme, gonflé d'orgueil, ambitionna la tyrannie ; il gagna à ses intérêts un groupe d'hommes de son âge et tenta de s'emparer de l'Acropole ; mais il ne put triompher, et alla s'asseoir en suppliant auprès de la statue de la déesse. Les prytanes des naucrares, qui gouvernaient Athènes à cette époque, le décidèrent, lui et les siens, à se lever de ce lieu pour répondre de leur conduite, avec promesse de vie sauve ; ils furent cependant massacrés, et on accusa du massacre les Alcéméonides. Ces événements se passèrent avant l'âge de Pisistrate³².

Voici la version de Thucydide :

Cylon était un vainqueur olympique Athénien d'autrefois, noble et important. Il avait épousé la fille de Théagène, un Mégarien, qui, à cette époque, était tyran de Mégare. Comme Cylon consultait l'oracle de Delphes, le Dieu lui répondit d'occuper l'acropole d'Athènes pendant la fête la plus importante existant en l'honneur de Zeus. Notre homme reçut des forces de Théagène, convainquit ses propres amis et, lorsque vinrent les fêtes olympiques du Péloponnèse, il occupa l'acropole, avec l'intention de prendre la tyrannie : il avait pensé que c'était là la plus grande fête en l'honneur de Zeus, et qu'elle avait un lien avec lui, un vainqueur olympique ; s'agissait-il de la plus grande fête en Attique ou en quelque autre lieu, il n'approfondit pas davantage, et l'oracle ne le marquait pas (les Athéniens, eux, ont la fête appelée les Diasia, la plus grande fête de Zeus Meilichios, elle se célèbre hors la ville ; tout le monde participe aux sacrifices, beaucoup de gens avec, au lieu de victimes, des offrandes locales non sanglantes) : croyant donc comprendre comme il fallait, Cylon passa à l'action. Les Athéniens s'en avisèrent : des campagnes, ils vinrent en masse contre nos gens et s'installèrent pour les assiéger. Puis, le temps passant, la plupart, las de poursuivre le siège, s'en retournèrent, donnant pleins pouvoirs aux neuf archontes pour exercer la surveillance et tout régler selon ce qu'ils jugeraient le mieux (à cette époque, le principal de l'administration était aux mains des neuf archontes). Cylon et ses hommes, ainsi assiégés, étaient en fâcheuse posture, car ils manquaient d'eau et de

³² *Idem*, Trad. Pierre-Henri LARCHER.

vivres. Cylon et son frère, alors, s'échappent. Quant aux autres, pressés par la faim, certains même à la mort, ils s'installent en suppliants au pied de l'autel sur l'acropole. Les Athéniens chargés de la surveillance le leur firent quitter, en voyant qu'ils mouraient dans le sanctuaire : ils les emmenèrent, sous la promesse de ne leur faire aucun mal, puis ils les tuèrent ; Dans Le trajet, il y en eut même qui se placèrent auprès des Augustes Déeses et qu'ils exécutèrent. À la suite de cela, ces gens furent décrétés sacrilèges et criminels envers la Déesse, eux et leurs descendants³³.

Plutarque au sujet du même événement affirme :

Depuis longtemps déjà, le sacrilège commis dans l'affaire de Cylon bouleversait Athènes. La chose remontait au temps où les complices de Cylon s'étaient réfugiés en suppliants auprès de la déesse : l'archonte Mégaclos les avait persuadés de descendre de l'Acropole pour se présenter au jugement. Ils avaient attaché un fil à la statue de la déesse, et ils descendaient, en le tenant à la main, mais, alors qu'ils passaient devant le sanctuaire des Augustes Déeses, le fil se brisa de lui-même. Mégaclos et les autres archontes se jetèrent alors sur eux, prétendant que la déesse leur refusait les droits des suppliants. On lapida ceux qui étaient hors du sanctuaire : ceux qui s'étaient réfugiés auprès des autels furent égorgés ; seuls réchappèrent ceux qui s'étaient présentés en suppliants devant les femmes des archontes. Ces derniers furent alors déclarés impurs et détestés. De leur côté, les partisans de Cylon qui avaient survécu reprirent des forces et ne cessèrent de lutter contre les descendants de Mégaclos. À l'époque de Solon, le conflit était à son comble et divisait le peuple. Solon, dont la gloire était déjà grande, s'interposa, avec les principaux Athéniens ; à force de demandes et de remontrances, il parvint à persuader ceux qu'on disait impurs de se soumettre au jugement de trois cents juges choisis en fonction de leur mérite. L'accusation fut intentée par Myrton de Phylées. Les accusés furent condamnés : ceux qui étaient vivants furent exilés ; quant aux morts, on déterra leurs cadavres et on les jeta au-delà des frontières³⁴.

Ce qui est intéressant, c'est le fait très sûr que, dès l'aube de la vie politique Athénienne, une des plus grandes familles de la cité, dont la démocratie devait confirmer la puissance, a été frappée de cette dénomination infamante d' « *impure* », pour avoir, en massacrant des suppliants, en en massacrant même quelques-unes dans un lieu sacré, blessé la majesté d'Athéna et des Euménides. Concernant la date de l'événement, Hérodote dit formellement que le fait se passa « *avant l'âge de Pisistrate* ». Il appelle d'ailleurs Cylon un « *άνηρ Όλυμπιονικης*

³³ Thucydide, I, CXXVI, 3-11. Trad. J. de Romilly CUF 1958.

³⁴ Plutarque, *Vie de Solon*, XII, 1-4. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001. ; [https:// fr. wikisource.org/wiki](https://fr.wikisource.org/wiki)

»³⁵. Mais nous ne connaissons pas la date de cette victoire olympique³⁶. Thucydide est encore moins précis ; la chronologie ne l'intéresse pas. Il donne, néanmoins, une indication qui sera précieuse pour nous : tout de suite, après avoir rappelé le nom d'« *ἐναγεῖς καὶ ἀλιτήριοι τῆς θεοῦ* »³⁷, qu'on donna aux responsables du crime et à leur descendance, il dit qu'il y eut lieu, en conséquence (*οὕτω*) une première expulsion de ces *ἐναγεῖς*, qu'il ne confond pas avec celle que provoqua Cléomène de Lacédémone à la fin du VI^e s. av. J.-C. En 396/5 av. J.-C., Isocrate déclare que, les Alcéméonides ayant préféré l'exil à la tyrannie, le parti de Pisistrate, maître du pouvoir, abattait leurs maisons « *et ouvrait même leurs tombeaux* », ce qui nous permet de dater approximativement un des exiles, puisque le tyran régna entre 561/0 et 527 (L. Moulinier, 1946, p. 185). Aristote, tout comme Thucydide, ne fournit aucune datation précise, mais il situe néanmoins les faits antérieurement à l'époque de Dracon (L. Moulinier, 1946, p. 186). Cependant, Héraclide de Pont nous apporte au IV^e s. av. J.-C. un détail important : il nous apprend que les partisans de Cylon furent tués par l'entourage de Mégaclês³⁸. Or, ce Mégaclês n'était pas tout à fait un inconnu. Il appartenait à la puissante famille des Alcéméonides qui, d'après la légende³⁹, était venue de Messénie lors du retour des Héraclides (L. Moulinier, 1946, p. 188).

Pausanias dit que l'événement que nous étudions se passa après Codros, ce qui est vague (L. Moulinier, 1946, p. 189)⁴⁰. Plutarque parle aussi de l'archonte Mégaclês. La succession des faits est très logique chez cet auteur : le sacrilège d'abord, l'appellation d'*ἐναγεῖς* (d'*énageis*)⁴¹ donnée aux coupables, puis la recrudescence des forces des Cyloniens. Il en était resté, en effet, c'étaient ceux qui avaient eu l'habileté de supplier les femmes des archontes. Les survivants, affirme ensuite Plutarque, ne cessèrent de provoquer des séditions. De trouble en trouble, le mouvement atteignit son maximum d'ampleur : alors, le jeune mais déjà glorieux Solon fait instituer le jugement qui condamne les Alcéméonides, vivants et morts, à l'exil (L. Moulinier, 1946, p. 189). *Diogène Laërce*⁴², qui, d'ailleurs, n'est pas sûr qu'il y ait une relation entre la

³⁵ ἀνὴρ Ὀλυμπιονικῆς « Un homme vainqueur aux jeux Olympiques. »

³⁶ Sur l'incertitude des listes olympiques avant le Ve s. av. J.-C., voir A. Körte, 1904, p. 224 sq.

³⁷ ἐναγεῖς καὶ ἀλιτήριοι τῆς θεοῦ « maudits et sacrilèges envers la déesse. »

³⁸ « Τοὺς μετὰ Κύλωνος διὰ τὴν τυραννίδα ἐπὶ τὸν βωμὸν τῆς Θεοῦ πεφηνγίας οἱ περὶ Μεγακλέαπέκτειναν »

³⁹ Pausanias, II, ch.18, 8-9.

⁴⁰ *Idem*, VII, ch. 3.

⁴¹ Le mot *ἐναγεῖς* (d'*énageis*) qui lui est propre, désigne une personne souillée par le sang, c'est-à-dire impure a cause d'un meurtre.

⁴² C'est un auteur grec probablement actif au III^e siècle après J.-C., connu pour son ouvrage : « vies, doctrines et sentences des philosophes illustres ».

tentative de Cylon et la purification d'Épiménide, donne pour celle-ci la date de 596 av. J.-C. (L. Moulinier, 1946, p. 189).

Tels sont les éléments chronologiques que nous pouvons tirer de la lecture des textes. Bien qu'incertains qu'ils soient, ils proposent une solution claire : tous permettent de penser, et quelques-uns l'affirment formellement, que la tentative de Cylon eut lieu avant Dracon, c'est-à-dire avant 620 av. J.-C., et qu'elle a été suivie de plusieurs expulsions des Alcmonides coupables. Beaucoup d'entre eux ont pensé qu'il fallait faire descendre la tentative de Cylon très bas au VI^e s. av. J.-C. Quant au mouvement du passage d'Hérodote, il suggère que le fait est postérieur à Solon. Car, dit-il, en effet, qu'il se passa « avant Pisistrate » (L. Moulinier, 1946, p. 189-191).

G. de Sanctis (Ἀριθ, p. 276 sq.) date l'événement qui nous intéresse en se fondant sur deux détails de nos récits. Plutarque dit qu'après la condamnation des Alcmonides, les Athéniens perdirent Nisaia, le port de Mégare. Or, c'était au temps de la jeunesse de Pisistrate qu'eut lieu cette perte de Nisaia, si nous ajoutons foi à Hérodote⁴³ et Aristote⁴⁴. G. de Sanctis note aussi, dans Thucydide, le nom du beau-père de Cylon, Théagène de Mégare. Ce Théagène a dû vivre au VI^e s. av. J.-C., plutôt qu'au VII^e s. av. J.-C. (L. Moulinier, 1946, p. 191). Comme l'indique G. de Sanctis, le texte de l'Attelage d'Isocrate⁴⁵, complété par Hérodote⁴⁶, et par certains détails du récit d'Aristote⁴⁷, semble faire la première expulsion des Alcmonides dans la dernière tyrannie de Pisistrate (L. Moulinier, 1946, p. 192). La condamnation des ἐνάγεις (énageis) que nous trouvons dans Aristote et Plutarque est, en réalité, celle de la fin du VI^e s. av. J.-C. (G. de Sanctis, Ἀριθ, p. 280).

Selon L. Moulinier, il semble bien, par conséquent, que les Alcmonides eussent tenus pour impurs avant le mariage de la fille de Mégaclès. Pisistrate profite de la réputation d'infamie qui pesait sur ses adversaires, mais rien ne dit qu'il fût à l'origine de cette réputation, ni même qu'il les eût chassés comme ἐνάγεις (énageis). Quant à Aristote, il est d'accord avec les deux autres auteurs. Et lui, qui parachève l'explication du passage d'Isocrate en confirmant Hérodote, il est justement de ceux qui considèrent la première condamnation des Alcmonides comme antérieure à l'archontat de Solon. Il s'ensuit que rien ne nous interdit de placer une première

⁴³ Hérodote, *Histoires*, I, 59.

⁴⁴ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XIV, 1.

⁴⁵ Isocrate, *Attelage*, 26.

⁴⁶ Hérodote, *op.cit.*, 64.

⁴⁷ Aristote, *op.cit.*, XIV et XV.

expulsion des Alcéméonides et, par suite, le meurtre des Cyloniens, longtemps avant 561/0, comme Aristote et Plutarque nous y invitent. Nous pouvons donc faire remonter et la première souillure politique et la première purification politique assez haut, au-delà de 560/59 (L. Moulinier, 1946, p. 197).

L. Moulinier remonte leur premier bannissement au-delà du premier de ses avènements, « avant l'âge de Pisistrate », comme le dit Hérodote. Cette conclusion le défend de placer la tentative de Cylon immédiatement avant Pisistrate, car, selon l'interprétation de cet auteur contemporain, le tyran aurait sans doute profité de sa victoire pour faire juger ou éliminer ses adversaires. Toutefois, L. Moulinier pense qu'on pourrait aller plus loin : l'époque de l'histoire d'Athènes qui précède 561 av. J.-C. étant justement celle où « Mégaclês, fils d'Alcméon », à la tête des Paraliens, fut le chef de la politique modérée. D'après lui, le bannissement dont parle Thucydide est bien peu probable en cette période. Le bannissement, soutient L. Moulinier, avait été décidé avant Solon : il a pu avoir lieu entre 610 et 600 av. J.-C., alors que Mégaclês et ses collègues étaient morts, le crime ayant été accompli en 640 ou 639 avant Dracon (L. Moulinier, 1946, p. 200-201).

Pour conclure, L. Moulinier affirme que la tentative de Cylon et le bannissement des Alcéméonides eurent lieu avant Solon, le premier de ces événements se déroula assez longtemps avant le second et vraisemblablement avant Dracon. Les exilés rentrèrent à Athènes, grâce à l'amnistie de Solon. Pisistrate redouta pour son sang, mais utilisa pour sa politique les conséquences vivaces de leur crime. Enfin, vers 508 av. J.-C., Sparte s'en servit et provoqua un nouveau bannissement des familles « impures » (L. Moulinier, 1946, p. 202).

Hormis la question de la datation de l'événement, il serait intéressant de connaître les dirigeants Athéniens en charge à cette époque et qui traitèrent cette affaire. Hérodote, dans sa narration fait allusion aux « πρυτάνιες τῶν ναυκράρων (prytanies ton naukraron) »⁴⁸. Nous pouvons nous poser la question de savoir ce que renfermerait cette expression dans l'Athènes présolonien.

Selon S. D. Lambert, pour les *naukraries*, il est clair qu'il s'agissait de districts financiers de l'Attique, avec un magistrat appelé *naukraros* à la tête de chacun. Pour les présidents des *naukraroi*⁴⁹, cependant, non seulement, il n'y a aucune autre preuve suggérant qu'ils détenaient un pouvoir politique, mais il n'y a aucune preuve autre que ce passage qu'ils

⁴⁸ Hérodote, *Histoires*, V, 71. πρυτάνιες τῶν ναυκράρων » se lit: (prytanies ton naukraron) qui désigne les prytanies des naucrarques ou les chef de naucraries)

⁴⁹ Les naucrarques, c'est-à-dire les responsables locaux chargés de collecter les impôts et de gérer les dépenses publiques dans l'Athènes archaïque.

aient même existé. Thucydide a clairement et sans controverse raison de dire que c'étaient les archontes qui détenaient le pouvoir à cette époque. L'orthodoxie dominante a été de supposer que la version d'Hérodote essayait de rejeter la responsabilité de la malédiction cylonienne, qui devait affliger les Alcéméonides pendant deux siècles, sur les présidents des *naukraroi*, plutôt que sur les Alcéméonides (car Mégaclês, un Alcéméonide, était archonte à l'époque). Cependant, la version thucydidienne est considérée comme une réfutation ferme de cette excuse (S. Lambert 1986, p. 105). Le récit de Thucydide n'est guère moins apologétique que celui d'Hérodote. Thucydide ne mentionne même pas les Alcéméonides et il rend les neuf archontes collectivement responsables, et non Mégaclês comme archonte éponyme (S. Lambert, 1986, p. 105).

J. H. Wright a indiqué la possibilité que les archontes d'Athènes aient bien pu être connus sous le nom de (prytanies)⁵⁰ à l'époque de Cylon. Hérodote ne le savait pas et a mal compris les prytanies qui apparaissent dans la version de l'histoire qu'il a entendue, pensant qu'il devait s'agir des *πρυτάνιες τῶν ναυκράρων* (*prytanies des naukraroi*), qui étaient les seuls « πρυτάνιες » (prytanies) qu'il connaissait (J. H. Wright, 1892, p. 1-74). La version de Wüst est tout aussi artificielle et peu plausible. Il combine l'affirmation de Philochore (FGH 328 f 20) selon laquelle il y avait 51 membres de l'Aréopage avec le fait qu'il y eût probablement 48 *naukraroi* et, sans compter les thesmothètes, 3 archontes. Les *naukraroi* étaient le Conseil présolonien, leurs présidents étant les trois archontes (S. Lambert, 1986, p. 106).

D'après S. D. Lambert, il est clair que les présidents des *naukraroi* avaient l'autorité pour négocier avec les Cyloniens et conclure un accord avec eux comme ils l'ont fait. Il ajoute qu'on ne voit, cependant, pas clairement pourquoi les fonctionnaires financiers avaient pris une telle mesure. Et le fait, comme nous l'a dit Hérodote, que les présidents collectassent les revenus d'Athènes à l'époque ou qu'ils collectassent les revenus d'Athènes ne nous dit pas pourquoi ils étaient en position de négocier avec les Cyloniens. Les deux activités n'ont pas de lien clair entre elles (S. Lambert, 1986, p. 107). S. Lambert poursuit et affirme que la fonction des *naukraroi* eux-mêmes est unanimement attestée comme ayant été financière ; comme le dit Aristote (S. Lambert, 1946, p. 110) Ἦν δ' ἐπὶ τῶν ναυκραριῶν ἀρχὴ καεστηκυῖα ναύκραροι. τεταγμένη πρὸς τε τὰς εἰσφορὰς καὶ τὰς δαμάνας τὰς γιγνομένας (il existait sous le régime des naucraries un pouvoir établi, les naukraroi, chargés à la fois des contributions fiscales et des dépenses courantes.)⁵¹.

⁵⁰ Le mot prytanie, désigne dans l'Athènes classique les dizaines de l'année politique pendant lesquelles un groupe de citoyens appelés prytanes exerçait le pouvoir exécutif à tour de rôle.

⁵¹ Aristote, *Constitution d'Athènes*, VIII, 3.

Toujours selon S. D. Lambert, le domaine maritime constituait également un volet de leurs activités. Et un autre fait mérite d'être souligné, à savoir qu'à l'époque de Solon (et ce n'était pas quelque chose que Solon jugeait bon de changer), la *Constitution d'Athènes* d'Aristote nous dit que les *naukraries*, comme les *trittyes*⁵², étaient des subdivisions du phyle⁵³. Ces facteurs, pris ensemble, suggèrent deux autres sphères d'activité pour les *naukraroi*. Si la *Constitution d'Athènes* d'Aristote a raison d'affirmer que les classes de propriété étaient d'origine pré-solonienne, alors celles-ci devaient sûrement être supervisées par les *naukraroi* (S. Lambert, 1986, p. 110-111).

Enfin, selon S. D. Lambert, il est clair que les *naukraroi* auraient été impliqués dans l'organisation financière, navale et militaire de l'Athènes du VIIe s. av. J.-C. Ils auraient été à la tâche pour traiter des situations d'urgence immédiate. Qu'elle soit une fonction permanente ou qu'elle ait été exercée en l'absence des archontes, nous ne savons pas. Il est sûrement vraisemblable, à cet égard que les *πρυτάνιες τῶν ναυκράρων* aient été les ancêtres constitutionnels des prytanes de la Boulè⁵⁴ (S. Lambert, 1986, p. 110-111).

En somme, retenons qu'au tout début du VIe s. av. J.-C., un fait marqua Athènes. Ce fut la tentative d'un vainqueur aux jeux olympiques d'établir la tyrannie. La résistance à cette tentative impliqua une famille illustre Athénienne, les Alcéméonides, qui jouèrent après un rôle de premier plan dans l'histoire de la cité. La datation de l'événement et l'organisation politique d'Athènes à cette époque restent imprécis et suscitent de vifs débats au sein des auteurs modernes. Outre cet événement, il y eut la lutte des factions qui troublèrent le climat socio politique d'Athènes et d'autres cités.

2. La lutte entre factions à Athènes et dans d'autres cités au VIIe-VIe s. av. J.-C

Il exista aux VIIe s.-VIe s. des factions aristocratiques dont les antagonismes étaient marqués par la lutte autour du pouvoir.

Autour de 561 av. J.-C., Athènes était déchirée par une discorde politique. Selon Aristote :

[...] ils ne cessaient d'être malades de leurs affaires intérieures : les uns, avec pour origine et prétexte la réduction des dettes, car il était arrivé qu'elle les avait appauvris ; les autres étaient mécontents du régime politique, parce qu'il y avait eu un grand changement ; certains, par désir de l'emporter les uns sur les autres. Il y avait trois camps : l'un des Paraliens, à la tête de qui était Mégaclès fils d'Alcéméon (ils passaient pour poursuivre

⁵² Les *trittyes* sont une division administrative introduite par Clisthènes lors de ses réformes en 508 av.-J.-C. le mot signifie littéralement « tiers ».

⁵³ Aristote, *Constitution d'Athènes*, VIII, 3.

⁵⁴ Le mot « Boulè » désigne le Conseil de la cité.

particulièrement le régime politique moyen : un autre, des Pédiacques, qui tendaient à l'oligarchie) leur chef était Lycurgue : le troisième était celui des Diacriens, avec à sa tête Pisistrate, qui passait pour être très favorable au peuple. S'étaient adjoints à eux ceux qui avaient été dépouillés de leurs créances, par pauvreté, et ceux qui n'étaient pas de naissance pure, par peur. Un indice après la chute des tyrans, on fit un vote de révision parce que beaucoup étaient associés au corps civique sans y avoir droit. Chaque camp tirait son nom de la région qu'il cultivait [...] Pisistrate, qui passait pour le plus favorable au peuple et qui avait obtenu une très grande réputation dans la guerre contre les Mégariens, se blessa lui-même, et persuada le peuple que ce traitement était dû à ses adversaires et qu'il fallait lui donner des gardes du corps. C'est Aristion qui fit la proposition. Il reçut ceux qu'on appela les corynéphores (pote-massue), se dressa avec eux contre le peuple et occupa l'Acropole la trente-deuxième année après l'institution des lois sous l'archontat de Koméas. 2 On dit que Solon, quand Pisistrate demandait sa garde, prit position contre, et dit qu'il était plus sage que les uns, plus courageux que les autres : plus sage que ceux qui ne s'apercevaient pas que Pisistrate visait à la tyrannie, plus courageux que ceux qui, le sachant, se taisaient. Comme son discours n'emporta pas la conviction, il mit ses armes devant sa porte et dit qu'il avait lui-même secouru la patrie autant qu'il en était capable (en effet il était déjà très vieux) et qu'il demandait aux autres d'en faire autant. Cette incitation de Solon n'eut aucun résultat. Pisistrate prit le pouvoir et administra les affaires communes en citoyen plutôt qu'en tyran. Son pouvoir n'était pas encore enraciné quand une conjuration de Mégaclês, Lycurgue et leurs amis le chassa la sixième année après son installation, sous l'archontat d'Hégésias⁵⁵.

La vie politique Athénienne au temps de Solon était donc dirigée par trois grandes familles. Les Alcmonides, les Pisistratides et la famille de Lykourgos. Nous retenons aussi à travers le témoignage d'Aristote qu'il existait trois tendances politiques, à savoir l'oligarchie, la démocratie, et le parti centriste ou parti modéré. Il est à constater aussi qu'à cette époque, les factions pouvaient s'unir pour combattre une autre faction sans doute très puissante. La coalition du parti centriste et du parti oligarchique réussit à écarter du pouvoir le parti démocratique. Cependant, Aristote ne nous dit pas comment Athènes était gouvernée après le renversement de Pisistrate suivi de son exil. Sur cette période de l'histoire d'Athènes, nous pouvons également nous référer à Isocrate qui affirme :

Nos divisions ayant duré quarante ans, la haine des tyrans pour les Alcmonides surpassait à un tel point la haine qu'ils portaient aux autres citoyens que, leur parti étant devenu victorieux, non seulement ils détruisirent de fond en comble les maisons des Alcmonides,

⁵⁵ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XIII. 3-5 ; XIV. 1-3.
https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_constitution/. Trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire, 1862.

mais ils violèrent leurs sépultures, et cependant les Alcéméonides jouissaient d'une telle confiance auprès de leurs compagnons d'exil, que pendant tout le cours de cette période ils furent constamment reconnus comme les chefs du parti populaire. Enfin, Alcibiade et Clisthène, bisaieuls, l'un paternel, l'autre maternel, de mon père, s'étant mis à la tête des exilés, ramenèrent le peuple dans la ville, chassèrent les tyrans, et fondèrent la démocratie, qui a tellement exalté les sentiments généraux dans l'âme de nos concitoyens⁵⁶.

Les Pisistratides et les Alcéméonides furent deux familles illustres qui marquèrent l'évolution politique de la cité d'Athènes au VI^e s. av. J.-C. Leurs relations n'avaient pas été au début conflictuel dans la mesure où, quand le fondateur de la dynastie, Pisistrate, accéda au pouvoir, il bénéficia à un moment donné du concours de l'Alcéméonide Mégaclos. En effet, ce dernier donna sa fille à Pisistrate lorsqu'il revint de son exil de dix ans après l'échec de sa première tentative de prise de pouvoir à Athènes⁵⁷. L'Alcéméonide lui permit de se présenter aux Athéniens sous des atours héroïques. Néanmoins, cette deuxième tentative tourna court et Mégaclos lui retira son soutien. Finalement, ce n'est qu'après avoir rassemblé des troupes en Eubée et remporté une victoire contre ses adversaires, près du temple attique d'Athéna Pallénis en 547 av. J.-C. que Pisistrate établit durablement sa tyrannie et ce jusqu'à sa mort en 527 av. J.-C. Et ce furent ensuite ses deux fils, Hipparque et Hippias, qui reprirent le flambeau jusqu'en 510 (A. Damet, 2020, p. 142).

« Les Alcéméonides qui avaient déjà connu l'exil à deux reprises »⁵⁸ furent exilés en 514 av. J.-C., suite à l'assassinat d'Hipparque. « Pisistrate, malgré qu'il eût réaccueilli les Alcéméonides à Athènes quelque temps après sa victoire de 546 av. J.-C. à Pallène; la confiance retrouvée ne suffit manifestement pas pour empêcher qu'Hippias les expulsât d'Athènes avec tous ceux qui étaient susceptibles d'avoir participé à la tentative de coup d'État qui mena à la mort d'Hipparque »⁵⁹. En réalité, rien ne suggère que les Alcéméonides fussent impliqués dans le meurtre d'Hipparque. Il reste que la famille, de concert avec les autres Athéniens exilés, tenta

⁵⁶Aristote, *Constitution d'Athènes*, XIII. 3-5 ; XIV. 1-3. https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_constitution/. Trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire, 1862.

⁵⁷Hérodote, *Histoires*, I. 60 ; Aristote, *op. cit.*, 14. 4.

⁵⁸Après le procès suite au massacre des Cyloniens (Thucydide, *Guerre de péloponèse*, 1. 126. 11-12 et Plutarque, *vie de Solon*, 12. 4 ; et après la bataille de Pallène de 546 av. J.-C. Hérodote, *idem*, 62-64.

⁵⁹Hérodote, *Histoires*, VI, 123, après 546 av. J.-C., les Alcéméonides ne seraient plus rentrés à Athènes (cf. Isocrate, *op.cit.*, XVI. 25). Mais la découverte d'un fragment de liste archontale indiquant le nom de Clisthène pour l'année 525/4 IG I 3 1031, III 21) a mené la plupart des historiens à songer à un exil assez bref : voir par ex Nenci 1994, p. 245 ; Scott 2005, p. 410-411 ; Forsdyke 2005, p. 121-122 ; Mari 2020, p. 4.

initialement de rentrer à Athènes par la force. Mais elle subit un échec grave à Leipsydriion (513 av. J.-C.). Pendant cette période, on ignore si peu avant ou peu après la bataille, les Alcéméonides trouvèrent un abri à Delphes⁶⁰ (Mari, 2020, p. 4).

Selon F. Pownall, la tradition historique était bien consciente des faits réels, que le meurtre d'Hipparque par Harmodios et Aristogiton n'a pas mis fin à la tyrannie des Pisistratides, mais l'a plutôt rendue beaucoup plus oppressive, et que les véritables libérateurs d'Athènes étaient en réalité les Spartiates et les Alcéméonides⁶¹. Toutefois, il existait simultanément une tradition beaucoup plus persistante et influente, que nous la qualifions d'officielle dans le cadre d'un programme délibéré de propagande (F. Jacoby, 1940, p. 162), ou de vulgate dans le sens où elle était communément admise parce que pour une raison ou une autre elle plaisait aux gens en général (Fornara, 1970, p. 169-70 ; Day, 1985, p. 29), qui préférait ignorer complètement le rôle des Alcéméonides et des Spartiates et attribuer le mérite exclusif de la libération d'Athènes de la tyrannie à Harmodios et Aristogiton (F. Pownall, 2013, p. 340).

La vérité était évidemment encore accessible, dans la mesure où Hérodote⁶² et Thucydide⁶³ soulignent le rôle des Alcéméonides et des Spartiates en réponse au rôle exagéré d'Harmodios et d'Aristogiton dans la tradition populaire (F. Jacoby, 1949, p. 159), et Aristophane fait affirmer catégoriquement par le personnage principal de ses *Lysistrata*⁶⁴ que c'étaient les Spartiates qui libérèrent les Athéniens. Néanmoins, la vérité était clairement moins acceptable pour la mémoire collective Athénienne que la version alternative, et une série très visible de mémoriaux commémorant les soi-disant tyrannicides apparut très peu de temps après l'expulsion effective des Pisistratides en 511/10 (F. Pownall, 2013, p. 340).

Étant donné la persistance et la popularité évidente de l'attribution de la libération d'Athènes à Harmodios et Aristogiton, il n'est pas surprenant que ce soit la version que les orateurs attiques approuvèrent unanimement. Étant donné la glorification des tyrannicides par les orateurs attiques, il est d'autant plus surprenant qu'Isocrate ne les rejoignît pas dans le crédit qu'ils attribuèrent à Harmodios et Aristogiton pour la libération d'Athènes de la tyrannie, mais attribua plutôt l'acte à Clisthène qui, à l'inverse, n'apparaît nommément dans aucune des œuvres existantes des orateurs attiques (Anderson, 2004, p. 104 et 110).

⁶⁰ Mari, « À l'abri d'Apollon », art. cit., p. 4.

⁶¹ Hérodote, *Histoire*, livre V. 55-56, V. 62-65, VI. 123 ; Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, livre VI. 53. 3-59 ; Aristote, *Constitution d'Athènes*, 17-19.

⁶² Hérodote, *Constitution d'Athènes*, V. 55, V. 62-65 ; VI. 123.

⁶³ Thucydide, *op.cit*, VI. 53. 3 et LIX. 4.

⁶⁴ Aristophane, *Lysist*, v. 1155-1156.

Il n'est pas surprenant qu'il n'y soit pas fait mention des Spartiates, car la tradition populaire Athénienne préférait ne pas se souvenir de leur rôle militaire dans l'expulsion des Pisistratides, préservant la fiction selon laquelle la libération d'Athènes de la tyrannie était « une réalisation entièrement Athénienne » (Thomas 1989, p. 256; Pownall 2013, p. 344). Beaucoup plus inhabituelle, cependant, est l'omission de toute référence à Harmodios et à Aristogiton, qui brillent par leur absence. Au lieu de cela, Isocrate attribue l'expulsion des tyrans à Clisthène (en compagnie de l'ancêtre homonyme d'Alcibiade). Le premier Alcibiade est, cependant, une figure historiquement attestée et le premier membre connu de la famille (Thomas, 1989, p. 145 et 151). Or, la présence de l'ancêtre d'Alcibiade aux côtés de Clisthène peut probablement être interprétée comme une volonté d'associer plus explicitement cet Alcibiade à la libération d'Athènes de la tyrannie. Non seulement, il n'existe aucune autre preuve de sa participation, mais les données généalogiques fournies par Isocrate semblent être incorrectes pour les deux côtés de la famille (Thomas, 1989, p.151-152 ; Pownall, 2013, p. 344).

Cependant, alors que l'on peut rejeter les affirmations des ancêtres d'Alcibiade (comme celles d'Andocide) d'avoir participé à l'expulsion des tyrans comme étant exagérées ou peut-être même inventées par la tradition familiale orale dans les années politiquement chargées qui ont suivi le renversement du gouvernement tyrannique des Trente, le rôle de Clisthène n'est pas si facilement écarté (F. Pownall, 2013, p. 345). Isocrate dans son plaidoyer intitulé sur *l'Echange*, qui date de l'année 350 av. J.-C., affirme à ce sujet :

Cet homme, devenu chef de la démocratie, a si bien établi les lois, réglé les affaires et organisé la cité que maintenant encore on est attaché à l'ordre fixé par lui. Puis Clisthène, que les tyrans avaient chassé, persuada par son éloquence les Amphictyons de lui prêter de l'argent du dieu ; il ramena alors le peuple, chassa les tyrans et fonda cette démocratie qui fut pour la Grèce l'origine de tant de biens⁶⁵.

Cette identification de Clisthène par son nom semble être due au désir d'Isocrate de subvertir la tradition populaire selon laquelle les tyrannicides avaient non seulement chassé les tyrans, mais avaient en quelque sorte rendu Athènes plus démocratique, en démontrant qu'au contraire, c'était Clisthène qui joua un rôle plus important. Ainsi, Isocrate se dissocie délibérément des orateurs, qui suivaient la tradition populaire en attribuant la libération d'Athènes aux tyrannicides, et attribue à Clisthène le mérite d'avoir expulsé les Pisistratides d'Athènes. En plus de corriger l'opinion populaire dans cet épisode de la même manière qu'Hérodote et Thucydide, Isocrate va plus loin en identifiant Clisthène par son nom, car

⁶⁵ Aristophane, *Lysist*, v. 1155-1156. Trad. G. Mathieu CUF1960.

Hérodote et Thucydide ne font référence aux Alcéméonides qu'en tant que groupe dans leurs récits de cet épisode (F. Pownall, 2013, p. 347).

Il est important de noter que dans tous les passages isocratiques cités ci-dessus, Clisthène joua un rôle plus important dans la fondation de la démocratie Athénienne que Solon. Cela est particulièrement surprenant, car, comme de nombreux érudits l'ont observé, Solon occupe une place particulière dans la tradition oratoire. Ainsi, le rôle plus important que joua Clisthène isocratique dans le développement de la démocratie Athénienne est en opposition directe avec la tradition oratoire, dans laquelle Clisthène n'apparaît pas du tout nommément, mais Solon est glorifié comme fondateur du code de droit démocratique Athénien (F. Pownall, 2013, p. 347).

Des références similaires à Clisthène comme fondateur de la démocratie apparaissent dans les autres passages que nous avons examinés en rapport avec l'expulsion des Pisistratides. Dans le passage de *l'Aréopagitique* (7. 16), Isocrate fait référence à la démocratie que Solon « *promulgua par la loi* » et que Clisthène instaura, après l'expulsion des tyrans. Dans le premier passage de *l'Antidosis* (15. 232), Isocrate affirme que Solon a promulgué les lois et posé les fondements politiques de la cité. Après cela, dit Isocrate, Clisthène a rétabli le *dèmos* de l'exil, expulsé les tyrans et établi la démocratie. Dans les deux passages de *l'Aréopagitique* et de *l'Antidosis*, Solon est donc mentionné principalement comme un législateur, alors que la fondation de la démocratie est attribuée à Clisthène (F. Pownall, 2013, p. 348). F. Pownall déclare que l'attribution par Isocrate de l'expulsion des tyrans et du fondement de la démocratie à Clisthène représente un acte de subversion délibérée de la version officielle, démocratique et Athénienne du passé dans lequel Solon, ou parfois même Thésée, joua un rôle. Le rôle de fondateur d'une démocratie restaurée par les héros civiques dévoués, Harmodios et Aristogiton (F. Pownall, 2013, p. 350).

Il existe plusieurs témoignages au sujet de la manière selon laquelle, les Alcéméonides parvinrent à expulser les Pisistratides. Nous retenons celui d'Hérodote qui déclare :

Hippias exerçait la tyrannie, il était irrité contre les Athéniens en raison de la mort d'Hipparque ; les Alcéméonides, de race Athénienne, qui vivaient en exil du temps des Pisistratides, avaient essayé, de concert avec les autres Athéniens exilés, de faire appel à la force, sans réussir à rentrer au pays ; dans leur tentative pour revenir d'exil et délivrer Athènes, ils avaient au contraire subi un échec grave à Leipsydrion, au-dessus de Paonia, où ils s'étaient fortifiés, mettant tout en œuvre contre les Pisistratides, les Alcéméonides traitèrent alors avec les Amphictyons pour achever la construction du temple qui existe présentement à Delphes, mais qui n'existait pas encore à cette époque. Leurs ressources

étaient abondantes, et ils jouissaient déjà de longue date d'une haute considération ; ils édifièrent le temple plus beau que ne prévoyait le modèle, en particulier, bien qu'il fût convenu avec eux de le construire en tuf, ils en firent la façade en marbre de Paros⁶⁶.

Si l'on se fie au témoignage d'Hérodote et à d'autres sources⁶⁷, les Alcéméonides reçurent un soutien actif de la part des Amphictyons moyennant la reconstruction du temple de Delphes qui fut incendié. En plus de l'aide financière que les Amphictyons apportèrent aux Alcéméonides, ils contribuèrent pour que les Alcéméonides obtinssent l'intervention des Spartiates en 511 av. J.-C⁶⁸. Au final les efforts des Alcéméonides furent couronnés de succès en 508/7 (Camassa, 2007, p. 143-144, note 67). Quand les Alcéméonides et les Spartiates délivrèrent Athènes des Pisistratides, la lutte entre les factions aristocratiques reprit. Nous pouvons à ce sujet recourir au témoignage d'Hérodote qui affirme :

Athènes, qui auparavant déjà était puissante, le devint davantage lorsqu'elle fut délivrée de ses tyrans. Deux hommes y dominaient : Clisthène, de la race des Alcéméonides, de qui l'on dit qu'il avait suborné la Pythie, et Isagoras fils de Teisandros, d'une maison distinguée mais dont je ne saurais dire l'origine ; les membres de sa famille sacrifient à Zeus Carien. Ces deux hommes se disputèrent le pouvoir ; et Clisthène, qui avait le dessous, attacha le peuple à son parti. Il répartit ensuite entre dix tribus les Athéniens, qui alors en formaient quatre, supprima les dénominations empruntées aux enfants d'Ion, Géléon, Aigicoreus, Argadès et Hoplès, et en imagina d'emprunter à d'autres héros, héros nationaux à l'exception d'Ajax, qu'il ajouta, bien qu'étranger, au titre de voisin d'Athènes et d'allié⁶⁹.

⁶⁶ Hérodote, *Histoire*, V, 62. In https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote_historiae_05/lecture/default.htm. Trad. Ph.-E. Legrand (CUF).

⁶⁷ Isocrate, *Antidosis*, 232: “Κλεισθῆνης [...] λόγῳ πείσας τοὺς Ἀμφικτύονας δανεῖσαι τῶν τοῦ θεοῦ χρημάτων αὐτῶν”

⁶⁸ Aristote, *Constitution d'Athènes*, 19. 4. Οἱ φυγάδες ὧν οἱ Ἀλκμεωνίδαι προειστήκεσαν, αὐτοὶ μὲν δι' αὐτῶν οὐκ ἐδύναντο ποιήσασθαι τὴν κάθοδον, ἀλλ' αἰεὶ προσέπταιον. Ἐν τῇ χώρᾳ Λειφύδριον τὸ ὑπερ Πάρνηθος εἰς ὃ συεξήλθον τινες τῶν ἐκ τοῦ ἄστεως, ἐξεπολιορκήθησαν ὑπὸ τῶν τυράννων, ὅθεν ὕστερον μετὰ ταύτην τὴν συμφορὰν ἦδον ἐν τοῖς σκολιοῖς {αἰεὶ} αἰαῖ Λειφύδριον προδωσέταιρον, οἷους ἄνδρας ἀπώλεσας, μάχεσθαι ἀγαθοῦς τε καὶ εὐπατρίδας. (Ayant donc échoué dans toutes leurs entreprises, ils prirent en adjudication la construction du temple de Delphes, ce qui leur procura beaucoup d'argent pour l'expédition de secours des Laconiens. La pythie ordonnait toujours aux Lacédémoniens qui consultaient l'oracle de libérer Athènes, jusqu'à ce qu'elle y eût poussé les Spartiates, malgré leurs liens d'hospitalité avec les Pisistratides).

⁶⁹ Orrieux et Schmitt, *Histoires grecques*, p 157-294 ; Her dt., V. 66 Trad. Ph. -E. Legrand (CUF 2003)

Les tyrans n'avaient pas plus tôt été chassés qu'une scission apparut entre les aristocrates récemment revenus avec Clisthène et ceux qui étaient restés en retrait jusqu'alors, menés par Isagoras. Celui-ci, avant de rallier la révolte, avait d'abord été partisan d'Hippias Wade-Gery, 1958, p. 136-139)⁷⁰. Il n'en fut pas moins élu archonte pour l'année 508/7 (Develin, 1989, p. 51)⁷¹ et Clisthène, désespérant de l'emporter avec le seul appui de l'aristocratie, « attacha le peuple à son parti »⁷². Avec le soutien du *dèmos*, il l'emporta sur Isagoras. Mais ce dernier, lié d'amitié avec le roi Cléomène par leur relation d'hôtes, se fit aider par une armée spartiate pour obliger Clisthène et ses fidèles à l'exil. Là-dessus, le peuple se révolta, boucha les Spartiates hors de l'Attique, rappela Clisthène et condamna Isagoras à mort par contumace. En 507 av. J.-C., trois ans seulement après l'expulsion des tyrans, c'était au tour de la domination aristocratique d'être abolie, au profit d'une nouvelle forme de constitution, la démocratie (M.H. Hansen, 1993, p. 58).

Hors d'Athènes, autour de l'an 590 av. J.-C., si l'on en croit Plutarque, il y eut une *stasis* à Samos. En effet, dans ses œuvres morales, Plutarque relate les conditions d'une expédition samienne décidée par les *geomoroi*⁷³ dans le but de secourir l'implantation des colons samiens à Périnthe en Propontide. Au retour de cette expédition victorieuse, les généraux décidèrent de mettre fin à l'oligarchie des *geomoroi* (καταλύειν τὴν οἴκοι γεωμόρων ὀλιγαρχίαν)⁷⁴. On pourrait se poser des questions sur les raisons qui poussèrent les généraux à mettre fin au pouvoir des *geomoroi*. On pourrait supposer que ces généraux eurent des aspirations politiques, ce qui les amenèrent à renverser l'oligarchie des *geomoroi*.

Quelques années plus tard, plus précisément autour de 533 av. J.-C., si l'on en croit Hérodote, il y eut une autre *stasis* à Samos qui fut une lutte pour le pouvoir entre des frères de la même famille. Selon cet auteur :

Tandis que Cambyse portait la guerre en Égypte, les Lacédémoniens la faisaient aussi contre Samos et contre Polycrate, fils d'Aiakeos, qui s'étant révolté, s'était emparé de cette île. Il l'avait d'abord divisée en trois parties, et l'avait partagée avec Pantagnote et Syloson ses frères. Mais dans la suite, ayant tué Pantagnote et chassé Syloson, le plus jeune, il la posséda tout entière⁷⁵.

⁷⁰ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, V. 66. 1; Aristote, *Constitution d'Athènes*, 20.1.

⁷¹ D.H. *Ant. Rom.* I. 74.6.

⁷² Hérodote, *Histoire*, V. 66. 2.

⁷³ Le terme *geomoroi* désigne littéralement « ceux qui partagent la terre » ou « propriétaires de terres. »

⁷⁴ Plutarque, *Moralia*, 4. 57, 303 F-304 c.

⁷⁵ *Idem*, Trad. Larcher, in <https://fr.wikisource.org/wiki/Histoires/>

Avant la révolte de Polycrate, l'île de Samos était dirigée par un gouvernement démocratique. Ce gouvernement démocratique fut installé lorsqu'après la guerre entre Samos et Mégare, les marins de Samos et les prisonniers de Mégare renversèrent l'aristocratie des *geomoroi* (Barron, 1964, p. 212). Selon J.P. Barron, Polycrate qui s'empara du pouvoir lors d'une guerre civile n'était pas le premier de sa famille à instaurer la tyrannie. Avant lui, il y eut Syloson I, puis Polycrate I fils d'Aiakès qui régna jusqu'en 540/39 (Barron, 1964, p. 228). Polycrate, contrairement aux affirmations d'Hérodote, n'était pas le fils d'Aiakès, mais de Polykrate I. En 525 av. J.-C., les Spartiates firent une expédition à Samos pour soutenir une révolte contre Polycrate. L'argument qu'ils mirent en avant pour leur intervention était leur volonté de venger le présumé vol par des pirates samiens d'un cratère envoyé de Sparte à Kroisos peu de temps avant la chute de Sardes en 541 av. J.-C. et d'un corselet de lin envoyé à Sparte par Amasis d'Égypte l'année précédente (Barron 1964, p. 212).⁷⁶.

Il exista donc à Athènes une lutte entre trois grandes factions, à savoir les paraloï, les diacrioi, les pediakoi. Ces entités conduites par trois grandes familles avaient chacune une tendance politique. Les paraloï étaient les centristes, les pediakoi, penchaient pour l'oligarchie, les diacrioi étaient pour la démocratie. Ces trois grandes factions se combattaient pour le pouvoir. Le parti des diacrioi dirigé par Pisistrate réussit, avec le soutien des Alcmonides, après deux tentatives à s'installer au pouvoir. Mais, après les alliés d'hier devinrent des ennemis et s'opposèrent pour le pouvoir. Le parti des Alcmonides eut le soutien interne des Philaïdes et celui extérieur des Spartiates pour évincer du pouvoir les Pisistratides. La lutte eut lieu entre ce dernier et les Alcmonides qui réussirent à leur tour à évincer les Pisistratides et à prendre le pouvoir. Hors d'Athènes, nous notons deux staseis à Samos : une première stasis se produisit autour de 590 av. J.-C. au cours de laquelle des généraux s'emparèrent du pouvoir. Une seconde, qui se déroula autour de 533 av. J.-C., vit Polycrate instaurer la tyrannie à Samos après l'éviction de ses deux frères.

En somme, l'on retient qu'Athènes connut au VII^e siècle la tentative avortée d'établissement de la tyrannie par Cylon, la lutte entre les pediakoi, les diacrioi, et les paraloï, la lutte entre les Alcmonides et les Pisistratides, et enfin la lutte entre Alcmonides et Philaïdes. À Samos, il y eut l'éviction du pouvoir des grands propriétaires fonciers et la révolte de Polycrate. Hormis, ces crises politiques, il se déroula des crises sociales.

⁷⁶ Hérodote, *Histoires*, III, 47. In https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote_historiae_03/

CHAPITRE. 2. LES CRISES SOCIALES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Les cités grecques regorgeaient en leur sein plusieurs groupes sociaux et parfois des populations soumises par les conquérants grecs. À quelque moment de leur histoire, il arriva que ces groupes sociaux s'opposassent les uns les autres, ou que les populations soumises se révoltassent contre leurs conquérants.

1. La crise agraire à Athènes au VIIe s. av. J.-C

Au VIIe s. av. J.-C., une grave crise agraire secoua Athènes. Cette crise est relatée par plusieurs auteurs parmi lesquelles figures Aristote qui affirme à ce sujet :

Après cela, survint une lutte civile entre les nobles et la foule, qui dura longtemps. Leur régime politique était oligarchique en tout; en particulier, les pauvres étaient esclaves des riches, eux, leurs enfants et leurs femmes. On les appelait dépendants et hectémores. C'est en effet pour ce loyer qu'ils travaillaient les champs des riches. La terre tout entière était sous le contrôle de peu de monde. Et s'ils ne versaient pas le loyer, ils étaient susceptibles d'être emmenés, eux et leurs enfants. Pour tout le monde, les prêts étaient gagés sur les personnes jusqu'à Solon. C'est lui qui fut le premier à la tête du peuple⁷⁷.

Outre l'information sur la crise sociale à Athènes au VIIe s. av. J.-C., il ressort de la déclaration d'Aristote des informations sur le mode d'exploitation de la terre, l'état de la répartition de la terre, les conditions des prêts, et les sûretés données sur les prêts.

Concernant le mode d'exploitation de la terre de l'époque présolonienne, Aristote affirme : [...] και έκαλοϋντο πελάται και έκτήμοροι: κατά ταύτην γάρ τήν μίσθωσιν ήργάζοντο των πλουσίων τοϋς άγρους (Kai ekaloúnto pelátai kaí ektímoroi:katá táftin gár tín místhosin irgázonto ton plousíon toús agrous)⁷⁸ « on les appelait « clients » et sizeniers (hectémores) : car c'est à condition de ne garder que le sixième de la récolte [...] ⁷⁹». Il est fort probable qu'Aristote fasse allusion au métayage au VII e s. av. J.-C. Le métayage se définit comme un mode d'exploitation agricole dans lequel l'exploitant verse, selon les relations de dépendance, au propriétaire, maître, ou créancier une redevance proportionnelle à son revenu annuel, et garde une partie de la récolte. Le métayage semble être le plus ancien système d'exploitation

⁷⁷ Hérodote, *Histoires*, III, 47 (Trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire, 1862.)

⁷⁸Aristote, *Constitution d'Athènes*, II. 1-2. In https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_constitution/lecture/default.htm

⁷⁹ *Idem*, Trad. G. Mathieu, B. Haussoullier, 1958 –(CUF, 1958)

pratiqué au VIIe s. av. J-C. Concernant les origines du métayage, nous pouvons exposer plusieurs hypothèses.

Pour A. Andrews, l'apparition du métayage remonte à la période de la colonisation interne de l'Attique, après les siècles obscurs, quand les chefs de clans utilisèrent la main-d'œuvre pour la culture de la terre qui n'était possédée alors par personne. Ils ont été disposés à protéger le droit potentiel de l'agriculteur contre les autres chefs de clans. La partie protégée en retour a appartenu au protecteur pour son support. Elle avait une dette, mais qui ne résulte pas de prêts (A. Andrews, 1982, p. 377-382).

Enfin T. E. Rihl explique l'apparition du métayage en partant de la période qui se situe avant Dracon. À cette époque il aurait eu une étendue considérable de terre vacante autour et entre les établissements. Il semble improbable que cette terre soit allouée à un groupe. Un individu ou un groupe pouvait, jusque-là, occuper la terre vacante simplement en se déployant sur elle. Il n'y aurait pas eu de raison à cette période de la partager artificiellement et de l'attribuer à différents groupes. La terre vacante est plus vraisemblablement considérée appartenir à tout le monde. Pour quelques raisons que ce soit, la pression sur la terre convenable et appropriée avait augmenté. La terre commune autour des établissements commença à être surexploitée, mise en valeur, dégagée, déboisée ou appropriée par des membres de la communauté, tandis qu'au même moment les demandes de la communauté tout entière sur la terre commune continuèrent, ou plus probablement s'intensifièrent. La situation se détériora davantage. Dracon désigné comme législateur essaya, entre autres affaires, de résoudre les litiges sur la terre commune. Comme les intérêts et les utilisateurs de la terre commune continuèrent à se multiplier, des lois furent demandées, et furent élaborées pour définir plus précisément les droits des utilisateurs, leurs devoirs et leurs prérogatives. T. E. Rihl suggère que Dracon essaya de trouver un compromis entre le droit de chaque personne sur la terre inculte pour la cueillette, la chasse, et la revendication d'un individu à tant de terre cultivable comme il le demanda, ou en intention comme il l'exigea pour vivre. T. E. Rihl pense que Dracon conçut que les individus puissent avoir des droits exclusifs sur les lots de terre publique : ils pouvaient jouir de la plus grande partie des fruits de leur travail sur cette terre, mais ils abandonneraient un sixième à la communauté en récompense de leur usage privé. La communauté jouirait d'une part des produits de la terre. La terre resterait une propriété publique et son statut serait sauvegardé par l'érection des *horoi*. La sixième partie serait garantie par des sûretés prises sur la personne des fournisseurs de la sixième partie ou de leurs parents. Cela contraindrait les fournisseurs de la sixième partie à ne pas manquer les versements ou à ne pas faire des arriérés de rente. Tant que le fournisseur de la sixième partie était endetté, et par

conséquent non plus considéré comme un pair dans la communauté, il était exclu de toute participation aux affaires publiques. Cela découragerait des demandes inutiles de lots de terres publiques. L'avidité serait tempérée par cette sanction. L'individu pouvait garder l'usage du lot aussi longtemps qu'il observerait les conditions, et celles-ci appliquées tant qu'il occuperait le lot (T. E. Rihl, 1991, p. 115-116).

On pourrait se poser la question de savoir comment une frange importante de la population a pu passer aux VIIe-VIe s. av. J.-C. au service des riches. Il semble que cet état résultât des dettes parce que selon Plutarque « le peuple tout entier était débiteur des riches »⁸⁰. Mais aucune source ne dit les mobiles de cette contraction des dettes qui a conduit à l'asservissement des petits paysans. À ce sujet, il faut noter que plusieurs hypothèses s'affrontent :

Nous pouvons d'abord exposer les théories des développements économiques aux VIIe-VIe s. av. J.-C. qui ont pu entraîner l'endettement des paysans. Ces théories sont celles des capitalistes-formalistes, des marxistes-formalistes, et substantivistes. Selon le modèle capitaliste-formaliste mis en avant par French (French, 1964, p. 2-20) et Langdon, la croissance d'une classe industrielle essentiellement urbaine, en d'autres termes, les consommateurs non-producteurs agricoles, a conduit à augmenter la production ayant pour conséquences, l'épuisement du sol, l'érosion et la déforestation. Sur ce point, les céréales étrangères bon marché furent importées à Athènes. Peu de temps après, les agriculteurs de l'Attique ne purent faire la concurrence et empruntèrent lourdement auprès des riches (A. M. Aka, 2003, p. 67).

Chez les capitalistes-formalistes donc, la crise fut précipitée largement par l'importation des céréales. L'inaliénabilité de la terre entraîna des hypothèques étant garanties sur le corps. Si, le débiteur manquait à ses engagements, il pouvait être saisi et vendu comme esclave. T.W. Gallant pense qu'il n'y a pas de preuves d'un conséquent et régulier commerce de céréales pendant le VIIe s. av. J.-C. Quant à la formation et la concurrence des marchés, aux variations des prix, certains auteurs affirment qu'il n'y a pas un bout de preuves pour les soutenir et qu'il serait assez surprenant s'ils étaient les causes du problème (Polanyi, 1957, p. 150-176). En définitive, ces auteurs pensent que ces concepts sont tristement anachroniques.

C.G.Starr a fait un travail qui, bien que pourtant lié à celui débattu ci-dessus, justifie une analyse distincte : il se donne la peine de supprimer l'emploi de la théorie économique moderne, qu'elle soit capitaliste ou marxiste, dans l'étude de la Grèce ancienne. Il utilise des données de l'époque médiévale pour poser « les paramètres du possible ». Selon lui, la société était divisée

⁸⁰ Aristote, *Constitution d'Athènes*. Trad. A.-M. Ozanam.

entre les aristocrates, « les demi-élites » ou *kakoi* (les moyens-agriculteurs), les nouvelles classes commerçantes et industrielles, les petits agriculteurs ou les paysans, et les esclaves à qui il a consacré très peu de temps. Il souligne que le groupe des demi-élites n'était pas une bourgeoisie urbaine. Les demi-élites étaient des agriculteurs comme le paysan d'Hésiode. C. G. Starr semble ne pas révéler ceux qui constituèrent les secteurs industriels et commerciaux. Les membres de ces secteurs acquièrent leur richesse en mettant en œuvre de nouveaux modes de production, et comme ils n'étaient pas des producteurs agricoles, ils étaient restés dépendants du surplus de la campagne. Une relation symbiotique entre les communautés urbaines et rurales s'était formée, se manifestant elle-même au marché où les biens manufacturés étaient échangés contre les produits agricoles. Les aristocrates et les demi-élites profitèrent de nouvelles opportunités en mobilisant le surplus agricole. « *L'agriculteur fut pris au piège* » dans la structure des marchés des centres urbains grecs. Le marché et les secteurs industriels et commerciaux étaient les facteurs qui tinrent les fils de l'ensemble de son argument, sans eux, ils tombent en morceaux (T. W. Gallant, 1982, p. 120).

Comme exemple de l'école marxiste-formaliste, nous pouvons nous appuyer sur G. Thomson. Cet auteur compte très fortement sur l'analogie médiévale : dans sa vision, la société était basée sur un système féodal avec des propriétaires et des métayers. Comme analogie pour le développement de la Grèce archaïque, il utilise l'analyse de K. Marx de la transition de la féodalité à la bourgeoisie qui contrôla la production capitaliste dans la dernière période médiévale de l'Europe. Dans l'opinion de G. Thomson, la croissance de la classe industrielle et commerçante était le principal facteur causal.

T. W. Gallant émet des doutes sur l'existence aussi d'un secteur industriel et commercial et un type de conscience de classe. Il s'appuie sur les travaux du Professeur Coldstream qui a identifié vingt et un peintres ou groupes pendant la période du dernier modèle géométrique⁸¹ à Athènes. T.W. Gallant ne soutient pas qu'il n'y ait pas eu d'artisans spécialisés, mais, les nombres et les noms seuls ne peuvent pas constituer un secteur industriel. Il pense qu'on a besoin de connaître le mode de production, les possesseurs des moyens de production, et le lieu où les artisans tiraient leurs principaux moyens de subsistance (A. M. Aka, 2003, p. 70).

Le modèle substantiviste met en avant qu'en réponse à l'augmentation de la population, certains agriculteurs d'élite lancèrent la culture des superficies qui précédemment n'étaient pas

⁸¹ L'époque géométrique est une phase de la civilisation grecque (1100-750 av. J.-C.) qui correspond à l'âge du fer. Elle doit son nom à la rigoureuse géométrisation qui a servi à la représentation des formes humaines et animales.

cultivées. La spirale ascendante indiquée plus haut se formerait entraînant la capacité de ces agriculteurs d'augmenter la dimension de leurs terres et leur bétail. Il y aurait le besoin d'augmenter l'apport de la main-d'œuvre. Le système agricole fut géré en fonction de la disponibilité de la main-d'œuvre aux périodes de demande maximum (habituellement pendant les semailles et les moissons) quand il y avait une insuffisance. La main-d'œuvre pouvait être élevée par l'augmentation du nombre des esclaves ou des travailleurs saisonniers ou par le système de l'esclavage pour dettes.

Selon L.-M. L'Homme- Wery, l'exportation de l'huile attique remontant au VIIIe s. av. J.-C. fut augmentée par la nécessité d'importer des céréales après la perte de la plaine de Thria. Dans ces conditions, les terres des petits paysans devinrent probablement plus attrayantes pour les exportateurs d'huile et les riches propriétaires fonciers qui les désiraient pour la culture d'oliviers, qui, au bout d'une quinzaine d'années, pouvaient rapporter de gros bénéfices. Les petits paysans, au contraire, ne pouvaient pas se permettre de faire un tel usage de leurs terres, dont ils avaient besoin pour cultiver des céréales. Ils ne purent donc pas profiter de la transformation de l'agriculture Athénienne. Au contraire, ils furent certainement obligés d'emprunter aux riches à des conditions défavorables pendant les années de mauvaises récoltes, de sorte que leurs terres et finalement leurs personnes et les personnes de leur famille passèrent à leurs créanciers (L. M. L'Homme-Wery, 1999, p. 130).

Hormis ces théories, il ne serait pas inutile de montrer d'autres hypothèses liées à l'économie, la démographie ou les conditions physiques de l'Attique. Du point de vue financier, deux sortes de mobiles peuvent pousser un agriculteur à contracter des dettes : soit son exploitation va bien et il souhaite utiliser le crédit pour des investissements en achetant des terres ou en introduisant de nouvelles méthodes agricoles, soit il est contraint de contracter des dettes dans le but de continuer de travailler son exploitation parce qu'elle ne lui donne plus les ressources nécessaires pour vivre. Les exploitations peuvent prospérer de sorte que les agriculteurs n'aient pas de difficultés pour amortir les emprunts. Le pire se produirait si une récession fait chuter les prix. Appliquée à la situation d'Athènes, il n'y a pas d'indication quelle qu'elle soit d'une récession économique affectant le commerce aux VIIe-VIe s. av. J.-C. Au contraire, le commerce semble avoir été fortement en expansion sur toute la période (A. M. Aka, 2003, p. 72).

Du côté naturel et démographique, une population agricole supposée jusque-là plus ou moins prospère peut être réduite à la détresse ou à la misère par les catastrophes naturelles, les changements dans le climat, la détérioration ou l'épuisement du sol, et une augmentation excessive dans la population agricole. Cet accroissement dans la population a pour

conséquences ou le morcellement des exploitations en de très petites unités, ou si elles restent indivises, le grand nombre d'hommes à supporter (K. von Fritz, 1943, p. 31). Une situation de misère due à des facteurs naturels et conduisant à des emprunts n'est pas sans intérêt, car elle est analogue à l'histoire de Joseph qui explique comment les paysans d'Égypte en étaient venus à travailler la terre pour les pharaons⁸². Au sujet du facteur démographique, il y a aussi une évidence que l'Attique ait été surpeuplée dès le VIIe s. av. J.-C.⁸³. Les causes naturelles et démographiques sont souvent jusqu'à un certain point en corrélation, puisque le surpeuplement conduit naturellement à l'exploitation abusive du sol, qui à son tour, à moins que des méthodes très avancées de fertilisation soient utilisées, provoque graduellement l'épuisement de la terre (K. von Fritz, 1943, p. 31).

Au sujet de l'état de la répartition de la terre, Aristote affirme « *Ἡ δὲ πᾶσα γῆ δι' ὀλίγων ᾗν* » (La terre tout entière était sous le contrôle de peu de monde)⁸⁴. Cependant, Aristote ne dit rien sur les origines de cette concentration. Sans doute provient-elle de l'expropriation de ces petits paysans trop endettés. Toutefois, il semble que les fragments de Solon offrent des indices de terres illégalement occupées. En effet, Solon parlant du comportement des nobles affirme : « Ils s'enrichissent, séduits par l'action criminelle (ni les biens publics, ils ne les respectent. Ils volent, ils pillent, chacun où il peut ⁸⁵ ». Tout comme F. Cassola, on peut donc dire qu'au cours du VIIe s. av. J.-C., les nobles accaparaient les terres communes et celles des temples en entier ou en grande partie, ensuite ils ceignaient leurs possessions d'*horoi* (A. M. Aka, 2003, p. 181).

À propos des travailleurs qui dépendaient des riches, Aristote dit : « *On les appelait « clients » et sizeniers* » (hectémores) : car c'est à condition de ne garder que le sixième de la récolte qu'ils travaillaient sur les domaines des riches⁸⁶. Selon J. Zurbach, le terme *πελάτης* « pelátès » désigne une relation inégale entre deux personnes de rang différent, qui peut amener l'une à prendre l'autre comme salarié (*thète*). Le *πελάτης* « pelátès » est plus qu'un thète et ce n'est pas non plus un domestique de statut servile : on le distingue clairement des *οἶκεται*. On sait que *οἶκετης* a un sens restreint, désignant le domestique, et un sens large, désignant

⁸² Suite à plusieurs années de famine en Égypte, les paysans vendirent au pharaon leurs troupeaux, leurs terres et leurs corps. Lui appartenant dès lors, les paysans obtinrent de lui du grain pour l'ensemencement de la terre. En retour, ils durent lui remettre un cinquième des récoltes et les quatre autres devant leur servir pour l'alimentation et de nouvelles cultures (Genèse, XLVII, 13-26).

⁸³ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, livre II, 6.

⁸⁴ Aristote, *Constitution d'Athènes*, II. 2. (Trad. M. Sève 2006. Le livre de poche classique).

⁸⁵ Solon, *fragment*. 4, 5-13.

⁸⁶ Aristote, *op.cit.*, Trad. G. Mathieu & B. Haussoullier (CUF 1958).

simplement l'esclave considéré dans ses activités concrètes et sa relation au maître, comme partie de l'οἶκος (la maison), par opposition à *doulos* qui se rapporte plus directement au statut (Y. Garlan, 1995, p. 26-27). L'opposition avec *πελάτης* porterait dans le second cas sur une question de statut (le *πελάτης* n'est pas dans l'οἶκος, n'a pas de statut servile) et dans le premier cas sur une question économique) exploitation de la terre ou service domestique (J. Zurbach, 2009, p. 30).

Quant au nom d'*hectémore*, il est utilisé par les auteurs tardifs pour désigner les personnes travaillant pour les riches. Il est utile de préciser qu'aucun texte de Solon ne mentionne cette catégorie de travailleurs et ne fait allusion au montant du sixième qui transparaît dans la composition du mot. Cela est déconcertant, car Solon est le seul auteur à même de mieux nous renseigner sur l'époque qui le concerne. W. J. Woodhouse considère que le mot *ἐκτήμορος*⁸⁷ lui-même est ambigu. En confirmation de ce point de vue, il mentionne l'emploi d'*ἰσομορος* dans l'*Iliade* dans le sens d'avoir une part égale (W. J. Woodhouse, 1995, p. 47). Le Professeur von Fritz pense que même si les mots de ce genre ordinairement signifie « *avoir une certaine part* » (ce qui n'est pas vrai), on aurait encore à prendre en considération le fait que *ἐκτήμορος* est un mot technique né en comparaison à ces dernières périodes et en application à une situation historique particulière. Les mots de ce genre ne suivent pas toujours les lois sémantiques générales du langage. En outre, il dit qu'il n'existe pas une loi selon laquelle le sens d'*ἐκτήμορος* doit être analogue à celui d'*ἰσομορος* dans l'*Iliade*. Au contraire, les noms et adjectifs de ce type sont fréquemment utilisés dans deux différents sens. *Δευκατεύτης*, par exemple en grec et *decumanus* en latin ne sont peut-être pas parfaitement analogue à *ἐκτήμορος* en ce sens qu'ils sont dérivés des verbes *δεκατεύιν* et *decumare*. Il est significatif encore que les deux mots puissent signifier celui qui paie aussi bien celui qui collecte la dîme. C'est qu'ils peuvent se rapporter à la même action dans des directions opposées. Il faut ajouter que *δεκατεύτης* et *decumanus* ont des équivalents exacts dans le mot anglais *tither* et le mot allemand *Zehntner* qui tous les deux ont le même double sens. Ainsi ces deux langages modernes par les mots *tithe-farmer* et *zehntmann* fournissent des analogies parfaites avec le mot *ἐκτήμορος*, dans le sens requis par Aristote et Plutarque, c'est-à-dire celui qui verse la dîme. C'est ainsi que *ἐκτήμορος* peut être défini comme celui qui paie la sixième part ou celui qui la perçoit (A. M. Aka, 2003, p. 79).

⁸⁷ *ἐκτήμορος* désigne Hectémore

Sur les conditions des prêts, Aristote déclare : « [...] καὶ οἱ δανεισμοὶ πᾶσιν ἐπὶ τοῖς σώμασιν ἦσαν πέχρη Σολῶνο »⁸⁸. « Pour tout le monde, les prêts étaient gagés sur les personnes jusqu'à Solon »⁸⁹. Cette affirmation pose la question de savoir si la terre était aliénable ou pas. Aristote dit à propos de l'aliénation dans *Rhétorique* : « j'entends par aliénation le don et la vente »⁹⁰. Aux yeux du philosophe, l'aliénation *απαλλοτριώσεις* est la capacité même de céder le bien que l'on possède. Toutefois, nous pourrions ajouter à sa définition l'hypothèque, la *πράσις ἐπι λύσει*⁹¹ et l'antichrèse⁹². L'aliénabilité de la terre aux VIIe-VIe s. av. J.-C. fait partie des questions qui suscitent de vifs débats parmi les historiens. C. Gilliard par exemple retient qu'avant Solon, il a existé une catégorie de petits propriétaires indépendants dont les terres étaient inaliénables. Ces moyens-possédants pouvaient hypothéquer uniquement leurs corps et le fruit de leurs champs quand ils étaient contraints de contracter des emprunts. Les bornes servaient à rendre public cet ultime engagement. Puis, il ajoute qu'à l'époque de Solon, les obligations contre l'inaliénabilité se relâchèrent et elles furent marquées par l'existence de l'hypothèque proprement dite (F. Cassola, 1964, p. 19). Contre cette thèse, il y a l'affirmation d'Aristote sur la situation des *hectémores* selon laquelle ces derniers « travaillaient sur les domaines des riches »⁹³. À priori, cette déclaration semble contredire les partisans de l'inaliénabilité qui soutiennent que les paysans étaient des possédants qui ne vivaient que sur leurs fermes.

Une autre théorie proche de celle-ci affirme que les prêts étaient à la fois garantis par les personnes et les biens des débiteurs dans le cadre d'une *πράσις ἐπι λύσει* (*prasis epi lysei*) fictive. W. J. Woodhouse ajoute que le droit de *λύσει* (*lysei*) ou rachat était en vigueur à perpétuité. Après la mort du débiteur, il passait à ses héritiers. Ces derniers à leur tour, s'ils ne rachetaient pas le fonds, demeuraient liés au contrat originel et continuaient de dépendre du

⁸⁸ Aristote, *Constitution d'Athènes*, II, 2.

⁸⁹ *Idem*, (Trad. M. Sève 2006).

⁹⁰ *Ibidem*, *Rhétorique*, 1361 à 19.

⁹¹ La *πράσις ἐπι λύσει* est une vente avec option de rachat. Le créancier qui versait la somme requise en métal ou en produits agricoles au débiteur en prenait possession. Au délai fixé de reprise, si le débiteur restituait l'avoir, il reprenait l'immeuble. Autrement, celui-ci passait définitivement aux mains du créancier.

⁹² L'antichrèse est une forme d'aliénation où le créancier n'était pas propriétaire de la terre hypothéquée. Il ne le devenait qu'à l'échéance, si le débiteur ne payait pas. Jusque-là, il se contentait de la détenir et d'en jouir.

⁹³ Aristote, *Constitution d'Athènes*, II, 2.

créancier et de ses héritiers. Les obligations réciproques des deux partis étaient sanctionnées par des *horoi* (A. M. Aka, 2003, p.176).

D'autres théories par contre semblent s'éloigner de ces premières thèses. C'est celle par exemple du F. de Coulanges qui rejette la garantie par le corps du débiteur et déclare que « *ce n'est dans l'usage dans aucune société de prêter à ceux qui n'ont rien* » (F. de Coulanges, 1912, p. 73). Selon lui, toute la terre Athénienne était divisée en 200 ou 300 *géné* aristocratiques inaliénables. Cet auteur semble nier les affirmations d'Aristote ou de Plutarque sur l'endettement général des paysans et la garantie des dettes sur leurs personnes.

Dans l'ensemble, on remarque que toutes ces théories sur l'inaliénabilité ne prennent en compte aucune source. Par conséquent, elles tentent de s'imposer à force de concepts forgés de toute pièce. À l'opposé de ces idées, il semble que quelques données éparses tirées des sources tendraient à prouver une éventuelle aliénabilité de la terre à l'époque de Solon. Nous pouvons nous appuyer sur l'anecdote de Plutarque sur les réformes de Solon⁹⁴.

[...] Comme il s'apprêtait à abolir les dettes, et cherchait des arguments convaincants et un préambule adapté, il s'en ouvrit à ceux de ses amis à qui il se fiait le plus : Conon, Clinias et Hipponicos. Il leur dit qu'il ne toucherait pas aux terres, mais qu'il avait décidé d'annuler les dettes. Les trois hommes prirent aussitôt les devants : sans attendre, ils empruntèrent aux riches des sommes considérables, et achetèrent de grands domaines. Quand ensuite le décret fut publié, ils gardèrent les biens qu'ils avaient acquis et ne remboursèrent pas ceux qui leur avaient prêté de l'argent. Cette affaire exposa Solon à des accusations et à des calomnies très graves : on prétendait qu'il n'avait pas été trompé par ses amis, mais qu'il était leur complice⁹⁵.

Cette histoire semble montrer qu'à l'époque de Solon, aucune interdiction n'était faite sur les achats et ventes de terre. Selon F. Cassola, la chance de cette anecdote démontre que l'idée d'une époque même révolue où la terre était aliénable est totalement étrangère aux auteurs politiques (A. M. Aka, 2003, p. 178). Pour E. Ruschenbusch, ce qui tend à prouver que la terre était aliénable en Attique à l'époque de Solon est qu'elle n'était pas liée à la famille. Ce qui confirme cela est d'abord qu'on peut exiger une nouvelle répartition des terres. Alors que là où l'on peut réclamer le retrait des terres et leur répartition, le sol n'a pas une valeur sacro-sainte. Ensuite, la confirmation vient des lois de succession intestat et testamentaire. On le sait, la succession intestat détermine qu'en cas d'absence d'un proche parent paternel, l'héritage

⁹⁴ Plutarque, *Vie de Solon*, XV, 7-8. In. https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/plutarque_uita_solon/

⁹⁵ Initiative Grecque à Paris, « la remise des dettes en [Grèce antique] » *wordpress*, 17 janvier 2013 in <https://initiativegrecqueaparis.wordpress.com/>; *Idem*, XV, 7-8. Trad. A. M. Ozanam (Gallimard 2001)

revient aux parents maternels, même si des parents paternels plus éloignés sont encore en vie. Quant à la succession testamentaire de Solon, elle stipule qu'en cas d'absence d'un enfant mâle, l'on peut prendre comme héritier quiconque (E. Ruschenbusch, 1972, p. 754). Enfin, certains historiens avancent le témoignage de Solon lequel affirme : « *qu'il a arraché les bornes enfoncées en tout lieu* »⁹⁶. Ces bornes prouveraient qu'avant Solon, il exista des contrats d'hypothèque pour certains (De Sanctis, Busolt, Beloch, Kahrstedt), pour d'autres des *πρασις επι λυσει* (De Lipsius, Glotz, Cohen, Adcock, Wade Gery), pour d'autres encore les deux (Swoboda, Busolt). Mais, la plupart des historiens reconnaissent que le petit paysan offrait sa propriété en garantie de prêt en cas de difficultés matérielles et y demeurait même après avoir perdu tous ses droits (A. M. Aka, 2003, p. 179).

Cet état social perdura jusqu'à ce que Solon soit nommé à l'archontat. Évoquant l'action entreprise par Solon pour résoudre la crise agraire, Aristote affirme : « *Κύριος δὲ γενόμενος τῶν πραγμάτων Σόλων τὸν τε δῆμον ἤλευθέρωσε καὶ ἐν τῷ παρόντι καὶ εἰς τὸ μέλλον, κωλύσας δανεῖζειν ἐπὶ τοῖς σώμασιν, καὶ νόμους ἔθηκε καὶ χρεῶ, ἀποκοπὰς ἐποίησε καὶ τῶν ιδίων καὶ τὴν δημοσίων, ἀς σεισαχθεῖαν καλοῦσιν, ὡς ἀποσεισαμενοὶ τὸ βάρος* »⁹⁷. « (Devenu maître des affaires, Solon libéra le peuple dans le présent et pour le futur, en interdisant de pratiquer des prêts gagés sur les personnes, il établit des lois, fit des réductions de dettes privées et publiques, qu'on appelle *sisachthie*, comme si on s'était débarrassé d'un poids (*achthos*) en le secouant (*seis*)⁹⁸. Philochore, historien Athénien du IV^e s. av. J.-C., dont nous n'avons plus que des fragments, définit comme suit la *seisachtheia* : il distingue deux emplois de l'expression « rejeter le fardeau ». L'un, cristallisé dans le terme de *seisachtheia*, est appliqué à Athènes lorsque ce rejet se fit par une mesure législative, l'autre s'appliquait autrefois à des situations usuelles, le remboursement de ses dettes par un particulier. Il décrit cette situation normale en ajoutant que les débiteurs travaillaient pour leurs créanciers jusqu'au remboursement de leurs dettes. Il est extrêmement probable que pour l'auteur, c'est bien le travail du débiteur qui lui permet de rembourser sa dette et on reconnaît donc ici une forme de servitude pour dettes ou d'esclavage solutoire (J. Zurbach, 2009, p. 32). Hormis l'annulation des dettes, Solon prit une législation spécifique pour faire revenir les citoyens Athéniens qui avaient été vendus à l'étranger et ceux qui avaient été obligés de s'exiler⁹⁹. Une telle législation devait aussi leur

⁹⁶ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XII, 4.

⁹⁷ Plutarque, *Vie de Solon*, VI, 1. In. https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/plutarque_uita_solon/.

⁹⁸ Plutarque, *Vie de Solon*, VI, 1. (Trad. M. Sève, 2006. Le livre de poche classique 2006)

⁹⁹ Solon, *fragment*, 70 R.

donner des moyens de subsistance, car ils ne furent pas restitués dans les terres qu'ils avaient perdues en quarante années de domination étrangère et de crise interne. Seule l'*isomoirie* (la répartition équitable des terres) aurait rendu cette solution possible, sans créer de nouvelles injustices. Solon, cependant, rejeta cette politique voulue par le *dèmos*. Il répondit à leur désir d'égalité en promulguant un code civique et pénal (L'Homme-Wery 1999, p. 131-132).

Au total on note qu'Athènes connut une crise agraire qui opposa les petits paysans aux grands propriétaires fonciers. Solon, appelé pour résoudre cette crise posa des actes et des prit des lois sur les prêts, mais n'entreprit aucune action sur la répartition de la terre. Au moment où cette crise se déroulait à Athènes, Sparte et d'autres cités vivaient également des crises sociales.

2. Les crises sociales à Sparte et dans d'autres cités aux VIII-VIe s. av. J.-C

Durant l'époque archaïque, Sparte et d'autres cités ne furent pas également épargnées par les crises sociales. À une époque imprécise de l'époque archaïque, les Minyens tentèrent par un coup de force un partage de la royauté. À en croire Hérodote :

Peu de temps après, les Minyens montrèrent tout à coup leur insolence, en voulant avoir part à la royauté, et en faisant plusieurs autres actions contraires aux lois. Les Lacédémoniens résolurent de les faire mourir ; en conséquence, ils furent arrêtés et mis en prison. À Lacédémone, les exécutions se font la nuit, et jamais de jour. Lors donc qu'on était sur le point de les faire mourir, leurs femmes, qui étaient Spartiates et filles des premiers de la ville, demandèrent la permission d'entrer dans la prison, pour parler à leurs maris. Comme on ne les soupçonnait d'aucun artifice, cette permission leur fut accordée. Elles ne furent pas plutôt entrées, qu'elles donnèrent leurs habits à leurs maris, et se revêtirent des leurs. Les Minyens, ayant pris les habits de leurs femmes, sortirent à la faveur de ce déguisement, et, s'étant échappés de la sorte, ils retournèrent au mont Taygète¹⁰⁰.

On ne sait pas avec exactitude à quelle date cet événement se déroula et les actions entreprises par les Minyens pour espérer bouleverser les institutions royales spartiates. À Sparte, les rois étaient issus de deux familles, à savoir la famille des Eurypontides et celle des Agiades (Christien & Ruzé, 2007, p. 59). Aucun autre roi ne pouvait être choisi hors de ces deux familles qui avaient pour ancêtre lointain Héraclès. Les Minyens étaient des Achéens, prédécesseurs des Doriens dans le Péloponnèse. Ils avaient également un lien avec les Argonautes chassés de Lemnos par les Pélasges. De retour au pays, les Spartiates les

¹⁰⁰ Hérodote, in https://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/herodote_historiae_04/lecture/default.htm

accueillirent en leur octroyant « une part de leur terre et les répartirent dans les tribus »¹⁰¹. Cependant, les relations se détériorèrent lorsque les Minyens revendiquèrent leur participation à la royauté (Christien & Ruzé, 2007, p. 21). « Cette entreprise échoua étant donné qu'ayant été emprisonnés, les Minyens, réussirent grâce à la complicité de leurs femmes de s'évader et de retourner sur le mont taygète »¹⁰².

Toujours à Sparte, il y eut entre 735 et 700, une tentative de *stasis* émanant des *parthéniens*. Selon Antiochos « Il fut convenu que l'on mènerait l'attaque dans les Hyakinthia à Amyclées, pendant que se dérouleraient les jeux : Phalanthos se coifferait alors de la kynè (les citoyens étaient reconnaissables à leurs cheveux) [...] Le héraut s'avança, au moment où les jeux se déroulaient pour dire à Phalanthos de ne pas mettre la kynè. Les comploteurs comprirent que l'affaire était découverte »¹⁰³ : « alors les uns s'enfuirent, les autres supplièrent¹⁰⁴ ».

Cette tentative de révolte fut entreprise par des enfants nés de femmes spartiates pendant la longue guerre de Messénie. La longue absence des soldats spartiates et le nombre de morts auraient contraint à requérir les services de populations « inférieures » pour remplacer les époux procréateurs et combattants. Selon Antiochos, des Spartiates, qui auraient refusé d'aller se battre en Messénie, auraient été déclarés déchus et asservis (*douloi*) et, de ce fait, tous les enfants nés de femmes spartiates, pendant cette guerre, seraient appelés *parthéniai* et privés de leurs droits civiques. Ces jeunes gens nés pendant la guerre avaient espéré la citoyenneté, mais elle s'était avérée un leurre : plutôt que de partager la terre conquise avec eux, on a probablement fixé des règles strictes pour un mariage légitime porteur de citoyenneté. Mais peut-être n'ont-ils pris conscience de leur exclusion qu'à la fin de leur formation, une exclusion génératrice de révolte, dit Antiochos (Christien & Ruzé, 2007, p. 36-37). Notons d'abord le choix des Hyakinthia pour le coup de force, fête symbolique de l'unité de la cité et même de tous ses habitants et fête d'intégration de la jeunesse. Les comploteurs choisissaient de marquer la condition inférieure qui leur était imposée en faisant de la kynè coiffée par Phalanthos le signal de la révolte, et il suffit qu'on l'en empêche pour que le complot avorte (Christien & Ruzé, 2007, p. 38).

Trente-huit ans après la première guerre de Messénie, il se produisit des troubles internes à Sparte dus à des revendications agraires. Si l'on en croit Aristote :

¹⁰¹ Christien, J. (2007). Sparte : histoires, mythe et géographie (2^e éd.). Cairn.info. <http://www.cairn.info/sparte>.

¹⁰² Hérodote. *Histoire*, IV, 146.

¹⁰³ Hérodote, *Histoires*, IV., in https://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/herodote_historiae_04/lecture/default.htm

¹⁰⁴ FGrH 555 F 13=Str. VI 3, 2:

Des troubles [...] se produisent quand certains sont trop pauvres et d'autres trop aisés ; cela se produit surtout pendant les guerres ; ce fut le cas à Lacédémone à cause de la guerre de Messénie. Tyrtée le montre bien dans son poème appelé *Eunomia* : certains, accablés par la guerre, étaient d'avis que l'on procédât à un nouveau partage de la terre¹⁰⁵.

Ces troubles survinrent à Sparte pendant ce qu'on pourrait appeler la deuxième guerre de Messénie (685-670 av. J.-C). Pausanias emploie le terme d'*apostasis* (sécession) par lequel on désigne couramment le refus d'un membre d'une ligue de continuer à verser sa contribution : le conflit a pu démarrer par le refus de verser la quote-part des récoltes¹⁰⁶. Si les Messéniens refusaient de verser leurs contributions, les Spartiates qui se retrouveraient privés des revenus des terres se sentiraient à l'étroit dans la vallée de l'Eurotas et un certain nombre d'entre eux, insuffisamment dotés en terres mal réparties, seraient menacés par la pauvreté. On raconte même que le roi Polydoros avait été assassiné pour avoir voulu redistribuer des terres, ce qui suggère une crise ancienne. Les Messéniens auraient été aidés par des voisins, notamment des Arcadiens, des Éléens, des Argiens et des Sicyoniens. Après deux années de guerre marquées par plusieurs incursions en Laconie, la troisième année est connue pour la bataille dite du « Grand fossé »¹⁰⁷, perdue par les Messéniens à cause de la trahison du roi des Arcadiens, Aristocratès, corrompu par les Lacédémoniens. Toutefois, la guerre se poursuivit tout en restant locale et l'essentiel des affrontements eut lieu dans le Nord de la plaine de Stényclaros, du côté d'Andania d'où Aristoménès serait originaire ; des offensives spartiates furent aussi menées vers Phigalie (Christien & Ruzé, 2001, p. 39-40). Polybe affirme que les Messéniens vaincus : « étaient contraints soit de devenir les esclaves, durement exploités, des Lacédémoniens, soit de s'en aller avec femmes et enfants pour fuir la servitude en abandonnant leur territoire »¹⁰⁸.

Pausanias prétend que tous les prisonniers furent réduits au statut d'hilotes et que, sur les conseils d'Aristoménès, ceux qui souhaitaient participer à une fondation coloniale en Sicile et qui n'étaient ni trop vieux ni trop démunis matériellement, s'étaient regroupés à Kyllène et partirent effectivement vers le grand Ouest (Christien & Ruzé, 2007, p. 41).

À diverses époques de l'époque archaïque, Aristote évoque des conflits sociaux entre des populations. À ce sujet, il affirme :

¹⁰⁵ Aristote, Op. cit. Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire; Aristote, *Politique*, V 1306 b 36 s)

¹⁰⁶ Aristote, *Politique*, V. in. <https://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/politique5gr.htm> Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire; Aristote, *Politique*, V 1306 b 36 s)

¹⁰⁷ Pausanias, IV 17, 2 et 6-9.

¹⁰⁸ *Idem*, Trad. J. Barthélemy St-Hilaire (Hodoi Elektronikai, 1874).

Les Achéens s'étaient réunis aux Trézéniens pour fonder Sybaris, mais étant bientôt devenus les plus nombreux, ils chassèrent les autres, crime que plus tard les Sybarites durent expier. Les Sybarites ne furent pas, du reste, mieux traités par leurs compagnons de colonie à Thurium, ils se firent chasser, parce qu'ils prétendaient s'emparer de la meilleure partie du territoire, comme si elle leur eût appartenu en propre. À Byzance, les colons nouvellement arrivés dressèrent un guet-apens aux citoyens, mais ils furent battus et forcés de se retirer. Les Antisséens, après avoir reçu les exilés de Chios, durent s'en délivrer par une bataille. Les Zancléens furent expulsés de leur propre ville par les Samiens, qu'ils y avaient accueillis, Apollonie du Pont Euxin eut à subir une sédition pour avoir accordé à des colons étrangers le droit de cité¹⁰⁹.

On note à travers le témoignage d'Aristote plusieurs types d'opposition : on distingue des oppositions entre colons, des oppositions entre populations autochtones et colons, et enfin des conflits entre populations autochtones et exilés. S'agissant des conflits entre colons, nous relevons le conflit entre les Achéens et les Trézéniens qui concernent notre époque. Les Achéens et les Trézéniens avaient fondé la colonie de Sybaris, dans le Sud de l'Italie, dans le golfe de Tarente, à la fin du VIII^e s. av. J.-C. (C. Mossé, 1970, p. 31). La question que l'on pourrait se poser est de savoir les raisons qui ont pu rapprocher les Achéens qui étaient basés dans le Péloponnèse aux Trézéniens. Il est probable que les Achéens qui s'étaient installés dans le Péloponnèse depuis l'Helladique récent (1580 av. J.-C.) se fussent établis à Trézène. Il est certain que la cause de cette colonisation soit, comme d'ailleurs toutes les colonisations de cette époque, la forte démographie qui occasionna la *stenochoria* (le manque de terre). Puis, comme le souligne Aristote, les Achéens expulsèrent les Trézéniens. Cette expulsion peut s'expliquer sans doute par le désir des Achéens de vouloir posséder la totalité du territoire conquis. Mais, trente années, après la fondation d'Élée, Sybaris disparaissait en raison de sa destruction par Croton, sa rivale, trente années après la fondation de Croton¹¹⁰. Au sujet de l'opposition entre populations autochtones et colons, nous pouvons faire allusion au conflit qui eut lieu à Byzance. Aristote utilise l'expression « colons nouvellement arrivés ». On pourrait entendre par cette expression qu'il y eut une première vague de colons établis à Byzance, et à la suite, survint une deuxième vague. La première vague de colons fut des Mégariens qui s'étaient installés vers 660

¹⁰⁹ IREF Europe. (2016, 12 janvier) « *Le défi migratoire*. Contre points ». in <https://www.contrepoints.org/>;

Trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire.

¹¹⁰ C'est sans doute, à la suite de la destruction de leur cité par les habitants de Croton, que les habitants de Sybaris fondèrent la cité de Thurium en compagnie d'autres colons venus d'ailleurs en 444/443 (C. Mossé, 1970, p. 34).

av. J.-C. après qu'ils eussent réduit au servage les indigènes bithyniens. (C. Mossé, 1970, p. 32). C'est sans doute les premiers colons qui s'étaient opposés à ceux venus plus tard.

Concernant les oppositions entre populations autochtones et exilés (Antissa, Zanclée), ou entre populations autochtones et colons, il nous est difficile de donner plus de détails que ceux d'Aristote, en raison de la rareté des informations provenant de nos sources.

L'époque archaïque fut marquée à Sparte et dans d'autres cités par quelques remous sociaux. À Sparte, on retient la révolte des Minyens au sujet d'un partage de la royauté, puis une revendication agraire qui créa une crise agraire. À Sybaris, on note l'opposition entre Achaiens et Trézéniens, deux cités colonisatrices. À Byzance, il y eut le conflit entre Mégariens autochtones et colons nouvellement installés. À Antissa et Zanclée, il y eut également des oppositions autochtones et exilés.

En somme, l'on note qu'à l'époque archaïque, quelques cités connurent des crises politiques et sociales. Au niveau politique, Athènes fut marquée par la tentative de Cylon d'établir une tyrannie après sa victoire aux jeux olympiques. Cette tentative se solda par le massacre des Cyloniens et l'exil des Alcéméonides. Athènes connut l'opposition des trois factions, à savoir les gens de la côte (les paraliens), les gens de la plaine (les pédiens), et les gens de la montagne (les diacriens). Après plusieurs affrontements, cette opposition se solda par un premier succès de Pisistrate qui établit la démocratie à Athènes. Mais, il fut renversé par la coalition formée par les paraliens et les diacriens. Ce renversement le conduisit en exil. Il revint plus tard, et s'installa au pouvoir grâce au soutien des Alcéméonides. Cependant, cette entente ne dura pas et les deux factions finirent par s'opposer. De cette lutte entre les deux camps, sortirent vainqueurs les Alcéméonides. Après la victoire des Alcéméonides, il y eut une discorde entre aristocrates à Athènes. Les Alcéméonides, ayant à leur tête Clisthène, s'opposèrent aux Philaïdes, qui avaient comme leader Isagoras. Et cette lutte s'acheva par la victoire de Clisthène de la famille des Alcéméonides qui institua par la suite la démocratie. Hors d'Athènes, on note que la cité de Samos connut également des crises politiques. On note l'éviction du pouvoir des oligarques par les généraux, suivi quelques années plus tard de l'établissement de la tyrannie de Polycrate. Outre les discordes politiques, il y eut les conflits sociaux. À Athènes, on retient le conflit entre les eupatrides, les grands propriétaires fonciers et les petits paysans endettés (les hectemores). Cette crise fut résolue par Solon, qui abolit les dettes, mais n'opéra pas de réformes agraires. À Sparte, l'on retient la révolte des Myniens et une crise agraire. Des oppositions sociales survinrent à Sybaris, Byzance, Antissa et Zanclée. L'histoire de la Grèce ne se limitant pas à l'époque archaïque, d'autres crises d'autres natures

éclatèrent pendant la période suivante que les historiens modernes ont appelé l'époque classique.

**DEUXIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS
ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES À
L'ÉPOQUE CLASSIQUE**

L'époque classique reste marquée par d'importantes guerres, à savoir les guerres médiques (490-479 av. J.-C.), la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), et la guerre de Corinthe (395-386 av. J.-C). Parallèlement à ces conflits qui opposèrent des Grecs aux Barbares ou des Grecs contre d'autres Grecs, il se déroulait à l'intérieur des cités, des luttes entre oligarques et démocrates. L'époque classique enregistre de nombreux cas de luttes. Elles attestent que pratiquement toutes les cités étaient gagnées par les conflits internes. La lutte pour le pouvoir était donc un enjeu déterminant dans les cités grecques à l'époque classique.

CHAPITRE. 1 : LES OPPOSITIONS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU VE S. AV. J.-C

On peut distinguer les conflits qui se déroulèrent à Athènes d'une part et d'autre ceux qui se déroulèrent hors d'Athènes. Quelques-uns de ces conflits contribuèrent au déclenchement des guerres médiques (490-479 av. J.-C.) et la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.)

1. Les rivalités entre oligarques et démocrates à Athènes au Ve s. av. J.-C

Au Ve s. av. J.-C., Athènes fut le théâtre de deux importantes révolutions oligarchiques dirigées contre la démocratie. La première, la révolution des Quatre-cents, survint en 411/0. La seconde la tyrannie des Trente, se produisit en 403/2. Ces deux révolutions furent des tournants très importants dans l'histoire d'Athènes dans la mesure où elles déterminèrent la survie de la démocratie Athénienne considérée comme le modèle des démocraties.

En 411 av. J.-C., il se produisit à Athènes une révolution oligarchique nommée la révolution des Quatre-cents qui fut dirigée contre la faction démocratique. Concernant la genèse de la révolution des Quatre-cents, Thucydide rapporte qu'Alcibiade pensait que pour atteindre ses objectifs, il fallait persuader l'armée en montrant ses bons rapports avec Tissapherne, le satrape perse, et l'influence qu'il avait sur lui. Il demanda alors aux plus considérables des soldats Athéniens de Samos de convaincre les plus honnêtes des citoyens Athéniens qu'en installant un régime oligarchique à Athènes, il rentrerait à Athènes, et obtiendrait l'alliance de Tissapherne¹¹¹. Le mouvement commença dans l'armée, puis s'étendit dans la cité. Certains soldats Athéniens passèrent de Samos auprès d'Alcibiade qui leur fit miroiter que s'ils renversaient la démocratie, ils gagneraient l'amitié du satrape Tissapherne, puis celle du grand Roi. Cette promesse entraîna de grands espoirs chez les plus considérables qui voulaient être aux affaires et vaincre l'ennemi. De retour à Samos, ils mirent en exécution leur projet en révélant au grand public les promesses d'Alcibiade. La foule qui fut au début réticente, reconsidéra sa position en pensant à la solde qu'elle pouvait recevoir du Grand Roi. Les chefs oligarques de leurs côtés se mirent eux-aussi à réexaminer les propositions d'Alcibiade »¹¹². Les conjurés de Samos qui acceptèrent l'offre d'Alcibiade décidèrent d'envoyer Pison et d'autres à Athènes afin de travailler au retour d'Alcibiade et à la chute de la démocratie.¹¹³ Arrivés à Athènes, Pisandre et ses collègues déclarèrent devant le public que le rappel

¹¹¹ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII, 47. 1-2.

¹¹² Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII, 48. 1-3.

¹¹³ *Idem*, 49. 1.

d'Alcibiade et le renversement de la démocratie permettraient à la cité d'obtenir l'amitié du Grand Roi et remporter la victoire sur les Péloponnésiens¹¹⁴. Au début, Pison et ses collègues n'eurent pas de succès auprès du public. Mais le public changea d'avis, lorsque Pison et ses collègues lui firent croire que c'était la seule voie pour sauver Athènes. Par la même occasion, sur la base d'une accusation faite par Pison selon laquelle Iasos et Amorgos avaient été livrés par Phrynichos, ce dernier et Scironidès furent remplacés à la tête de la flotte de Samos. Ils furent remplacés par les stratèges Diomédon et Léon¹¹⁵. Devant la passivité du Conseil et des citoyens, les Quatre-cents occupèrent la salle du conseil. Ils entrèrent en charge et choisirent en leur sein des *prytanes* par tirage au sort. Ils ne rappelèrent pas les exilés, exécutèrent certains citoyens, emprisonnèrent d'autres, et exilèrent d'autres encore. Ils envoyèrent des hérauts à Agis pour dire qu'ils voulaient traiter avec lui et qu'avec eux, ils pourraient parvenir à un accord¹¹⁶. Les Quatre-cents envoyèrent à Samos dix représentants à l'armée pour lui expliquer que le pouvoir n'appartenait pas seulement aux Quatre-cents, mais aussi aux cinq mille citoyens¹¹⁷. Les Samiens et les soldats envoyèrent d'urgence à Athènes la Paraliénne avec à son bord Chairéas, fils d'Archestratos chargé d'annoncer les événements là-bas¹¹⁸. À son arrivée, l'armée de Samos s'opposa à l'oligarchie. Thrasybule et Thrasyillos décidèrent de rétablir la démocratie à Samos. A partir de ce moment, ils firent prêter à tous les soldats et aux membres du parti oligarchique le serment d'accepter la démocratie, de vivre en bon accord, de poursuivre la guerre contre les Péloponnésiens et de se déclarer ennemis des Quatre Cents¹¹⁹. Les hoplites qui construisirent le mur d'Eetiôneia arrêtaient Alexiclès, un stratège de l'oligarchie et l'emprisonnèrent. Ils reçurent le soutien du chef des péripoles, et le gros des hoplites. Lorsque les Quatre-cents apprirent cette nouvelle, ils menacèrent Thèramène et son groupe. Mais Thèramène se défendit en proposant de délivrer Alexiclès¹²⁰. À la suite de ces nouvelles, les Athéniens équipèrent vingt navires et réunirent l'Assemblée. Ils tinrent immédiatement une séance à la Pnyx. Lors de cette séance, ils mirent fin au régime des Quatre-cents et confièrent le pouvoir aux Cinq mille. En même temps, ils interdirent toute indemnité pour fonction

¹¹⁴ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII. 53. 1.

¹¹⁵ *Idem*, 54. 1-4.

¹¹⁶ *Ibidem*, 70. 1-2.

¹¹⁷ *Ibidem*, 72. 1.

¹¹⁸ *Ibidem*, 74. 1.

¹¹⁹ *Ibidem*, 75, 8.

¹²⁰ *Ibidem*, 92. 4-6.

publique¹²¹. L'assemblée tint encore par la suite des réunions fréquentes qui votèrent la désignation de *nomothètes* et diverses mesures politiques. En outre, il a été décrété le rappel d'Alcibiade et d'autres bannis. À Alcibiade et aux troupes de Samos, il leur a été demandé dans les messages de prendre les affaires en main¹²². Pendant que ces événements se déroulaient, Pisandre, Alexiclès et leurs partisans se réfugièrent à Décélie. Aristarque, l'un d'entre eux, se rendit au fort nommé OEnoè, accompagnés par des archers. Étant sur cette place, il entra en pourparlers avec des Corinthiens et des Béotiens qui assiégeaient le fort. Aristarque réussit grâce à un stratagème à faire sortir les assiégés et à permettre l'occupation du fort par les assiégeants. Ce fut à ce moment que prirent fin l'oligarchie des Quatre-cents et les troubles à Athènes¹²³.

Quelques années plus tard, Athènes connut au lendemain de sa défaite en 403 à Aigos Potamos une période de discorde marquée par le règne de la tyrannie des Trente Tyrans. Cette phase trouble de l'histoire Athénienne est relatée par plusieurs auteurs, notamment Aristote, Lysias, Xénophon et Diodore de Sicile. D'abord, ces auteurs relatent l'installation des Trente. Selon Aristote :

[...] Il en résulta que Lysandre, devenu maître de la cité, mit en place les Trente à peu près de la façon suivante. Comme ils avaient fait la paix à la condition d'observer le régime politique ancestral, les démocrates cherchaient à sauver le régime démocratique ; parmi les nobles, les uns, qui appartenaient aux hétéiries ; et ceux des exilés qui étaient revenus après la paix aspiraient à l'oligarchie, et les autres, qui n'appartenaient à aucune hétéirie, et qui du reste avaient la réputation de n'être inférieurs à aucun des citoyens, recherchaient le régime politique ancestral. Parmi eux, il y avait Archinos, Anytos, Clitophon, Phormisios et bien d'autres, mais à leur tête il y avait surtout Théramène. Lysandre ayant pris parti pour les oligarques, le peuple, terrorisé, fut forcé d'adopter l'oligarchie par vote à main levée; ce fut Drakontidès d'Aphidna qui rédigea le décret¹²⁴. Voilà donc de quelle façon les Trente furent mis en place sous l'archontat de Pythodoros. Devenus maîtres de la cité, ils ne tenaient aucun compte de tout ce qui avait été décidé au sujet du régime politique. Ils mirent en place cinq cents bouleutes et les autres magistrats d'après une liste de mille candidats

¹²¹ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, VIII, 97. 1.

¹²² *Idem*, VIII.97. 2-3.

¹²³ *Ibidem*, 98. 1-4.

¹²⁴ *Ibidem*, Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire 1874.

préalables et, s'étant adjoint dix archontes du Pirée, onze gardiens de la prison et trois cents serviteurs porte-fouet, ils tenaient la ville sous leur contrôle¹²⁵.

Concernant les conditions de la paix soumises à Athènes, Aristote ne cite que l'acceptation de la constitution des ancêtres. Ce terme est un slogan apparemment utilisé à la fin du Ve siècle à Athènes par les partisans de l'oligarchie, comme moyen rassurant, mais frauduleux de justifier un changement constitutionnel. La fraude résidait dans l'affirmation implicite que les réformateurs antérieurs comme Solon et Clisthène avaient refusé les pleins droits de citoyenneté aux *thètes*, les limitant aux *hoplites* (les zeugites)¹²⁶. En plus de cette constitution, les Athéniens devaient accepter la destruction des fortifications, la livraison de la flotte Athénienne sauf douze navires, la perte de l'empire, et l'intégration dans l'alliance spartiate, la Ligue péloponnésienne (Christien & Ruzé, 2007, p. 245). Ce fut donc, après la destruction des murs que Lysandre, le navarque spartiate, se rendit maître de la ville et installa les Trente. La première opération des Trente fut la réforme des institutions : choix de 500 citoyens pour un nouveau Conseil, abrogation des réformes d'Éphialte, réduction des pouvoirs des tribunaux populaires, restauration de ceux de l'Aréopage, élection de dix archontes par crainte de réaction d'un *dèmos* urbain encore nombreux au Pirée (Briant & Lévêque, 2001, p. 189). Après la sélection des citoyens avec lesquels, les Trente devaient diriger la cité, ils commencèrent les violences en plusieurs étapes. D'abord, ils s'en prirent aux sycophantes et aux mauvais citoyens. À ce propos, Xénophon dit :

Ensuite, commençant par ceux qui, au su de tout le monde, vivaient sous le régime démocratique du métier de sycophantes et qui accablaient les bons citoyens, ils les firent saisir et mettre à mort ; de fait, le Conseil était heureux de les condamner, et, pour les autres, tous ceux qui avaient le sentiment de n'être pas dans le même cas qu'eux n'en prenaient pas ombrage. Mais une fois qu'ils se mirent à chercher les moyens de traiter la cité à leur gré, alors leur premier soin fut d'envoyer à Lacédémone Aischinès et Aristotélès, pour persuader Lysandre qu'il fallait s'employer avec eux pour faire venir une garnison qui, disaient-ils, devait rester jusqu'à ce que, débarrassés des mauvais citoyens, ils eussent rétabli les affaires publiques ; ils s'engageaient aussi à l'entretenir¹²⁷.

Le fait que les Trente eussent visé en premier lieu les sycophantes prouve sans doute que ces derniers avaient causé de grands torts à certains citoyens et que ces victimes n'attendaient que leur heure pour prendre leur revanche. Le nom *συκοφάντης* composé de

¹²⁵ Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire, 1874.

¹²⁶ Oxford Classical Dictionary sv. *Patrios Politeia*.

¹²⁷ *Idem*, Trad. P. Chambry, Garnier, 1932.

« σῦκον », la figue, et de « φάντης, un dérivé du verbe « φαίνω (faíno) », qui signifie « révéler », était sans doute donné à l'origine à ceux qui dénonçaient les contrebandiers ayant exporté des figues ou volé les fruits des figuiers sacrés (C. K. Doganis, 2001, p. 247). La définition première du sycophante était donc l'accusateur public. À Athènes, en l'absence d'un ministère public institutionnalisé, tout citoyen avait le droit et même le devoir de formuler une accusation lorsqu'il jugeait que l'on avait porté atteinte au bien de l'État (C. K. Doganis, 2001 p. 225). L'accusation qui livre aux juges les délits, constituait un des trois pôles du système juridique Athénien, à côté des juges eux-mêmes et des lois. Comme le dit le sycophante du *Ploutos*, il faut quelqu'un qui accuse, « κατηγορεῖ », pour que la loi ait un effet. Sans un accusateur volontaire pour « venir en aide aux lois existantes, βοηθεῖν τοῖς νόμοις τοῖς κειμένοις », c'est-à-dire un citoyen vigilant et attentif aux affaires de la cité, la justice Athénienne ne pouvait fonctionner. Le principe de l'accusation publique volontaire se traduit par la possibilité ouverte à tout citoyen, d'intenter une action publique, « γραφή » (C. K. Doganis, 2001, p. 229). J. O. Lofberg note que peu de sycophantes eurent recours à des procès privés pour extorquer de l'argent (J. O. Lofberg, 1914, p. 88)¹²⁸. Dans *l'Assemblée des femmes*, Aristophane fait remarquer qu'il y a une différence entre « συνκοπφαντεῖν » et « διωκειν » qui signifie « poursuivre quelqu'un en justice ». En faisant cette différence, Aristophane montre que la sycophantie était un phénomène plus abstrait, de l'ordre de la calomnie ou de la délation en dehors du champ juridique (C. K. Doganis, 2001, p. 241). Dans une démocratie directe fondée sur le « principe du volontariat », le sycophante apparut donc comme un citoyen actif. La délation était un rouage essentiel de la vie démocratique de la cité (C. K. Doganis, 2001, p. 228). La sycophantie ne semble pas avoir constitué un crime en elle-même : elle se manifesta à travers une multitude de pratiques plus ou moins légales (C. K. Doganis, 2001, p. 238). Et on ne possède aucun exemple de condamnation légale pour cause de sycophantie (C. K. Doganis, 2001, p. 237). L'espace de la cité était investi par la sycophantie dans sa totalité : les sycophantes étaient présents dans tous les lieux publics, qu'ils soient proprement politiques, comme l'Assemblée ou le conseil, ou des lieux de sociabilité, en particulier l'agora (C. K. Doganis, 2001, p. 242). Toutefois, la sycophantie allait apparaître comme une perversion du système juridique. Car, les magistrats en fonction étaient particulièrement victimes des sycophantes. C'est parce que les magistrats étaient soumis aux *euthyna* (la reddition des comptes) qu'ils étaient la cible privilégiée des sycophantes. Leur attaque intervenait sans doute au moment où ils rendaient compte de leur gestion, si bien qu'ils faisaient l'objet d'une haute

¹²⁸ Comparatively few of them would be able to use private suits in extorting money.

surveillance tout au long de leur mandat (C. K. Doganis, 2001, p. 232). Les sycophantes pouvaient agir à travers le procédé de la φασίς, ἀπογραφή, et la γραφή ξενίας (C. K. Doganis, 2001, p. 234). En dehors de la sphère de la justice à proprement parler : les sycophantes exercèrent une forme de chantage sur les citoyens ordinaires, qui n'aboutissait pas forcément à une action en justice. Ce chantage menaçait le citoyen à la fois riche et tranquille, fuyant les affaires (C. K. Doganis, 2001, p. 240). Dès lors, l'on comprend les raisons pour lesquelles, les Trente s'en prirent aux sycophantes.

Il est fort probable que les Trente eussent attaqué ceux qui s'adonnaient à la prostitution homosexuelle, à l'adultère, l'inceste, l'homicide, l'impiété, à la corruption et à la malversation. Car tous ces actes étaient condamnés à Athènes.

Mais quand ils tinrent la cité d'une façon plus ferme, ils n'épargnèrent aucun des citoyens, et tuèrent ceux qui se distinguaient par la fortune, la naissance ou la considération, parce qu'ils cherchaient à se protéger de la peur et voulaient piller la fortune; et au bout de peu de temps, ils en avaient fait périr pas moins de mille cinq cents¹²⁹.

Le témoignage d'Aristote sur le nombre des morts est confirmé par un certain Cléocritos héraut des *mystes* qui affirme qu'en huit mois, les Trente tuèrent presque plus d'Athéniens que tous les Péloponnésiens en dix ans de guerre¹³⁰. Du nombre des riches citoyens auxquels les Trente tuèrent, figuraient Niceratos fils de Nicias. Ce dernier était considéré comme étant le plus riche et le plus considérable des Athéniens. Selon Diodore, dans toutes les maisons, on pleura la mort de ce citoyen qui laissa derrière lui de nombreux témoignages de sa bienfaisance¹³¹. Selon Diodore, après la mort de Théramène, les Trente dressèrent la liste des riches citoyens, tout en portant contre eux de fausses accusations¹³². Parmi les personnes

¹²⁹ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXXV, 4 (Trad. M. Sève 2006).

¹³⁰ Xénophon, *Hellénique*, II, 4, 21.

¹³¹ Diodore, *La Bibliothèque historique*, livre XIV, 5. Ἀνεῖλον δὲ καὶ Νικήρατον τὸν Νικίου τοῦ στρατηγήσαντος ἐπὶ Συρακοσίους υἱόν, ἄνδρα πρὸς ἅπαντας ἐπιεικῆ καὶ φιλόανθρωπον, πλούτῳ δὲ καὶ δόξῃ σχεδὸν προῶτον πάντων Ἀθηναίων διὸ καὶ συνέβη πᾶσαν οἰκίαν συναλγῆσαι τῇ τάνδρῳ τελευτῇ, τῆς διὰ τὴν ἐπιεικειαν μνήμης προαγούσης εἰς δάκρυα. Au nombre de ces victimes se trouva Nicératos, fils de Nicias, qui avait commandé l'expédition contre Syracuse : il passait pour le citoyen le plus riche et le plus considérable des Athéniens. Dans toutes les maisons on pleura la mort de ce citoyen, qui laissa après lui tant de témoignages de sa bienfaisance.

¹³² Diod., XIV, 5. Μετὰ δὲ τὸν τούτου θάνατον οἱ τριάκοντα τοὺς πλουσίους ἐπιλεγόμενοι, τούτοις ψευδεῖς αἰτίας ἐπερρίπτουν, καὶ φονεύοντες τὰς οὐσίας διήρπαζον. Après la mort de Théramène, les Trente dressèrent la liste des plus riches citoyens, et portant contre eux de fausses accusations, ils les mirent à mort et pillèrent leurs propriétés.

auxquelles les Trente s'en prirent, il y avait les métèques. Pison et Théognis, deux des Trente, proposèrent que chacun des Trente s'emparât de la personne d'un métèque, le mît à mort et confisquât ses biens. D'après Xénophon, il s'agissait pour les tyrans de se procurer l'argent nécessaire à la solde de leurs gardes¹³³. Nous ignorons précisément jusqu'où alla la persécution menée contre les métèques. « *Lysias ne parle que des dix premiers qui furent arrêtés. Diodore prétend que soixante autres furent mis à mort après l'exécution de Thérამène* »¹³⁴. Les Trente confisquèrent de nombreuses richesses appartenant à des riches métèques : ils prirent à Lysias et à son frère Polémarque sept cents boucliers, de l'argent et une grande quantité d'or, du cuivre, des bijoux, des meubles, des vêtements de femmes et cent vingt esclaves, dont ils gardèrent les meilleurs pour eux, et abandonnèrent le reste au trésor. Ils ne laissèrent pas à Lysias et à son frère la moindre parcelle de leur fortune¹³⁵. En plus des confiscations, les Trente furent comptables également des exilés forcés et volontaires. Lysias affirme qu'après « la défaite et l'occupation de l'Acropole par les Lacédémoniens, les Athéniens perdirent tous leurs biens avant de finir par se faire chasser de leur patrie tous ensemble par les Trente¹³⁶. Cette affirmation apparemment exagérée, se retrouve chez Diodore qui affirme que plus de la moitié des Athéniens furent contraints à l'exil en raison des massacres perpétrés par les trente tyrans, et parmi ceux-ci pratiquement tous les Athéniens aisés¹³⁷. Ce témoignage est confirmé par Xénophon, qui signale la fuite d'un grand nombre d'entre eux au Pirée suivie d'une diminution significative de la population de la cité¹³⁸.

¹³³ Xénophon, *Hellenique*, livre II, 3, 21. Ἐδοξε δ' αὐτοῖς, ὅπως ἔχοιεν καὶ τοῖς φρουροῖς χρηματὰ διδόναι, καὶ τῶν μετοίκων ἕνα ἕκατο λαβεῖν, καὶ αὐτοὺς μὲν ἀποκτείνειν, τὰ δὲ χρηματα αὐτῶν ἀποσημήνασθαι. Ils décidèrent en outre, pour se procurer de quoi payer leurs gardes, de se saisir chacun d'un métèque, de le tuer et de confisquer sa fortune à leur profit.

¹³⁴ Michel Clerc. « *les métèques Athéniens* » In http://www.mediterranee-antique.fr/Auteurs/Fichiers_; Diod., XIV, 5, 6.

¹³⁵ Isocrate, 12. 19-20. ; Aka 2014, p. 30.

¹³⁶ Lysandre, 13.47. Τὸ τελευταῖον συλληβδην ἀπαντες ὑπὸ τῶν τριάκοντα ἐκ τῆς πατριδος ἐξηλάθητε.

¹³⁷ Diodore, 14. 6. Ἐπὶ τοσοῦτο δε κατέφθεραν τὴν πόλιν, ὥστε φυγεῖν τοὺς Ἀθηναίους πλείους τῶν ἡμίσεων; 14.7 : τῶν δὲ πολιτῶν καθ' ἡμέραν ἀναιρουμένων οἱ τοῖς βίοις εὐπορούμενοι σχεδὸν ἀπαντες ἔφυγον ἐκ τῆς πόλεως. Bearzot, p. 156.

¹³⁸ Xénophon, *Memorables*, 2. 7. 2. Ἐπεὶ γὰρ ἐστασίασεν ἡ πόλις, πολλῶν φυγόντων εἰς τὸν Πειραιᾶ, συνελθουθασιν ἄς ἔμε καταλειμμένα ἀδελφαι τε καὶ ἀδελφιδαῖ καὶ ἀνεψιαὶ τοσαῦται ὥστ' εἶναι ἐν τῇ οἰκίᾳ τέτταρας καὶ δέκα τοὺς ἐλευθέρους. λαμβάνομεν δὲ οὔτε ἐκ τῆς γῆς οὐδέν· οἱ γὰρ ἐναντίοι κρατοῦσιν αὐτῆς οὔτ' ἀπὸ τῶν οἰκιῶν· ὀλιγανθρωπία γὰρ ἐν τῷ ἄστει γέγονε. Isoc. 7. 67 parle de plus

Xénophon rappelle qu'après :

La mort de Thérémène, les Trente, libres désormais d'exercer la tyrannie, interdirent l'accès de la cité à tous ceux qui ne figuraient pas dans le catalogue des Trois Mille, détenteurs de tous les droits politiques. Ces derniers se virent également expulsés de la *chora*, dans laquelle ils possédaient des propriétés que les premiers voulaient s'approprier. Vu que beaucoup s'étaient enfuis au Pirée, les Trente les expulsèrent également de là, remplissant ainsi de réfugiés les cités voisines de Mégare et de Thèbes¹³⁹.

En plus de ces deux cités, il faut ajouter Chalcis, Oropos, Argos, Corinthe, Elis (Seibert, 1979, I, p. 93 ; II, p. 470, Lonis, 1993, p. 211-214; Forsdyke, 2005, p. 199 et note 273). « Les exilés s'installèrent dans ces cités voisines de manière à pouvoir programmer facilement leur retour. Mais même ainsi, les exilés ne connurent pas la tranquillité espérée »¹⁴⁰. Car, les Trente réclamaient leurs extraditions des villes dans lesquelles ils s'étaient réfugiés¹⁴¹.

Cependant, les exilés n'acceptèrent pas la résignation. Et ce fut de la cité de Thèbes que partit la contre-offensive menée par les exilés. Dans un long récit, Xénophon relate la lutte entre les démocrates exilés et les oligarques jusqu'à la cessation des hostilités entre les deux factions. À cet effet, il affirme :

Là-dessus Thrasybule, parti de Thèbes avec soixante-dix hommes environ, s'empare de la forte place de Phylé. Les Trente, pour venir à la rescousse, sortent de la ville avec les Trois-Mille et les cavaliers : il faisait très beau. Dès leur arrivée quelques jeunes gens, dans leur témérité, voulurent donner l'assaut à la forteresse ; ils n'arrivèrent à rien et se retirèrent après avoir reçu des blessures. Les Trente voulaient investir la place d'un retranchement, pour pouvoir la prendre après avoir coupé les routes du ravitaillement ; là-dessus une grosse neige se mit à tomber cette nuit-là et le lendemain. Cette neige les fit rentrer en ville, après que les gens de Phylé leur eurent fait perdre beaucoup d'hommes du train. Mais comme ils se rendaient compte que les autres vivraient du pillage de la campagne, s'il n'y avait pas un service de garde quelconque, ils envoient vers la frontière, à quinze stades environ de Phylé, avec la garnison lacédémonienne presque au complet, les

de cinq mille Athéniens contraints de s'enfuir au Pirée : εἰς δὲ τὸν Πειραιᾶ φυγεῖν πλείους ἢ πεντακισχιλίους ἠνάγκασαν. Bearzot, p. 156.

¹³⁹ Xén., Hell., II, 4, 1. Cinzia Bearzot. « Extraction et saisie de la personne des réfugiés Athéniens à l'époque des trente tyrans ». in. <https://journals.openedition.org/pallas>.

¹⁴⁰ Cinzia Bearzot. « Extraction et saisie de la personne des réfugiés Athéniens à l'époque des trente tyrans ». in. <https://journals.openedition.org/pallas>

¹⁴¹ Lysandre, XII. 95.[...]ἔπειθ' ὅτι ἐξεκηρύχθητε μὲν ἐκ τῆς πόλεως ἦν ὑμῖν οἱ πατέρες παρεδοσαν, φεύγοντας δὲ ὑμᾶς ἐκ τῶν πόλεως ἐξητοῦντο. Rappelez-vous qu'ils vous ont bannis de la cité que vos pères ont transmise, qu'ils réclamaient votre extradition aux villes où vous vous étiez réfugiés. (Trad. L. Gernet & M. Bizos, CUF 1961.)

cavaliers de deux tribus. Cette troupe campa dans un endroit fourré où elle établit ses postes. Cependant Thrasybule, qui avait maintenant réuni à Phylé environ sept cents hommes, descend avec eux de la citadelle pendant la nuit ; il fait mettre l'arme à terre à deux ou trois stades des postes ; et il reste tranquille. Quand le jour fut proche, que chacun, dans le camp, commença à se lever pour aller à sa corvée, laissant là ses armes, et que les valets d'écurie se mirent à faire du bruit en étrillant les chevaux, alors les gens de Thrasybule, reprenant leurs armes, attaquèrent au pas de charge, ils en désarçonnèrent quelques-uns, mirent tout le monde en déroute, poursuivirent l'ennemi sur six ou sept stades tuèrent, parmi les hoplites, plus d cent vingt hommes, et, parmi les cavaliers, Nicostratos dit le Beau avec deux autres qui furent surpris encore au lit. Revenus en arrière, ils élevèrent un trophée, rassemblèrent toutes les armes ainsi que le matériel qu'ils avaient pris, et revinrent à Phylé. Les cavaliers sortis d'Athènes pour venir en renfort ne virent plus un seul ennemi : ils attendirent sur place, jusqu'à ce que les morts fussent enlevés par leurs proches [...] et la garnison lacédémonienne en armes occupait la moitié de l'Odéon. Tout cela fut approuvé aussi par ceux des citoyens qui ne se souciaient que de leurs intérêts. Là-dessus Thrasybule prend avec lui les gens de Phylé, qui formaient maintenant un rassemblement d'environ mille hommes, et arrive de nuit au Pirée. Les Trente en l'apprenant partirent aussitôt à la rescousse avec les Lacédémoniens, les cavaliers et les hoplites: puis ils s'avancèrent par la route de chars qui monte au Pirée. Ceux de Phylé essayèrent d'abord de les empêcher de monter, mais comme la longueur du mur de l'enceinte leur parut nécessiter trop d'hommes de garde pour le petit nombre qu'ils étaient encore, ils se concentrèrent à Munychie. Ceux de la ville pénétrèrent jusqu'à l'Agora d'Hippodamos et commencèrent par s'y rassembler de manière à occuper toute route qui mène au sanctuaire d'Artémis de Munychie et au Bendideion : ils n'avaient pas, en profondeur, moins de cinquante rangs. C'est dans cette formation qu'ils montaient. Ceux de Phylé, en face d'eux, occupèrent dans sa largeur la route, et ils n'étaient pas plus de dix hoplites en profondeur, mais derrière eux prirent rang des peltophores, des lanceurs de javelots armés à la légère, et derrière encore les lanceurs de pierres: et ils étaient nombreux, car il leur en était venu du Pirée même. Au moment où les ennemis approchèrent, Thrasybule donna l'ordre à ses hommes de poser leurs boucliers, posa lui-même le sien tout en conservant le reste de son équipement, et, debout au milieu du front il dit [...] À ces mots il se retourne vers l'ennemi et ne bouge plus; car le devin venait de recommander à sa troupe de ne pas attaquer avant que l'un d'eux ne tombât mort ou blessé, mais alors, nous marcherons à votre tête, dit-il, et ce sera la victoire pour vous qui me suivrez, mais pour moi, à ce que je vois, la mort. [...] Le lendemain, les Trente, qui naturellement se faisaient tout petits et se trouvaient isolés, siégeaient dans leur Conseil : les Trois Mille, dans les divers postes où on les avait placés, étaient partout divisés dans leurs avis: ceux qui s'étaient rendus

coupables de quelque excès de violence et qui étaient inquiets, disaient bien fort : « il ne faut pas s'abaisser à céder à ceux du Pirée » ; mais ceux qui étaient convaincus de n'avoir commis aucune injustice, se persuadaient, et montraient aux autres que tous ces maux étaient inutiles, et déclarèrent qu'il n fallait pas obéir aux Trente ni leur laisser ruiner la cité. On finit par voter que les Trente seraient révoqués et qu'on élirait d'autres magistrats : on en élut dix, un par tribu [...] Des députés, envoyés à Sparte, d'Eleusis par les Trente, de la ville par les gens de la liste, demandaient du secours, en disant que le peuple avait rompu l'alliance avec les Lacédémoniens ; Lysandre alors, qui estimait possible de réduire rapidement les gens du Pirée en les assiégeant par terre et par mer, si on leur coupait les vivres manœuvra pour qu'on accordât aux députés un emprunt de cent talents, et qu'on envoyât lui-même sur terre comme harmoste, son frère Libys comme navarque. Lui-même quitte Sparte et concentre à Eleusis beaucoup d'hoplites du Péloponnèse : cependant le navarque veillait sur mer pour ne laisser aucun vaisseau de vivres entrer dans le port : si bien que ce fut bientôt au tour des gens du Pirée d'être dans la disette, à ceux de la ville d'avoir de grands espoirs fondés sur Lysandre. Comme les choses prenaient cette tournure, le roi Pausanias se prit de jalousie à l'idée que Lysandre pourrait, s'il réussissait dans cette entreprise, y acquérir de la gloire et faire d'Athènes sa chose : avec l'assentiment de trois des éphores, il quitte Sparte à la tête de l'armée régulière [...] Là se trouvaient, en train de s'armer, tous les peltastes et les hoplites du parti du Pirée. L'infanterie légère sort aussitôt et attaque à coups de lances, de javelots, de flèches, de pierres: les Lacédémoniens, dont beaucoup étaient blessés, se retiraient pied à pied, très malmenés ; les autres cependant accentuaient leur pression. Là furent tués Chairon et Thibrachos, tous deux polémarques, Lacratès, la vainqueur aux jeux olympiques, et d'autres (ce sont les Lacédémoniens dont le tombeau se trouve devant la porte du Céramique). Ce que voyant, Thrasybule, avec le reste, c'est-à-dire les oplites, arrive à la rescousse, et s'aligna devant les Saliens sur huit rangs de profondeur. Pausanias, fortement pressé et qui avait reculé de quatre ou cinq stades sur une éminence, fit donner aux Lacédémoniens et aux autres alliés l'ordre de se mettre en marche pour le rejoindre. Là, après avoir rassemblé l'infanterie en formation tout à fait profonde, il la mena contre les Athéniens. Ceux-ci soutinrent le premier corps à corps ; mais ensuite, les uns furent repoussés jusqu'à la partie marécageuse des Salines, les autres cédèrent ; ils perdirent environ cent cinquante hommes. Pausanias, après avoir dressé un trophée, se retira. Même après ce qui venait de se passer il n'avait pas de ressentiment contre eux ; au contraire il instruisait, par un message secret, les gens du Pirée de ce que devraient dire les députés qu'ils enverraient à lui et aux éphores qui étaient là/ Son conseil fut suivi. Par contre il semait la division chez ceux de la ville, et leur demandait de venir auprès de lui et des éphores, en un groupe aussi nombreux que possible, et de lui déclarer : « ils n'ont aucun intérêt à combattre les gens du Pirée, mais ils veulent, après réconciliation, être les uns et

les autres les amis des Lacédémoniens ». C'est avec plaisir aussi que Nausicleidas l'éphore entendit ces paroles (l'usage veut en effet que le roi soit accompagné de deux éphores dans les expéditions, et cette fois c'était Nausicleidas et un autre qui étaient là, tous deux plutôt du parti de Pausanias que de Lysandre. Voilà pourquoi ils envoyèrent de bon cœur à Sparte, avec les représentants du Pirée, porteurs du traité avec les Lacédémoniens, ceux de la ville qui étaient venus sans mandat ; Céphisophon et Mélétos : d'ailleurs, lorsque ceux-ci furent partis pour Lacédémone, les gens du corps politique de la ville se décidèrent alors à envoyer, eux aussi, des ambassadeurs qui annoncèrent qu'ils remettent, eux, aussi, des ambassadeurs qui annoncèrent « qu'ils remettent, eux, à la discrétion des Lacédémoniens, avec les murs qu'ils ont encore, leurs propres personnes : mais il est juste alors, déclarèrent-ils, que ceux du Pirée, si vraiment ils se disent amis des Lacédémoniens, leur remettent le Pirée et Munychie. Après les avoir entendus les uns et les autres, les éphores et l'Assemblée envoyèrent quinze citoyens à Athènes avec mission d'opérer, de concert avec Pausanias, une réconciliation au mieux de leurs moyens. Cette réconciliation fut faite aux conditions suivantes : les deux partis devaient observer la paix l'un envers l'autre, chacun devait rentrer dans ses foyers sauf les Trente, les Onze et les Dix magistrats du Pirée ; si quelques gens de la ville ne se sentaient pas en sûreté, on décida qu'ils s'établiraient à Eleusis. Ces négociations terminées, Pausanias licencia son armée, et les gens du Pirée montèrent en armes à l'Acropole où ils sacrifièrent à Athéna¹⁴².

Après les affrontements entre les différentes factions, chacune d'elle réussit à se rendre maître d'une zone : les Trente occupaient Éleusis, les démocrates-exilés prirent possession du Pirée, le port d'Athènes et la place forte de Munychie. Quant aux Dix, ils s'installèrent dans l'Asty, la ville d'Athènes. Dans cette lutte pour la restauration démocratique, les démocrates obtinrent un important soutien de la part des métèques et des cités voisines telle que la cité de Thèbes. Du nombre des métèques qui apportèrent leur soutien aux démocrates, nous pouvons citer celui de Lysias. Le père de ce dernier, Képhalos fils de Lysanias, était un riche et considéré citoyen de Syracuse qui s'était établi à Athènes probablement à la suite des troubles politiques qui secouèrent cette cité à l'époque de Périclès. D'ailleurs, ce fut sur les instances de ce dernier qu'il se fixa à Athènes. En plus de Lysias, Képhalos avait deux autres fils, Polémarque, l'aîné et Euthydémos. Képhalos possédait une fabrique qui n'employait pas moins de 120 ouvriers-esclaves et trois maisons. Sous la terreur des Trente, la famille fut dépouillée de tous ses biens. Lysias avait réussi à fuir pour se fixer à Mégare, tandis que Polémarque fut exécuté sans jugement. Profondément ulcéré par la mort de son frère et la perte d'une grande partie de sa fortune, Lysias se retira à Mégare, ce refuge ordinaire des bannis et des mécontents Athéniens.

¹⁴² Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 2-8; 10-12; 18; 23; 28-29; 33-39. Trad. J. Hatzfeld. 1949 CUF.

Mais, loin d'être abattu par le sort de Polémarque, il ne rêva plus que vengeance, et se jeta dans la politique militante. De tous les métèques qui embrassèrent le parti de Thrasybule, il fut le plus ardent et le plus dévoué à la cause populaire, pour laquelle il s'imposa de réels sacrifices. Il avait sans doute des capitaux placés à l'étranger ; il en usa pour envoyer à la petite armée de Thrasybule, outre 2.000 drachmes et 200 boucliers, 300 mercenaires qu'il leva et équipa à ses frais. De plus, il profita des liens d'hospitalité qui l'unissaient à Thrasydoeos d'Eus, le chef du parti démocratique en Élide, pour le décider à faire à Thrasybule l'avance d'une somme de deux talents (M. A., Clerc, 1893, Chap. III). Étant donné qu'aucune des factions opposées n'arrivait à prendre le dessus, elles décidèrent d'abord de conclure une paix. Concernant les termes de cette paix, Aristote affirme :

En effet Pausanias, roi des Lacédémoniens, fit aboutir la paix et la réconciliation avec les dix médiateurs arrivés plus tard de Lacédémone, qu'il avait lui-même travaillé à faire venir. Rhinon et ses collègues reçurent l'éloge pour leur dévouement envers le peuple et, alors qu'ils étaient entrés en charge sous l'oligarchie, ils rendirent leurs comptes sous la démocratie, et personne ne leur fit aucun reproche, ni parmi ceux qui étaient restés dans la ville, ni parmi ceux qui étaient revenus du Pirée : mais à cause de cela, Rhinon fut même aussitôt élu stratège¹⁴³.

Si l'harmoste Lysandre fut celui qui imposa les conditions de la capitulation à Athènes et installa les Trente, en revanche, ce ne fut pas lui qui joua un rôle important dans la cessation des hostilités entre les démocrates et les Trente. Et si Lysandre ne joua aucun rôle clé dans le dénouement de la crise à Athènes, cela suppose que les harmostes n'avaient aucun pouvoir devant les rois à Sparte.

Concernant Rhinon, si l'on s'en tient à Aristote, il n'aurait eu de véritable influence que dans les tout derniers temps de l'oligarchie. Pour jouer les premiers rôles, il lui aurait fallu attendre non seulement la chute des Trente, mais aussi la révocation d'un premier collègue de dix magistrats, peu enclins à la négociation avec les exilés. Ce n'est qu'au sein d'une seconde décarchie, élue quelque temps plus tard, qu'il aurait enfin été en mesure de peser sur le cours des événements et de mettre un terme au conflit. Cette reconstruction relève d'une pieuse fiction destinée à faire oublier l'engagement actif de Rhinon au service de l'oligarchie. Résolument hostiles au départ à tout compromis, les Dix¹⁴⁴ adoptèrent progressivement une attitude plus

¹⁴³ Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 2-8; 10-12; 18; 23; 28-29; 33-39 Trad. M. Sève. 2006.

¹⁴⁴ Les Dix sont des oligarques modérés, choisis pour remplacer les Trente, dans l'espoir de négocier avec les démocrates.

accommodante vis-à-vis des démocrates, au fur et à mesure que s'accumulaient les revers militaires et que faiblissait le soutien des Spartiates à leur endroit (V. Azoulay, 2019, p. 417-418).

Comment expliquer que Rhinon ait pu s'en sortir aussi aisément à la chute de l'oligarchie ? Il fit preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, naviguant avec habileté entre deux régimes pourtant opposés. Tel une véritable « girouette politique », il sut percevoir le changement déclinant et choisit de s'engager, avant beaucoup d'autres, dans un processus de réconciliation largement impulsé de l'extérieur, en fonction des divisions entre les chefs spartiates. Surtout, en se ralliant très tôt aux positions d'Archinos, il s'assura le soutien des démocrates modérés revenus du Piré, un appui qui s'avéra décisif.¹⁴⁵ C'est cette alliance politique, bien plus que leur vertu morale, qui permit à Rhinon et à ses complices de rendre leurs comptes sans être inquiétés sous la démocratie restaurée. La conduite de Rhinon et de ses complices fut donc examinée par une commission ad hoc¹⁴⁶, composée de démocrates du Pirée et d'anciens membres des Trois-Mille¹⁴⁷, à l'exclusion des Athéniens les plus pauvres et, potentiellement, les plus vindicatifs.

Comment Rhinon parvint-il à être élu stratège dans la foulée ? À la sortie de la guerre civile, les conditions politiques et sociales étaient favorables aux modérés. Les membres des Trois-Mille, anciens soutiens de l'oligarchie, assistaient massivement aux séances de l'Assemblée, à la fois par crainte de représailles de la part des démocrates victorieux et parce que leur situation matérielle leur permettait de se libérer du temps. En revanche, de nombreux thètes, touchés par les difficultés économiques issues de décennies de conflits, ne pouvaient se permettre de sacrifier une journée de travail pour se rendre à l'*ecclèsia* ; la faible rémunération du *misthos* ne suffisait pas à compenser ce manque à gagner. Dans ce contexte, les modérés, en s'appuyant sur les voix combinées des anciens oligarques et d'une partie des démocrates revenus du Pirée, pouvaient raisonnablement espérer obtenir une majorité. C'est sans doute cet équilibre des forces qui permit à Rhinon d'être élu stratège.¹⁴⁸ (V. Azoulay, 2019, p. 419).

Pour autant, tous les Athéniens étaient loin d'être dupes de la sincérité politique du personnage. Avant d'être canonisé par la tradition aristotélicienne, Rhinon fut, semble-t-il, l'objet de vives critiques dans la cité. Il donna ainsi son nom à deux œuvres dont le contenu était sans doute désobligeant à son égard : la première, à circulation restreinte, émanait des

¹⁴⁵ Vincent Azoulay. « violence amnistie ». in <https://shs.cairn.info/revue-Annales-2019-2-page-383>.

¹⁴⁶ Une commission ad-hoc est un groupe de travail temporaire formé pour répondre à une mission spécifique.

¹⁴⁷ Les Trois-Mille sont les seuls citoyens officiellement reconnus et enregistrés comme ayant des droits politiques sous le régime des Trente.

¹⁴⁸ Vincent Azoulay, *op.cit.*,

milieux socratiques ; la seconde, à plus large diffusion, fut composée par un poète comique à destination de tous les Athéniens réunis au théâtre. Dans les années qui suivirent la réconciliation, Rhinon fut conquis devant tous les Athéniens par un poète reconnu, faisant entendre une voix discordante dans le concert apparent d'éloges entourant le personnage. Si Rhinon fut honoré et élu stratège grâce au soutien d'Athéniens des deux camps, il n'en restait pas moins une figure controversée dans une communauté encore taraudée par le spectre de la guerre civile (V. Azoulay, 2019, p.417-420).

Suite à la conclusion de la paix, les deux factions œuvrèrent à l'élaboration d'une amnistie. Nous pouvons nous référer à Aristote au sujet des conditions :

La réconciliation se fit sous l'archontat d'Euclide (403-402) conformément aux accords suivants. Ceux des Athéniens restés dans la ville qui voudront émigrer auront Eleusis, en jouissant de leurs droits, en étant maîtres souverains avec pleins pouvoirs sur eux-mêmes, en exploitant leurs biens. Le sanctuaire sera commun aux deux camps et les Kéryces et les Eumolpides s'en occuperont conformément aux usages ancestraux. Il ne sera pas permis à ceux d'Eleusis d'aller dans la ville, ni à ceux de la ville d'aller à Eleusis, sauf lors des Mystères, pour les deux camps. Ils contribueront sur leurs revenus à la caisse de l'alliance comme les autres Athéniens. Ceux des exilés qui prendront une maison à Éleusis devront s'entendre avec le propriétaire ; s'ils ne se mettent pas d'accord entre eux, chacun des deux choisira trois évaluateurs, et ils accepteront le prix, quel qu'il soit, que ces derniers auront fixé. Parmi les Éleusiens, résideront avec eux ceux qu'ils voudront. Ceux qui veulent émigrer devront s'inscrire dans un délai de dix jours à partir de celui de la prestation des serments, et émigrer sous vingt jours, pour ceux qui sont sur place pour ceux qui sont à l'étranger, dans les mêmes conditions, quand ils seront de retour. Il ne sera permis au résident d'Éleusis d'exercer aucune charge dans la ville avant qu'il se soit inscrit comme résident à nouveau dans la ville. Les procès de meurtre auront lieu conformément aux usages ancestraux, si quelqu'un inflige de sa main des blessures ayant entraîné la mort. Il ne sera permis à personne de ne reprocher à personne les événements passés, à l'exception des Trente, des Dix, des Onze, et de ceux qui ont été archontes au Pirée ; ni contre eux quand ils auront rendu leurs comptes. Les redditions de comptes se feront, pour les archontes du Pirée, aux cens du Pirée, pour ceux de la ville, à ceux de la ville faisant état d'un cens, Emigreront ensuite dans ces conditions ceux qui de le désireront. Chacun des deux camps remboursera séparément l'argent emprunté pour la guerre¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXXIX, 6. Trad. M. Sève. 2006.

L'on peut affirmer que les Trente, les Onze¹⁵⁰, les Dix et les anciens gouverneurs du Pirée n'étaient pas pris en compte par l'amnistie. L'objectif de l'amnistie était d'éviter que les Athéniens ne replongeassent dans une nouvelle guerre civile. L'une des mesures prises en ce sens était de faire table rase du passé afin de supprimer de la cité toute velléité de revanche. Cependant, cette mesure comportait une limite dans la mesure où elle ne prenait pas en compte les Trente, les Dix, les Onze et les anciens gouverneurs du Pirée. Dès lors, il est possible d'affirmer que l'amnistie n'était pas complète. C'est également pour éviter un éventuel retour de la *stasis* que l'accord entre les deux factions régla la question des expropriés qui voulaient entrer en possession de leurs biens après leur retour. Il faut le rappeler les Trente avaient banni des propriétaires et confisqué leurs biens. Certains expropriés avaient été exécutés, ce fut le cas de nombreux métèques. Ceux qui n'avaient pas perdu la vie s'étaient exilés de gré ou de force. Et ce fut probablement certains d'entre eux qui retournèrent à Éleusis après l'accord de paix. La question qu'il faut se poser est de savoir si le simple agrément des nouveaux propriétaires avait suffi pour que les anciens propriétaires entrassent en possession de leurs biens. Aristote ne dit rien à ce sujet. On pourrait aussi se poser la question de savoir si les anciens propriétaires réussirent effectivement à entrer en possession de leurs biens. Ce sont des questions qu'il serait difficile de répondre en raison du silence des sources.

Hormis ces mesures qui visaient à éloigner le spectre de la guerre civile, il y eut des mesures institutionnelles, religieuses et financières qui visèrent à assurer le rapprochement des deux factions. Au niveau institutionnel, nous notons deux décisions prises : d'abord, Rhinon et ses collègues qui avaient servi sous l'oligarchie rendirent leurs comptes sous la démocratie¹⁵¹. Ensuite, l'accord stipule que les Athéniens restés dans la ville et qui désireront émigrer à Éleusis, garderont leurs droits de citoyenneté et se gouverneront librement. Au niveau religieux, les deux partis devaient assurer la gestion commune du sanctuaire. Et enfin, au niveau des finances, il est prévu que tous les Athéniens versassent leurs contributions à la caisse fédérale, c'est-à-dire la Ligue péloponnésienne à laquelle les occupants d'Éleusis étaient membres (V. Azoulay, 2019, p. 389). Cependant, notons que les mesures visant au rapprochement des deux factions n'étaient pas complètes. Car, les deux factions devaient rendre séparément l'argent emprunté pour la guerre. Ensuite, les magistrats ayant servi dans les deux localités devront rendre compte séparément.

¹⁵⁰ Les Onze, désignaient un collège de magistrats chargé de l'administration pénitentiaire et l'exécution des peines judiciaires à Athènes.

¹⁵¹ Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXXVIII, 4.

Si Rhinon fut le stratège qui joua un grand rôle dans l'application des accords de paix, en revanche ce fut Archinos, un démocrate qui prit des mesures drastiques pour imposer l'amnistie selon Aristote :

La réconciliation eut lieu en ces termes : ceux qui avaient combattu avec les Trente avaient peur, et beaucoup envisageaient d'émigrer, mais remettaient leur inscription aux derniers jours, ce que tout le monde à l'habitude de faire. Archinos en remarqua la foule et, voulant les retenir, fit supprimer les jours qui restaient du délai d'inscription, si bien que beaucoup furent contraints de rester malgré eux jusqu'à ce qu'ils aient repris confiance. On considère que l'action d'Archinos en cette affaire fut de bonne politique ; tout comme, après cela, quand il attaqua en illégalité le décret de Thrasybule dans lequel il accordait le citoyenneté à tous ceux qui étaient revenus du Pirée, alors qu'il était manifeste que certains d'entre eux étaient esclaves et troisièmement, quand un de ceux qui étaient revenus se mit à reprocher le passé, il le traîna devant le conseil et obtint qu'il soit tué sans jugement, disant que c'était maintenant qu'ils montreraient s'ils voulaient sauver la démocratie et respecter les serments : car s'ils le relâchaient, ils inciteraient aussi les autres, mais s'ils le faisaient périr, ils feraient un exemple pour tous. C'est ce qui arriva : après sa mort, jamais personne ne reprocha le passé. On considère qu'ils ont tiré, à titre privé comme à titre public, le parti le plus beau et le plus civique des malheurs qui s'étaient produits antérieurement. En effet, non seulement ils effacèrent les accusations portant sur le passé, mais encore ils remboursèrent en commun aux Lacédémoniens l'argent que les Trente avaient reçu, alors que les accords prévoyaient que chacun des deux camps, ceux de la ville et ceux du Pirée, devait rembourser séparément. Ils pensaient qu'il fallait que ce geste soit le point de départ de la concorde. Dans les autres cités, quand les peuples ont pris le pouvoir, ils ne paient pas de sommes supplémentaires de leur poche, mais encore ils font un nouveau partage du territoire¹⁵².

Archinos est présenté par la Constitution des Athéniens d'abord comme l'un des « chefs du peuple » et ensuite comme un homme modéré, attaché à la constitution des ancêtres. Le traité aristotélicien fait donc d'Archinos, avant même le début de la guerre civile en 404/3, le promoteur d'un régime équilibré, à équidistance des « extrémistes » des deux bords : en un mot, au beau milieu (V. Azoulay, 2019, p. 388). Au moment de la guerre civile, s'il accompagne Thrasybule à Phylè et tient pleinement son rang dans la résistance militaire aux Trente, c'est après le retour des démocrates en Ville qu'Archinos vient à jouer un rôle majeur dans la cité. Il participa certainement au gouvernement intérimaire mis en place, composé de vingt hommes

¹⁵² Aristote, *Constitution d'Athènes*, XL. 1-3. Trad. M. Sève. 2006.

désignés pour veiller sur la communauté jusqu'à ce qu'un nouveau code de lois fût établi¹⁵³. En ces temps troublés, Archinos semble avoir poursuivi un unique but : affirmer la continuité de la cité par-delà les divisions induites par la guerre civile (V. Azoulay, 2019, p. 389). Pour prévenir le retour de la *stasis*, Archinos et ses proches prirent des mesures d'exception contraires aux termes de l'accord : exécution extra judiciaire d'un démocrate ayant rappelé le passé, apurement des dettes contractées par les Trente, raccourcissement du délai prescrit pour l'inscription des oligarques souhaitant quitter la Ville, effacement de toutes les accusations portant sur le passé y compris celles des Trente, des Onze, des Dix et des anciens gouverneurs du Pirée. Comme V. Azoulay l'affirme, pour suturer la déchirure ouverte par la guerre civile, Archinos et ses proches semblent donc avoir promu une forme d'État d'exception, marquée par la suspension temporaire de l'ordre légal (V. Azoulay, 2019, p. 391).

La recomposition politique qui suivit la guerre civile ne ressemblait en rien à une paisible réunion de famille rassemblant dans l'harmonie les anciens adversaires. Si les

« Modérés » des deux bords, en s'alliant, réussirent à faire prévaloir leurs positions à l'Assemblée, leur tâche fut loin d'être aisée. Le champ politique demeurait profondément fragmenté, structuré autour de plusieurs pôles : à gauche, les proches de Thrasybule, partisans d'une citoyenneté élargie ; au centre, le groupe d'Archinos, défenseur du retour au statu quo ante ; et à l'autre extrémité, les tenants d'un durcissement oligarchique, soutenus notamment par Phormisios, un ancien du Pirée passé dans leur camp. » (V. Azoulay, 2019, p. 409).

Loin de se faire en un jour, par la seule magie du serment d'amnistie, la réconciliation fut donc imposée, de façon active, par tous ceux qui veillèrent à ce que nul ne « garde rancune ». Et ils n'hésitèrent pas à recourir à la violence pour imposer leur conception de la modération. Il ne faudrait, cependant, pas croire que les « modérés » ne s'en prirent qu'aux seuls démocrates récalcitrants. Les oligarques jusqu'au-boutistes furent également mis au pas de façon brutale, alors qu'ils bénéficiaient d'un refuge garanti à Éleusis en vertu de la convention passée en 403/2. Sous l'effet de vagues rumeurs, les Athéniens lancèrent une expédition massive contre ce bastion oligarchique en 401/0. Le sang coula à flots : non seulement les démocrates firent le siège de la place, mais ils n'hésitèrent pas à éliminer physiquement les stratèges venus d'Éleusis pour mener des pourparlers de paix (alors que les chefs des oligarques auraient dû, en principe, jouir de l'inviolabilité garantie aux ambassadeurs (V. Azoulay, 2019, p. 413).

En somme la révolution des Quatre-cents et la tyrannie des Trente furent des tournants décisifs dans l'histoire de la démocratie Athénienne. Ces deux révolutions oligarchiques

¹⁵³ Andocide, *Sur les mystères*, I, 81.

dirigées contre la démocratie avaient pour objectif de changer radicalement la constitution Athénienne afin d'opérer un « changement à 180 degré ». Comme tout acte politique, ces deux révolutions devaient s'appuyer sur des soutiens extérieurs. Si les Quatre-cents ne bénéficièrent pas véritablement d'un soutien extérieur, à l'opposé, les Trente eurent le soutien de Sparte, le vainqueur de la guerre du Péloponnèse. Grâce au soutien de Sparte, la démocratie fut renversée et le régime oligarchique fut installé à Athènes. Ce fait montre sans doute qu'un soutien extérieur était nécessaire pour que les factions parviennent à leurs fins. Ces deux révolutions furent marquées à Athènes par des exécutions, des confiscations et des exilés. Ces faits montrent aussi que les révolutions qui ne s'accompagnent pas de violences étaient rarissimes en Grèce. Le règne des Trente permit de voir la violence dirigée contre les métèques et les confiscations qu'ils subirent attestent qu'ils jouèrent un rôle économique important à Athènes et qu'ils étaient de grands soutiens à la démocratie. Mais ce fait montre surtout que les différentes factions recherchèrent des moyens financiers. D'ailleurs, c'est en partie grâce au soutien financier des métèques, que les démocrates purent mener la reconquête du pouvoir depuis les cités voisines. Ces deux révolutions échouèrent grâce à l'héroïsme des stratèges démocrates qui surent opposer une résistance farouche aux oligarques. Une autre phase importante dans l'histoire des Trente fut l'épisode de la réconciliation. Cette phase montre que quelle que soit la violence subie par chaque camp, la réconciliation est incontournable dans une cité. Par ailleurs, Athènes ne fut pas le seul pôle d'attraction des luttes entre oligarques et démocrates. Durant la même époque, il se déroulait dans les autres cités également des luttes entre ces deux factions.

2. Les oppositions entre oligarques et démocrates hors d'Athènes au Ve s. av. J.-C

Athènes ne fut pas au Ve s. av. J.-C., l'unique cité à connaître les guerres civiles. Car, les discordes entre oligarques et démocrates n'épargnèrent pas les autres cités qui connurent elles aussi des périodes très mouvementées. En 499 av. J.-C., si l'on s'en tient à Hérodote, il y eut une discorde sociale à Naxos.

Des hommes du parti des gros avaient été exilés de Naxos par le peuple, exilés, ils se rendirent à Milet. Milet se trouvait avoir pour gouverneur Aristagoras fils de Molpagoras, gendre et cousin d'Histiée fils de Lysagoras, que Darius retenait à Suse ; car c'était Histiée qui était tyran de Milet et il se trouvait à Suse à cette époque, quand vinrent les Naxiens, qui dès auparavant étaient ses hôtes. Arrivés à Milet, les Naxiens adressèrent leur requête à Aristagoras, lui demandant s'il voudrait bien leur fournir des troupes avec lesquelles ils rentreraient chez eux. Lui, ayant réfléchi que, si grâce à son aide ils rentraient au pays, il serait maître de Naxos, et prenant prétexte le lien

d'hospitalité qui les unissait à Histiée, leur tint ce langage : « je ne puis m'engager à vous fournir moi-même des forces suffisantes pour vous ramener à Naxos contre le gré de ceux qui tiennent la cité, car j'entends dire que les Naxiens ont huit mille hommes pesamment armés et des vaisseaux longs en grand nombre ; mais j'aviserais avec toute ma bonne volonté. Et voici le moyen à quoi je songe. Artaphernès est mon ami ; et Artaphernès, sachez-le, est fils d'Hystaspe, frère du Roi Darius ; il a sous son autorité tous les pays maritimes d'Asie, il dispose d'une armée considérable et de beaucoup de vaisseaux. Je pense que, lui, fera ce que nous pourrions désirer ¹⁵⁴[...]

À travers sa narration, Hérodote n'insiste pas sur la cause et le déroulement de la crise survenue entre la faction des oligarques et celle du peuple. Cependant, le parti du peuple vainqueur, exila les membres de la faction oligarchique. Il est probable qu'il y eût des massacres et des confiscations de biens. Suite à la réponse d'Aristagoras aux exilés, la première cité rencontra Artaphernès. Il lui exposa la beauté et la richesse de l'île. L'avantage militaire stratégique qu'il aura en joignant l'île à ses autres possessions. Artaphernès, à son tour, réussit à convaincre Darius le roi qui mit à sa disposition une importante flotte composée de deux cents navires à la tête de laquelle se trouva Mégabatès, un Perse de la race des Achéménides. La flotte, en partance pour Naxos, fit une escale à Caucasa. À cet endroit une brouille survint entre Artaphernès et Mégabatès. Ce dernier, alors, envoyèrent des émissaires informer les Naxiens du danger qui les menaçait. Ceux-ci, se préparèrent en conséquence à un long siège. Au bout de quatre mois de siège, les assiégeants ne parvenaient pas à vaincre les assiégés. En plus, l'argent prévu pour le siège ne suffisait plus. Il en fallait davantage. Alors, les assiégeants décidèrent de construire un fort pour les bannis et se retirèrent sans que l'expédition n'obtînt le succès escompté¹⁵⁵.

Quelques années plus tard, en 479 av. J.-C., il y eut une discorde à Histiée entre oligarques et démocrates. Aristote affirme à ce sujet :

En général, les divisions qui éclatent entre les principaux citoyens s'étendent à l'État entier, qui finit bientôt par y prendre part. Histiée nous en fournit un exemple, peu après la guerre Médique. Deux frères se disputaient l'héritage paternel ; le plus pauvre prétendait que son frère avait caché l'argent et le trésor trouvé par leur père ; ils engagèrent dans leur dispute,

¹⁵⁴ Hérodote, *Histoires*, V, 30. Trad. Ph.- E. Legrand.

¹⁵⁵ *Idem*, 31-34.

celui-ci tous les gens du peuple, celui-là, dont la fortune était considérable, tous les gens riches de la cité¹⁵⁶.

Aristote n'éclaire pas suffisamment son lecteur sur cette confrontation entre riches (oligarques) et pauvres (démocrates). Au sujet des institutions, on ne sait pas à l'époque des faits, la faction qui gouvernait la cité. Dans l'histoire des *staseis*, c'est l'une des rares confrontations entre oligarques et démocrates dont la cause n'est pas liée à la conquête du pouvoir. Cependant, elle n'excluait pas qu'elle se transformât en une conquête du pouvoir par l'une ou l'autre des factions. En outre, on ne sait rien sur l'issue de cette confrontation qui mit la cité en péril.

Quelques années plus tard, en 464 av. J.-C., il y eut une discorde à Rhegium. Justin à ce sujet déclare :

Medio tempore, cum Regini discordia laborarent civitasque per dissensionem divisa in duas partes esset, veterani ex altera parte ab Himera in auxilium vocati, pulsus civitate contra quos inplorati fuerant et mox caesis quibus tulerant auxilium, urbem cum conjugibus et liberis sociorum occupavere¹⁵⁷

[...] les habitants de Rhegium étaient en proie à la discorde et que, par suite de la dissension, la cité s'était divisée en deux partis, l'un d'eux appela des vétérans d'Himère à son secours. Ceux-ci, après avoir expulsé de la cité ceux contre qui on les avait implorés, massacrèrent ceux qu'ils étaient venus secourir et se rendirent maîtres de la ville, ainsi que des femmes et des enfants de leurs alliés¹⁵⁸

Justin ne dit rien sur les origines de la discorde et les partis en conflit. Toutefois, il est fort probable que ce soit une lutte entre grands propriétaires fonciers (oligarques) et le peuple (démocrate). Les grands propriétaires moins nombreux furent contraints de faire appel à des mercenaires venus de la cité d'Himère. Ces derniers profitèrent de leur puissance militaire pour s'accaparer des biens des possédants. Sans doute, pensèrent-ils que c'était une occasion unique pour eux pour s'enrichir ou obtenir ce qu'ils n'avaient pas pu avoir avant leur intervention à Rhegium.

¹⁵⁶ Aristote, *Politique*, V, III. In https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_05/lecture/6.htm, 1303b.

¹⁵⁷ Just., IV, 3, 1. Garnier et frères. Voir aussi <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/justin/table.htm>

¹⁵⁸ Justin, *abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée*, IV, 3, 1. Trad. E. Chambry & L. Thély-Chambry (Garnier Frères).

Quelques années plus tard, selon Aristote, à Thèbes, après le combat d'Oinophyta, le gouvernement démocratique fut renversé, parce que l'administration était détestable¹⁵⁹. Le combat d'Oinophyta survint en 457 av. J.-C. après la défaite Athénienne de Tanagra en juin de la même année. Cette bataille opposa l'armée Athénienne conduite par le stratège Myronides à la Béotie. La principale cause de l'intervention d'Athènes en Béotie est qu'elle voulait empêcher la cité de Thèbes d'unifier la Béotie, car cette unification la menaçait dans son flanc Nord. La présence active des forces Athéniennes déclencha des guerres civiles entre démocrates et oligarques (P. Briant, 2001, p. 61). Cependant, on ne comprend pas pourquoi les démocrates de Thèbes n'eurent pas le soutien d'Athènes.

Autour de l'année 441/40, il y eut une *stasis* à Samos. D'après le témoignage de Thucydide :

C'est à cette époque encore qu'à Samos se produisit la révolte du peuple contre les notables, aidée par les Athéniens qui se trouvaient là encore avec trois navires. Le peuple samien tua à peu près deux cents des principaux notables en tout ; il en frappa d'exil quatre cents, se partagea leurs domaines et leurs maisons et, comme les Athéniens avaient décrété là-dessus l'autonomie des Samiens, qu'ils jugeaient sûrs désormais, ceux-ci détinrent dorénavant le gouvernement de leur cité, sans accorder aucun droit aux propriétaires riches : en particulier, il ne fut plus permis à un homme du peuple de leur donner une fille en mariage ou d'épouser une des leurs¹⁶⁰.

La révolte du peuple intervint au moment où Samos et Milet avaient un conflit frontalier. Quand cette dernière fut battue, les Milésiens firent appel à Athènes. Ils étaient accompagnés par des Samiens « *qui souhaitaient un renversement de régime* ¹⁶¹ » (Briant 2001, p. 74). L'intervention d'Athènes fut motivée non seulement par les demandes des Milésiens, mais également par les appels de démocrates samiens. Il faut y ajouter également que pour des questions de stratégie militaire, Athènes voulait faire de Samos sa base privilégiée en Asie Mineure (Briant & Lévêque, 1995, p.120). L'installation d'une démocratie à Samos est souvent citée en exemple par les historiens qui pensent qu'Athènes avait systématiquement soutenu les démocrates contre les oligarques (Briant & Lévêque, 2001, p. 75). Si l'on se fie toujours à Thucydide, l'affaire rebondit, car selon lui :

Mais il y avait certains Samiens qui, n'acceptant pas la situation, s'étaient réfugiés sur le continent : s'étant entendus avec les citoyens les plus considérables restés

¹⁵⁹ Aristote, *Politique*, V, 1302 b, 5.

¹⁶⁰ ¹⁶⁰ Aristote, *Politique*, V, 1302 b, 5. Trad. J. de Romilly, L. Bodin, R. Weil. Les Belles Lettres 2009.

¹⁶¹ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, I. 115. 2.

en ville, et avec Pissouthnès, fils d'Hystaspe, alors maître de Sardes ils formèrent une alliance et, après avoir réuni quelque sept cents auxiliaires ils passèrent à Samos à la nuit tombante. Là, ils commencèrent par soulever les gens contre les démocrates et s'assurèrent de leurs personnes à presque tous ; puis, après avoir furtivement repris leurs otages à Lemnos, ils rompirent avec Athènes, et livrèrent à Pissouthnès les hommes de la garnison Athénienne, ainsi que les représentants Athéniens en fonction chez eux, et ils se préparèrent aussitôt pour marcher sur Milet¹⁶².

Nous constatons donc que les oligarques de Samos réussirent à reprendre le pouvoir avec le soutien du satrape de Sardes, Pissouthnès. On constate que pendant ces événements, Athènes ne réagit pas, ce qui facilita sans doute la victoire des oligarques de Samos. Il faut ajouter que Byzance se joignit à la révolte¹⁶³. Il semble que les révoltés eussent envoyé des députés à Sparte : à l'issue d'un débat animé, la ligue péloponnésienne (en conformité avec la paix de 446/ 45) décida de ne pas intervenir¹⁶⁴. Suite à ces événements, Athènes dépêcha alors une nouvelle flotte, rejointe par des contingents de Chios et de Lesbos puis par de nouveaux renforts Athéniens. Au bout de neuf mois de siège, les Samiens se rendirent « *et ils se rangèrent à un accord : ils abattaient leurs fortifications, fournissaient des otages, livraient leur flotte et se faisaient assigner une somme à acquitter en plusieurs fois pour couvrir les frais de guerre* »¹⁶⁵. Une inscription, malheureusement très mutilée¹⁶⁶, enregistra les termes imposés à Samos : les Samiens s'engagèrent par serment à rester fidèles à Athènes et aux alliés, les Athéniens à prendre soin du peuple des Samiens. D'autres inscriptions attestent du versement, par Samos, des annuités de l'indemnité de guerre, peut-être jusqu'en 414/413¹⁶⁷. (Briant & Lévêque, 1995, p. 74-75).

Nous constatons, que de la période qui couvre la révolte d'Ionie à la période qui précéda la guerre du Péloponnèse (431/404), oligarques et démocrates s'affrontèrent à Naxos, Histiée, Rhegium et à Samos. À Naxos, Samos et à Rhegium, il y eut des interventions étrangères pour appuyer l'une ou l'autre des factions. Si la plupart des textes sont parfois silencieux sur l'issue des conflits, quelques-uns comme celui de Samos montre que les conflits furent parfois très violents par l'ampleur des massacres. Quelques années après les affrontements de Samos, il y

¹⁶² Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, I. CXV. 4-5. Trad. J. de Romilly. CUF 1958.

¹⁶³ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, I. 115. 2.

¹⁶⁴ *Idem*, 40. 5.

¹⁶⁵ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, VIII. In

https://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/thucy_guerre_pelop_01/

<https://remacl.org/bloodwolf/historiens/xenophon/histoire1.htm>

¹⁶⁶ ML, 6.

¹⁶⁷ ATL, III, 334-335.

eut des conflits qui favorisèrent le déclenchement de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C).

Cette période englobe les luttes qui se déroulèrent peu avant la guerre du Péloponnèse (431 av. J.-C) à la fin du siècle. Cette époque est marquée par la victoire de Sparte suivie de sa domination en Grèce jusqu'à la fin du siècle. En 435 av. J.-C., se produisit dans la cité d'Épidamne une discorde sociale. Pour cette crise nous nous référons au témoignage de Thucydide qui affirme :

[...] le peuple mit les aristocrates dehors; et ceux-ci, une fois partis, se joignirent aux barbares pour exercer le pillage, sur terre et sur mer, contre les gens de la ville. Eux, les Épidamniens de la ville, se trouvant en difficulté, envoyèrent alors une ambassade auprès de Corcyre : ils lui demandaient, en tant que métropole, de ne pas rester indifférente à leur ruine, mais de leur ménager, vis-à-vis des exilés, la réconciliation, et, vis-à-vis des barbares, la fin des hostilités ; ils présentaient cette requête assis en suppliants dans le sanctuaire d'Héra. Les Corcyréens n'accueillirent pas leur supplique et les renvoyèrent comme ils étaient venus¹⁶⁸.

Thucydide qui a sans doute pour objectif d'expliquer les causes de la guerre du Péloponnèse (431-404) ne s'attarde pas sur les causes et le déroulement de l'opposition entre les démocrates et les oligarques d'Épidamne. À la suite du refus des Corcyréens d'apporter une aide aux exilés, ces derniers se tournèrent vers la cité de Corinthe qui participa également à la fondation d'Épidamne. En se fiant à plusieurs griefs que Corinthe émit à l'égard de sa colonie, elle décida d'envoyer des secours à Épidamne.

Les Corcyréens, en apprenant que les Corinthiens avaient envoyé une garnison et des colons, dépêchèrent eux-aussi des vaisseaux à Épidamne et menacèrent les Épidamniens de recevoir les exilés. Ces derniers demandèrent aux Épidamniens de renvoyer les vaisseaux et les colons de Corinthe. Les Corcyréens soutenus par des Illyriens exposèrent des exigences que les Épidamniens refusèrent. Alors, ils assiégèrent la cité. À l'annonce du siège d'Épidamne par Corcyre, les Corinthiens se préparèrent à faire voile vers la cité assiégée. Ils demandèrent des vaisseaux à Mégare, aux Paliens de Céphallénie, aux Épidauriens, aux Hérmoniens, aux Trézéniens, aux Leucadiens, aux Ambraciotes. Aux Thébains et aux Phliasiens, ils demandèrent de l'argent et aux Éléens des vaisseaux vides.

À l'annonce de ces préparatifs, les Corcyréens envoyèrent des ambassadeurs de Sparte et de Sicyone à Corinthe négocier le retrait des forces de cette dernière d'Épidamne. Les deux cités posèrent des conditions de retrait de leurs troupes. Mais les Corinthiens rejetèrent toutes

¹⁶⁸ Thucydide, I, XIV, 5-6. Trad. J. de Romilly, CUF 1958.

les propositions des Corcyriens. Ils équipèrent des navires et firent voile vers Épidamne pour livrer bataille. Les Corcyréens équipèrent eux-aussi des navires. Les deux marines de guerre s'étaient rencontrées au large d'Actium et la marine des Corcyréens obtint une victoire éclatante¹⁶⁹. Après cette victoire, les Corinthiens firent des préparatifs pour prendre leur revanche. Les Corcyréens, en apprenant les grands efforts déployés par les Corinthiens pour réunir une flotte, prirent peur et envoyèrent des émissaires à Athènes dans le but de rechercher l'alliance de cette dernière. Les Corinthiens, également, suivirent les Corcyréens et firent partir des ambassadeurs à Athènes pour dissuader les Athéniens afin de ne pas accorder leur soutien aux Corcyréens. À l'arrivée des ambassadeurs des deux cités belligérantes, l'Assemblée du Peuple des Athéniens se réunit. Chaque délégation exposa ses arguments devant l'Assemblée. Après avoir écouté les arguments des deux délégations, les Athéniens décidèrent de conclure une alliance défensive avec Corcyre. Et après le départ des Corinthiens, ils envoyèrent un secours de dix navires aux Corcyréens en prescrivant aux stratèges « *de ne pas engager la bataille avec les Corinthiens, sauf si ces derniers voudraient intervenir à Corcyre ou sur un des territoires appartenant à cette dernière* »¹⁷⁰. Les Corinthiens qui s'étaient préparés firent voile avec leurs alliés vers Corcyre. En ce lieu, les deux marines s'étaient affrontées, mais au moment où les Corinthiens devaient avoir le dessus, la marine apprêtée par Athènes se mit en position d'intervenir. Dès cet instant, les Corinthiens et leurs alliés prirent peur et renoncèrent à poursuivre le combat contre les Athéniens et se retirèrent dans leur cité¹⁷¹. Il est donc possible d'affirmer qu'avec l'intervention d'Athènes, la cité de Corcyre sortit victorieux. Le conflit entre oligarques et démocrates à Épidamne est un exemple de conflit interne qui, par l'intervention de puissances extérieures devint un conflit à l'échelle internationale. Car, ce conflit avait fini par opposer Corcyre et ses alliés à Corinthe et son camp.

En 427 av. J.-C. il y eut un rebondissement dans l'affaire de Corcyre, si l'on se fie à cette longue narration de Thucydide sur la crise sociale dans cette cité :

Les Lacédémoniens, après leur échec de Lesbos, voulaient renforcer leur flotte et mettre le cap sur Corcyre, alors en pleine révolution¹⁷² [...] Les troubles de Corcyre avaient éclaté au retour des citoyens faits prisonniers dans les batailles navales autour d'Épidamne. Les Corinthiens les avaient relâchés en prétendant que leurs proxènes avaient fourni une caution de huit cents talents. En fait, ces prisonniers s'étaient engagés à livrer Corcyre aux

¹⁶⁹ Thucydide, *la guerre de péloponnèse*, livre I, 29.

¹⁷⁰¹⁷⁰ Thucydide, *la guerre de péloponnèse*, livre I, 29.

¹⁷¹ *Idem*, livre I, 31- 55.

¹⁷² *Ibidem*, Trad. J. Voilquin.

Corinthiens. C'est ce qu'ils tentèrent en effet ; ils intriguèrent auprès de tous les citoyens pour soulever la ville contre les Athéniens. Sur ces entrefaites, arrivèrent un vaisseau Athénien et un de Corinthe qui amenaient des députés : des pourparlers eurent lieu. Les Corcyréens décidèrent par un vote de demeurer dans l'alliance offensive et défensive avec Athènes conformément aux traités. Néanmoins ils entendaient rester amis des Péloponnésiens comme auparavant. Il y avait alors à Corcyre un nommé Peithias, proxène volontaire des Athéniens, et un des chefs du parti démocratique. Des citoyens du parti adverse le citèrent en justice, l'accusant de vouloir asservir Corcyre aux Athéniens. Acquitté il attaqua à son tour cinq des plus riches Corcyréens, qu'il accusait de couper des branches pour faire des échalas dans l'enceinte sacrée de Zeus et d'Alkinoos. L'amende pour chaque échalas était d'un statère. Ils furent condamnés et se réfugièrent en suppliants dans les temples, effrayés par l'énormité de l'amende et demandant qu'on échelonnât le paiement de cette somme. Mais Piétinas qui était membre du conseil fit décider qu'on appliquerait la loi. Les accusés, mis en demeure de s'exécuter et informés que Piétinas voulait profiter du moment où il était encore au conseil pour déterminer les Corcyréens à conclure avec les Athéniens une alliance défensive et offensive formèrent un complot, s'armèrent de poignards et firent irruption dans le Conseil. Piétinas fut tué et avec lui d'autres membres de l'assemblée et des particuliers, au nombre d'environ soixante. Quelques partisans de Piétinas se réfugièrent sur la trière Athénienne qui se trouvait encore à Corcyre. Après cette exécution, les conjurés convoquèrent les Corcyréens ; ils déclarèrent que tout était pour le mieux et que les Corcyréens avaient pris le meilleur parti pour éviter l'asservissement d'Athènes ; pour l'avenir il fallait se tenir tranquille ; ne recevoir qu'un vaisseau à la fois et traiter en ennemis les bâtiments qui viendraient en plus grand nombre. Après cette déclaration ils forcèrent le peuple à ratifier cette décision. Aussitôt ils envoyèrent à Athènes une députation pour faire aux Athéniens un récit des événements favorable à leur cause et pour inviter les Corcyréens réfugiés à Athènes à ne rien tenter imprudemment, s'ils voulaient éviter un soulèvement. Dès leur arrivée à Athènes, ces députés furent appréhendés comme des factieux. Avec tous ceux qu'ils avaient gagnés, ils furent internés à Égine. Sur ces entrefaites les Corcyréens qui détenaient le pouvoir profitèrent de l'arrivée d'une trière corinthienne et d'envoyés lacédémoniens pour attaquer le parti démocratique. Ils en vinrent aux mains et furent vainqueurs. Mais à la tombée de la nuit le peuple se retira à l'Acropole et sur les hauteurs de la ville ; une fois rassemblée, il s'y fortifia il occupa également le port Hyllaïko. L'autre parti occupa l'agora, où la plupart de ses membres avaient leurs maisons et le port qui l'avoisine orienté vers le continent. Après un jour d'accalmie, le combat reprit ; le peuple, qui avait la supériorité des positions et du nombre, fut victorieux. Les femmes en le secondant firent preuve de beaucoup d'audace ; elles lançaient des tuiles du haut des maisons et affrontaient la mêlée avec un

courage tout viril. Sur le soir les aristocrates furent mis en déroute ; comme ils craignaient que le peuple d'un seul élan ne s'emparât de l'arsenal maritime et ne les massacraît eux-mêmes, ils mirent le feu aux maisons et aux magasins qui entouraient l'agora, sans épargner les leurs plus que les autres ; ils voulaient ainsi fermer tout accès au peuple. Des richesses considérables appartenant aux commerçants furent détruites, la ville entière eût été anéantie, si le vent eût soufflé dans cette direction et activé la flamme. Le combat fut interrompu; les deux partis ne bougèrent pas pendant la nuit, tout en se tenant sur leurs gardes. Après la victoire du parti démocratique, le vaisseau de Corinthe se retira furtivement. La plupart des mercenaires regagnèrent le continent sans être aperçus. Le jour suivant, Nikostratos fils de Diitréphès, stratège Athénien, arriva de Naupacte au secours des Corcyréens, avec douze vaisseaux et cinq cents hoplites messéniens. Il conclut un arrangement et engagea les deux partis à se réconcilier ; dix citoyens particulièrement compromis passeraient en jugement. Mais ils prirent la fuite aussitôt. Les autres feraient la paix entre eux et rentreraient dans la ville ; un traité d'alliance offensive et défensive serait conclu avec les Athéniens. Après avoir pris ces dispositions, il se préparait à reprendre la mer. Mais les chefs du parti démocratique obtinrent qu'il leur laissât cinq de ses vaisseaux pour contenir leurs adversaires ; ils s'engagèrent à équiper à leur tour cinq vaisseaux qui devaient partir avec Nikostratos. Il y consentit. Alors les démocrates firent choix de leurs adversaires pour constituer les équipages. Les aristocrates, qui craignaient qu'on ne les envoyât à Athènes, s'assirent en suppliants dans le temple des Dioscures. Nikostratos les releva et voulut les rassurer, mais il n'y parvint pas ; Le peuple en profita pour s'armer : il prétexta que leur refus de s'embarquer cachait quelque mauvais dessein. Il s'empara même des armes qui se trouvaient dans les maisons des riches et, sans l'intervention de Nikostratos, eut massacré ceux qui tombaient sous la main. À cette vue, les aristocrates allèrent s'asseoir en suppliants dans le temple d'Héra au nombre d'au moins quatre cents. Craignant une révolte, le peuple obtint qu'ils quittassent cet asile, les fit transporter dans l'île située en face de ce temple et leur fournit les vivres nécessaire. À Corcyre, le trouble fut extrême. On redoutait à la fois l'agitation intérieure et l'arrivée de la flotte ennemie. On arma soixante vaisseaux et, à mesure qu'ils étaient équipés, on les envoya contre l'ennemi. [...] Sur d'autres les troupes embarquées se battaient entre elles ; ce n'était partout que confusion. À la vue de ce désordre, les Péloponnésiens opposèrent vingt vaisseaux à ceux des Corcyréens et avec le reste firent front contre les douze vaisseaux d'Athènes, parmi lesquels se trouvaient la Salaminienne et la Paralienne [...] Les Péloponnésiens profitèrent de la nuit pour retourner chez eux rapidement en serrant la côte [...] Les Corcyréens, à la nouvelle que les vaisseaux Athéniens arrivaient et que la flotte ennemie s'éloignait, introduisirent en cachette dans la ville les Messéniens, qui jusque-là étaient hors des murs ; ils donnèrent l'ordre aux vaisseaux qu'ils venaient d'équiper de passer du port de l'agora

dans le port Hyllaïkos. Pendant ce court trajet, ils massacrèrent tous les ennemis, qui leur tombèrent entre les mains. Quant à ceux qu'ils avaient décidés à s'embarquer, ils les firent descendre à terre et les mirent à mort. Ils pénétrèrent dans le *temenos* d'Héra, décidèrent environ cinquante suppliants à se présenter devant la justice et les condamnèrent tous à mort. La plupart d'entre eux ne voulurent rien entendre et, quand ils virent le sort réservé à leurs compagnons, ils se tuèrent les uns les autres dans l'enceinte consacrée. Quelques-uns se pendirent à des arbres. Bref chacun se donna la mort comme il put. Pendant les sept jours qu'Eurymédon demeura à Corcyre avec ses soixante vaisseaux, les Corcyréens massacrèrent ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis, accusant les uns d'être hostiles au régime démocratique ; en mettant à mort quelques-uns pour assouvir des vengeances privées, d'autres furent massacrés par leurs débiteurs. La mort parut sous mille formes ; comme il arrive en pareilles circonstances, on commit tous les excès, on dépassa toutes les horreurs. Le père tuait le fils. Des suppliants étaient arrachés aux temples des dieux et massacrés sur les autels mêmes ; il en est qui périrent murés dans le temple de Dionysos¹⁷³.

En 427 av. J.-C., les Corinthiens réussirent à libérer les Corcyréens faits prisonniers en 433 av. J.-C. lors de la bataille des îles Sybota, sous condition qu'ils agissent pour rallier Corcyre à Corinthe. Les discussions qui s'engagèrent à Corcyre sur les avantages respectifs de l'alliance Athénienne et de l'alliance corinthienne exaspérèrent la guerre civile entre le peuple (partisan de la première) et les riches (qui penchaient du côté corinthien). Comme on le constate, cette guerre civile prit bientôt un caractère d'autant plus sanglant et sauvage qu'elle devint un élément de la guerre entre Athéniens et Péloponnésiens (P. Briant & P. Lévêque, 2001, p. 101). Si Thucydide n'évoque pas les causes de la lutte entre les démocrates et les aristocrates à Corcyre, l'on ne peut douter qu'il s'agit d'une lutte pour le pouvoir. L'appel au soutien extérieur lancé par les deux factions n'est pas une première, et il montre la gravité de la crise qui secoua la cité. Et si Athènes et Sparte n'hésitèrent pas à intervenir, c'est parce que ces deux puissances cherchaient à étendre leur zone d'influence. On remarque que pendant cette crise, le sacré n'était pas respecté puisque des belligérants entrèrent dans les temples pour saisir des suppliants ou exécuter des suppliants sur les autels.

Quelques années plus tard en Grèce centrale, en 425 av. J.-C., la cité de Mégare connut une discorde sociale. Cette information provient de la narration de Thucydide lors de l'intervention du général Brasidas dans cette cité :

¹⁷³ Thucydide, « la guerre de Péloponnèse » livre III in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre3>. ; Trad. J. Voilquin (Hodoi elektronikai).

[...] Devant le refus de combattre des Athéniens, Brasidas fut considéré comme vainqueur. Les Mégariens, amis des proscrits, s'enhardirent, lui ouvrirent les portes et le reçurent avec les autres commandants des villes, tandis que la faction qui avait traité avec les Athéniens était frappée de terreur ; les pourparlers furent engagés. Après quoi, les alliés se dispersèrent dans les villes. Brasidas retourna à Corinthe pour y préparer l'expédition de Thrace, qui était son premier objectif. Après le départ des Athéniens, les Mégariens de la ville qui s'étaient le plus compromis avec eux, se sentant démasqués, quittèrent immédiatement Mégare ; les autres entrèrent en pourparlers avec les amis des proscrits et rappelèrent ceux de Pèges, non sans leur avoir fait prendre solennellement l'engagement qu'ils ne leur garderaient pas rancune et qu'ils travailleraient au bien de l'État. Mais une fois élevés aux magistratures, au cours d'une revue de troupes, ils firent ranger à distance les compagnies et en firent sortir environ cent hommes, tant de leurs ennemis, que de ceux qui, à leur avis, s'étaient engagés à fond avec les Athéniens. Ils contraignirent le peuple à se prononcer dans un suffrage public, sur leur conduite, obtinrent leur condamnation et les mirent à mort. Ils imposèrent à la ville un régime franchement oligarchique. Et ce gouvernement, né de la sédition, se prolongea pendant longtemps à Mégare¹⁷⁴.

Tout indique qu'avant l'intervention du général Brasidas en 425 av. J.-C. à Mégare, cette dernière avait connu des troubles internes. Suite à ces troubles, des partisans de la faction oligarchique furent bannis de la cité. Certains s'étaient réfugiés dans la cité de Pèges. Cependant, la situation se retourna en faveur de la faction oligarchique à la suite de l'intervention de Brasidas. Le dénouement de la crise indique que les bannis n'attendaient que leur heure de revanche. Cette crise sociale montre une fois de plus que chaque fois que les factions étaient en conflit dans les différentes cités, elles n'hésitèrent pas à faire appel à des soutiens extérieurs.

En Occident, autour de 422 av. J.-C., il y eu lieu à Léontinoi une opposition entre riches (oligarques) et pauvres sur la question des terres. Thucydide rapporte à ce sujet :

Vers la même époque, les Athéniens envoyèrent en députation en Sicile, avec deux vaisseaux, Phaeax fils d'Erasistratos accompagné de deux autres personnages. Depuis le départ des Athéniens, après l'accord qui était intervenu, les Léontins avaient accordé le droit de cité à beaucoup de gens et le peuple méditait un nouveau partage des terres. Mais les riches informés de ce projet appelèrent les Syracusains et expulsèrent les gens de la faction démocratique, qui se virent contraints d'errer à l'aventure. Les riches, de leur côté, d'accord avec les Syracusains, quittèrent la ville qui fut désertée et s'installèrent à Syracuse

¹⁷⁴ Thucydide « la guerre de Péloponnèse » in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre4/>; IV, 74.

où ils obtinrent droit de cité. Mais par la suite, mécontents de leur nouvelle situation, quelques-uns partirent de Syracuse et s'emparèrent d'un quartier de leur ancienne ville nommé Phôkaees et d'une petite forteresse sur le territoire des Léontins, Brikinniaie. La plupart des membres du parti populaire, qui avaient été expulsés, vinrent les y rejoindre. Une fois établis dans la forteresse, ils poursuivirent la guerre à l'abri des remparts. À cette nouvelle les Athéniens envoyèrent Phaeax, avec mission de décider leurs alliés de cette région et, si possible, les autres Siciliens à tenter une expédition en commun contre les Syracusains, qui, disaient-ils se montraient envahissants et à sauver le peuple des Léontins. À son arrivée, Phaeax convainquit les habitants de Camarina et d'Agrigente, mais il se heurta à l'opposition des gens de Gela et se dispensa d'aller solliciter les autres. Persuadé de la vanité de ses tentatives, il rebroussa chemin à travers la Sicile, en direction de Catanè¹⁷⁵.

Thucydide relate une opposition entre riches et pauvres à Léontinoi au sujet des terres. Devant le projet de la faction populaire d'opérer un nouveau partage des terres, les riches oligarques firent appel à leurs soutiens syracusains pour le mettre en échec. Cependant, on se demande pourquoi par la suite, les oligarques quittèrent Léontinoi et s'installèrent à Syracuse. Il est fort probable qu'Athènes intervînt aux côtés de la faction populaire. On s'interroge aussi de savoir pourquoi certains riches décidèrent de quitter Syracuse pour lutter contre la faction populaire et également pour quelle raison certains membres de la faction populaire se joignirent aux oligarques. Il serait difficile d'émettre des hypothèses sur ces questions. Phaeax échoua dans sa tentative de convaincre les autres alliés d'Athènes de lutter contre Syracuse. Mais, l'auteur ne dit pas comment la lutte entre oligarques et démocrates se termina à Léontinoi. Il est fort probable, qu'elle tourna à l'avantage des oligarques.

En 418 av. J.-C., si l'on se fie à Diodore de Sicile, la cité d'Argos connut une discorde : selon l'auteur :

Dans la ville d'Argos, les mille hommes d'élite, que les citoyens avaient choisis, se concertèrent ensemble, et convinrent de renverser la démocratie et de faire sortir de leur sein un gouvernement aristocratique. Supérieurs aux autres citoyens tant par leur richesse que par leur bravoure, ils avaient beaucoup de complices. Ils commencèrent donc par se saisir des meneurs habituels du peuple et les mirent à mort, après avoir intimidé les autres, ils abrogèrent les anciennes lois et administrèrent l'État à leur propre gré. Ce gouvernement

¹⁷⁵ Thucydide, *la guerre du Péloponnèse*, V, 4, 1-9.

dura huit mois ; il fut renversé par le peuple qui s'était soulevé contre les aristocrates. Ces derniers furent massacrés et le peuple rétablit la démocratie¹⁷⁶.

La narration de Diodore contient des zones d'ombre. L'auteur ne nous dit pas dans quelle circonstance les mille furent choisis pour diriger la cité. En outre, l'auteur ne nous dit pas comment le parti démocratique a pu s'organiser après avoir subi un gros coup par l'assassinat de ses principaux meneurs. Peut-on croire que le parti démocratique eût bénéficié d'un concours extérieur de circonstance ? Ce fait n'est pas exclu, quand on sait qu'Athènes, en raison de son opposition à Sparte, avait établi des liens très étroits avec le parti démocratique de cette cité.

Quelques années plus tard en Occident, en 413 av. J.-C. à Gela, il y eut une lutte entre oligarques et démocrates. Nous nous référons à une allusion de Thucydide qui affirme : Ὁ δὲ Γύλιππος καὶ ὁ Σικανὸς ἐν τούτῳ παρήσαν ἐς τὰς Συρακούσας, ὁ μὲν Σικανὸς ἀμαρτῶν τοῦ Ἀκράγαντος (ἐν Γέλα γὰρ ὄντος αὐτοῦ ἔτι ἢ τοῖς Συρακοσίοις στάσις (ἐς) φιλία ἐξεπεπτῶκει)¹⁷⁷ « Gylippe, cependant ainsi que Sicanos étaient rentrés à Syracuse. Sicanos avait manqué l'affaire d'Agrigente : il était encore à Gela que déjà la faction favorable à Syracuse avait été renversée »¹⁷⁸. Cette lutte entre oligarques et démocrates se situe dans le contexte de l'expédition de Sicile de 415 av. J.-C. Athènes avait été saisie par Égeste pour une aide contre sa rivale Sélinonte. Cette dernière fit intervenir à son tour son allié Syracuse, qui à son tour sollicita l'intervention de Sparte et de Corinthe. À Gela, les luttes civiles n'avaient pas cessé depuis la paix conclue en 424 av. J.-C. Le parti favorable à Syracuse, sans doute les oligarques furent renversés par les démocrates favorables à Athènes.

En 412/11, si l'on en croit les affirmations de Thucydide, la cité de Chios était gagnée par la division entre oligarques et démocrates. À ce sujet, il déclare :

Et pour leur défection même (si l'on trouve que là ils ne suivirent pas la conduite la plus sûre) ils n'osèrent pas agir avant d'avoir beaucoup de bons alliés avec qui risquer l'entreprise et de voir les Athéniens eux-mêmes admettre désormais, après le désastre de Sicile, que leur situation était décidément très mauvaise ; s'ils furent les victimes d'un de ces mécomptes que la vie réserve aux hommes, beaucoup partagèrent leur erreur, qui crurent de même que la puissance d'Athènes tomberait bientôt tout entière. Ainsi donc, la mer leur étant interdite et leur pays ravagé, certains cherchèrent à rallier leur ville aux Athéniens; informés de leur attitude, les magistrats n'agirent pas eux-mêmes, mais ils

¹⁷⁶ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XII, 80. Trad. F. Hofer (Hodoi elektronikai).

¹⁷⁷ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, VII, 50. 1.

¹⁷⁸ *Idem*, Trad. J. Voilquin (Hodoi Elektronikai)

appelèrent d'Erythres le navarque Astyochos avec quatre navires qu'il avait là et ils avisèrent alors aux moyens les plus mesurés de mettre fin à ce complot, en prenant des otages ou par d'autres procédés [...]

Or les gens de Chios, battus dans les nombreux combats précédents, étaient en outre loin de s'entendre entre eux, au contraire parce que Pédaritos avait dès lors fit exécuter comme ami d'Athènes le groupe de Tydée, fils d'Ion, et que la contrainte assujettissait le reste des citoyens à un régime oligarchique, ils éprouvaient une défiance mutuelle ; aussi ne bougeaient-ils pas et trouvaient-ils que, dans ces conditions ils n'étaient pas plus que les auxiliaires de Pédaritos en état de lutter. Ils envoyaient cependant à Milet demander l'aide d'Astyochos; comme il ne voulait pas les écouter, Pédaritos écrivit à Sparte pour l'accuser. Tandis que la situation à Chios avait pris ce tour pour les Athéniens leurs navires de Samos lançaient des opérations contre la flotte de Milet, mais comme celle-ci ne sortait jamais à leur rencontre, ils rentrèrent à Samos d'où ils ne bougèrent plus¹⁷⁹.

Suite de la défaite Athénienne en Sicile dans l'hiver 413/2, les alliés d'Athènes, parmi lesquels Chios, se tournèrent vers Sparte. Après avoir reçu les délégués chiotes dans leur assemblée, les Spartiates optèrent d'abord pour l'aide à Chios et à Tissapherne. Les défections des alliés d'Athènes ne signifient nullement une adhésion au système lacédémonien ni même une confiance aveugle dans les promesses de liberté, mais seulement une faiblesse congénitale de ces cités qui n'avaient pas les moyens de résister aux forces qui voulaient les dominer, qu'elles soient lacédémoniennes, Athéniennes ou perses. Le cas de Chios, sans cesse ballottée entre Athènes et Sparte, est révélateur. La cité n'entra en rébellion ouverte contre Athènes qu'avec la présence d'une flotte péloponnésienne dans le secteur, à l'été 412/1. Les Chiotes finirent par appeler les Péloponnésiens à l'aide, mais Sparte leur envoya à l'hiver 412/1 un harmoste Pédaritos, dont la brutalité choqua les habitants et peut-être même les Spartiates. Parmi les excès de Pédaritos, l'on peut mentionner l'exécution d'un groupe de philo-Athénien mentionnée par Thucydide. La présence des philo-Athéniens prouve que la cité ne s'était pas totalement ralliée à la cause Athénienne. Terrorisés un temps, les Chiotes étaient divisés et ne reprirent le contrôle de leur cité qu'à l'hiver 410, à la faveur d'une défaite spartiate à Cyzique. Un peu plus tard, sous la navarchie de Cratésippidas (409-408 ?) les exilés furent ramenés et le pouvoir fut confié à des amis de Sparte soutenus par une garnison (Christien & Ruzé, 2007, p. 240).

Autour de l'an 412 av. J.-C., l'on note, selon le témoignage d'Aristote, une opposition entre démocrates et oligarques à Cnide et à Érythrée :

¹⁷⁹ Thucydide., VIII, 38, 3-4. Trad. J. de Romilly, L. Bodin et R. Weil.

À Cnide, la révolution sortit d'une sédition excitée par les riches eux-mêmes dans leur propre sein ; le pouvoir y était restreint à quelques citoyens ; le père, comme je viens de le dire, ne pouvait siéger en même temps que son fils, et parmi les frères, l'aîné seul pouvait occuper des fonctions publiques. Le peuple mit à profit la discorde des riches, et se choisissant un chef parmi eux, il sut bientôt s'emparer du pouvoir après sa victoire ; car la discorde rend toujours bien faible le parti qu'elle divise. À Érythrée, sous l'antique oligarchie des Basilides, malgré toute la sollicitude réelle des chefs du gouvernement, dont la seule faute était d'être en petit nombre, le peuple, indigné de la servitude, renversa l'oligarchie¹⁸⁰.

Au sujet des changements qui se produisirent à Cnide et à Érythrées, il faut constater qu'Aristote ne met pas l'accent sur le déroulement du conflit. Cela se justifie par le fait qu'Aristote ait plus le souci d'étudier les institutions que de s'attacher aux faits militaires. En outre, aucun indice ne permet d'émettre des hypothèses sur les atrocités commises pendant ces deux révolutions. On pourrait se demander pourquoi certains oligarques décidèrent de ne plus respecter les institutions en place à Cnide. La conséquence est que la violation de la constitution fut fatale aux oligarques puisqu'elle fut la cause de leur chute. Et on pourrait affirmer qu'ils n'avaient certainement pas prévu un tel scénario. S'agissant du cas d'Érythrée, il montre que le peuple était à l'affût de la conquête du pouvoir. Et il profita d'une circonstance qui était la faiblesse du nombre des oligarques.

Durant la même période, il se produisit une révolution oligarchique manquée à Samos en 411/0 av. J.-C. durant la révolution des Quatre-cents à Athènes.

À Samos en effet, une réaction se produisait déjà autour du mouvement oligarchique, et voici en substance ce qui était arrivé vers le temps précisément où s'établissait, le régime des Quatre cents. Ceux des Samiens qui, comme on l'a vu, s'étaient soulevés contre les notables et qui étaient le parti populaire, changèrent encore d'avis sous l'influence conjuguée, de Pisandre, quand il fut arrivé, et des conjurés Athéniens de Samos : il se forma un complot de trois cents personnes environ, qui s'apprêtèrent à attaquer les autres comme étant le parti populaire. S'en prenant à Hyperbolos, un Athénien méprisable qu'on avait ostracisé non par peur de son influence et de son prestige, mais parce que c'était un malhonnête homme qui déshonorait la cité, ils l'assassinèrent avec l'aide de Charminos, l'un des stratèges, et de quelques-uns des Athéniens qui étaient chez eux, ils leur donnaient ainsi un gage ; ils effectuèrent d'autres actions analogues avec leur complicité ; et ils étaient résolus à s'attaquer aux gens de la majorité. Mais ceux-ci, alertés, dénoncèrent le projet

¹⁸⁰ Aristote, «politique» in <https://fr.kwize.com/Politique> ; *Idem*, V, 1305 b, 3. Trad. J. Barthélemy- Saint - Hilaire (Hodoi Elektronikai).

aux stratèges Léon et Diomédon (qui ne supportaient l'oligarchie qu'à contrecœur, car le peuple les honorait), à Thrasybule et Thrasyllus, dont l'un servait comme trierarque, l'autre dans les hoplites, et à d'autres qui passaient pour être en toute circonstance les plus fermes adversaires des conjurés ; ils leur demandèrent de ne pas tolérer leur massacre et la transformation de Samos en ennemie des Athéniens allèrent demander à chaque soldat individuellement de ne pas laisser faire ; ils s'adressèrent surtout aux hommes de la Paralienne, navire monté uniquement par des Athéniens de naissance libre, qui s'étaient montrés de tout temps hostiles à l'oligarchie, avant même qu'elle fut là ; et chaque fois que Léon et Diomédon prenaient la mer, ils laissaient sur place quelques navires de garde. En conséquence, lorsque les trois cents attaquèrent, tous ces éléments intervinrent, particulièrement, les Paraliens, et les Samiens de la majorité l'emportèrent. Ils tuèrent une trentaine des trois cents, exilèrent les trois principaux responsables et, sans revenir sur le passé, partagèrent désormais avec les autres le droit de cité sous le régime démocratique¹⁸¹.

À Samos, pendant que se déroulait à Athènes la révolution des Quatre-cents, il se déroulait concomitamment un affrontement entre oligarques et démocrates samiens. Durant cette confrontation, l'intervention des stratèges et des hoplites Athéniens fut décisive pour la victoire des démocrates samiens. Le témoignage de Thucydide atteste que la lutte fut violente au regard du nombre des morts du côté oligarque.

Autour de 401 av. J.-C. Diodore rapporte une discorde survenue à Cyrène. À cet effet, l'auteur déclare :

Dans ce temps, les Cyrénéens étaient en proie à des dissensions intestines, pendant lesquelles Aristion et quelques-uns de ses partisans s'emparèrent de la ville. Cinq - cents des plus puissants Cyrénéens y perdirent la vie ; d'autres citoyens, des plus estimés, s'exilèrent. Ces bannis, réunis aux Messéniens, marchèrent ensemble contre ceux qui avaient pris possession de la ville. Les Cyrénéens perdirent des deux côtés beaucoup de monde ; les Messéniens restèrent presque tous sur le champ de bataille. Après cette sanglante mêlée, les Cyrénéens s'envoyèrent réciproquement des parlementaires et conclurent la paix¹⁸².

Cyrène avait été fondée en 631 av. J.-C. par des Grecs venus de Théra. Le premier roi de Cyrène s'appelait Aristoteles qui en arrivant prit le titre ou le surnom de Battos dont Hérodote traduit comme le mot libyen de roi. Ses descendants créèrent la dynastie des Battiades

¹⁸¹ Thucydide., VIII, 73. 1-6.Trad. J. de Romilly, L. Bodin, et R. Weil. CUF 2006.

¹⁸² *Idem*, .Trad. F. Hofer (Hodoi Elektronikai).

qui régnèrent durant huit générations. Les rois furent alternativement appelés Battos et Arkesilas. Sous Battos III, il y eut des réformes constitutionnelles en vue de prévenir des troubles à Cyrène. On ne connaît pas les détails des nouvelles dispositions, mais on peut supposer que, conformément au modèle grec habituel, le pouvoir effectif passa désormais à un conseil et à des magistrats élus parmi les citoyens les plus riches. On sait qu'après l'assassinat d'Arkesilas IV, des réformes constitutionnelles de caractère démocratique furent mises en œuvre à Cyrène, mais on ne connaît pas les détails. Ces réformes n'instaurèrent pas, cependant, un régime politique stable à Cyrène qui continua à souffrir périodiquement de dissensions internes amères (Fage, 1975, p. 111-113).

La guerre civile à Cyrène éclata à la suite d'une élection qui vit une égalité entre le parti démocratique et le parti des nobles aristocrates. Ce fut à la suite de cette élection qu'Aristion, le leader du parti démocratique, aidé par quelques-uns de ses partisans, prit le contrôle de la cité (Fage, 1975, p. 113). Les bannis s'étaient réfugiés dans la ville d'Euesperides (Robinson, 2011, p. 130-135). C'est à partir de cette ville qu'ils levèrent une armée composée de 3000 mercenaires messéniens (Applebaum, 1979, p. 35). En définitive suite aux pourparlers, les exilés furent réintégrés dans la cité (Fage, 1975, p. 113).

À Rhodes, selon Aristote, les principaux citoyens s'insurgèrent contre le peuple pour se soustraire aux jugements qui les avaient frappés¹⁸³. Selon Aristote, la cause d'une telle *stasis* est la peur. Les coupables étant dans la crainte du châtement se révoltent ou lorsque dans la prévision d'un attentat, les citoyens se soulèvent avant qu'il ne soit commis contre eux¹⁸⁴. Cependant, Aristote ne souffle aucun mot des origines des accusations portées contre les principaux citoyens. On ne sait pas non plus l'issue de cette révolte des principaux citoyens. Cependant, nous pensons qu'il est fort probable que la révolte des principaux citoyens fut écrasée par le peuple en raison de la faiblesse de leur nombre.

En somme, l'on retient que, de la période qui précéda le déclenchement de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.) jusqu'à la fin du siècle, il se produisit plusieurs luttes entre oligarques et démocrates. Quelques-unes de ces luttes se transformèrent en un affrontement entre puissances extérieures : ce fut le cas à Épidamne (435 av. J.-C.) où finalement Corcyre et Corinthe s'affrontèrent, à Corcyre (427 av. J.-C.) et à Samos (411/0), l'armée Athénienne intervint aux côtés des démocrates. À Mégare, en 425 av. J.-C., Sparte intervint aux côtés de ses partisans. À Chios, en 412 av. J.-C., le conflit interne tourna en un affrontement ouvert entre

¹⁸³ Aristote, *Politique*, V. 1302 b, 5.

¹⁸⁴ *Idem*, V. 1302 b, 5.

Athènes et Sparte. Les luttes entre oligarques et démocrates ne s'estompèrent pas au Ve s. av. J.-C. Elles continuèrent au siècle suivant.

CHAPITRE. 2. LES AFFRONTEMENTS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU IVE S. AV. J.-C

Le IV^e s. tout comme le Ve s. av. J.-C. reste l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire grecque. Cette histoire se déroula dans un contexte particulier marqué en Grèce continentale par l'avènement sur la scène politique de Philippe II de Macédoine, puis à la mort d'Alexandre le Grand. Ces deux souverains macédoniens intervinrent dans toutes les luttes qui éclatèrent dans les cités entre pro macédoniens (les oligarques) et pro Athéniens (les démocrates) au IV^e s. av. J.-C.

1. Les luttes entre oligarques et démocrates du début du IV^e s. av. J.-C. à l'avènement de Philippe II de Macédoine (359 av. J.-C.)

Cette période est marquée par des événements majeurs tels que la guerre de Corinthe (395-386) qui se termina par la paix du Grand Roi (386 av. J.-C.), la bataille de Leuctres (371 av. J.-C.) qui mit fin à la domination spartiate, et la bataille de Mantinée (366 av. J.-C.). Ces conflits s'étaient déroulés en même temps que les conflits entre oligarques et démocrates à l'intérieur des cités.

À une date qu'on pourrait situer pendant la domination spartiate au début du siècle, il y eut une lutte entre les factions à Rhodes. Selon Diodore :

Les Rhodiens, partisans des Lacédémoniens, firent soulever le peuple et expulsèrent de la ville ceux qui favorisaient le parti des Athéniens. Ces derniers coururent aux armes et tentèrent de changer la face des affaires ; mais les alliés des Lacédémoniens s'opposèrent à ces tentatives, tuèrent le plus grand nombre d'entre eux et proscrivirent ceux qui tentèrent de s'échapper¹⁸⁵.

Le conflit opposa les oligarques et les démocrates pour le pouvoir. Il est probable que la faction démocratique au pouvoir fût renversée par la faction oligarchique. Il n'est pas également exclu que la faction oligarchique eût bénéficié d'un soutien extérieur. Nous constatons que les démocrates résistèrent farouchement, mais cette résistance n'avait pas suffi pour remporter la victoire. Et il est encore probable que la faction démocratique n'eût pas bénéficié du soutien d'Athènes.

Peu d'années plus tard, en 399/8, des troubles éclatèrent à Héraclée en Trachinie. Selon Diodore :

Des troubles ayant éclaté à Héraclée, en Trachinie, les Lacédémoniens envoyèrent Eripidas pour calmer les esprits. Arrivé à Héraclée, Eripidas convoqua une assemblée générale, et,

¹⁸⁵ Diodore, *la Bibliothèque historique*, livre XIV, 97. Trad. F. Hoefe (Hodoi Elektronikai).

ayant entouré le peuple d'hommes armés, il saisit les auteurs de l'insurrection et les fit mourir, au nombre d'environ cinq cents¹⁸⁶.

Nous n'avons aucun détail de Diodore sur les origines et le déroulement de cette crise, mais nous supposons que ce fut un conflit entre démocrates et oligarques. Sparte intervint pour soutenir le parti des oligarques. Au su du nombre des victimes donné par Diodore, on peut affirmer que les affrontements ont été violents.

Dans les cyclades, aux environs de 393 av. J.-C., il y eut une opposition entre démocrates et aristocrates à Siphnos, probablement également à Paros et Trézène, des îles situées dans les cyclades. Le client d'Isocrate, originaire également de Siphnos, fait allusion à cet événement à travers sa plaidoirie composée par Isocrate :

Il serait compliqué de parler des événements anciens. Mais quand Pasinos s'empara de Paros, mes amis avaient la plus grande partie de leur fortune placée chez des hôtes à moi [...] car le pays était occupé par une garnison et des bannis de chez nous participaient à l'occupation de la ville, et en un seul jour ils tuèrent de leurs propres mains mon père, mon oncle, mon beau-frère et trois de mes cousins [...] Ensuite quand nous dûmes quitter notre ville avec tant de désordre et de crainte que certains négligeaient même leurs propres parents, dans une telle situation je ne jugeai pas suffisant de pouvoir sauver les gens de ma maison, mais sachant Sopolis absent et Thrasylokhos affaibli, je l'aidai à faire sortir du pays ma mère, sa sœur et toute sa fortune [...] En effet après notre arrivée à Mélos, apprenant que nous allions rester là, il me demanda d'aller avec lui à Trézène et de ne jamais l'abandonner, me parlant de sa faiblesse et du nombre de ses ennemis et me disant que, séparé de moi, il serait dans le plus grand embarras. Ma mère était effrayée parce qu'on lui disait que le pays était malsain et nos hôtes nous conseillaient de rester où nous étions [...]¹⁸⁷

Les propos du client d'Isocrate montrent à quel point la lutte entre aristocrates et démocrates a été violente dans la cité de Siphnos au point où certaines personnes furent obligées d'abandonner leurs parents. Par ailleurs, d'autres furent contraintes de se réfugier dans d'autres cités. En outre, les propos du client d'Isocrate laissent croire qu'il y eut de nombreux massacres (P. Brun, 1986, p. 180). Il est fort probable qu'à Paros et à Trézène, la situation fût semblable à celle de Siphnos. Durant cette lutte, les aristocrates furent bannis de Siphnos. Il est fort probable que les démocrates eussent bénéficié du soutien d'Athènes étant donné qu'à la suite

¹⁸⁶ Diodore, *la Bibliothèque historique*, livre XIV, 97. Trad. F. Hoefe (Hodoi Elektronikai).

¹⁸⁷ *Idem.* Trad. G. Mathieu & E. Brémond (CUF 1963).

de la victoire de Conon à Cnide en 396 av. J.-C., l'influence Athénienne remplaça celle de Sparte dans les cyclades.

Au cours de la même période (393/2), il y eut une opposition à Corinthe entre les aristocrates et les démocrates. Cette discorde est rapportée par Xénophon qui affirme :

Après ces événements enfin, tandis que les autres contingents étaient renvoyés dans leurs cités respectives, Agésilas de son côté rentra chez lui par mer. Ensuite la guerre continua entre les Athéniens, les Béotiens, les Argiens, et leurs alliés, qui avaient pour base Corinthe, et les Lacédémoniens avec leurs alliés, qui avaient pour base Sicyone. Comme les Corinthiens voyaient que chez eux le territoire était ravagé et qu'ils avaient plus des morts parce qu'ils étaient sans cesse au voisinage de l'ennemi, tandis que les autres alliés jouissaient chez eux de la paix et que leurs terres étaient en plein rendement, les gens de la majorité, qui étaient les aristocrates, commencèrent à éprouver le désir de la paix, et, dans des réunions, ils s'expliquaient sur ce point. Il parut clair aux Argiens, aux Béotiens, et à ceux des Corinthiens qui, les uns, avaient reçu leur part de l'argent du Roi, et les autres, s'étaient montrés les principaux responsables de la guerre, que, s'ils ne se mettaient pas en travers de ceux qui étaient orientés vers la paix, la ville risquait de laconiser de nouveau : voilà donc comment ils entreprirent un massacre. Et d'abord ils prirent la plus impie des résolutions ; ailleurs en effet, même s'il s'agit d'une condamnation légale, on ne l'exécute pas en pleine fête ; eux au contraire choisirent le dernier jour des Eucleia, parce qu'ils pensaient bien surprendre plus de gens sur l'agora, pour les tuer. Une fois le signal donné aux hommes à qui l'on avait indiqué ceux qu'il allait tuer, ils tirent leurs épées et frappent aussi bien l'homme debout au milieu d'un groupe, ou assis, ou au théâtre, et même des arbitres du concours en train de siéger. Quand on s'aperçut de ce qui se passait, aussitôt les aristocrates s'enfuirent, les uns vers les statues des Dieux qui étaient sur l'Agora, les autres auprès des autels : c'est alors que ces impies, sans se préoccuper le moins du monde de ce qui est licite (aussi bien ceux qui donnaient des ordres que ceux qui les exécutaient) continuèrent à les égorger même auprès des édifices sacrés, si bien que quelques-uns, qui n'étaient cependant pas parmi les victimes, mais qui étaient des hommes respectueux des lois, se sentirent l'âme angoissée à voir ce sacrilège. Ainsi périrent beaucoup de vieillards : car c'était surtout sur l'Agora qu'ils se trouvaient ; pour les plus jeunes, comme Pasimélos avait eu vent de ce qui allait se passer, ils étaient restés tranquilles au Kraneion. Lorsqu'ils entendirent les cris et qu'ils virent arriver quelques hommes échappés à l'affaire, alors ils montèrent à la course sur les pentes de l'Acrocorinthe, et repoussèrent les Argiens et les autres qui venaient les y attaquer ; puis, comme ils délibéraient sur ce qu'il fallait faire, voici que tombe le chapiteau d'une colonne, sans qu'il y eût tremblement de terre ni coup de vent, ils sacrifièrent alors et les entrailles furent telles que les devins déclarèrent qu'il

valait mieux descendre de la place. Et d'abord ils se retirèrent du territoire de Corinthe comme s'ils devaient en être bannis ; mais comme leurs amis usaient de persuasion, ainsi que leurs mères et leurs frères, que même des gens du parti au pouvoir leur promettaient par serment qu'il ne leur serait fait aucun mal, alors il y en eut quelques-uns qui rentrèrent chez eux. Mais comme ils voyaient les gens au pouvoir se conduire en tyrans, qu'ils se rendaient compte qu'on était en train de faire disparaître leur cité en enlevant jusqu'aux bornes-frontières, et en donnant à leur patrie le nom d'Argos au lieu de Corinthe qu'ils étaient obligés de participer à la constitution d'Argos, dont ils n'avaient que faire, tandis que dans leur propre ville ils avaient moins de pouvoir que les métèques, il y en eut parmi eux qui pensèrent qu'on ne pouvait plus vivre ainsi ; et, qu'à essayer de refaire de leur patrie ce qu'elle avait été, et depuis toujours (Corinthe), et de la proclamer libre, purifiée des meurtriers qui la souillaient, et vivant sous un bon régime, il valait la peine s'ils réussissaient à réaliser ce projet, d'être les sauveurs de la patrie, sinon , de trouver dans la plus belle et plus noble des entreprises la plus glorieuse des morts¹⁸⁸.

La discorde entre aristocrates et démocrates à Corinthe vient du fait que les premiers étaient partisans de la paix, tandis que les seconds et leurs alliés, Athéniens, Béotiens et Argiens étaient favorables à la poursuite de la guerre de Corinthe (395-387 av. J.-C.). Cette discorde survint au lendemain de la victoire de l'Athénien Conon, un rescapé d'Aigos Potamos, qui dirigeait la flotte perse qui battit la flotte spartiate à Cnide en 394/3. Cette victoire retentissante entraîna la perte des positions spartiates en mer Égée orientale (P. Brun, 2003, p. 49). Durant la même période, le roi spartiate Agésilas qui dirigea une opération de pillage dans la plaine du Pactole en 396 av. J.-C. était rappelé à Sparte. Son rappel s'explique par le fait que pour éloigner Agésilas de ses terres, le roi Perse suscita en Grèce une révolte anti-spartiate qui obligea les autorités spartiates à demander à Agésilas d'abandonner son expédition asiatique. Agésilas retourna donc, à Sparte après la mort du général Lysandre en 395/4 à Haliarte en Béotie (P. Brun, 2003, p. 48-49).

Selon Xénophon, « [...] Il parut clair aux Argiens, aux Béotiens, et à ceux des Corinthiens qui, les uns, avaient reçu leur part de l'argent du Roi, et les autres, s'étaient montrés les principaux responsables de la guerre [...]»¹⁸⁹. En effet, pour susciter en Grèce une opposition anti spartiate afin que Sparte renoncât à ses conquêtes en Asie Mineure (A. M. Aka, 2014, p. 76), Tithraustès, le satrape de Sardes, envoya Timocratès de Rhodes avec une somme d'environ cinquante talents pour qu'il la distribuât aux principaux dirigeants des cités pour qu'ils fissent la guerre à Sparte. Dès lors, à Corinthe, Timocratès de Rhodes corrompit Timolaos

¹⁸⁸ Xénophon, *Hélléniques*, livre IV, 4, 1-6. Trad. J. Hatzfeld, CUF 1948. Voir aussi ; Diodore, XIV, 86.

¹⁸⁹ *Idem*, IV, 4, 2 (Trad. J. Hatzfeld CUF 1948).

et Polyanthès, à Argos, Cylon et ses partisans, à Thèbes, Androcleidas, Isménias et Galaxidoros¹⁹⁰. Ces dirigeants étaient tous des démocrates et anti laconiens. L'on comprend donc la raison pour laquelle ces dirigeants n'étaient pas favorables à la fin des hostilités avec Sparte. Par ailleurs, Xénophon, affirme que « [...], *s'ils ne se mettaient pas en travers de ceux qui étaient orientés vers la paix, la ville risquait de laconiser de nouveau* ». En effet, pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), Corinthe et Sparte étaient alliés. Mais, une fois l'euphorie de la victoire spartiate passée, des dissensions apparurent entre les vainqueurs. Les anciens alliés de Sparte, débarrassés de la menace Athénienne, s'étaient montrés plus sensibles aux empiètements impérialistes spartiates (P. Brun, 2003, p. 48). Ce qui entraîna donc une rupture des relations entre Sparte et Corinthe au profit d'une alliance de cette dernière avec Athènes durant la guerre de Corinthe (395-386 av. J.-C.). Dans la suite des événements, les Lacédémoniens furent appelés à la rescousse par des aristocrates, ce qui entraîna une confrontation entre Lacédémoniens, les Sicyoniens et les exilés corinthiens d'une part contre les Béotiens, les Argiens, les Corinthiens de la ville, et les Athéniens d'autre part. Cette bataille se solda par la victoire du camp spartiate¹⁹¹.

En Asie Mineure, autour de 390 av. J.-C., il y eut un conflit entre démocrates et oligarques à Rhodes. Ce conflit nous est retracé par Xénophon et Diodore de Sicile. Selon la version de Xénophon, des oligarques de Rhodes bannis par la faction démocratique arrivèrent à Sparte et firent comprendre aux autorités le danger de laisser cette cité aux mains des Athéniens. Les Lacédémoniens, après avoir évalué l'inconvénient si cette cité était aux mains des Athéniens et l'avantage si elle leur revenait convinrent d'une expédition de secours avec huit vaisseaux conduits par les exilés et le navarque Ecdicos. Quand Ecdicos arriva à Cnide et qu'il apprit que la faction démocratique était entièrement maîtresse de Rhodes, sur terre tout comme sur mer, et qu'elle disposa de plus de vaisseaux que lui, il décida de ne plus poursuivre son expédition. Les Lacédémoniens, informés de cette situation, envoyèrent Téléutias le remplacer. Arrivé à Samos, Teleutias renforça sa flotte de quelques vaisseaux et se remit en route pour Cnide. Lorsque les Athéniens apprirent que les Lacédémoniens cherchèrent à reprendre des forces sur la mer, ils envoyèrent Thrasybule de Steiria avec quarante vaisseaux. Quand Thrasybule comprit qu'il ne serait pas facile pour lui de déloger des oligarques qui occupaient une forteresse, et de battre Téléutias présent sur place avec sa flotte, et que les démocrates ne risquaient pas de perdre le pouvoir dans les villes, il se redirigea vers

¹⁹⁰ Xénophon, *Hélléniques*, livre IV, 5.

¹⁹¹ *Idem*, IV, 4, 1-6. Trad. J. Hatzfeld, CUF 1948, 4, 7-13.

l'Hellespont. Pendant ce temps, la bataille continuait à Rhodes. Les Lacédémoniens élièrent un nouveau navarque en la personne de Hiérox qui remplaça Téléutias¹⁹².

Dans la version de Diodore, les Rhodiens, partisans de Sparte expulsèrent les partisans d'Athènes au cours d'un soulèvement populaire. Les bannis prirent les armes et revinrent pour renverser les partisans des Lacédémoniens. Ces derniers réussirent à mettre en échec la tentative des partisans d'Athènes. Ils en tuèrent un grand nombre, et exilèrent ceux qui réussirent à s'échapper. Mais les partisans de Sparte, par crainte que les troubles ne reprennent députèrent une délégation à Sparte pour demander du soutien. Les Spartiates envoyèrent une flotte commandée par trois navarques (Eudoximos, Philodicos et Diphilas). Ces derniers se rendirent à Rhodes et rétablirent l'autorité¹⁹³. Plus loin, Diodore affirme qu'après la mort de Thrasybule à Aspendos, les triérarques Athéniens, se rembarquèrent et se redirigèrent à Rhodes. Cette ville étant passée dans le camp de Sparte, les triérarques s'unirent aux exilés qui s'étaient emparés d'un fort et combattirent les habitants de la ville¹⁹⁴.

Nous ne constatons que la version de Xénophon et celle de Diodore divergent. Cette divergence pourrait s'expliquer par le fait que le premier auteur est une source de première main, tandis que le second est une source de seconde main. Selon C. Forniris, la version de Diodore souffre à priori du grand désavantage d'être beaucoup plus succinct et présente des erreurs chronologiques qui sont courants chez cet auteur. Par conséquent, dans le contexte d'un récit décousu, il n'y a pas de lien de cause à effet entre la campagne de Thrasybule et les événements de Rhodes : en d'autres termes, Thrasybule ne fut pas envoyé par le dème Athénien pour aider les démocrates rhodiens (C. Forniris, 2015, p. 437).

La cité de Rhodes, avant et après le syncrisme, fut l'objet de luttes incessantes entre les démocrates et les oligarques. Rhodes devint non seulement l'une des principales bases navales, à partir de laquelle un soutien pouvait également être apporté aux opérations terrestres en territoire carien. Mais, elle remplissait également une fonction importante dans le contrôle de l'accès à la mer Égée du Sud et comme point d'arrêt sur la route céréalière égyptienne vers l'Attique (C. Forniris, 2015, p. 433)¹⁹⁵.

En ce qui concerne les affaires intérieures, depuis l'année 408/7, l'île avait atteint le syncrisme, ou unification politique, autour de la *polis* récemment fondée de Rhodes (processus

¹⁹² Xénophon, *Hélléniques*, livre IV, 8, 20-30.

¹⁹³ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XIV, 97.

¹⁹⁴ *Idem*, 99.

¹⁹⁵ *Ibidem*, VIII, 35, 2 ; voir aussi, Pseudo-démosthène, LVI *passim*.

accompagné depuis 411/0 par l'établissement d'une oligarchie et la rupture avec l'*archè* Athénien sous la direction du célèbre athlète Dorieus, membre de la famille de Ialysos des Diagoras)¹⁹⁶. La situation avait été une confrontation constante entre démocrates et oligarques, conduisant, bien avant au IVe s. av. J.-C., à des poussées de *staseis*.

Au cours de la saison de navigation de 396 av. J.-C., peu avant le début de la guerre de Corinthe (395 av. J.-C.), les citoyens de Rhodes changèrent une fois de plus d'alliance lorsque, apparemment par des moyens non violents, ils expulsèrent la flotte du Péloponnèse et accueillirent à sa place la flotte perse de Pharnabaze et de Conon. À peine un an plus tard, Conon fut impliqué dans une insurrection interne qui renversa le régime diagoréen pour installer un ordre démocratique (C. Forniris, 2007). Avec Rhodes comme base d'opérations, Conon obtint une victoire décisive près de Cnide en août 394 av. J.-C., mettant fin à l'hégémonie navale lacédémonienne et, avec elle, à la présence de harmostes et de garnisons spartiates dans les îles de la mer Égée et dans la plupart des cités grecques de la côte d'Asie Mineure. Au cours de la saison de navigation de 391 av. J.-C., l'apparition d'une nouvelle *stasis* à Rhodes (en fait, une ré-éruption ou une deuxième phase du conflit civil qui avait eu lieu quatre ans auparavant) offrit aux Spartiates l'occasion de récupérer cette importante enclave et d'en faire le fer de lance de leur contre-offensive en mer Égée (Hamilton, 1979, p. 51-54 ; Accame 1951, p. 132, p. 136-137, Funke, 1980, p. 65-66.).

Au cours de la même période, selon Xénophon, des guerres civiles se déroulèrent à Byzance, et à Lesbos : 'Εχόντων δὲ τούτων τε καλῶς καὶ τῶν ἐν τῇ Ἀσίᾳ πόλεων διὰ τὸ βασιλέα φίλον τοῖς Ἀθηναίοις εἶναι, πλεύσαν εἰς Βυζάντιον ἀπέδοτο τὴν δεκάτην τῶν ἐκ τοῦ Πόντου πλεόντων Μτέστησε δὲ ἐξ ὀλιγαρχίας εἰς τὸ δημοκρατεῖσθαι τοὺς Βυζαντίους¹⁹⁷. « il (Thrasybule de Steiria) fit aussi passer les Byzantins de l'oligarchie à la démocratie : si bien qu'il n'était pas désagréable au parti populaire de Byzance de voir le très grand nombre d'Athéniens présents dans cette ville. ¹⁹⁸». À Lesbos, Xénophon, affirme que Thrasybule trouva toutes les villes, à l'exception de Mytilène, attachées au parti des Lacédémoniens. Cette affirmation laisse supposer que les partis oligarchiques sortirent vainqueurs des violentes luttes qui s'y déroulèrent. À la suite de ces violents combats, il y eut de nombreux exilés qui se réfugièrent à Mytilène. Peu après, Thrasybule, après avoir tenu un discours aux exilés et aux

¹⁹⁶ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XIII. 38, 5, 75 ; voir aussi, Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, VIII. 44, 1-3.

¹⁹⁷ Xénophon, *Helléniques*, IV, 8, 27. Les Belles Lettres, 1948 ; voir aussi Hodoi Elektronikai.

¹⁹⁸ *Idem*, IV, 8, 27. Trad. J. Hatzfeld CUF 1948.

marins, marchèrent sur la ville de Methymna, où il affronta, Thèrimachos, l'harmoste des Lacédémoniens, qui fut tué au cours de ce combat¹⁹⁹.

Quelques années plus tard, en Grèce centrale, Xénophon fait une allusion implicite des conflits entre aristocrates et démocrates en 378/7 en Béotie. Il témoigne que dans toutes les villes de Béotie, des gouvernements aristocratiques au pouvoir demandèrent l'aide spartiate. La même année, des démocrates de Thespies s'installèrent à Thèbes²⁰⁰. Il est probable que ces démocrates fussent bannis par le parti aristocratique étant donné que ce fut Sparte qui contrôlait cette cité. Elle y avait installé un harmoste, Phoibidas, qui fut tué au cours d'une de ses sorties contre Thèbes (P. Brun, 2004, p. 29-30).

À Thèbes, le parti démocratique renversa le parti aristocratique. Selon le récit de Xénophon, un certain Mélon, un banni de Thèbes élaborait le coup avec un certain Phillidas lorsque ce dernier fit un séjour d'affaire à Athènes. Pour le coup, Mélon s'était adjoint six autres compagnons eux-aussi exilés qui s'étaient déguisés en femmes au cours d'une réjouissance en l'honneur d'Aphrodite. Ils furent introduits dans la même pièce que les polémarques par Phillidas qui avaient promis à ces derniers de galantes compagnies pour la nuit. Les conjurés une fois près des polémarques enivrés, les assassinèrent. Après l'assassinat des polémarques, les conjurés tuèrent également un certain Léontiades²⁰¹. Après le massacre des aristocrates, les conjurés libérèrent les prisonniers et proclamèrent que tous les Thébains, cavaliers et fantassins devaient sortir pour leur porter main-forte. Les conjurés grossis par les cavaliers et les hoplites thébains, plus les troupes thébaines et Athéniennes des frontières attaquèrent l'acropole occupée par une garnison lacédémonienne. À la suite des pourparlers, la garnison lacédémonienne fut autorisée à se retirer avec ses armes. Mais, à leur sortie, ceux qui furent reconnus comme leurs ennemis personnels furent exécutés, et certains s'en étaient même pris aux enfants des morts. Le coup d'éclat de Mélon et ses complices provoqua l'intervention de Sparte qui dépêcha le roi Cléombrote. Ce dernier fit une incursion à Thèbes, sans toutefois, affronter les Thébains, et revint à Sparte. Les Athéniens, de leur côté, par peur des représailles de Sparte contre Thèbes, condamnèrent les deux stratèges qui participèrent au coup des démocrates bannis : un fut exécuté, et le second banni²⁰².

¹⁹⁹ Xénophon, *Hélléniques*, IV, 8, 28. Trad. J. Hatzfeld CUF

²⁰⁰ Xénophon, *Hélléniques*, V, 4, 46. Les Belles Lettres, 1948 ; voir aussi Hodoi Elektronikai.

²⁰¹ Ce Léontiades était un laconophile qui avait favorisé la prise de la Cadmée par l'harmoste Phoibidas, en partance pour la Chalcidique de Thrace avec 2.000 néodamodes et périèques. (P. Brun, 2003, p.28).

²⁰² Xénophon, *Hélléniques*, V, 4, 2-12.

À Phlious, dans le Péloponnèse, il y eut une discorde entre le parti aristocratique et le parti démocratique. Toute porte à croire que les bannis furent des aristocrates partisans de Sparte puisque lorsqu'il s'était agi de l'indemnisation des bannis, Xénophon affirme que « les bannis revenus se rendent à Lacédémone pour se plaindre de leur cité [...] ». Il est probable que le retour des bannis fut une décision s'inscrivant dans le cadre de la paix du Grand Roi de 386 av. J.-C. que Sparte devait mettre en application. Lorsque les bannis pro-spartiates revinrent, il y eut une discorde entre les expropriés bannis et les nouveaux propriétaires. Selon Xénophon :

Les bannis demandaient que les contestations fussent réglées par un tribunal neutre ; leurs adversaires obtinrent par contrainte qu'elles fussent jugées dans la cité même : les bannis avaient beau dire : « Et quelle est donc cette justice où ce sont les coupables qui jugent ? », les autres n'en tenaient aucun compte. Là-dessus les bannis revenus se rendent à Lacédémone pour se plaindre de leur cité ; d'autres de chez eux les accompagnaient, en disant que beaucoup de leurs concitoyens eux-mêmes estimaient que les bannis étaient injustement traités. Mécontente de leur conduite, Phlious infligea une amende à tous ceux qui étaient allés à Lacédémone sans mandat de la cité. Les condamnés se gardèrent de rentrer chez eux ; et, en restant à Sparte, ils purent expliquer que c'étaient les mêmes qui leur faisaient cette violence et qui les avaient autrefois expulsés tout en fermant la porte aux Lacédémoniens, les mêmes encore qui avaient acheté leurs biens et qui empêchaient par la violence qu'on les leur rendît, les mêmes enfin qui avaient réussi à leur faire infliger une amende pour être venus à Lacédémone, afin qu'à l'avenir personne n'osât plus y aller pour raconter ce qui se passait dans la ville. Comme l'impudence des gens de Phlious paraissait réelle, les éphores décrètent la mobilisation contre eux. Agésilas voyait la chose sans déplaisir: son père Archidamos avait eu des relations d'hospitalité avec Podanémos et ses amis, qui étaient présentement parmi les bannis revenus; lui-même en entretenait avec Proclès, fils d'Hipponicos, et les siens²⁰³.

L'une des difficultés de l'indemnisation des bannis à leur retour vient du clivage politique entre eux et les nouveaux acquéreurs. Ces derniers s'opposèrent à la proposition des bannis sur le choix d'un tribunal neutre, sachant qu'il est certain que les sentences seraient en leur défaveur. On sait que le retour des bannis dans leur cité était suivi de nombreux problèmes à résoudre. Parmi ceux-ci, figure la question de la restitution de leurs biens. Peut-on obliger les nouveaux acquéreurs qui achetèrent les biens à les restituer ? Sous quelle condition ? La cité acceptera-t-elle d'indemniser les nouveaux acquéreurs et à quelle condition ? Ce sont autant de questions que la cité devra répondre pour satisfaire les deux partis. Les événements postérieurs

²⁰³ Xénophon, *Hélléniques*, V, 3, 10. Trad. P. Chambry (Hodoi Elektronikai).

montrent que la petite cité de Phlious ayant du mal à accepter les bannis, Sparte dépêcha le roi Agésilas qui au terme d'un siège amena la cité à composition (P. Brun, 2003, p. 28)²⁰⁴.

Toujours dans le Péloponnèse, autour de 370 av. J.-C., une *stasis* se produisit à Argos. Selon Diodore :

[...] il s'éleva dans Argos une sédition suivie du meurtre de tant de citoyens que la Grèce entière n'avait pas encore fourni un si affreux événement. Les Grecs l'appellent le scytalisme de l'instrument avec lequel les citoyens effrénés s'attaquaient et se tuaient même d'abord les uns les autres. Le gouvernement d'Argos était purement démocratique. Or les orateurs de la populace s'étant avisés de s'animer contre ceux qui étaient distingués par leur richesse ou par leur réputation, ceux-ci pour se venger entreprirent d'arracher au peuple l'autorité publique. Le soupçon qu'on en eut fit mettre quelques-uns de ces derniers à la torture et d'autres se tuèrent eux-mêmes pour la prévenir. Mais un d'entre eux avoua le fait et donna des indices de sa déposition contre une trentaine des principaux de la ville. Le peuple, sans autre examen, fit mourir tous les accusés et vendit leurs biens à l'encan. Plusieurs autres ayant été soupçonnés du même complot et les orateurs animant encore la populace par de fausses accusations, elle s'aigrit au point de condamner à la mort douze cents de ses plus riches et des plus considérables concitoyens. Dans la suite les orateurs eux-mêmes ne furent pas épargnés. Car ces malheureux, craignant que l'effroyable exécution dont ils étaient cause n'eut enfin pour eux un retour funeste, mirent fin tout d'un coup à leurs dépositions. Le peuple, qui crut qu'ils abandonnaient sa cause, tourna aussitôt son indignation contre eux et les égorgea tous sans miséricorde²⁰⁵.

Les événements d'Argos montrent que la discorde survint à cause de la convoitise des dirigeants du peuple pour les biens des riches. Ils témoignent à quel point le peuple était manipulé par ses dirigeants. Le peuple, en se laissant conduire par ses dirigeants, montre qu'il n'était pas maître de son destin. Ils attestent également que l'un des instruments utilisés contre les riches était la fausse accusation. L'utilisation des fausses accusations à Argos n'était pas un cas isolé, car elle était monnaie courante à Athènes. Dans cette cité, certaines personnes appelées *sycophants* en avaient fait leurs métiers. Elles accusaient faussement les riches devant les tribunaux, et s'ils étaient condamnés, leurs biens étaient vendus et en recevaient une partie. En outre, le retournement du peuple contre ses dirigeants montre que le peuple était imprévisible et qu'on ne pouvait pas se fier à lui. En clair, il se comportait au gré de ses intérêts.

²⁰⁴ Xénophon., *Hélléniques.*, V, 3, 15-17.

²⁰⁵ Diodore, *la Bibliothèque historique*, xv. in <https://remaclé.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre15a.htm>; voir aussi, *idem*, XV, 57, 3; 58, 1-4. Trad. F. Hoeffler.

Durant la même année, en 370 av. J.-C., survint une discorde politique à Tégée. Selon Diodore :

[...] Licomède de Tégée persuada aux Arcadiens de former de toute leur province un seul corps, qui aurait une assemblée générale composée de dix mille d'entre eux, en qui seuls résiderait l'autorité de la guerre et de la paix. Le seul énoncé de ce projet mit les esprits dans une agitation qui fit courir aux armes. Plusieurs furent tués et plus de quatorze cents se réfugièrent à Sparte ou à Palantium. Mais les habitants cette dernière ville livrèrent leurs réfugiés aux Arcadiens qui les égorgèrent : et ceux qui avaient choisi Sparte pour leur retraite persuadèrent aux Spartiates de porter la guerre en Arcadie. Ainsi le roi Agésilas à la tête d'une armée lacédémonienne et des réfugiés mêmes se jeta dans le territoire de Tégée, parce qu'il paraissait que les habitants de cette ville étaient la première cause de la sédition. Ainsi ravageant leurs campagnes et faisant des insultes à la ville même, il répandit une grande terreur dans tout ce canton²⁰⁶.

La discorde se produisit entre partisans démocrates et partisans oligarques pro spartiates. La décision prise par Lycomède, le président de la Ligue arcadienne, de recréer la Ligue du même nom, fut considérée comme une mesure révolutionnaire anti spartiate. Après la défaite de Sparte à Leuctres en 371 av. J.-C., ce qui témoignait d'un affaiblissement de la cité, la Ligue arcadienne profita de ce moment pour refaire son unité. La cité de Mantinée avait refait son *synœcisme* sur une base démocratique et rebâti (avec l'aide d'Élis) son enceinte qu'elle avait détruit sous la contrainte de Sparte en 385/4. À Tégée, cela a pris la forme d'une révolution démocratique anti spartiate accompagnée par la mort et l'exil de presque d'un millier de fervents partisans oligarchiques pro spartiates. Sous la conduite de Lycomède, presque tous les Arcadiens (et tous les plus importants d'entre eux) étaient unis pour former la confédération arcadienne. Quand l'Arcadie était devenue, maintenant un concept politique plutôt que simplement géographique, unie à Argos et Élis, Sparte se trouvait elle-même confrontée à un solide bloc d'ennemis se trouvant entre son propre territoire nucléaire et ses alliés vitaux de l'Isthme. Cela était quelque chose que les confédérés de 395-386 (et pour cette question, ceux de 420-418) n'avait jamais été capables de réaliser. Car, bien que Mantinée ait été mécontente (au point de se révolter ouvertement la première fois), la loyauté de Tégée à Sparte n'avait pas faibli autant qu'on sache. En 370 av. J.-C., Sparte devait manifestement essayer de consolider le peu de soutien qui lui restait en Arcadie. Agésilas de son côté brûlait d'envie de rétablir ses amis oligarques au pouvoir à Tégée, comme il l'avait fait pour ses amis corinthiens et thébains en 386 av. J.-C. et pour ses amis de Phlious en 379 av. J.-C. Pour la première fois en sept ans,

²⁰⁶ Xénophon, *Hélléniques*, XV, 59, 1-4. Trad. F. Hoeffler.

il prit la tête de l'armée sur le champ de bataille, et le fait qu'il le fasse à la fin de l'hiver 370 av. J.-C., bien après la fin de la saison normale des campagnes hoplites, en est une bonne illustration (P. Cartledge, 1987, p. 382-383).

Autour de 366 av. J.-C., il y eut dans les cités achéennes des oppositions entre oligarques et démocrates. Sous la conduite d'harmostes thébains, les démocrates bannirent les oligarques et imposèrent des constitutions démocratiques dans les cités achéennes. Les exilés se réorganisèrent et renversèrent les factions démocratiques dans les cités²⁰⁷.

Une année plus tard, en 365 av. J.-C, Xénophon relate une confrontation entre démocrates et oligarques à Pellène, une cité du Péloponnèse. À cette époque, la ligue arcadienne attaqua la cité d'Élis, alliée aux Achéens. Sachant que les oligarques de Pellène étaient à Élis, les Arcadiens attaquèrent la cité d'Olouros qui dépendait de Pellène. Les oligarques de Pellène, alliés à Sparte, attaquèrent les Arcadiens établis à Olouros et les membres de la faction démocratique de leur cité²⁰⁸. Il est probable que les Arcadiens établis à Olouros soient également de la faction démocratique qui eût favorisé un renversement de l'oligarchie à Olouros. Cependant, Xénophon ne donne aucune information sur l'issue de la confrontation entre oligarques et démocrates à Pellène.

Au cours de la même période (365 av. J.-C.), à Élis et à Pylos, une lutte s'engagea entre partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie pour le contrôle de la cité. À Élis, Charpos, Thrasonidas, Argeios, les principaux dirigeants du parti démocratique, étaient opposés à Eualcas, Hippias, et Stratola, leaders du parti oligarchique. Lorsque les dirigeants démocrates virent que les Arcadiens étaient favorables à leur parti, ils s'unirent alors pour occuper l'acropole. Les cavaliers et les Trois Cents expulsèrent de l'acropole les oligarques et bannirent Argeios et Charpos et quatre cents autres oligarques. Au même moment, les Arcadiens et les démocrates d'Élis renversèrent le parti oligarchique de Pylos²⁰⁹.

²⁰⁷ Xénophon, *Helléniques*, VII. 1. 43.

²⁰⁸ *Idem*, VII. 4, 17.

²⁰⁹ *Ibidem*, VII. 4, 15-16.

Carte n°3. Le Péloponnèse



Source : Réalisation cartographique, Ipote Stanislas, 2026.

En mer Égée, en Eubée plus exactement, une crise éclata dans l'île de Kéos : elle nous est connue par le décret Athénien qui enregistre les conditions du règlement de l'affaire en 363/2. La faction hostile à Athènes avait réussi à prendre le pouvoir (avec une aide extérieure ?) et à expulser ses adversaires; chassée une première fois, elle était revenue en force, tua ou condamna à mort certains de ses ennemis dont les biens furent confisqués, assassina le proxène Athénien et cassa les stèles qui enregistraient un premier retour à l'alliance. Il fallut l'intervention de Chabrias à la tête d'une escadre pour ramener au pouvoir les partisans d'Athènes et mettre fin à la révolte, les habitants de la cité ayant à rembourser Athènes les frais occasionnés par la révolte et sa répression. Une clause d'amnistie permit, cependant, à qui voudra de quitter l'île pour s'établir là où il le voudra, sans perdre ses biens. Une autre, malheureusement incomplète, indique que certains procès pourront être jugés à Athènes²¹⁰ (C. Picard, 2000, p. 172). Durant la même période, Clitarque fut renversé, on ne sait comment, à Erétrie (P. Brulé & R. Descat, 2004, p. 83).

Au total nous constatons que le nombre des conflits entre oligarques et démocrates du début du siècle à l'avènement de Philippe II de Macédoine est impressionnant. En général, les conflits opposèrent les partisans pros Athéniens aux partisans pros spartiates. C'est ce qui explique que dans certains cas, comme à Rhodes, à Thèbes (378 av. J.-C.), à Corinthe (393 av. J.-C.), les affrontements des factions se transformèrent en des affrontements entre Athènes et Sparte. Si la période étudiée fut marquée dans un premier temps par la domination de Sparte, puis par son abaissement et l'émergence de la cité de Thèbes, à partir de l'année 359 av. J.-C., la Grèce entra dans une nouvelle ère marquée par l'avènement de Philippe II de Macédoine et de son fils Alexandre le grand. Ces deux souverains macédoniens jouèrent un rôle important dans les *staseis* dans les différentes cités.

2. Les luttes entre oligarques et démocrates en Grèce pendant le règne de Philippe II et d'Alexandre le grand en Macédoine

Cette période voit la montée d'une nouvelle puissance en Grèce : celle de la Macédoine avec les rois Philippe II (359 –336 av. J.-C.), puis son fils Alexandre le Grand (336-333 av. J.-C.). Ces deux souverains intervinrent dans les conflits entre oligarques et démocrates dans la plupart des cités grecques.

L'année 359/8 vit se manifester une discorde à Corcyre. Selon, Diodore, Charès envoyé par les Athéniens pour défendre les îles des Cyclades fomenta des troubles à Corcyre, suivis de

²¹⁰ Olivier Picard. « Guerre et économie en Grèce classique en (490 av. J.-C.- 322 AV. J.-c.) ». in <https://shs.cairn.info/guerre-et-economie-dans-l'alliance-athenienne.fr>

meurtres et de nombreux brigandages²¹¹. On peut supposer que les violences furent exercées sur les oligarques qui avaient tenté de prendre l'île sous leur contrôle avec la présence d'Alexandre de Phères dans la région. Cependant, Diodore ne mentionne pas comment l'expédition de Charès s'était achevée.

Une année plus tard, une autre discorde éclata en Eubée en 358 av. J.-C. À ce sujet, Diodore rapporte que :

[...] les habitants de l'Eubée entrèrent en lutte les uns contre les autres et, comme les uns avaient fait appel aux Béotiens, les autres aux Athéniens, une guerre s'engagea en Eubée. Il y eut de nombreux engagements et de nombreuses escarmouches : tantôt les Béotiens avaient le dessus, tantôt les Athéniens remportaient la victoire mais aucune grande bataille rangée ne fut livrée. L'île ayant été ruinée par la guerre civile et beaucoup d'hommes ayant péri dans chaque camp, ce fut à grand peine que, rappelés à l'ordre par leurs malheurs, ils se réconcilièrent et conclurent la paix les uns avec les autres²¹².

Cette guerre civile eut probablement pour cause la question de savoir à quel camp les cités eubéennes devaient s'allier. En 370 av. J.-C., les cités eubéennes quittèrent la seconde confédération maritime et passèrent dans l'amitié thébaine (Wallace, 1962, Knoepfler, 1995, 331 ; Migeotte, 1984, 248-252 ; Brulé & Descat 2004, p. 45)²¹³. En 366/5, le tyran d'Érétrie Témision, s'empara d'Orôpos et remit l'administration à Thèbes qui la conserva²¹⁴. Cependant, autour de 358/7, les cités eubéennes renouèrent avec Athènes. Les raisons du retournement sont obscures : peut-être que la bataille de Mantinée et les difficultés des Thébains à conserver leur hégémonie convainquirent les Eubéens de se rapprocher d'Athènes. En tout cas, cette dernière voyait d'un bon œil l'Eubée revenir dans son orbite, car elle était une île dont le contrôle passait pour indispensable à son indépendance et à sa puissance²¹⁵. À l'opposé des opérations militaires de la guerre des Alliés (357-355 av. J.-C.), le conflit fut d'abord terrestre et se termina par un succès des Athéniens et des Eubéens qui repoussèrent l'offensive thébaine appuyée par leurs partisans dans l'île. Cette victoire rapide fut l'occasion de renouer des liens avec les cités eubéennes (Brulé & Descat, 2004, p. 57).

À une période qu'on pourrait situer probablement après l'exil du stratège Timothée, le fils de Conon, en 356/5, les habitants de Zacynthe furent en proie à une discorde. Selon Diodore :

²¹¹ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XV, 95.

²¹² *Idem*, Trad. F. Hofer.

²¹³ Xénophon, *Hélléniques*, VI, 5, 23; Ag., II, 24.

²¹⁴ Démosthène, *Sur la Couronne.*, 99 ; voir aussi, Eschine, *sur l'Ambassade*, 164.

²¹⁵ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, VIII, 95, 2 ; voir aussi, Aristote, *Constitution d'Athènes*, 33, 1.

[...] Dans l'île de Zacynthe les habitants qui se ressouvenaient de la dureté du gouvernement des Spartiates, chassèrent de leur ville tous ceux qui y avaient commandé de leur part : ceux-ci se mettant sous la protection de Timothée chef de la marine d'Athènes, prirent parti dans sa flotte et devinrent ses soldats de sorte que Timothée agissant aussi pour eux, les ramena dans leur île où ils se rendirent maîtres sur le bord de la mer d'un fort qu'ils nommèrent Arcadie. Partant de là sous la conduite de Timothée lui-même, ils incommodaient beaucoup les habitants de la capitale de sorte que ceux-ci ayant demandé du secours aux Lacédémoniens; ces derniers commencent par envoyer des ambassadeurs à Athènes pour se plaindre de l'entreprise de Timothée : ils trouvèrent le peuple d'Athènes disposé favorablement pour les bannis. Ainsi l'on jugea à propos dans Sparte d'équiper une flotte de vingt-cinq vaisseaux pour l'envoyer au secours des habitants de Zacynthe. On en donna le commandement à Aristocrate²¹⁶.

On note que Diodore ne nomme pas les factions en lutte. On ne sait pas si ceux qui passaient sous la protection de Timothée étaient des démocrates ou des oligarques. Si ces derniers étaient des oligarques, on ne comprendrait pas pourquoi Timothée les ait accueillis. De même on ne comprendrait pas pour quelle raison, Sparte irait secourir une cité passée sous le contrôle des démocrates. Également, on ne comprendrait pas pourquoi Athènes prendrait parti pour des oligarques exilés. Peut-être qu'il faut supposer que les oligarques qui gouvernèrent se fussent reconvertis en démocrates après leur exil et que pendant leur exil, la cité fût passée sous le contrôle des oligarques. On sait qu'au lendemain de la victoire de Sparte pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), Sparte installa des harmostes et des régimes oligarchiques dans les cités, comme ce fut le cas des Trente à Athènes. Il est donc probable que ceux qui gouvernèrent avec le soutien commirent des exécutions, des exilés et des confiscations de biens. En général, les victimes étaient les démocrates et les étrangers. Dans certaines cités comme Athènes, les démocrates parvinrent à renverser le régime oligarchique. Nous ne savons pas à quel moment précis, il y eut un renversement du pouvoir dans l'île de Zacynthe, mais il est fort probable que ce changement eut lieu après la victoire thébaine sur Sparte à Leuctres en 371 av. J.-C. À partir de cette date, Sparte perdit son hégémonie.

Quelques années plus tard, en 349 av. J.-C., il y eut des affrontements à Oréos. Démosthène, à ce sujet affirme :

Faut-il multiplier ces exemples ? À Oréos, c'était Philistidès qui faisait les affaires de Philippe et, avec lui, Ménippe et Socrate et Thoas et Agapaeos, et ce sont eux qui aujourd'hui y sont les maîtres ; leur rôle était pourtant connu de tous ; au contraire, un

²¹⁶ Thucydide, *la guerre de Péloponnèse*, XV, 45, 2-4. Trad. F. Hoefler.

certain Euphraeos, qui a autrefois habité ici même, travaillait pour la liberté, pour que ses concitoyens ne fussent asservis à personne. Dire toutes les injures, toutes les insultes qu'il eut à subir de la part du peuple serait trop long ; mais, un an avant la prise de la ville, il dénonça la trahison de Philistidès et de ses associés, car il avait découvert leur perfidie. Une coalition se forme, groupe d'hommes à qui Philippe prodiguait son argent et ses instructions, et ces gens-là traînent en prison Euphraeos, comme coupable de mettre le trouble dans la cité. Témoin de ce fait, le peuple d'Oréos, au lieu de le secourir et de bâtonner les autres, ne leur témoignait aucune colère ; on disait même que l'homme méritait son sort, et on s'en réjouissait. Alors, ses adversaires, libres désormais d'agir à leur gré, arrangeaient tout pour que la ville fût prise, et ils mettaient la chose au point. Quant aux gens du peuple, si quelqu'un d'eux s'en doutait, il se faisait, terrifié, au souvenir du traitement infligé à Euphraeos. Leur peur était si grande qu'aucun d'eux, à l'approche de la catastrophe, n'osa dire un seul mot, jusqu'au jour où les ennemis, leurs dispositions étant prises, se présentèrent au pied des murs. À cette heure-là, les uns se défendaient, les autres trahissaient. Et aujourd'hui, après que cette ville s'est laissée prendre si honteusement et si lâchement, ces derniers y sont maîtres et tyrans ; les autres, ceux qui naguère les épargnaient et se montraient prêts à faire subir à Euphraeos tout ce qu'on voudrait, ils ont été ou exilés par eux ou mis à mort [...] ²¹⁷

Il y eut donc à Oréos une lutte entre les démocrates conduits par un certain Euphraeos, et les partisans de Philippe conduits par Philistidès, Ménippe, Socrate, Thoas et Agapaeos. Nous constatons que Philippe II apportait son soutien à ses partisans en leur apportant de l'argent pour sans doute l'emploi des mercenaires. Les partisans de Philippe procédaient par des exiles et des massacres. Devant ces faits, certains partisans pro Athéniens terrifiés furent contraints à la passivité.

À une période qu'on pourrait situer entre 358 et 355 av. J.-C., Mytilène connut une discorde, si l'on s'en tient aux propos d'Isocrate qui dans une lettre adressée aux dirigeants de cette cité affirme :

Je pense que vous avez pris une heureuse décision en vous réconciliant avec vos concitoyens, en cherchant à diminuer le nombre de bannis et à augmenter celui de votre population civique et en imitant notre cité pour les différends politiques. Ce dont on peut surtout vous louer, c'est d'avoir rendu leur fortune aux citoyens rappelés, car vous avez

²¹⁷ Ps. Dém., *IIIème Phil.*, 59-62. Trad. M. Croizet (CUF 1958)

montré par vos actes et rendu évident à tous que ce n'était pas par convoitise du bien d'autrui, mais par crainte pour l'État que vous aviez procédé à ces expulsions²¹⁸

Il est difficile de préciser avec exactitude les événements auxquels Isocrate fait allusion. Nous ne savons pas comment cette crise s'était déroulée. Toutefois, il est possible d'affirmer que la faction démocratique fut victorieuse lors des affrontements et au moment où Isocrate écrivait cette lettre, entre 353 et 347, la cité entama un processus de réconciliation. Par ailleurs, nous avons ici un exemple d'indemnisation des bannis à la suite d'une crise politique dont nous n'avons, malheureusement, aucun détail des transactions : la cité avait-elle racheté les biens aux mains des nouveaux acquéreurs pour les remettre aux anciens propriétaires ? Ou les expropriés avaient-ils eux-mêmes rachetés leurs biens posés ? Ou encore les avaient-ils acquis sans aucune contrepartie d'argent ? Il serait difficile de répondre à toutes ces questions, faute d'un éclairage des sources. Dans un discours qui date de l'année 350 av. J.-C., Démosthène fait allusion au renversement de la démocratie à Mytilène et à Rhodes²¹⁹. Pour ce qui concerne Mytilène, il est probable que Démosthène fasse allusion aux événements de 358 av. J.-C., et pour Rhodes, à ceux de 355 av. J.-C. Quelques années plus tard, plus précisément en 347 av. J.-C., la cité de Mytilène connut une nouvelle discorde. À la suite de cette crise sociale, un tyran nommé Cammy prit le contrôle de la cité²²⁰.

Sur la côte de l'Asie Mineure, en 355/4, la cité de Rhodes était secouée par une guerre civile, si l'on en croit aux propos de Démosthène qui affirme :

Toutefois, si ceux des Rhodiens qui tiennent maintenant la cité, en étaient maîtres à eux tout seul, je ne vous conseillerais pas de les prendre pour alliés, quand même ils vous feraient les plus belles promesses. Je vois, en effet que tout d'abord pour renverser la démocratie, ils attirèrent à eux quelques citoyens et qu'ensuite, le coup une fois fait, ils les sont exilés [...]²²¹

²¹⁸ Christine Petrazoller. « La stasis dans les cités grecque du iv siècle au siècle avant J.-C. » In <https://hal.science/tel-03154557v1>; voir aussi, Isocrate, *Lettres*, VIII, 3 ; Trad. G. Mathieu & E. Brémond CUF 1962.

²¹⁹ Pseudo-Démosthène, *Org. Fin.*, VIII. [...] Vous vivez ici tranquilles et sans souci, et la démocratie succombe à Mytilène ; vous vivez tranquilles , et celle de Rhodes est détruite.

²²⁰ Περὶ τούτων μοι δικάζεται ὡς πατρικὸν κεκομισμένῳ χρέως παρὰ τῆς πόλεως τῆς Μυτιληναίων, Καμμῷ τῷ τυραννοῦντι Μυτιλήνης ὑπηρετῶν, ὃ καὶ ὑμῖν κοινῇ καὶ ἐμοὶ ἴδια ἐχθρὸς ἐστίν. Boetos en prit occasion pour m'intenter un procès, sous prétexte que j'avais recouvré, sur l'Etat de Mytilène, une créance de mon père. En quoi il servait les intérêts de Cammys, tyran de Mytilène, qui est à la fois l'ennemi d'Athènes et mon ennemi personnel) (Dém., *C. Boetos* II, 37).

²²¹ Pseudo-Démosthène, XIV.Trad. M. Croiset CUF 1959.

La cité de Rhodes était une ancienne alliée d'Athènes, mais qui fit défection pendant la guerre sociale (357-355 av. J.-C.). Néanmoins, cette cité était en proie à la guerre civile après avoir acquis son indépendance au lendemain de la guerre sociale (357-355 av. J.-C.) À travers ce passage, Démosthène expose la stratégie utilisée par les oligarques qui consista à s'allier aux démocrates modérés. Une fois leur pouvoir consolidée, ils se retournèrent contre leurs soi-disant alliés en procédant à des exécutions et des exiles. En plus de l'alliance que ces oligarques obtinrent des démocrates modérés, ils gagnèrent le soutien du dynaste d'Halicarnasse, Mausole, puis de sa sœur et veuve Artémise qui envoyèrent des garnisons cariennes (P. Carlier, 2006, p. 83). Les démocrates de Rhodes demandèrent l'aide d'Athènes. Beaucoup d'Athéniens répugnèrent à accorder leur appui à des gens qui leur avaient fait récemment la guerre. En outre, certains auteurs firent valoir qu'une intervention risquerait de susciter le mécontentement du Grand Roi suzerain des dynastes de Carie. Pour Démosthène, la situation de Rhodes constituait une chance inespérée puisqu'elle fournit aux Athéniens l'occasion d'apparaître aux yeux de tous les Grecs comme les adversaires résolus des oligarques et des barbares, comme les sauveurs et les libérateurs des cités opprimées, et de montrer que leur alliance est la garantie de l'autonomie et de la démocratie. C'est à tort, dit-il, que certains tentaient d'exploiter la crainte qu'inspirait le Grand Roi : Rhodes n'appartenait pas à l'empire perse, et le souverain achéménide n'émit pas ouvertement de revendication sur l'île. Démosthène ajoute que s'il vient à le faire, « *ce n'est plus l'intérêt des Rhodiens qui sera en question, mais le nôtre et celui de tous les Grecs* »²²². Tout en admettant que les démocrates rhodiens ne méritaient pas l'amitié d'Athènes, il proclamait que la lutte contre les oligarques était à la fois une nécessité parce que les progrès de l'oligarchie menaçaient la démocratie Athénienne elle-même et un devoir parce que la tradition d'Athènes était de défendre partout la liberté. Selon P. Carlier, Démosthène indiquait aux Athéniens l'un des moyens les plus sûrs de retrouver rapidement leur influence passée. Dans toutes les cités, il y avait des classes populaires et des démocrates ; presque partout, riches et pauvres, oligarques et démocrates s'affrontaient. Si les Athéniens rétablissaient la démocratie à Rhodes, beaucoup de démocrates menacés ou expulsés feraient appel à eux. Athènes serait conduite à de nouvelles interventions, mais son prestige et son influence croîtraient. La restauration de la démocratie dans les cités et la restauration de la puissance Athénienne étaient liées. Par-delà les Athéniens, Démosthène s'adresse à l'ensemble des Grecs. Il semble que Démosthène eût vu dans la défense systématique de la démocratie l'origine possible d'une troisième Confédération Athénienne (P. Carlier, 2006, p. 83-84).

²²² Pseudo-Démosthène, XIV, XIII.

En Grèce du Nord, à partir de l'année 349 av. J.-C., des discordes civiles surgirent en Thessalie. Selon Polyen :

Philippe, alors qu'il voulait acquérir la Thessalie, ne fit pas la guerre ouvertement aux Thessaliens. Mais alors que les Pélinnéens étaient en guerre avec les Pharsaliens et que les Phéréens étaient en guerre avec les Larisséens, les autres Thessaliens s'étant divisés, il répondait toujours positivement aux demandes d'aide qu'on lui adressait. Quand il obtenait la victoire, il ne forçait pas à l'exil les perdants, ne leur enlevait que leurs armes et n'abattait pas leurs murs ; il y nourrissait plus qu'il n'y supprimait les factions, il renforçait les plus faibles et affaiblissait celles qui étaient trop puissantes ; il s'y faisait l'ami du peuple, il y cultivait les démagogues. Par ces stratagèmes, il se rendit maître de la Thessalie, mais pas par les armes²²³.

Avant que Philippe II n'intervînt dans les discordes internes, il effectua des expéditions et fut appelé dans les luttes entre les cités thessaliennes. En 358 av. J.-C., Philippe fit une sorte d'expédition en Thessalie où il consolida son emprise sur Perrhèbe. En 353 av. J.-C., II (Philippe) fut appelé à l'aide par les Thessaliens en guerre contre le tyran de Phères qui demanda le soutien des Phocidiens. Philippe sortit vainqueur de l'armée phocidienne forte de 7.000 hommes, qui se retira de la Thessalie. Cependant, Onomarchos de la Phocide vint avec toute l'armée Phocidienne. Philippe, surpassé en nombre et fut battu à deux reprises, se retira en Macédoine. En 352 av. J.-C., il retourna à l'attaque. Premièrement, il fit un siège et prit Pagase, privant ainsi Phères de tout espoir de secours du côté de la mer. Les dirigeants de Phères appelèrent le général Phocidien Onomarchos, qui promptement arriva avec une armée de 20.000 fantassins et de 500 cavaliers. Onomarchos et Philippe prirent conscience du danger. Philippe appela les Thessaliens de se joindre à lui formellement pour la guerre. Et les Thessaliens le nommèrent archonte. Philippe, à la tête d'une armée de 20.000 fantassins et de 3.000 cavaliers, défit les Phocidiens, probablement dans la plaine du côté Ouest du golf de Pagase, où les fleurs du Crocus poussent, d'où le nom moderne de la bataille du champ du Crocus. À cet endroit, la lourde supériorité de la cavalerie de Philippe II lui donna la victoire. Six mille mercenaires phocidiens, et avec eux, Onomarchos furent tués, et plus de 3.000 furent faits prisonniers. Les maîtres de Phères rendirent promptement la cité et s'en allèrent avec les mercenaires. La Thessalie ne représenta plus aucun danger pour Philippe (Cawkwell, 1978, p. 61-62). Dès cet instant, Philippe put intervenir dans les conflits civils. Il est admis que Philippe intervint au moins à deux reprises en Thessalie pour arbitrer des conflits. Une première fois en 349 av. J.-

²²³ Polybe, *Ruses de guerre*, IV, 19. Trad. Corvisier 2002,

C., à Phérès où le tyran Peitolaos retrouva son influence (peut-être à la suite d'une *stasis* ?) et qui se trouva à nouveau chassé par Philippe²²⁴. La seconde intervention est placée en 344/3 lorsque Philippe engagea, probablement pour stabiliser sa position et celle des cités, une réforme constitutionnelle qui mena selon Démosthène à l'installation des tétrarchies. Trois hommes, acteurs de cette nouvelle politique nous sont connus par Démosthène, à savoir Daochos, Cinéas et Thrasydaos²²⁵.

En Chalcidique, en 349 av. J.-C., la cité d'Olynthe connut une confrontation entre partisans pro Philippe et partisans pro Athéniens. Selon Démosthène :

Il y avait dans Olynthe quelques hommes politiques qui appartenaient à Philippe et qui le servaient en tout, quelques autres, dévoués au bien public, qui agissaient en vue de préserver leurs concitoyens de la servitude. Lesquels ont perdu leur patrie ? Lesquels ont livré la cavalerie et, par cette trahison, causé la ruine d'Olynthe ? Ceux-là qui étaient attachés à Philippe, les mêmes qui, au temps où la république subsistait, accusaient perfidement les défenseurs de l'intérêt public, ceux qui les calomniaient si impudemment qu'ils persuadèrent au peuple d'Olynthe d'exiler un Apollonidès²²⁶

Olynthe était une cité de la Chalcidique de Thrace, importante à la fois économiquement et au niveau stratégique. Elle avait des ressources naturelles enviables. En 360 av. J.-C., la ville se tenait à la tête d'une union de villes qui passa en 340 av. J.-C. au nombre de trente-deux. Dans les années 380 av. J.C., Olynthe étendit son influence en concluant une série d'accords avec les villes pour avoir la même constitution et la même citoyenneté conjointe, impliquant le droit de mariage et de détention de biens sur le territoire de tout membre. Ce système fut dissous par Sparte en 379 av. J.-C., mais il se pourrait qu'il fût restauré. En 361 av. J.-C., un certain nombre d'Athéniens furent établis à Potidée comme clérouques pour l'aider à se défendre elle-même contre les Chalcidiens (G. Cawkwell, 1978, p. 82).

L'ascendance de Philippe II changea leur état d'esprit. Il avait eu peur de la résurgence du pouvoir Athénien au Nord, et à présent leur peur était plus une Macédoine forte et unie. Philippe II, avec apparemment deux généreux actes, les gagna à son alliance : premièrement, il leur promit de reconquérir et de restaurer Potidée, qui pourrait leur donner ce qu'ils auraient pu chercher, mais probablement, que ne pourrait pas obtenir d'Athènes. Deuxièmement, il les laissa avoir Anthemon, que les Chalcidiens avaient sans succès revendiqué, ce qui était une

²²⁴ Diodore, *la bibliothèque historique*, livre XVI, 52, 9.

²²⁵ C. Petrazoller. in <https://theses.hal.science/tel/>; voir aussi, Démosthène, *sur la Couronne*., 197. Petrazoller, p. 53-54.

²²⁶ Démosthène., *IIIe Philip.*, 56. Trad. M. Croiset (CUF 1959).

réassurance qu'il n'avait pas l'intention de les attaquer. Philippe les avait donc comme alliés, et pouvait être satisfait qu'ils ne se joindraient pas aux Athéniens en les attaquant pendant que son contrôle du royaume restait encore incertain (G. Cawkwell, 1978, p. 84).

En 352 av. J.-C., la situation changea. L'allié macédonien devint bien trop puissant pour les Chalcidiens et, peut-être sans se rendre compte des graves implications de leur action, les Chalcidiens, en violation flagrante des termes de leur alliance avec Philippe II, firent la paix avec Athènes ; ils parlèrent même d'alliance. Philippe II ne voulait pas et ne pouvait pas permettre cela et à partir de ce moment, l'État chalcidien était condamné. À la fin des années 350 av. J.-C., deux demi-frères de Philippe exilés trouvèrent refuge à Olynthe. Philippe tenta par la voie diplomatique, suivie peut-être d'une démonstration militaire envers Olynthe, de les rapatrier, mais ces actions échouèrent. En 349 av. J.-C., le parti hostile à Philippe fut discrédité et ses dirigeants furent exilés (G. Cawkwell, 1978, p. 84).

Tandis que Philippe II resserrait l'étau autour d'Olynthe, les Olynthiens envoyèrent à Athènes un dernier appel désespéré à l'aide. Athènes répondit en votant pour l'envoi d'une force nombreuse, ce qu'elle n'aurait probablement pas tenté si Philippe avait déjà lancé l'attaque sur Olynthe elle-même. Cette force fut retardée par les vents étésiens. Le siège commença donc, disons, à la fin du mois de juin 348 av. J.-C. et en l'espace de deux mois, les manœuvres de siège macédonien le mirent fin. Il fut précédé par ce que l'on décrit comme la trahison de 500 cavaliers chalcidiens, armes comprises, par les deux commandants de cavalerie, dont l'un était certainement en position d'influence en Macédoine à une date ultérieure, et on prétendit qu'Olynthe tomba par trahison (G. Cawkwell, 1978, p. 85).

La part des Athéniens dans ces événements peut être décrite avec précision, même brièvement. Les Chalcidiens demandèrent trois fois de l'aide. En réponse au premier appel, lancé par exemple en juillet 349 av. J.-C., les Athéniens conclurent une alliance et envoyèrent 2 000 mercenaires légèrement armés, les soi-disant peltastes, et 38 navires, dont trente étaient déjà en service sous les ordres de Charès, basés peut-être à Thasos, et huit d'Athènes dont des citoyens faisaient partie de l'équipage. On ne sait pas s'ils firent quelque chose. Le deuxième appel fut lancé au début de 348 av. J.-C. et la cité ordonna à Charidemos, le général en poste à l'Hellespont, de fournir de l'aide avec 4 000 peltastes et 150 cavaliers et 18 navires, dont dix étaient probablement les dix déjà sous son commandement et les huit autres ceux que la cité avait envoyés à Charès. Le troisième appel fut formulé en termes urgents, suppliant les Athéniens de ne pas rester les bras croisés à assister à la défaite totale des Chalcidiens. Dix-sept navires supplémentaires furent envoyés avec 2 000 hoplites et 300 cavaliers sur des transports

à cheval. Cette force fut retardée par une mauvaise météo (probablement liée aux vents d'étés) et arriva trop tard (G. Cawkwell, 1978, p. 85).

Le sort d'Olynthe fut cruel. Un bon nombre d'entre eux réussirent à s'échapper, mais la plupart des habitants furent emmenés en esclavage en Macédoine même. La ville elle-même fut rasée, comme le furent les autres villes qui n'avaient pas choisi de s'entendre. Les terres des cités de la Chalcidique furent distribuées aux membres de la cavalerie des compagnons, comme le montrent les titres des unités de cavalerie de l'armée d'Alexandre. Les deux demi-frères de Philippe qu'Olynthe avait abrités furent mis à mort, et Philippe II se retira à Dion pour une célébration particulièrement splendide de la fête olympique macédonienne (G. Cawkwell, 1978, p. 90).

Quelques plus tard, autour de 344 av. J.-C., Philippe intervint dans les discordes dans le Péloponnèse, en Élide, en Arcadie et à Argos. À en croire Démosthène :

Pénétrant dans le Péloponnèse, ce mal a produit les massacres de l'Élide, et rempli d'un délire furieux ces misérables qui, pour s'élever les uns sur les autres, et de là tendre la main à Philippe, se sont souillés du sang de leurs proches et de leurs concitoyens. Il ne s'est pas arrêté là, entré dans l'Arcadie, il l'a bouleversée, et ces Arcadiens à qui la liberté devrait inspirer la noblesse de vos sentiments, puisque, seuls, ils sont, comme vous, enfants de leur sol, admirent Philippe, lui décernent et des statues et des couronnes, décident enfin que leurs villes lui seront ouvertes, s'il met le pied dans le Péloponnèse. Même conduite chez les Argiens²²⁷.

Les partisans pro-macédoniens avaient donc sollicité le soutien de Philippe II pour prendre le contrôle des cités en Élide, en Arcadie, et à Argos. Les oppositions ont dû être violentes, puisqu'il y eut des massacres en Élide et en Arcadie, l'auteur utilise sans doute avec beaucoup d'exagération le terme de « bouleversement ». Les hommes forts de cette politique pro macédonienne, sont Cercidas, Hiéronimos et Eucampidas, à Argos, ce fut Myrtis, Télédamos et Mnaséas²²⁸.

Démosthène accusa les amis de Philippe qui étaient à la tête des affaires et des armées d'être les responsables des attentats et des désastres. À Mégare, Périlaos comparut devant les Trois-Cents pour s'être rendu auprès de Philippe. Condamné, il fut relâché grâce à l'intervention de Ptoeodore, le premier des Mégariens par la richesse et par la naissance et fut

²²⁷ Demosthène, *Sur la Couronne*, 260-262. Trad. J.-F. Stiévenart (Hodoi Elektronikai).

²²⁸ *Idem*, 296.

de nouveau renvoyé vers le roi²²⁹. Cela atteste que le parti oligarchique opta pour une politique pro macédonienne.

Dans un discours intitulé *la Liberté des Rhodiens*, Démosthène attira l'attention de ses concitoyens sur le danger qui pesait sur la constitution Athénienne. Pour l'auteur le renversement de la démocratie à Mytilène, Chios, et Rhodes laissait peser une sérieuse menace sur Athènes à laquelle aucun de ses concitoyens ne semblait prendre conscience. Pour l'orateur, si une coalition d'oligarchies venait à se former contre Athènes, le peuple ne serait plus maître dans cette cité. Donc, pour lui, ceux qui renversaient la démocratie pour substituer l'oligarchie devaient être vus comme les ennemis de la liberté²³⁰.

En Grèce centrale, à Thèbes, il se produisit avant 338 av. J.-C., un conflit dans la cité si l'on en croit les propos de Justin. En effet, l'auteur latin affirme que Philippe II, après sa victoire de Chéronée en 338 av. J.-C. (*Pulsos deinde per injuriam in patriam restituit. Ex horum numero trecentos exules iudices rectoresque civitati dedit*) « ramena dans leur patrie ceux qui en avaient été chassés injustement, et trois cents de ces bannis furent nommés juges et gouverneurs de l'État²³¹ ». Nous ne savons pas dans quelle circonstance cette discorde se produisit à Thèbes. Toutefois, nous supposons qu'il y eut un affrontement entre oligarques et démocrates et qu'à la suite de cette opposition, les premiers furent chassés de la cité. Philippe II, après sa victoire de Chéronée, les rétablit dans la cité. Cependant, les confrontations entre les différentes factions ne restèrent pas à l'état.

Quelques années plus tard, en 335 av. J.-C., sous Alexandre le Grand, il se produisit une autre *stasis* à Thèbes, si l'on se réfère au témoignage d'Arrien qui déclare :

Cependant quelques bannis rentrent dans Thèbes pendant la nuit ; rappelés par les partisans d'une révolution, ils surprennent hors de leurs postes, et dans une entière sécurité, Amyntas et Timolaüs, gouverneurs de la citadelle de Cadmos ; ils les égorgent, et, se rendant sur la place publique, ils invitent, au nom sacré de leur antique liberté, les Thébains à quitter le parti d'Alexandre, à briser le joug insupportable des Macédoniens. Ils ébranlèrent d'autant plus facilement la multitude, qu'ils ne cessaient d'affirmer qu'Alexandre avait péri chez les Illyriens²³².

²²⁹ Demosthène, *Sur la Couronne*, 294-295.

²³⁰ *Idem*, 19-21.

²³¹ Justin, IX, 5, 8.

²³² *Idem*, in <https://fr.wikisource.org/wiki/Bibliothèque>; voir aussi, Arrien, *Anab.*, I, 7. Trad. F.-C. Liskenne & J. B. Sauvan.

Au lendemain de la victoire de Philippe II sur les Phocidiens lors de la troisième guerre sacrée, le souverain macédonien installa une garnison macédonienne sur la Cadmée à Thèbes. Dès lors, Philippe II avait également tout fait pour créer un parti pro-macédonien constitué par la plupart des bannis que le souverain macédonien avait ramenés après sa victoire. Face à ce parti pro-macédonien, il y avait également un parti pro-Athénien opposé à Philippe II. Ce parti pro-Athénien considéra la victoire de Philippe II sur les Phocidiens comme une menace sur l'autorité que Thèbes exerçait en Grèce centrale. Ce motif conduisit certains d'entre eux, sollicités par Démosthène, à entrer dans l'alliance Athénienne (C. Mossé, 2001, p. 28-29).

La révolte du parti pro-Athénien se produisit au moment où Alexandre le grand qui succéda à son père assassiné en 336 av. J.-C., se trouvait en Illyrie. Le successeur de Philippe II se tourna vers l'Ouest pour mettre fin aux incursions des Illyriens en Macédoine. C'est lors de cette campagne que lui parvint la nouvelle de la révolte de Thèbes (Mossé, 2001, p. 28). Selon Arrien, Alexandre instruit de cette nouvelle, fit franchir son armée l'Eordée et l'Elymiotis, les rochers de Stymphée et de Parya. Le septième jour, il arriva à Pellène en Thessalie, et six jours après, il entra en Béotie. « *Les Thébains n'apprirent la marche d'Alexandre que lorsqu'il parut avec toute son armée à Oncheste. Les auteurs de la défection soutenaient que cette armée était envoyée de Macédoine par Antipater et qu'Alexandre était mort* »²³³. Ils affirmèrent que c'était un autre Alexandre, fils d'Europe qui conduisait l'armée. Alexandre partit d'Oncheste, s'approcha de Thèbes et campa près du bois sacré d'Iolas, il laissa aux Thébains le temps du repentir. Mais loin d'entrer en accommodement, firent une vive sortie avec leur cavalerie et leur troupe légère. Leurs traits firent quelques victimes parmi les gardes avancées des Macédoniens. Alexandre temporisa encore. Les Thébains qui pensaient à l'intérêt général voulaient que Thèbes se rendît et obtînt grâce auprès d'Alexandre. Toutefois, les bannis et les membres du parti pro-Athénien n'entendaient pas raison et excitaient le peuple à combattre. Alexandre temporisait toujours. Néanmoins, quand Perdicas attaqua le premier, tous les autres corps de l'armée le suivirent et il s'en était suivi un combat avec les Thébains. L'armée d'Alexandre pénétra dans la cité et fit un carnage horrible attribué aux Platéens, Phocidiens et autres Béotiens qui faisaient partie de l'armée. Les femmes et les enfants ne furent épargnés. Pour Arrien, la consternation de la ruine de Thèbes fut plus grande que la défaite d'Athènes en Sicile en 415/4. Ses pertes furent plus élevées que les batailles de Leuctres (371 av. J.-C.) et de Mantinée (366 av. J.-C.). Il fut rangé au nombre des grandes calamités, contrairement au siège de Platées, la perte de Mélos et de Sicyone. Arrien attribue la ruine totale

²³³Arrien, *Anabase*, I, 7.

de Thèbes à la vengeance des dieux contre les Thébains d'avoir trahi la cause des Grecs en combattant aux côtés des Perses. « *Les Arcadiens qui accoururent pour secourir Thèbes condamnèrent à mort les conseillers de cette démarche* »²³⁴. Les Éléens rappelèrent des exilés et les villes d'Étolie s'empressèrent de députer vers Alexandre pour obtenir grâce auprès de lui²³⁵.

Une année plus tard, en Asie Mineure, au printemps 334/3, Alexandre le grand intervint aux côtés des démocrates à Éphèse. Selon Arrien :

Alexandre arriva à Éphèse le quatrième jour ; il y réinstalla les bannis, qui avaient été chassés de la cité à cause de lui ; il mit fin au régime oligarchique et établit la démocratie. Les impôts qu'ils payaient aux Barbares, il leur ordonna de les verser à Artémis. N'ayant plus à craindre les oligarques, le peuple éphésien se rua au massacre de ceux qui avaient amené Memnon, de ceux qui avaient pillé le temple d'Artémis, renversé la statue de Philippe dans le temple et profané sur l'agora le tombeau d'Hérophythe, le libérateur de la cité. Syrphax, son fils Pélagon et les enfants de ses frères, furent poussés hors du temple et lapidés [...]²³⁶

La cité d'Éphèse avait connu une *stasis* avant l'arrivée d'Alexandre le grand. Si l'on s'en tient à Arrien, cette *stasis* fut d'une violence aveugle, par les impiétés commises dans les temples, le renversement de la statue de Philippe II qui atteste le rejet de son pouvoir, les exiles et les massacres des démocrates. L'établissement des régimes oligarchiques dans les cités d'Asie Mineure remonta sans doute à la fin de la seconde confédération maritime d'Athènes (355/4). Et ces gouvernements entretenaient de bonnes relations avec le Grand Roi et ses satrapes à qui ils versaient le *phoros*. Mais la défaite perse au Granique (334/3) eut pour conséquence le ralliement des cités d'Asie Mineure à Alexandre qui leur imposa des régimes démocratiques et proclama leur autonomie (C. Mossé, 2001, p. 36).

En mer Égée, Mytilène, une des principales îles de Lesbos, connut une *stasis* avant 333 av. J.-C. Cette indication nous est donnée par Arrien lorsqu'il relate la capitulation de Mytilène :

Les Mytiléniens, bloqués par terre, cernés du côté de la mer par une flotte nombreuse, députent vers Pharnabaze et conviennent, que les étrangers à la solde d'Alexandre se retireraient de leur ville que les colonnes où des inscriptions attestent leur alliance avec ce prince seraient renversées ; qu'ils renouvelleraient avec Darius le traité d'Antalcidas, et

²³⁴ "Cahier des études anciennes" in <https://journals.openedition.org/etudesanciennes> .

²³⁵ Arrien, *Anab*, I, 7-10.

²³⁶ *Idem*, Trad. F.-C. Liskenne & J.-B. Sauvan. Voir aussi, "Cahier des études anciennes" in <https://journals.openedition.org/etudesanciennes>

que la moitié de leurs bannis rentrerait dans leurs murs. Ces conditions sont acceptées : Pharnabaze et Autophradates mettent garnison dans la ville, sous le commandement du rhodien Lycomède, établissent Diogène, un des exilés, tyran de Mitylène, et exigent une somme d'argent, dont une partie, est arrachée de force aux plus riches ; et, l'autre imposée sur la commune²³⁷.

La capitulation de Mitylène survint après la mort de Memnon de Rhodes, emporté par une maladie. Il est donc probable qu'il y eut une sédition entre démocrates et oligarques à l'avènement d'Alexandre. Suite à cet affrontement, des oligarques furent massacrés et d'autres furent exilés par les partisans d'Alexandre. Et le parti démocratique fut au pouvoir. Une alliance entre Alexandre et Mitylène fut scellée. Une garnison à la solde des partisans des démocrates fut établie dans la cité. Cette garnison était composée en grande partie de mercenaires. Pharnabaze et Autophradates, en s'emparant de la cité, permirent aux oligarques de reprendre le pouvoir à Mitylène, d'installer une garnison à la solde des oligarques dans la cité. Dès lors, Pharnabaze et Autophradates changèrent le régime politique de Mitylène qui passa de la démocratie à la tyrannie. Cette situation rappelle le régime politique qu'avaient connu les cités d'Ionie avant les guerres médiques (490-479 av. J.-C.).

Si nous nous en tenons toujours au récit d'Arrien, il y eut des affrontements au même moment à Malles. En effet, Arrien affirme :

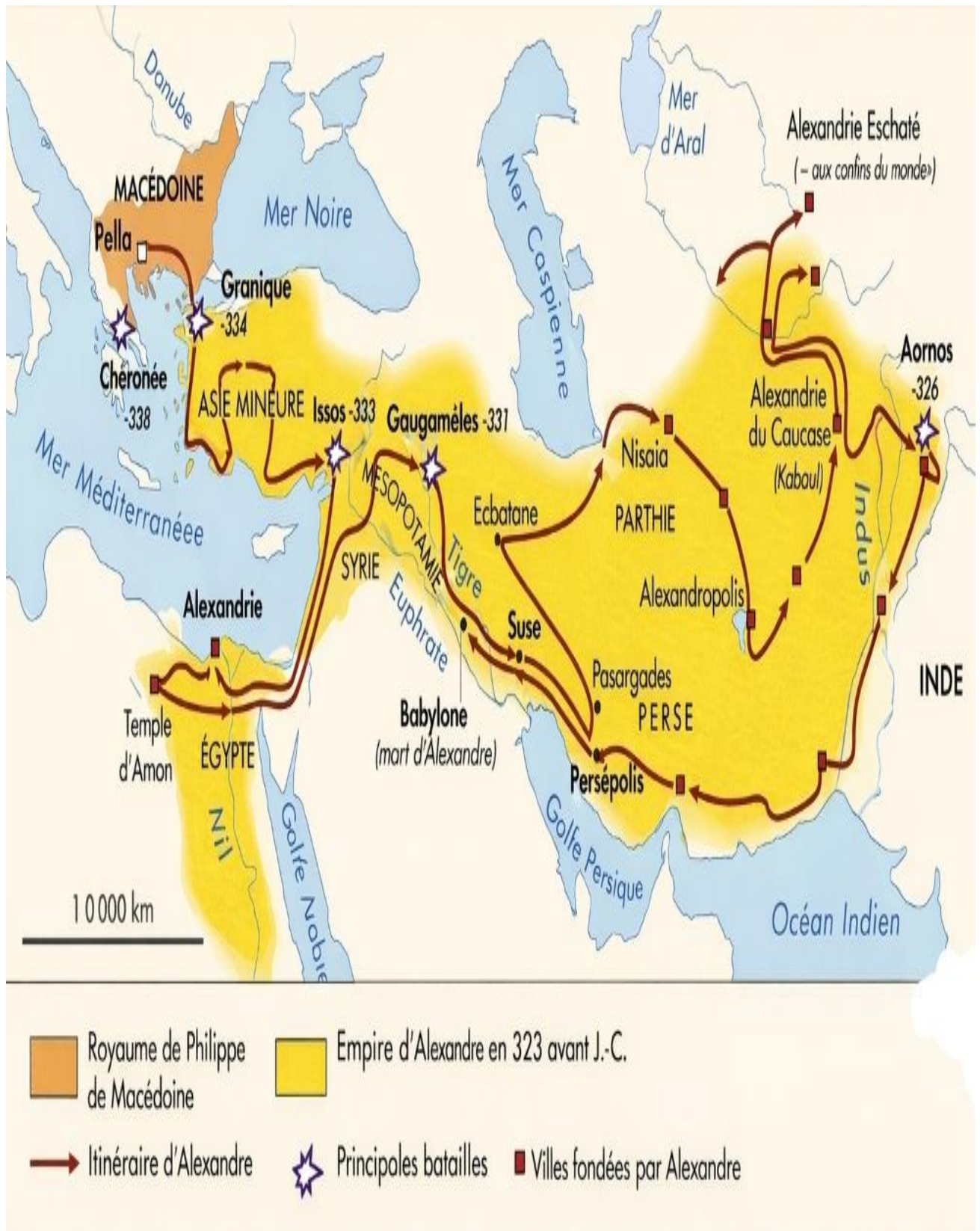
Il (Alexandre) charge Philotas de conduire la cavalerie vers le fleuve Pyramos par la plaine d'Alé, et tournant vers Tarse avec son infanterie et le corps de sept gardes, il arrive à Magarse, où il sacrifie à Athéna, protectrice du lieu. Il part pour Malles, honore la tombe d'Amphilocos comme celle d'un héros ; il fait cesser les dissensions qui divisaient les citoyens, et leur remet les tributs qu'ils payaient à Darius, par considération pour ce peuple, colonie argienne qui tirait, comme lui, son origine d'Héraclès²³⁸.

Nous notons donc qu'avant l'arrivée d'Alexandre à Malles, la cité était plongée dans des luttes intestines. On pourrait supposer que ce fut une lutte entre oligarques et démocrates. Il est probable qu'aucune des partis en présence ne parvenait à faire la décision. Alexandre en faisant cesser les hostilités contribua sans doute à la victoire d'une des factions, qui est en l'occurrence celle des démocrates.

²³⁷ Arrien, *Anab*, I. 7-10.

²³⁸ *Idem*, Trad. F.-C. Liskenne & J.-B. Sauvan.

Carte n°4. Les Conquêtes d'Alexandre



Source : AFDEC, carte des conquêtes d'Alexandre le Grand, atelier de cartographie pédagogique, Paris.

Au cours de l'année 334/3, il y eut également des discordes civiles dans le Péloponnèse. Arrien affirme que : Τὰ δὲ ἐν Πελοποννήσῳ ὅτι αὐτῷ νενεωτερίσθαι ἀπήγγελτο, Ἀμφοτερόν πέμπει βοηθεῖν Πελοποννησίων ὅσοι ἔς τε τὸν Περσικὸν πόλεμον βέβαιοι ἦσαν καὶ Λακεδαιμονίων οὐ κατήκουον²³⁹. « Sur la nouvelle que des troubles ont éclaté dans le Péloponnèse, il (Alexandre) fait passer Amphotère pour secourir ceux qui avaient tenu constamment pour lui, et refusé d'entrer dans la Ligue des Lacédémoniens ²⁴⁰». Cependant, les sources ne donnent aucune information supplémentaire sur les cités dans lesquelles se déroulèrent les luttes civiles.

À Phialée, selon Diodore :

[...] les bannis de la ville de Phialée se saisirent d'un lieu fort qui se nommait Hérée, d'où ils faisaient de violentes incursions dans la ville dont ils étaient exclus. Ayant un jour pris le temps qu'on célébrait les fêtes de Dionysos, ils tombèrent à l'imprévu sur ceux qui étaient admis dans l'amphithéâtre. Après en avoir égorgé plusieurs et s'être même fait aider dans cette exécution par ceux des citoyens à qui ils inspiraient leur rage, ils se retirèrent tous ensemble à Sparte ²⁴¹.

On remarque que Diodore, à travers cette narration, ne s'intéresse qu'à la partie finale d'un conflit qui opposa les oligarques et les démocrates. Au cours du premier conflit, les démocrates réussirent à battre les oligarques et à exiler certains de ses membres. Ce sont ces derniers qui tentèrent de renverser l'ordre des choses en menant une farouche résistance. Au final, ces oligarques ne réussirent pas à reprendre le pouvoir à Phialée et s'exilèrent à Sparte. À Corinthe, Diodore rapporte que :

Les exilés de Corinthe qui étaient en grand nombre dans Argos avaient résolu de rentrer de force dans leur ville. Quelques parents et quelques amis avaient déjà reçu secrètement quelques-uns d'entre eux dans leurs maisons mais ils furent découverts et dans la crainte qu'ils eurent d'être pris et de subir la honte d'un supplice déshonorant, ils se donnèrent la mort les uns aux autres. Les Corinthiens ayant ensuite appelé en jugement ceux des leurs qu'ils croyaient avoir trempé dans cette conjuration condamnèrent les uns à la mort et les autres à l'exil²⁴².

À Corinthe, il y eut un premier affrontement entre démocrates et oligarques. Ces derniers vainqueurs exilèrent les démocrates qui trouvèrent refuge à Argos. Les démocrates tentèrent de reprendre le pouvoir, mais leur tentative s'avéra infructueuse.

²³⁹ Arrien., *Anab.*, III, 3, 4.

²⁴⁰ *Idem*, III, 3, 4, Trad. François-Charles Liskenne et Jean-Baptiste Sauvan.

²⁴¹ Diodore, *la bibliothèque historique*, XV.

²⁴² *Ibidem*, XV, 40.

Selon Diodore, il y eut à Mégare, une tentative de renversement du pouvoir qui échoua. Des conjurés furent exécutés et d'autres furent exilés par le peuple. Il en fut de même à Sicyone, où ceux qui avaient tenté d'apporter des réformes au gouvernement furent exécutés²⁴³.

À Phlious, Diodore rapporte que plusieurs citoyens expulsés de la cité, probablement des démocrates, s'emparèrent d'une forteresse. Avec le soutien des mercenaires, ils livrèrent des combats à la faction de la ville, les oligarques et parvinrent à leur tuer trois-cents hommes. Mais, les mercenaires trahirent les démocrates et permirent aux oligarques de la ville d'exterminer six cents démocrates. Le reste des démocrates parvint à s'enfuir et se réfugia à Argos²⁴⁴.

À une époque du IV^e s. av. J.-C., qu'il serait difficile de déterminer, des oppositions entre oligarques et démocrates eurent lieu à Cos, à Mégare et à Cumes. À ce sujet, Aristote affirme :

À Cos, les excès des démagogues ont amené la chute de la démocratie, en forçant les principaux citoyens à se coaliser contre elle [...] La démocratie de Mégare fut anéantie de la même façon à peu près. Les démagogues, pour se créer de larges confiscations, firent bannir plusieurs des principaux citoyens, ce qui augmenta en peu de temps le nombre des exilés ; ils revinrent bientôt, et, après avoir défait le peuple en bataille rangée, ils établirent un gouvernement oligarchique. Tel fut aussi, à Cumes²⁴⁵

À travers ce passage, Aristote décrit comment les démocraties furent renversées par les oligarques à Cos, à Mégare et à Cumes. Par démagogue, il faut sans doute entendre chez Aristote, les magistrats commis à la gestion des affaires dans les cités concernées. Si Aristote est un peu plus explicite sur les événements de Mégare, il reste laconique sur ceux de Cos. Car, on a du mal à imaginer les excès commis par les démagogues de Cos. Néanmoins, ce qui est intéressant est qu'Aristote attribue la chute de ces différentes démocraties aux magistrats démocrates. On pourrait affirmer que la mauvaise gestion des magistrats démocrates à Cos, à Mégare et à Cumes, fut à l'origine du renversement des régimes démocratiques. C'était sans doute une façon d'Aristote pour attirer l'attention de ces contemporains en affirmant que la cause de la chute des régimes démocratique peut être provoquée par les démocrates eux-mêmes.

²⁴³ Arrien., *Anab.* livre XV, 4.

²⁴⁴ Diodore, *la bibliothèque historique*, XV, 40, 2-4.

²⁴⁵ *Idem*, Trad. J. Barthélemy Saint-Hilaire (Hodoi Elektronikai).

Au total, il est possible d'affirmer que le IV^e s. av. J.-C. connut de nombreuses luttes entre oligarques et démocrates dans les cités. Avant l'avènement de Philippe II, les luttes s'effectuaient dans les cités entre les partisans de Sparte et ceux d'Athènes. Ces luttes se transformèrent parfois en des affrontements entre les armées d'Athènes et ses alliés et celles de Sparte et son camp. Ce fut le cas à Methymna (391 av. J.-C.), à Thèbes (378 av. J.-C.), à Corinthe (386 av. J.-C.). Avec la montée au pouvoir de Philippe II (en 359 av. J.-C.), puis de son fils Alexandre en 336 av. J.-C., il y eut de nombreux *staseis* dans les cités. Parmi ces *staseis*, il faut distinguer les *staseis* entre oligarques et démocrates d'une part et d'autre part les *staseis* entre partisans pro macédoniens et les pro-Athéniens. Philippe II, puis son fils Alexandre le grand intervinrent dans les luttes civiles pour apporter leur soutien à l'une des factions. Ce fut (sans être exhaustif) le cas en Thessalie et à Olynthe (349 av. J.-C.), à Thèbes en 338 et en 335 av. J.-C., à Éphèse, à Malles, et dans le Péloponnèse (334/3 av. J.-C.). Les interventions des souverains macédoniens contribuèrent à la victoire de leurs partisans.

Il est donc possible d'affirmer que l'époque classique connut un nombre assez élevé de conflits entre oligarques et démocrates. Le nombre des conflits laisse croire qu'aucune cité importante de la Grèce de cette époque ne fut épargnée, et ils attestent l'enjeu du pouvoir dans les cités. Ces conflits permettent de constater également qu'ils étaient des luttes entre les grandes puissances de l'époque par cités interposées. Et les interventions des puissances extérieures ou des souverains macédoniens a été déterminante pour renverser l'équilibre des forces en faveur d'une faction. Cependant, les conflits en Grèce à l'époque classique ne se limitèrent pas aux affrontements entre oligarques et démocrates. En dehors de ces oppositions, il y eut certainement d'autres types d'affrontements à la même époque.

**TROISIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS
PRIVÉES, LES RÉVOLTES DE PEUPLES ET
DE GROUPES ARMÉS**

Les *staseis* de l'époque classique ne se limitèrent pas aux luttes entre oligarques et démocrates. Dans les cités comme Athènes, où la démocratie était en plein développement, il se produisit des oppositions juridiques et politiques entre des hommes politiques en vue. Hors d'Athènes, en Occident, dans le Péloponnèse, en Eubée et en Grèce du Nord, l'on constata l'avènement de quelques tyrans (parfois avec l'aide de quelques souverains). Ceux-ci furent combattus par des peuples, des dynasties, des factions et quelque roi. Par ailleurs, il y eut également quelques tentatives de renversement des institutions et quelques révoltes de populations serviles et de mercenaires et quelque revendication agraire.

CHAPITRE. 1. LES DISCORDES PRIVÉES, RÉVOLTE DE POPULATION ET DE FACTION, ET LUTTE CONTRE LA TYRANNIE AU VE S. AV. J.-C

Le plein essor de la démocratie au Ve s. av. J.-C. favorisa à Athènes des oppositions juridiques et politiques privées entre les principaux dirigeants qui jouèrent un rôle important pendant les principales guerres qui marquèrent la Grèce. Hors d'Athènes, la tyrannie continuait de survivre dans quelques cités et suscitait des oppositions. En outre, il apparut également quelque révolte de population et de quelque faction armée.

1. Les dissensions privées contre et entre les stratèges des guerres médiques au Ve s. av. J.-C

Au Ve s. av. J.-C., des poursuites judiciaires furent lancées contre quelques stratèges des guerres médiques. Par ailleurs, des rivalités éclatèrent entre des stratèges appartenant à la faction démocratique et oligarchique. Et il arriva aussi quelque procès intenté par le peuple à quelque stratège pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.).

Après la victoire des Grecs coalisés à Platées (479 av. J.-C.) qui marqua la fin des guerres médiques (490-479 av. J.-C.), Thémistocle, l'un des grands artisans de cette victoire, fut l'objet de poursuite judiciaire à Athènes. À ce sujet, Diodore rapporte que :

Les Lacédémoniens, voyant leur pouvoir s'affaiblir depuis la trahison de leur général Pausanias, et le crédit des Athéniens, auxquels on ne reprochait aucun exemple de trahison, s'augmenter, essayèrent de calomnier Athènes, leur rivale. Ils s'en prirent d'abord à Thémistocle, dont la vertu était en grand renom ; ils l'accusèrent d'avoir été le plus grand ami de Pausanias, et d'avoir trempé avec lui dans la trahison qui devait livrer la Grèce à Xerxès. Ils eurent des conférences avec les ennemis de Thémistocle ; les excitèrent à appuyer l'accusation, et leur donnèrent même de l'argent pour les engager à dire que Pausanias avait communiqué son plan de trahison à Thémistocle ; en l'invitant à se joindre à lui ; qu'à la vérité Thémistocle n'avait pas accepté cette proposition, mais qu'il n'avait pas non plus jugé à propos de dénoncer son ami. Thémistocle, ainsi mis en accusation, fut pour le moment absous du crime de trahison. Cet acquittement le rendit même plus puissant auprès de ses concitoyens, qui aimaient en Thémistocle l'auteur de si grandes choses. Plus tard, les uns redoutant la supériorité de son génie, et les autres, envieux de sa réputation, oublièrent bientôt les services qu'il avait rendus à la patrie, et ne songèrent plus qu'à rabaisser son crédit et son influence.

D'abord ils le firent sortir de la ville, en lui appliquant l'ostracisme, qui avait été institué après la chute de la tyrannie des Pisistratides. [...] Frappé par cet arrêt, Thémistocle s'exila à Argos. Instruits de cet événement, les Lacédémoniens jugèrent l'occasion favorable pour reprendre leurs attaques contre Thémistocle. Ils envoyèrent donc des députés à Athènes

pour l'accuser de nouveau d'avoir trempé dans le complot de Pausanias, ils ajoutèrent que des crimes qui regardaient la Grèce entière devaient être jugés, non par le tribunal particulier des Athéniens, mais par l'assemblée générale des Grecs, qui, dans ce moment, devait se tenir à Sparte. Thémistocle, voyant que les Lacédémoniens faisaient tous leurs efforts pour ravalier et humilier la ville d'Athènes, et que les Athéniens de leur côté ne songeaient qu'à se défendre du soupçon qu'on jetait sur eux, comprit qu'il serait abandonné à la décision de l'assemblée. Il comprit aussi que cette assemblée n'avait pas en vue la justice, mais qu'elle serait favorable aux Lacédémoniens comme on en avait déjà eu l'exemple dans le jugement qu'elle prononça dans la cause des Athéniens et des Éginètes ; car étant les maîtres des suffrages, ils déguisèrent si peu leur jalousie contre les Athéniens, que, bien que ceux-ci eussent fourni plus de trirèmes que tous les autres Grecs ensemble, ils ne leur décernèrent aucune distinction. Ce qui porta, en outre, Thémistocle à se défier de cette assemblée, c'est que les Lacédémoniens s'autorisaient de la réponse qu'il avait faite à Athènes au sujet de cette accusation ; car Thémistocle, dans sa défense, avait avoué que Pausanias lui avait écrit plusieurs lettres pour l'engager à entrer dans le projet de trahison ; et cet aveu était pour lui la plus grande preuve que Pausanias n'aurait point insisté si longtemps s'il n'avait pas toujours reçu le même refus²⁴⁶.

Nous pouvons renchérir la version de Diodore par celle de Plutarque qui évoque également cette même affaire :

Il avait été chassé de la cité et séjournait à Argos, quand survint l'affaire de Pausanias qui donna à ses ennemis un prétexte pour l'abattre. L'accusation de trahison fut portée par Léobotès, le fils d'Alcméon, du deme d'Agrylé, avec l'appui des Spartiates. En fait Pausanias, quand il méditait cette fameuse trahison, s'était d'abord caché de Thémistocle, bien qu'il fût son ami. Mais quand il le vit chassé de la cité et plein d'amertume, il s'enhardit et le pria de s'associer à son entreprise : il lui montra une lettre du roi, et chercha à l'irriter contre les Grecs qui n'étaient, disait-il, que des méchants et des ingrats. Thémistocle repoussa la proposition de Pausanias et refusa absolument de se joindre à lui, mais ne révéla leur conversation à personne et ne dénonça pas ses projets : sans doute pensait-il que Pausanias allait y renoncer, ou qu'il serait découvert d'une manière ou d'une autre, s'il persistait, contre toute raison, dans ce projet absurde et téméraire. C'est pourquoi quand Pausanias eut été mis à mort, on trouva des lettres et des écrits relatifs à cette trahison, qui firent soupçonner Thémistocle. Les Lacédémoniens se déchainèrent contre lui et, à Athènes, ses envieux l'accusèrent en son absence : il se défendit par écrit surtout contre les griefs précédents. « Mes ennemis, disait-il, m'accusent

²⁴⁶Diodore, *la bibliothèque historique*, livre XI, 54-56. Trad. F. Hoefler. Voir aussi, *idem*, in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre11b.htm>.

devant mes concitoyens de chercher toujours à commander, et d'être inapte et rebelle à toute obéissance : je n'aurais donc jamais pu me vendre, et vendre la Grèce avec moi, à des Barbares, à des ennemis ». Cependant le peuple se laissa convaincre par des accusateurs : on envoya des hommes avec ordre de l'arrêter et de l'amener devant les Grecs pour y être jugé²⁴⁷.

La version de Diodore et celle de Plutarque présentent quelques différences concernant les poursuites engagées par les ennemis de Thémistocle à Athènes et les Spartiates. Si l'on s'en tient à la version de Diodore, avant l'ostracisme, Thémistocle comparut sans doute devant un tribunal Athénien où il avoua qu'il avait été approché par le régent Pausanias. Après avoir échoué à le condamner dans cette affaire, ses ennemis réussirent à l'ostraciser d'Athènes. Thémistocle se réfugia à Argos, car cette cité était l'ennemie de Sparte. Si Diodore ne nomme pas les ennemis de Thémistocle, d'autres sources telles que Plutarque ou Thucydide nous livrent quelques noms parmi ses nombreux ennemis. Selon Plutarque, il s'agissait de Léôbôtès fils d'Alcméon, et selon Thucydide, ce fut Alcméon et Cimon²⁴⁸. Concernant Léôbôtès et Alcméon, il est probable que Thucydide et Plutarque fasse quelque confusion. Après l'ostracisme de Thémistocle, les Spartiates changèrent de tactique, et envisagèrent de faire comparaître Thémistocle devant le *synédriou* des Grecs qui devait se tenir à Sparte. Par contre, si l'on se fie à la narration de Plutarque, Thémistocle ne comparut pas devant un tribunal Athénien au sujet d'une affaire de trahison conçue avec le régent Pausanias, à moins que Plutarque n'eût pas jugé utile de le mentionner dans sa version. Ce n'est qu'après son exil que les Spartiates émirent cette charge contre lui.

Les raisons qui poussèrent les Spartiates à obtenir la condamnation de Thémistocle s'expliquent sans doute par le fait qu'après la victoire de Marathon (490 av. J.-C.), ce fut Thémistocle qui conduisit la flotte grecque. En outre, dès 479 av. J.-C., il fut à l'origine de la construction des Longs-Murs, après avoir été à l'origine en 493/2 de la fortification du Pirée (Briant & Lévêque, 2001, p. 154). Quant au régent Pausanias, les Spartiates l'accusèrent de vouloir entreprendre une politique impérialiste en mer Égée et de rechercher une entente avec le roi Perse, Darius. Il eut besoin de plus « *d'équipages pour une flotte lacédémonienne, ce qui aurait été suffisant pour inquiéter ses concitoyens* »²⁴⁹. En outre, ses adversaires l'accusèrent d'agir en tyran : en 478 av. J.-C., il fut désigné par les Grecs pour conduire la flotte à Byzance et dans cette cité, il se montra violent. Selon Plutarque et Diodore, il aurait maltraité les soldats

²⁴⁷ Plutarque, *vie de Thémistocle.*, XXIII. 1-6. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001.

²⁴⁸ Plutarque, *vie de Thémistocle*, I. XXV, 43.

²⁴⁹ Pausanias. (1998). *Description de la Grèce*. trad.M. Casevitz. Paris : Les Belles Lettres.

alliés et abusé de son autorité sur les chefs et il aurait même assassiné une jeune fille, Cléonikè, dont il voulait abuser et qui lui fit peur en le surprenant en plein sommeil. Pausanias fut « *rappelé une première fois à Sparte, à la demande des alliés* »²⁵⁰. Lorsqu'il fut rappelé de Byzance, il repartit à titre privé à bord d'une trière prêtée par la cité d'Hermionè. Il aurait alors adopté des mœurs perses et il aurait même songé à un mariage dans la famille royale. Plus tard, selon Thucydide et Diodore, un homme d'Argilos le dénonça aux éphores en parlant des échanges de lettres entre le régent et le Roi et de la mise à mort des messagers qu'il envoyait afin de faire disparaître des témoins gênants (Christien & Ruzé, 2007, p. 200-201). En somme, Thémistocle tout comme Pausanias furent accusés par leurs adversaires de médisme. Outre, l'opposition à Athènes entre Thémistocle et ses adversaires, on peut relever l'opposition entre Thémistocle et Aristide.

Thémistocle et Aristide furent deux stratèges qui jouèrent un rôle prépondérant pendant les guerres médiques (490-479 av. J.-C). Si l'on s'en tient aux sources, Thémistocle entretint des rapports conflictuels avec Aristide. Selon Plutarque, cette haine que les deux dirigeants politiques Athéniens cultivèrent débuta sur une affaire sentimentale, car dit-il :

La politique prit rapidement, semble-t-il, et avec force, possession de Thémistocle : le désir ardent de la gloire régna en maître sur lui. Ce désir le poussa à chercher aussitôt, dès le début, à être le premier : il affronta hardiment l'hostilité des puissants qui, dans la cité, occupaient le premier rang, celle notamment d'Aristide, fils de Lysimachos, dont les orientations furent toujours contraires aux siennes. Leur hostilité commença pourtant, apparemment, par une histoire de jeunes gens. Le philosophe Ariston raconte qu'ils étaient amoureux tous deux du beau Stésiléos, originaire de Céos : ce fut la cause de leur rivalité constante, en politique aussi²⁵¹.

L'histoire de l'origine de l'opposition entre Aristide et Thémistocle montre comment une rivalité politique peut naître à partir d'une querelle sentimentale. On se demande bien s'il faut croire à la lettre cette affirmation de Plutarque. On se pose la question comment et dans quelle circonstance ces deux dirigeants ont rencontré le « *beau Stésiléos originaire de Céos* »²⁵². Plutarque ne nous dit rien à ce sujet. Il faut préciser que ces deux dirigeants politiques appartenaient à des dèmes différents : Aristide était originaire du dème d'Alopeké de la tribu d'Antiochide, tandis que Thémistocle appartenait à celui de Phréarrhes. Il est difficile de dire si c'est dans le cadre de leurs activités politiques que ces deux dirigeants politiques rencontrèrent ce citoyen originaire de Céos, ou si c'était dans le cadre de l'armée, à Marathon

²⁵⁰ Jacqueline Christien, « *Sparte* », in <https://shs.cairn.info/sparte>

²⁵¹ *Idem*, III. 1-2. Trad. A.-M. Ozanam 2001.

²⁵² *Ibidem*

ou à Salamine. Vu la difficulté d'émettre des hypothèses, convenons qu'il faut prendre avec beaucoup de circonspection cette affirmation de Plutarque. Ensuite, Plutarque déclare que l'opposition de ces deux hommes politiques s'étendit sur la scène politique. À ce sujet, il affirme : « *Une autre fois, il se moqua encore de Simonide : Tu es fou ! Tu critiques les Corinthiens qui habitent une grande cité, et tu fais faire ton portrait, alors que tu es si laid à regarder ! Il s'éleva donc, et gagna la faveur de la foule : pour finir, il l'emporta sur la faction adverse et bannit Aristide en le faisant ostraciser.* »²⁵³ L'ostracisme d'Aristide se situe autour de l'an 489-488 (P. Brun, 2003, p. 21). Qu'est-ce qui, dans l'attitude d'Aristide a pu déclencher une pareille hostilité de la part de ses concitoyens ? Hérodote, le premier chronologiquement à évoquer l'ostracisme d'Aristide, ne fournit aucune explication, se contentant seulement de rapporter le fait²⁵⁴. Ses informateurs ne lui auraient-ils pas donné la moindre information sur le sujet ou l'historien avait-t-il jugé que cela n'avait aucun intérêt ? Plusieurs hypothèses dont certaines ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre, peuvent être ou ont été avancées. Négligeant toute autre considération, il affirme que les Athéniens ostracisèrent Aristide en donnant à la peur de la tyrannie la jalousie qu'ils exprimaient envers sa réputation²⁵⁵.

Il est bien possible que son origine soit à découvrir dans les cercles oligarchiques, mais il est tout aussi évident que cette prétendue cause de l'ostracisme d'Aristide tire son origine de la phrase d'Hérodote déjà mentionnée signalant, à l'orée de la bataille de Salamine (480 av. J.-C.) que, d'une part il avait été ostracisé et que d'autre part, selon son propre jugement, il était le meilleur et le plus juste des hommes à Athènes²⁵⁶. Ces propos de l'historien ont servi de base à l'élaboration du mythe du « *juste* » injustement condamné, mythe qui se développa à l'époque hellénistique et surtout impériale. Plutarque ne donne aucune autre cause explicative à la condamnation d'Aristide et le lecteur devra se contenter de cette allégation morale, qui triomphe à l'époque hellénistique puis romaine. Tardivement, en effet, certains de l'ingratitude congénitale de la démocratie Athénienne toujours soupçonneuse et jalouse de ses « *grands hommes* », les textes anciens estiment que la véritable raison de l'ostracisme d'Aristide était sa justice. Devenus incapables de saisir les raisons politiques qui avaient animé les Athéniens du

²⁵³ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XV.

²⁵⁴ Hérodote, *Histoires*, 8. 79.

²⁵⁵ Plutarque, *op.cit*, *vie d'Aristide*, 7. 7 (καὶ συνελθόντες εἰς ἄστυ πανταχόθεν ἐξοστρακίζουσι τὸν Ἀρστείδην, ὄνομα τῷ φθόνῳ τῆς δόξης φόβον τυραννίδος ἔμενοι); Nepos, *Arist.*, 1. 2.

²⁵⁶ Hérodote, *Histoire*, 8. 79. ([...]πυνθανόμενος αὐτοῦ τὸν τρόπον, ἄριστον ἄνδρα γενέσθαι ἐν Ἀθήνῃσι καὶ δικαιοτάτον).

temps, noyés qu'ils furent sous la masse des jugements élogieux envers le personnage, ils usèrent et abusèrent de la connotation morale de sa condamnation (P. Brun, 2023, p. 99-100).

S'il est difficile de trancher avec certitude, on dira que le lien d'Aristide assez tenu avec les Alcéméonides rend peu probable une allusion à cette l'hypothèse de la famille sacrilège et on retiendra plutôt l'hypothèse du rapport avec Égine, ne serait-ce qu'en raison des liens d'Aristide avec cette cité. On rappellera que les Éginiens acceptèrent de livrer « *la terre et l'eau*²⁵⁷ » à Darius, se faisant par là-même les alliés du Grand Roi. Pour un bon nombre d'Athéniens, soutenir les Éginètes revenait à soutenir également les Perses, chose qui, quelques années à peine après Marathon, possédait une lourde signification pour les Athéniens. Il est extrêmement difficile (et historiquement vain) de se demander si ces craintes étaient justifiées. Mais, il est sûr qu'elles ont dû peser beaucoup plus lourd dans la décision collective d'ostraciser Aristide que les raisons avancées par Plutarque et qui se limitaient selon lui à une jalousie du peuple à l'égard d'un homme dont la moralité et le sentiment de justice étaient à ce point élevés qu'ils indisposaient les Athéniens. Il y avait donc une atmosphère générale mêlant crainte des Perses et détestation des Éginètes susceptible de viser toute personne défendant la cause de ces derniers (P. Brun, 2023, p. 106).

Mais si des causes politiques que nous avons vu plus haut peuvent être qualifiées de causes « profondes » pour parler comme Thucydide et avoir servi de terreau à une sourde opposition à Aristide, on doit aussi dire que des causes « immédiates » ont déterminé la sentence, causes immédiates bien analysées depuis longtemps : la décision du peuple de consacrer les revenus inattendus de l'exploitation d'un nouveau filon de minerai d'argent dans le Laurion à la construction d'une flotte de guerre destinée, non pas à repousser une éventuelle invasion perse, mais à alimenter une guerre avec la voisine Égine. S'opposer à une telle décision ne pouvait évidemment que susciter à tout le moins la défiance (P. Brun, 2023, p. 107).

Aucun des biographes (Plutarque, Cornelius Nepos) et pas davantage la moindre source antique ne donnent d'explication politique à l'ostracisme d'Aristide. Tout au plus trouve-t-on chez Plutarque une allusion à la sempiternelle opposition Aristide/Thémistocle, réduisant l'ostracisme du premier à une affaire purement personnelle. Le traité aristotélicien semble indiquer des raisons de l'ostracisme d'Aristide, bien différentes de celles données par le moraliste. Sous l'archontat de Nicodèmes (483/82) furent découverts de nouveaux et riches filons de minerai d'argent dans le secteur du Laurion et l'on sait que ce fut le départ de la

²⁵⁷ Plutarque, *vie de Thémistocle*, VI. 49.

richesse en métal fin de la cité d'Athènes²⁵⁸. Nul besoin d'insister non plus sur le rôle de Thémistocle dans la décision du peuple d'affecter les revenus tirés de cette manne inespérée dans la construction d'une flotte destinée non à combattre les Perses, mais les Éginètes avec lesquels les Athéniens étaient en conflit depuis longtemps. L'important pour nous est ailleurs, dans le lien fait par Aristote entre cette découverte, la proposition de Thémistocle, son acceptation par le peuple et l'ostracisme d'Aristide qu'il exprime en ces termes : « *Après avoir fait rentrer l'argent dans ces conditions, il fit construire cent trières, chacun des cent en construisant une ; ce furent celles qui combattirent contre les barbares à Salamine. En ces circonstances, Aristide fils de Lysimachos fut ostracisé* » (P. Brun, 2023, p. 107-108)²⁵⁹»

À suivre (donc) le traité aristotélicien, même si ce n'est pas dit explicitement, Aristide fut condamné à l'exil parce qu'il s'était opposé à la proposition de Thémistocle et aurait milité à la tribune pour une distribution au peuple de l'argent ainsi gagné. Il est bien possible dans ces conditions que, lorsque Aristote affirme que « *certaines conseillèrent de distribuer l'argent au peuple* », Aristide, sans être désigné par l'auteur comme l'un de ceux-ci (peut-être ne fallait-il pas, à l'époque de la rédaction du traité, nommer celui qui s'était à ce point trompé) et était même identifié comme le meneur de cette contre-proposition, raison pour laquelle il fut ostracisé. Mais, s'il faut bien savoir qu'il s'agit là de la seule allusion à une opposition d'Aristide à ce que l'on a appelé la « *loi navale de Thémistocle* » (Frost, 1998, 83). Nous avons tout de même de bonnes raisons de considérer que là gît la raison essentielle de son exil. Car,

²⁵⁸ Hérodote, *Histoires*, VII. 144.

²⁵⁹ Aristote, *Constitution d'Athènes*, 22.7. ἔπει δὲ τρίτῳ μετὰ ταῦτα Νικοδήμου ἄρχοντος, ὡς ἐφάνη τὰ μέταλλα τὰ ἐν Μαρωνείᾳ, καὶ περιεγένετο τῇ πόλει τάλαντα ἑκατὸν ἐκ τῶν ἔργων, συμβουλευόντων τινῶν τῷ δήμῳ διανείμασθαι τὸ ἀργύριον, Θεμιστοκλῆς ἐκώλυσε, οὐ λέγων ὅ τι χρήσεται τοῖς χρήμασι, ἀλλὰ δανεῖσαι κελεύων τοῖς πλουσιωτάτοις Ἀθηναίων ἑκατὸν ἐκάστῳ τάλαντο, εἴτ' ἐὰν μὲν ἀρέσκη τὸ ἀναλωμα, τῆς πόλεως εἶναι τὴν δαπάνην, εἰ δὲ μή, κομίσασθαι τὰ χρήματα παρὰ τῶν δανεισαμένων. Λαβὼν δ' ἐπὶ τούτοις ἐναυπηγήσατο τριήρεις ἑκατῆν, ἐκάστου ναυπηγουμένου τῶν ἑκατὸν μίαν, αἷς ἐναυμάχησαν ἐν Σαλαμῖνι πρὸς τοὺς βαρβάρους. Ὀστρακίσθη δ' ἐν τούτοις τοῖς καιροῖς Ἀριστείδης ὁ Λυσιμάχου. La troisième année après cela, sous l'archontat de Nicodème (483/482), quand on découvrit les mines de Maronée et que la cité retira des travaux un profit de cent talents, certains conseillèrent au peuple de répartir l'argent. Mais Thémistocle l'empêcha ; sans dire à quoi il allait utiliser les fonds, il invita à prêter un talent à chacun des cent Athéniens les plus riches ; ensuite, si la dépense était agréée, elle serait à la charge de la cité ; sinon, on recouvrerait les fonds sur les emprunteurs. Il les reçut à ces conditions et fit construire cent trières, à charge de chacun des cent d'en faire construire une, avec lesquelles ils livrèrent la bataille navale de Salamine contre les Barbares. C'est en ce temps-là qu'on ostracisa Aristide fils de Lysimachos.

si l'on peut admettre qu'il avait plus confiance dans les hoplites que dans les marins et les navires de guerre pour assurer la puissance de la cité (encore que, dès 478 av. J.-C., on le verra poser les prémisses de l'impérialisme maritime d'Athènes), il semble bien que son opposition à la construction d'une flotte destinée à combattre Égine ait pu passer pour une forme de trahison (P. Brun, 2023, p. 110 ; Holladay, 1987, p. 185).

Si l'on peut admettre qu'il s'agit là de l'*acmè* d'une rivalité entre les deux hommes (et peut-être d'ailleurs sa seule manifestation avérée) qui se cristallise véritablement à ce moment sur le plan politique, ce sont bien les relations entre Athènes et Égine qui créent un fossé entre les deux hommes comme en témoignera, pour l'exécution de sa peine, le séjour d'exil que choisit Aristide (P. Brun, 2023, p. 110)²⁶⁰ : celui-ci ne voulait pas d'une guerre avec la cité voisine. Il faisait donc bien partie de ceux qui, ainsi que le dit Aristote un peu plus haut, « conseillaient de distribuer l'argent au peuple » plutôt que de préparer une guerre contre Égine puisque c'était bien la cible désignée à ce moment-là comme l'indique la guerre qui, deux années plus tôt, avait opposé les deux cités (P. Brun, 2023, p. 110 ; Figueira, 1988, p. 84-85)²⁶¹. Cette volonté de répartition de revenus exceptionnels entre membres de la collectivité politique était certes fidèle à une attitude que l'on retrouve dans l'histoire postérieure d'Athènes (P. Brun, 2023, p. 110)²⁶², mais elle mettait avant tout Aristide dans la position d'un homme qui ne mesurait pas l'intérêt collectif de la cité et pouvait par conséquent, selon la terminologie du temps, être considéré comme un traître pour certains (P. Brun, 2023, p. 110).

Parmi les dissensions que Thémistocle et Aristide affichaient dans les affaires publiques, il faut également mentionner leurs affrontements lors des *euthyna* (les redditions de compte). Nous pouvons citer un passage de Plutarque relatif à des *euthyna* dans lequel il déclare :

Élu intendant des revenus publics, il prouva que non seulement ses collègues actuels, mais encore les magistrats qui l'avaient précédé avaient commis de nombreux détournements, en particulier Thémistocle, « Homme habile, mais non pas maître de sa main ». C'est pourquoi Thémistocle, ayant ameuté beaucoup de gens contre lui, le poursuivit lors de sa reddition de comptes et le fit frapper, au dire d'Idoménée, d'une condamnation pour vol.

²⁶⁰ Herodote, *Histoires*, VII. 144; Thuc., I. 14; Plut., Thém., 4, 1-3. Ainsi, pour Calabi Limentani 1964, LXIV, ce n'est pas la crainte prémonitoire d'une évolution démocratique qui explique l'opposition d'Aristide à la loi proposée par Thémistocle, mais bien l'ennemi désignée, Égine.

²⁶¹ Herodote, *Histoires*, VI. 85-93.

²⁶² Attitude dont on a des évocations bien après : au milieu du siècle, une distribution exceptionnelle de blé venue d'Égypte eu lieu (Plut., *Pér.*, 37. 4) et, au siècle suivant, la confiscation des biens d'un entrepreneur minier amena un autre partage entre citoyens (Plut., *Vit. X. Orat.*, 843 d).

Mais les premiers et les meilleurs citoyens en furent indignés et non seulement on l'exempta de l'amende, mais encore on le réélu à la même charge. Il feignit alors de se repentir de sa première manière d'agir ; il se montra plus coulant, à la grande satisfaction des dilapidateurs des fonds publics, dont ils ne dénonçaient pas les vols et n'examinait pas rigoureusement les comptes. Aussi, gorgés d'argent volé à l'État, ils portaient Aristide aux nues, disposaient le peuple en sa faveur et mettaient tous leurs soins à le faire nommer de nouveau à cette charge. Mais quand on fut sur le point de voter, il fit aux Athéniens ces reproches : « Quand je vous ai servis fidèlement et honnêtement, leur dit-il, j'ai été couvert de boue ; et maintenant que j'ai laissé les voleurs faire main basse sur les fonds publics, je passe pour un citoyen admirable. Pour moi, je rougis bien plus des honneurs qu'on me rend aujourd'hui que de ma condamnation passée, et je suis fâché pour vous, qui trouvez plus recommandable de complaire aux méchants que de préserver le trésor public²⁶³.

Il est possible d'affirmer que cette « εὐθυνα » (*euthyna*) fut conduite par l'Aréopage. Car, pour nous les termes « τῶν πρώτων ἐν τῇ πόλει καὶ βελτιστῶ » (des premiers dans la cité et des meilleurs) font référence aux anciens archontes qui composaient ce Conseil (M. H. Hansen, 2009, p. 331). Néanmoins, le texte de Plutarque suscite plusieurs interrogations. On pourrait se demander comment les *épinelètes* des finances furent reconduits dans leur charge : nous savons qu'au IV^e s, seuls les magistrats militaires pouvaient être réélus, mais nous ne savons pas si cette mesure était valable à l'époque d'Aristide (M. H. Hansen, 2009, p. 310). En outre, nous ne savons pas le rôle principal attribué à Aristide pour qu'il examine les comptes de ses collègues. Nous savons que les magistratures étaient collégiales à Athènes et que les magistrats étaient considérés comme des pairs. Selon E. Carawan, la fonction d'*épinelète* du trésor public est considérée par certains penseurs comme un anachronisme. Cependant, il pense que nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du fait que les examinateurs aréopagites tel qu'Aristide, qu'ils soient *épinelètes* ou *euthynes*, aient eu une autorité spéciale de faire comparaître les membres de l'Aréopage pour corruption ou pour mauvaise conduite pendant leurs magistratures. Selon lui, le terme d'ἐπιμελητής pourrait avoir été mal interprété par Idoménée ou par Plutarque. Il soutient que le même terme est utilisé comme contrôleurs du tribut à la fin du V^e siècle, et ce n'est pas un titre invraisemblable pour de tels magistrats à l'époque d'Aristide (E. Carawan, 1987, p. 201-202). Ces quelques interrogations émises sur ce texte jettent un discrédit sur la sincérité du témoignage de Plutarque.

²⁶³ Plutarque, *Vie d'Aristide*, 4. 3-7. (A.-M. Ozanam 2001).

Le témoignage de Plutarque qui affirme que les πρώτων εν τῇ πόλει καὶ βελτίστω (premiers dans la cité et des meilleurs) des citoyens furent indignés par la condamnation d'Aristide laisse penser en toute évidence que ce dernier fut injustement condamné et qu'un magistrat pouvait l'être injustement. La narration de Plutarque pourrait faire croire que l'εὐθύνα (*euthyna*) était une occasion pour les magistrats de se régler les comptes. C'est sans doute la raison pour laquelle Thémistocle qui fut accusé de vol par Aristide (probablement lors de son εὐθύνα) réussit à son tour à faire condamner Aristide pour vol. L'indignation des πρώτων εν τῇ πόλει καὶ βελτίστω (premiers dans la cité et des meilleurs) laisse penser qu'Aristide était reconnu comme probe. Toutefois, nous ne savons pas aussi comment ces derniers n'eussent pas pu éviter la condamnation d'Aristide puisqu'ils étaient eux-mêmes des Aréopagites. Avant la magistrature d'Aristide, les malversations étaient courantes, mais elles étaient impunies étant donné que les coupables étaient reconduits. Cet état de fait montre sans doute que l'Aréopage qui avait en charge les prérogatives de sévir contre les concussions était soit impuissant soit laxiste à l'endroit des corrompus.

En somme, il faut retenir qu'après les guerres médiques (490-479 av. J.-C.), les stratèges, artisans de la victoire des Hellènes furent poursuivis à Athènes et à Sparte. Thémistocle et Pausanias furent accusés de trahison par leurs ennemis respectifs qui réussirent à les ostraciser de leur cité. Par ailleurs, hormis les poursuites contre ces deux généraux, il y eut l'opposition politique et juridique à Athènes entre Thémistocle et Aristide. Ce dernier qui marqua également l'histoire des guerres médiques et surtout la Ligue attico-délienne affronta Thémistocle sur des questions politiques et lors de leur *euthyna* (reddition de compte). La confrontation de ces deux stratèges entraîna l'ostracisme d'Aristide. En plus des affrontements entre Thémistocle et Pausanias contre leurs ennemis d'une part et d'autre part la rivalité entre Aristide et Thémistocle, il faut également mentionner les oppositions entre chefs du parti démocratique et chefs du parti oligarchique à Athènes.

2. Les oppositions contre quelque chef, entre chefs des factions démocratique et oligarchique à Athènes au Ve s. av. J.-C

Au V e s. av. J.-C., les chefs des factions oligarchique et démocratique, en général des stratèges rivalisèrent sur la scène politique et juridique. En plus, il survint quelque discorde isolée entre le peuple et quelque stratège à un moment crucial de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.)

Au nombre des oppositions entre chefs de la faction démocratique et chefs de la faction oligarchique, il faut citer celles qui se déroulèrent entre Épialte et Cimon, entre Périclès et

Cimon, et enfin entre Périclès et Thucydide fils de Mélèsias. À ces oppositions, il faut ajouter l'opposition entre le peuple et quelque chef de la faction démocratique.

Cimon fut opposé à Éphialte sur le terrain juridique. Au sujet du contexte de cette opposition, nous pouvons nous référer à Plutarque et Aristote. Plutarque, au sujet du contexte affirme :

Cimon fut donc acquitté. Dans le reste de son activité politique, il sut, tant qu'il fut présent à Athènes, contenir et modérer le peuple, qui empiétait sur l'aristocratie et accaparait tout le pouvoir et toute l'autorité. Mais lorsqu'il reprit la mer pour une nouvelle expédition, la foule, affranchie de la contrainte, bouleversa l'ordre établi dans la cité et les lois ancestrales en vigueur auparavant. À l'instigation d'Ephialtès, elle enleva au conseil de l'Aréopage la responsabilité de tous les procès, à quelques rares exceptions près, prit le contrôle des tribunaux et jeta la cité dans une démocratie pure, dominée désormais par Périclès, qui soutenait la cause populaire. Aussi à son retour Cimon s'indigna-t-il de voir bafouée la dignité du conseil ; il essaya de lui rendre le contrôle des procès et de rétablir le pouvoir aristocratique tel qu'il existait au temps de Clisthène, mais ses ennemis se liguèrent contre lui et soulevèrent le peuple : ils ravivèrent les vieilles rumeurs concernant sa sœur et l'accusèrent de sympathies pour les Lacédémoniens²⁶⁴

La question qu'il faut se poser est de savoir pourquoi Éphialte avait attendu l'absence de Cimon pour opérer des changements au sein de l'Aréopage. À cette question, disons que Cimon jouissait à cette époque d'une certaine influence. Et il était membre de l'Aréopage considéré comme un repère d'aristocrates. Nous pouvons donc supposer qu'il y avait une certaine peur chez ceux qui voulaient réduire les pouvoirs de l'Aréopage qui avait à cette période un grand prestige. Elle avait, avant Éphialte, le contrôle de la reddition des comptes des magistrats, hormis ses fonctions d'ordre strictement judiciaire. Cette prérogative constituait un outil de premier ordre pour peser sur la vie politique de la cité (Briant & Lévêque, p. 159). Éphialte, à cette époque, comme le souligne Plutarque, était le « *prostatès tou dè mou* » (le chef du parti démocratique). Il profita de l'absence de Cimon parti avec ses 4.000 hoplites à la rescousse des Spartiates en proie à une révolte des hilotes en Messénie (Briant & Lévêque, 2001, p. 158). Toutefois, cette campagne fut un échec pour Cimon, car devant l'insuccès des assauts, les Spartiates manifestèrent leur méfiance à l'égard des Athéniens, soupçonnés de susciter des « menées révolutionnaires ». Les Spartiates renvoyèrent sans ménagement

²⁶⁴ Plutarque, *Vie de Cimon*, XV. 1-4. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001.

diplomatique l'armée commandée par Cimon. Ce qui causa un grand émoi à Athènes et entraîna une rupture des relations entre Athènes et Sparte. Cet affront subi par Athènes fut sans doute un élément catalyseur qui entraîna l'ostracisme de Cimon accusé d'entretenir des liens avec Sparte et d'être l'ennemi de la démocratie.

Si l'on s'en tient à Aristote et Plutarque, Éphialte ne fut que l'instrument de Thémistocle ou de Périclès contre l'Aréopage et Cimon. Aristote dit qu'Éphialte « *eut pour cela l'aide Thémistocle qui faisait partie de l'Aréopage.*²⁶⁵ ». Cette affirmation ne saurait être crédible dans la mesure où Thémistocle fut ostracisé dix ans auparavant. Sa mort certaine remonterait à 470/69 et les événements dont il est question se situent en 463/62. Par ailleurs, Plutarque, pour prouver le rôle de Périclès dans cette attaque de l'Aréopage affirme :

C'est pourquoi, dès qu'il eut acquis un plus grand pouvoir sur le peuple, Périclès s'opposa à ce conseil. Il obtint, grâce à Ephialtès, que la plupart de ses juridictions lui fussent retirées, et réussit à faire ostraciser Cimon accusé de soutenir Sparte et d'être hostile à la démocratie. Or Cimon ne le céda à personne ni en fortune ni en naissance ; il avait remporté d'éclatantes victoires sur les Barbares et rempli la cité de richesses et de butin²⁶⁶.

Il faut prendre cette affirmation de Plutarque avec beaucoup de réserve et ne voir là qu'une certaine propension à attribuer toutes les actions grandioses à certains dirigeants qui ont marqué leur époque. C'est l'idée que soutient également V. Azoulay (V. Azoulay, 2004, p. 38). L'essentiel des réformes de 462 av. J.-C. consista en un retrait des *euthynai*, c'est-à-dire en la suppression du pouvoir du haut tribunal d'examiner, par l'intermédiaire des *euthynes* (la reddition des comptes), dont c'était la raison d'être, les comptes de charge des magistrats et le transfert de cette compétence au Conseil des Cinq-Cents. Il sera plus tard question d'un tribunal de 501 membres tirés au sort pour un éventuel appel, ce qui explique le texte de la *Constitution d'Athènes*: « Sous l'archontat de Conon (462/ 461), Éphialte enleva au Conseil toutes les fonctions surajoutées qui lui donnaient la garde de la *politeia*²⁶⁷, et il les remit, les unes aux Cinq-Cents, les autres au peuple (à l'Assemblée) et aux tribunaux (*dikasteria*) ». On ne peut déterminer ce qui est revenu à l'*Ecclèsia* et l'Héliée, mais cette mutation s'était fatalement accompagnée d'une augmentation de puissance de ces organes. Le peuple contrôla désormais les magistratures, mais cela n'empêcha pas les élites sociales de continuer à les accaparer. Il est possible que l'expression garde de la *politeia* fasse en outre référence à une sorte de surveillance morale de la *politeia*, une *cura morum* de la communauté civique et des institutions. Si tel est

²⁶⁵ Aristote, *Constitution d'Athènes.*, XXV. 3.

²⁶⁶ *Idem*, *Vie de Périclès*, IX, 4. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001.

²⁶⁷ Aristote, *op.cit*, in. <https://fr.wikisource.org/wiki/Constitution>.

le cas, en privant l'Aréopage de cette autorité morale, Éphialte aurait introduit plus de liberté dans la vie publique et privée des Athéniens (Briant & Lévêque, 2001, p. 156).

Nous retenons en définitive qu'Éphialte et Cimon furent deux rivaux politiques qui s'affrontèrent dans le cadre des *euthyna* (les redditions des comptes), l'un était le chef de la faction démocratique, l'autre le chef de la faction oligarchique. Pendant cet affrontement, l'objectif d'Éphialte était la dépossession des pouvoirs de l'Aréopage, la principale autorité juridique de l'époque, à laquelle appartenait Cimon. Éphialte était parvenu à ses fins, mais il ne survécut pas à ses œuvres, car ayant été assassiné. Après son assassinat, émergea Périclès, qui dès lors affronta Cimon.

Périclès et Cimon étaient d'éminents dirigeants Athéniens qui s'étaient également affrontés dans le cadre juridique (les redditions de compte) et sur la scène politique. Le premier affrontement entre Périclès et Cimon se déroula dans le cadre d'une *euthyna* (reddition de compte) qui se place autour de 463/2, au lendemain de l'expédition de Thasos par Cimon. À ce sujet, Plutarque affirme :

Cependant certains Perses ne voulaient pas abandonner la Chersonèse et appelaient à leur aide les Thraces de l'intérieur. Ils ne faisaient aucun cas de Cimon qui avait quitté Athènes avec un très petit nombre de trières. Mais il les attaqua, avec quatre navires, et s'empara des treize vaisseaux qu'ils avaient ; il chassa les Perses, écrasa les Thraces et soumit à Athènes toute la Chersonèse. Après quoi, il affronta en bataille navale les Thasiens, qui avaient fait défection d'Athènes, captura trente-trois navires, assiégea et prit d'assaut leur cité et procura ainsi aux Athéniens les mines d'or qui se trouvent en face de cette contrée ainsi que tout le territoire que possédaient les Thasiens. De là, il pouvait facilement, semblait-il passer en Macédoine et s'emparer d'une grande partie de ce pays : il ne voulut pas le faire et fut pour cette raison, accusé de s'être laissé acheter par le roi Alexandre : ses ennemis, ligués contre lui, lui intentèrent un procès. Il se défendit en disant à ses juges : « Je ne suis pas, contrairement à d'autres, qui cherchent des faveurs et des richesses, le proxène de peuples riches, Ioniens ou Thessaliens, mais celui des Lacédémoniens. J'imite et j'aime la simplicité et la modération que l'on trouve chez eux et je place ces vertus au-dessus de toutes les richesses. Ma fierté, c'est d'enrichir Athènes aux dépens de ses ennemis. » En évoquant ce procès, Stésimbrote rapporte qu'Elpinice, désireuse d'intercéder pour Cimon, se présenta à la porte de Périclès, le plus acharné de ses accusateurs. Il lui lança en souriant : « Elpinice, tu es bien vieille, oui, bien vieille, pour te charger d'affaires si importantes. » Mais au cours du procès, il se montra très doux à l'égard

de Cimon ; il se leva qu'une fois pour l'accuser, et on aurait dit que ce n'était que par acquit de conscience²⁶⁸.

Cimon et Périclès appartenaient à des familles illustres. Le père de Cimon, Miltiade le « vainqueur de Marathon », appartenait à la famille des Philaïdes. Cimon était le chef de la faction aristocratique. Il était riche et admiré, et jouissait d'une grande popularité à Athènes. « *Laconisant depuis toujours* », il admirait Sparte dont il était le proxène (& Lévêque, 2001, p. 47). Périclès était issu d'une double lignée prestigieuse : il était le fils de Xanthippe lui-même fils d'Ariphron. Son père, Xanthippos mena les troupes Athéniennes à la victoire lors de l'affrontement du cap Mycale, à la fin de la seconde guerre médique. L'auteur de la *Constitution des Athéniens* en fait même l'un des « patrons du peuple » « *prostatès tou dè mou* ». On sait très peu de choses sur la famille de Xanthippe, sinon que sa lignée était jugée suffisamment prestigieuse pour que les Alcéméonides eussent accepté de lui donner une de leurs filles²⁶⁹. De fait, c'était d'abord par son ascendance maternelle que Périclès se distinguait dans la cité. Les Alcéméonides étaient assurément l'une des plus illustres familles Athéniennes (V. Azoulay, 2004, p. 22-24).

La scène se déroula en 463 av. J.-C., alors que Périclès venait d'atteindre la trentaine. À cette époque, Cimon détenait une grande influence dans la cité, en particulier depuis que Thémistocle a été ostracisé en 471 av. J.-C. Souvent élu stratège, Cimon était alors de tous les combats. Dès 465 av. J.-C., on le retrouve à la tête du siège de Thasos, une île au Nord de l'Égée qui cherchait à s'émanciper de la Ligue de Délos. Cimon devait affronter une *euthyna* (une reddition de compte). Le stratège fut accusé d'avoir reçu des pots-de-vin du roi de Macédoine, soucieux de mettre son royaume à l'abri des assauts Athéniens. Mené par Périclès, l'accusation resta sans lendemain, et pour cause : jusqu'aux réformes d'Éphialte, votées l'année suivante, les redditions de compte étaient jugées par l'Aréopage, le principal soutien de la politique de Cimon. Entre la lignée de Cimon et celle de Périclès, il existait une longue tradition de rivalité, voire d'animosité, remontant au milieu du VI^e siècle av. J.-C. Leurs ascendants respectifs avaient ainsi lutté pour remporter la main d'Agaristé, la fille du tyran de Sicyone (un combat remporté par l'Alcéméonide Mégacoclès. De même, en 493 av. J.-C., les Alcéméonides accusèrent Miltiade, le père de Cimon d'avoir exercé la tyrannie en Chersonèse. Enfin, en 489 av. J.-C., Xanthippe intenta à Miltiade un second procès à la suite de la désastreuse expédition de Paros : le père de Périclès épousa les détestations de sa belle-famille, au point d'être lui-même victime

²⁶⁸ Plutarque, *Vie de Cimon*, XIV, 1-5. Trad. A. M. Ozanam, Gallimard 2001.

²⁶⁹ Hérodote, *Histoires*, VI, 131.

de la sinistre réputation des Alcmonides. Dans le procès intenté à Cimon, la part respective des querelles privées et des motivations politiques est donc difficile à évaluer (V. Azoulay, 2004, p. 33-34).

Hormis leur affrontement dans le cadre des *euthyna*, Périclès et Cimon rivalisèrent sur la scène politique pour s'attirer la faveur du peuple comme le rapporte Plutarque :

[...] Cependant, selon beaucoup d'autres, ce fut grâce à Périclès que le peuple eut droit, pour la première fois, à des clérouquies, à des indemnités pour les représentations théâtrales et à différentes allocations, contractant ainsi des habitudes pernicieuses : de sage et travailleur qu'il était auparavant, ces mesures politiques le rendirent dépensier et indiscipliné. Il convient donc d'examiner la cause d'un tel changement en se fondant sur les faits eux-mêmes. Au début, je l'ai dit, Périclès voulut rivaliser avec la gloire de Cimon et chercha à flatter le peuple. Mais son adversaire possédait beaucoup plus de biens et de revenus, et il s'en servait pour attirer à lui les indigents. Il fournissait un repas quotidien aux Athéniens dans le besoin : il distribuait des vêtements aux vieillards ; il avait enlevé les clôtures de ses terres pour permettre à chacun d'en cueillir les fruits Périclès, incapable de lutter contre de tels moyens pour se concilier le peuple, suivit les conseils de Damonidès d'Oïè, comme l'a exposé Aristote, et se décida à distribuer les biens publics. Bien vite, en accordant des indemnités à ceux qui assistaient aux représentations théâtrales ou qui étaient jurés, en décrétant d'autres distributions et chorégies, il corrompit la foule et se servit d'elle pour lutter contre le conseil de l'Aréopage²⁷⁰[...]

Plutarque, à travers ces propos définit les moyens utilisés par ces deux dirigeants politiques pour s'attirer les faveurs du *dèmos*. La richesse privée de ces deux dirigeants reposait sur des biens fonciers. Nous savons que Périclès et Cimon possédaient de vastes propriétés disséminées à travers l'Attique (A. M. Aka, 2014, p. 23)²⁷¹. C'étaient probablement de ces propriétés foncières que les deux dirigeants tirèrent leurs revenus. Mais, Périclès, contrairement à Cimon, n'utilisait pas sa fortune personnelle. Parmi, les moyens employés par Périclès, il y avait la distribution des terres conquises par la cité lors de sa politique de colonisation agraire. Jusqu'en 429 av. J.-C., date de la mort de Périclès, les grandes lignes de cette colonisation agraire peuvent être ainsi définies : en 453 av. J.-C., cinq cents colons furent installés à Naxos, près de deux cents à Andros, et mille en Thrace pour habiter chez les Bisaltes. Lemnos et Imbros en recevaient un grand nombre entre les années 451 av. J.-C. et 443 av. J.-C. (A. M. Aka, 2003, p. 286-287). Dès 447/46, Périclès mena une expédition en Chersonèse de Thrace et dans la

²⁷⁰ Plutarque, *vie de périclès*, IX. 1-3. Trad. A.-M. Ozanam, Gallimard 2001.

²⁷¹ *Idem*, *vie de Cimon*. 10. 1. Voir aussi, Thucydide, *Guerre de péloponnèse*, II, 13. 1;

basse vallée du Strymon et y installa des colons (Briant & Lévêque, 2001, p. 73). Périclès établit des colons à Astakos (sur la rive asiatique de la mer de Marmara) et à Amisos (sur la rive méridionale du Pont-Euxin) (Briant & Lévêque, 2001, p. 73). Avant la conclusion de la paix de trente ans avec Sparte (446/45), des colons furent envoyés en Grande-Grèce et fondèrent la cité de Thourioi, destinée à remplacer l'antique Sybaris, autrefois détruite par sa rivale Crotona (Briant & Lévêque, 2001, p. 69). En 446/45, les Athéniens installèrent des colons sur les terres des habitants d'Histiée (Briant & Lévêque, 2001, p. 69)²⁷² et ils confisquèrent les terres à Chalcis. En 440 av. J.-C., des colons furent installés sur le site de Brea en Thrace, et en 437/36, les Athéniens fondèrent la colonie d'Amphipolis sur le site de Eanneahodoi (la fontaine aux neuf bouches) (Briant & Lévêque, 2001, p. 73). En 429 av. J.-C., les Athéniens installèrent des colons à Potidée. Et il est certain que Périclès eût participé à presque toutes ces opérations.

Parmi les moyens utilisés par Périclès pour gagner la faveur du peuple, Plutarque affirme « [...] *qu'il donna de l'argent aux citoyens pour assister aux spectacles* ». Pour cette raison, le stratège aurait créé une indemnité, le *theorikôn*. Selon un texte tardif, « *Alors que beaucoup souhaitaient aller au théâtre et qu'il y avait une compétition féroce pour les places, tant parmi les citoyens que parmi les étrangers, Périclès voulut faire plaisir au peuple et aux pauvres et décréta que le revenu de la cité fût consacré aux fêtes* »²⁷³. (P. Wilson, 2000, p. 167 ; p. 265-266). V. Azoulay soutient que cette assertion doit être prise avec précaution dans la mesure où le *theorikôn* n'est attesté qu'au milieu du IV^e s. av. J.-C. et certains historiens doutent par conséquent qu'il faille en attribuer la création à Périclès (V. Azoulay, 2004, p. 98)²⁷⁴.

Enfin, comme le mentionne Plutarque, Périclès « *assigna des salaires pour toutes les charges publiques* ». Périclès joua un rôle pivot dans cette évolution qui permit aux citoyens les plus pauvres de participer au fonctionnement de la démocratie, sans redouter de perdre leurs moyens d'existence. Cependant, contrairement à ce qu'affirme Plutarque, le stratège n'instaura pas de rétribution pour toutes les charges publiques. Seuls les *dikastes*, les juges des tribunaux populaires, en bénéficièrent, ainsi que, probablement, les bouleutes (V. Azoulay, 2004, p. 98). Ce *misthos dikastikos* s'était élevé au départ à 2 oboles par jour pour les 6.000 héliastes tirés au sort ; il atteignit 3 oboles en 425 av. J.-C. (Briant & Lévêque, 2001, p. 160).

Au total, on retient que Périclès et Cimon furent des grands rivaux politiques qui s'étaient affrontés dans le cadre juridique et sur la scène politique. Ces deux dirigeants

²⁷² Thucydide, *la Guerre de Péloponnèse*, I, 114. 3.

²⁷³ Démosthène., *Ière Olynthienne*, I.

²⁷⁴ Voir P. A. Stauter, *A Commentary on Plutarch's Pericles*.

utilisèrent des moyens différents pour s'attirer des partisans au sein du *dèmos*. Outre, l'opposition entre Périclès et Cimon, il faut également mentionner celle de Périclès et Thucydide fils de Mélèsias.

Périclès eut un autre adversaire politique en la personne de Thucydide fils de Mélèsias. Ce dernier était le beau-frère de Cimon. Il était moins doué à la guerre, plus habile en politique que Cimon et fait pour diriger les assemblées populaires. Il était originaire du *dème* d'Alopécè et considéré comme l'un des principaux et des plus vertueux citoyens d'Athènes. Concernant les circonstances qui favorisèrent cette opposition, Plutarque raconte que les nobles voulaient affaiblir Périclès qui s'élevait tout seul au-dessus de tous les citoyens et dont le pouvoir tendait à la monarchie. Ils recherchèrent alors un adversaire capable de rivaliser avec Périclès dans l'administration et leur choix se porta sur Thucydide fils de Mélèsias. Ce dernier amena les nobles à changer leur conduite, car il ne permit plus qu'ils se mêlassent et se confondissent au peuple. L'ambition et la rivalité de ces deux personnages créèrent une division profonde qui entraîna une séparation en deux parties bien distinctes dans la cité dont l'une était le peuple et l'autre les nobles. Cette rivalité poussa Périclès à utiliser tous les moyens pour plaire à la foule²⁷⁵. Selon Plutarque, la rivalité de ces deux personnages arriva à un stade où elle devait se terminer par le bannissement de l'un ou de l'autre. Mais, ce fut Périclès qui obtint le bannissement de Thucydide fils de Mélèsias, et détruisit ainsi cette faction rivale²⁷⁶. Selon Plutarque, l'exil de Thucydide favorisa un climat de paix et d'union dans la cité. Il permit également à Périclès de devenir le maître incontesté des affaires, parce qu'il avait sous son autorité les finances publiques, les armées, la flotte, les îles et la mer²⁷⁷.

En définitive, nous constatons que l'opposition entre Périclès et Thucydide fils de Mélèsias créa une véritable déchirure au sein de la cité en raison de l'inimitié entre les deux protagonistes. Au final, Périclès sortit vainqueur en réussissant à ostraciser son adversaire. Outre les oppositions avec Cimon et Thucydide fils de Mélèsias, Périclès fut également opposé au *dèmos* d'Athènes.

Aux environs de 429 av. J.-C., en pleine guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), il y eut une discorde entre le peuple et Périclès. Thucydide dit à ce propos :

Quant aux Athéniens, tant que les troupes se trouvaient vers Éleusis et la plaine de Thria, ils gardaient alors quelque espoir de ne pas les voir avancer plus loin : ils se

²⁷⁵ Plutarque, *vie de Périclès*, VIII, 20-23.

²⁷⁶ Plutarque, *vie de Périclès*, XIV, 13.

²⁷⁷ *Idem*, XV, 14.

rappelaient à la fois où le roi de Lacédémone Pleistoanax, fils de Pausanias, quatorze ans avant cette guerre avait envahi l'Attique jusqu'à Eleusis et Thria avec une armée péloponnésienne, puis s'en était retourné sans pousser plus avant. Mais lorsqu'ils virent ces troupes près d'Acharnes, à soixante stades de la ville, ils trouvèrent que la situation n'était pas plus tolérable : par un effet naturel, lorsque le pays fut, sous leurs yeux, soumis aux ravages (spectacle sans précédent pour les plus jeunes, et aussi pour les plus âgés, si l'on met à part les guerres médiques) cela leur apparut inadmissible ; et, en général, surtout la jeunesse, ils étaient d'avis de sortir pour combattre sans plus laisser faire. Ils se répartissaient en groupes, et les contestations étaient vives, les uns voulant sortir de la ville et un certain nombre s'y opposant. Des devins émettaient des oracles divers, que les gens brûlaient d'entendre, chacun selon son gré. Les Acharniens, qui croyaient bien représenter, dans la population Athénienne, un élément de première importance, et qui avaient leur pays soumis aux ravages, insistaient particulièrement pour qu'on sortît. Enfin la ville était à tous égards en effervescence et l'on n'avait que colère pour Périclès : sans garder aucun souvenir de ses conseils antérieurs, on le vilipendait parce qu'étant stratège il ne faisait pas sortir les troupes pour combattre, et les gens le tenaient pour responsable de tout ce qu'ils subissaient²⁷⁸.

[...] Cependant, après la deuxième invasion péloponnésienne, les Athéniens, dont le territoire avait été ravagé une seconde fois et qui se trouvaient en proie à la maladie en même temps qu'à la guerre, n'avaient plus les mêmes sentiments. Périclès était l'objet de leurs griefs : ils lui reprochaient de les avoir décidés à la guerre et d'être cause des malheurs dans lesquels ils étaient tombés ; en revanche, ils aspiraient à s'entendre avec les Lacédémoniens : ils leur envoyèrent des ambassadeurs, sans obtenir aucun résultat. Se trouvant alors, à tous points de vue, désemparés, ils s'attaquaient à Périclès. Lui, les voyant prendre avec aigreur leur situation et faire exactement tout ce à quoi, de lui-même, il s'attendait, réunit une assemblée (car il était encore stratège) : il voulait les rassurer et écarter de leur esprit tout emportement, pour les orienter vers un esprit plus conciliant et plus confiant. Il se présenta à la tribune et tint, en substance, le discours suivant [...]²⁷⁹

Voilà en substance ce que disait Périclès : il s'efforçait par là, tout à la fois, d'enrayer la colère des Athéniens contre lui et de détacher leur esprit des souffrances présentes. Quant à eux, dans l'ordre politique, ils se laissaient convaincre par des arguments, et, n'envoyant plus d'ambassades à Sparte, ils se montraient plus résolus à la guerre ; ils s'affligeaient seulement, à titre personnel, de leurs malheurs : car le peuple, parti avec peu, se trouvait privé de cela même ; et les riches avaient perdu de beaux biens

²⁷⁸ Thucydide, II, 21. Trad. J. de Romilly, CUF 1962.

²⁷⁹ *Idem*, II, LIX, 1-2. Trad. J. de Romilly, CUF 1962.

à la campagne, sous forme de constructions et d'installations coûteuses ; surtout, ils avaient la guerre au lieu de la paix. Mais, en ce qui concerne leur colère commune envers lui, ils n'y renoncèrent pas qu'ils ne l'eussent frappé d'une amende²⁸⁰.

La discorde entre le peuple et Périclès était venue du mécontentement du premier lorsqu'il subissait les conséquences de la deuxième invasion péloponnésienne. Périclès fut sans doute rendu responsable par le peuple de ses souffrances en raison de la stratégie militaire qu'il adopta. La stratégie péricléenne formait un tout cohérent : fondée sur l'abandon du territoire rural, l'évitement du combat terrestre et la prouesse navale, elle comportait plusieurs éléments, étroitement articulés : éviter l'affrontement direct avec l'armée terrestre de l'ennemi, indéniablement plus puissante : employer la marine Athénienne plutôt que les hoplites ; porter les opérations militaires à l'extérieur, grâce à la flotte ; maintenir dans l'allégeance les alliés, sans chercher à étendre l'empire ; se reposer sur les produits accessibles grâce à la domination maritime Athénienne ; enfin, abandonner les propriétés se trouvant dans la *chôra* pour se concentrer sur la défense des voies maritimes et de la ville d'Athènes. C'est donc au regard de cette stratégie que lorsque les hostilités contre Sparte furent déclenchées en 431 av. J.-C., Périclès parvint à convaincre ses concitoyens de se réfugier à l'abri de leurs murailles plutôt que d'affronter directement les troupes péloponnésiennes, supérieures en nombre et mieux entraînées (V. Azoulay, 2004, p. 48-49). La cité bénéficiait, il est vrai, de positions défensives exceptionnelles. Cependant, le revers de la médaille est que les troupes péloponnésiennes ravagèrent la campagne, coupant les oliviers. En outre, « *le peuple parti avec peu, se trouvait privé de cela même ; et les riches avaient perdu de beaux biens à la campagne, sous forme de constructions et d'installations coûteuses* ²⁸¹ ». Les paysans entassés dans les Longs-Murs firent face aux effets dévastateurs de la peste qui emportèrent nombreux d'entre eux. Face à ces pires souffrances, le peuple changea d'avis envers Périclès et au cours d'une assemblée, elle le démit de la stratégie et lui infligea une amende. Mais, peu après, Périclès fut rappelé par le peuple et se remit à diriger les opérations militaires²⁸². Nous constatons, donc que les rapports entre Périclès et le menu peuple fut tumultueux. Face aux conséquences inespérées de la stratégie péricléenne, les rapports entre le peuple et Périclès s'étaient dégradés. Et Périclès perdit la confiance du peuple. Il fut démis de sa charge de stratège, mais devant la nécessité de l'heure, il fut rappelé par le peuple.

²⁸⁰ Thucydide, II, 21. LXV, 1-2. Trad. J. de Romilly, CUF 1962.

²⁸¹ Thucydide, II, LXV, 1-2. in. <https://www.remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre1grb.htm>; voir aussi, *Idem*, LXV, 2

²⁸² *Ibidem*, II, LXV, 4.

Nous retenons donc que les oppositions des dirigeants des factions à Athènes furent violentes. Ceux-ci utilisèrent des moyens politique, social et privé pour se combattre. La conséquence est que quelque organe juridique tel que l'Aréopage perdit l'essentiel de leurs pouvoirs judiciaires, quelque dirigeant fut ostracisé. À ces rivalités, il faut ajouter l'opposition entre le dèmos et le stratège Périclès à une période de la guerre du Péloponnèse. Cette opposition amena le peuple à suspendre sa stratégie. Par ailleurs, hors d'Athènes, il se produisait durant la même période d'autres luttes sociales et politiques.

3. La révolte de population et de faction, opposition contre les tyrans, tentative de renversement des institutions au Ve s. av. J.-C

Pendant que se déroulaient à Athènes les oppositions privées politiques et juridiques, dans les autres cités, se déroulaient quelques soulèvements de populations et de factions armées, à quelque tentative de renversement des institutions, et des luttes contre les tyrans.

Quelques cités connurent des tentatives de révoltes. Ce fut le cas de la révolte des mercenaires à Syracuse autour de 465 av. J.-C.

Les troupes mercenaires, privées de leur droit dans l'élection des magistrats, firent éclater dans la ville de Syracuse une grave révolte. Les Syracusains et les soldats mercenaires avaient pris les armes. Le Sénat envoya une députation aux deux partis et ne parvint, à force de prières, à apaiser la révolte qu'à la condition que les soldats mercenaires vendraient, dans un temps fixé, ce qu'ils possédaient et sortiraient de la Sicile. Après cet arrangement, les étrangers quittèrent à l'époque désignée la ville de Syracuse²⁸³.

Ces mercenaires furent installés par Gélon autour de 485 av. J.-C. lorsqu'il accéda au pouvoir à Syracuse. Gélon prit le pouvoir lorsque les petites gens alliés aux *Kyllyrioi* à demi-esclaves se révoltèrent contre les *gamoroi*, les grands propriétaires fonciers. Ces oligarques se réfugièrent dans la place forte de Kasmenai et firent appel à Gélon. Ce dernier s'appuya fort probablement sur ces mercenaires pour prendre le pouvoir à Syracuse. À la mort de Thrasybule en 465 av. J.-C., ces mercenaires, au nombre de sept mille se révoltèrent parce que déclarés impropres à exercer des droits politiques (M. I. Finley, 1986, p. 71). Comme le rapporte Diodore, cette crise finit par se résoudre par un arrangement.

Durant la même période, autour de 464 av. J.-C., il y eut le soulèvement des hilotes, populations soumises, à Sparte. Selon le témoignage de Thucydide :

Cependant, les Thasiens, qui avaient essuyé des revers et se trouvaient assiégés, firent appel à Sparte, la priant de les soutenir en envahissant l'Attique. Sparte, à l'insu des Athéniens,

²⁸³ Diodore, *la Bibliothèque historique*, XXII (Fragments).

le leur promit, et elle allait le faire : elle en fut empêchée par le tremblement de terre qui eut lieu, et au cours duquel les hilotes, ainsi que les périèques de Thouria et d'Aithaia se révoltèrent et s'établirent sur l'Ithome. Un très grand nombre des hilotes étaient les descendants des anciens Messéniens, asservis à l'époque : d'où le nom de Messéniens, qui fut appliqué à tous. Les Lacédémoniens se trouvèrent donc en guerre avec les gens de l'Ithome, et les Thasiens, à leur troisième année de siège, traitèrent avec les Athéniens : ils abattaient leurs rempart et livraient leur flotte ; une taxation fixait pour eux les sommes nécessaires à acquitter aussitôt et à verser régulièrement dans la suite ; enfin, ils renonçaient au continent et aux mines. Cependant, les Lacédémoniens voyaient se prolonger la guerre contre les gens de l'Ithome, et ils firent appel à divers peuples alliés, dont les Athéniens. Ceux-ci envoyèrent Cimon, avec des effectifs importants. Si Sparte avait fait appel à eux, c'était surtout à cause de la capacité qu'on leur attribuait dans l'attaque des retranchements, mais ceux-ci devaient, le siège se prolongeant, se montrer au-dessous de leur réputation: ils auraient dû, sans cela, prendre la place d'assaut. Et cette expédition suscita pour la première fois entre Lacédémoniens et Athéniens un différend ouvert. Les Lacédémoniens, dès l'instant que l'on n'emportait pas la place d'assaut, craignirent l'audace et l'esprit d'entreprise des Athéniens, ils songèrent, en outre, à la différence de race ; et, pour éviter que les troupes Athéniennes, si elles restaient là, ne fussent entraînées par les gens de l'Ithome à quelque mesure révolutionnaire, ils les renvoyèrent, sans le faire par aucun autre allié ; ils ne dévoilèrent pas leur défiance : ils déclarèrent n'avoir plus aucun besoin d'elles. Mais les Athéniens comprirent que leur renvoi ne correspondait pas à cette explication embellie conclue avec eux contre le Mède, ils s'allièrent aux Argiens les ennemis de Sparte ; en outre, les deux peuples s'unirent aux Thessaliens, échangeant avec ceux-ci mêmes serments et même alliance. Pour ce qui est des gens de l'Ithome, après plus de neuf ans, incapables de résister davantage, ils traitèrent avec les Lacédémoniens; ils devaient quitter le Péloponnèse sous convention pour n'y plus remettre les pieds: quiconque s'y ferait prendre serait l'esclave de qui l'aurait saisi. Il y avait, du reste, un oracle pythique, connu à Sparte auparavant, et qui disait de laisser aller le suppliant du Zeus de l'Ithome. Ces gens partirent avec femmes et enfants; et les Athéniens, les ayant accueillis en vertu de l'hostilité qu'ils entretenaient maintenant contre Sparte, les installèrent à Naupacte, qu'ils venaient justement de prendre à ses occupants d'alors, les Locriens Ozoles²⁸⁴.

Le récit de Thucydide sur le déclenchement des opérations comme sur les événements qui ont ponctué cette guerre est très succincte. Diodore est plus disert, exploitant sans doute des récits des Péloponnésiens eux-mêmes, transmis notamment par Éphore. Plutarque en rajoute dans le spectaculaire. Le cataclysme fut effroyable : les morts furent innombrables, les maisons

²⁸⁴ Thucydide, *la Guerre de Péloponnèse*, I. 101, 1-3 ; 102, 1-4 ; 103, 1-3. Trad. J. de Romilly, CUF 1958.

furent détruites ; les terrains furent complètement chamboulés, des pans entiers du Taygète tombèrent : selon Plutarque, les éphèbes furent écrasés sous le gymnase. Les secousses furent certainement répétées et très violentes, créant une peur durable. Les récits de Diodore et de Plutarque rapportent une tradition selon laquelle les citoyens paniqués rendaient la cité vulnérable, ce dont certains s'apprêtaient à profiter ; alors le roi Archidamos réagit rapidement en quittant en armes la ville devenue meurtrière et en appelant ses concitoyens à se rassembler à l'extérieur ; ainsi purent-ils arrêter l'avancée des hilotes et des Messéniens venus attaquer la ville. Mais, les attaquants se retranchèrent dans la Messénie, ouvrant ce qu'on appelle communément la « *troisième guerre de Messénie* ». Dès lors, le traumatisme le plus rude vint de la difficulté à mater les révoltés²⁸⁵.

Pour Thucydide, tous sont des hilotes, alors que les autres sources parlent d'hilotes de Laconie et de Messéniens. Les hilotes de Laconie étaient certainement mieux placés pour réagir rapidement et pour annoncer, au-delà du Taygète, que Sparte se trouvait dans une situation lamentable. Ce ne fut pas la majorité d'entre eux qui se révolta, mais ceux-là furent perdus pour Sparte, car, passés ensuite avec « ceux de l'Ithôme », ils périrent ou partirent ailleurs. Tous les auteurs s'accordent à dire que, quels qu'aient été les initiateurs de la révolte, celle-ci évolua ensuite en une véritable guerre menée par les Messéniens qui prit des allures de guerre de libération. Les Messéniens livrèrent de vraies batailles. La guerre se prolongeant, les Spartiates durent appeler des alliés à l'aide : les Éginètes et les Mantinéens, membres de leur ligue, les Platéens qui n'en faisaient pas partie et qui leur rappelèrent leur aide lorsqu'ils se firent juger et massacrer par eux en 427 av. J.-C., les Athéniens, enfin, qu'ils renvoyèrent peu après. Les Athéniens auraient compris en arrivant sur place qu'ils n'avaient pas affaire à des hilotes, des *douloi*, mais à des populations qui refusaient leur asservissement et qui se comportaient comme un peuple révolté contre des conquérants ; ils pouvaient même représenter d'éventuels alliés contre la puissance lacédémonienne. La phase finale de cette guerre correspond au siège des combattants retranchés sur le mont Ithôme, et qui résistèrent remarquablement longtemps. Peut-être furent-ils aidés par des Arcadiens, mais surtout, tant que le siège ne fut pas étanche, ils pouvaient se ravitailler et ils avaient de bons combattants. Finalement, subissant les coups de l'extérieur et la faim, les gens de l'Ithômé traitèrent avec les Lacédémoniens. On peut se demander pourquoi les Spartiates acceptèrent ces départs comme déjà après la deuxième guerre. Très religieux, les Spartiates ne pouvaient songer à offenser à nouveau un dieu, celui de Delphes

²⁸⁵ Jacqueline Christien. « *Sparte* » in https://shs.cairn.info/sparte_

en l'occurrence, qui leur avait rendu un oracle en ce sens. De plus, la guerre n'avait que trop longtemps duré et ces gens, valeureux donc respectables, n'étaient plus très nombreux et c'était une bonne manière de s'en débarrasser. En revanche, selon Diodore, les hilotes furent châtiés. Lesquels ? Il nous est impossible de le savoir et il paraît douteux que les survivants ne se soient pas fondus dans la masse des « *gens de l'Ithôme* »²⁸⁶. (Christien & Ruzé, 2007, p. 205-206).

Nous retenons qu'il y eut au Ve s. av. J.-C. des révoltes en Grèce. À Syracuse, ce fut la révolte des mercenaires en 465 av. J.-C. Cette révolte, causée par une décision politique, que les mercenaires estimaient désavantageuse, se termina par un accord. En plus de cette révolte, il y eut celle des Hilotes à Sparte en 464 av. J.-C. Ceux-ci profitèrent d'un tremblement de terre pour se révolter contre la tutelle de leur conquérant. La guerre qui s'ensuivit fut longue et violente. Au final, elle se termina par un traité qui permit aux Hilotes de quitter la Laconie et de s'installer sur d'autres territoires. Le Ve s. av. J.-C. ayant connu des crises multiformes, et au nombre de celles-ci, il faut également ajouter les diverses luttes qui s'étaient effectuées contre les tyrans.

Le Ve s. av. J.-C. connut le règne de quelques tyrans. La grande majorité de ceux-ci s'était établie en dehors de la Grèce continentale. Cependant, ils ne régnèrent pas dans un contexte pacifique, parce qu'ils suscitèrent des oppositions. Entre 478 et 466, Diodore expose l'opposition entre les Himériens et Thrasydée, le fils de Théron, le tyran d'Agrigente. Hiéron de Syracuse, successeur de Gélon, soupçonnant son frère, Polyzénos, d'aspirer à la tyrannie utilisa ce stratagème dans le but de l'éliminer. Comme les cités de Sybaris et Crotonne étaient en guerre et que Sybaris demanda une aide à Hiéron, ce dernier fit lever des troupes importantes et les confia à Polyzélos. Ce dernier ayant suspecté que son frère préparait un attentat contre lui se réfugia chez Théron, le tyran d'Agrigente. Dans le même temps, Thrasydée, fils de Théron qui fut nommé tyran de la ville d'Himère soumit les habitants à son autorité. Les Himériens envoyèrent des émissaires à Hiéron pour lui exposer leurs griefs en lui promettant de se mettre sous son autorité et combattre Théron, le père de Thrasydée. Mais Hiéron dénonça la proposition des Himériens et Théron, se réconcilia avec Hiéron et réconcilia Hiéron et son frère Polyzénos. Théron saisit un grand nombre d'Himériens qu'il mit à mort²⁸⁷. On peut donc

²⁸⁶ Jacqueline Christien. « Sparte » in <https://shs.cairn.info/sparte>.

²⁸⁷ Diodore, *la bibliothèque historique*, XI, 48. Ἐτελεύτησε δὲ αἱ Ἀναξίλας ὁ Ῥηγίου καὶ Ζάγκλης τύραννος, δυναστεύσας ἔτη δέκα ὀκτώ, τὴν δὲ τυραννίδα διεδέξατο Μίκυθος, πιστευθεὶς ὥστε ἀποδοῦναι τοῖς τέκνοις τοῦ τελευτήσαντος οὗσι νέοις τὴν ἡλικίαν. Τέρων δὲ ὁ βασιλεὺς τῶν Συρακοσίων μετὰ τὴν τοῦ Γέλωνος τελευτὴν τὸν μὲν ἀδελφὸν Πολύζηλον ὀρῶν εὐδοκμοῦντα παρὰ τοῖς Συρακοσίοις, καὶ νομίζων αὐτὸν

affirmer qu'à Himère, le peuple échoua dans sa tentative de renverser Thrasydée. Le peuple trahi par le tyran Hiéron paya, en définitive, le lourd tribut de cette trahison. Cependant, on ne comprend pas pourquoi Hiéron choisit de se réconcilier avec Théron d'Agrigente et avec Polyzélos son frère. Il est possible de croire que Hiéron savait que le peuple qui voulait pactiser avec lui pour combattre Thrasydée, pouvait après avoir vaincu leurs adversaires se retourner contre lui.

Diodore relate qu'à Élée, cité grecque sur la côte tyrrhénienne, en Campanie, près du golfe de Salerne, Zénon fut opposé à un tyran nommé Néarque à une date qu'on pourrait probablement fixer autour de 430 av. J.-C. Voulant délivrer sa patrie de la domination cruelle de ce tyran, il entra dans une conjuration contre lui. Mais, le complot avorta, et Zénon fut de ceux capturés par le tyran et soumis à la torture. En soumettant Zénon à la question (torture), le tyran le plaça dans la position d'un esclave. Car, en Grèce, seuls les esclaves étaient soumis à la question pour obtenir un témoignage et leur témoignage n'était digne de foi que lorsqu'il était obtenu sous la torture. Pendant la torture, Zénon fit croire à ses bourreaux qu'il voulait souffler à l'oreille du tyran une confidence qu'il ne devait garder pour lui seul. C'est par cette astuce qu'il mordit cruellement l'oreille du tyran. Il ne la lâcha prise que lorsqu'il fut blessé mortellement²⁸⁸. On ne sait pas si à la suite de cette torture Zénon fut exécuté, ce qui est fort probable. Mais, il semble n'avoir pas réussi à renverser le tyran.

ἔφεδρον ὑπάρχειν τῆς βασιλείας, ἔσπευδεν ἐκποδῶν πῆσασθαι, αὐτὸς δὲ ξενολογῶν καὶ περὶ αὐτὸν σύστημα ξένων παρασκευάζων ὑπελάμβανεν ἀσφαλῶς καθέξειν τὴν βασιλείαν. Διὸ καὶ Συβαριτῶν πολιορκουμένων ὑπὸ Κροτωνιατῶν καὶ δεομένων βοηθῆσαι, στρατιώτας πολλοὺς κατέγραψεν εἰς τὴν στρατιάν ἣν παρεδίδου Πολυζήλω τάδελοφῶ νομίζων αὐτὸν ὑπὸ τῶν Κροτωνιατῶν ἀναιρεθῆσεσθαι. Τοῦ δὲ Πολυζήλου πρὸς τὴν στρατείαν οὐχ ὑπακούσαντος διὰ τὴν ῥηθεῖσαν ὑποψίαν, δι' ὀργῆς εἶχε τὸν ἀδελφὸν, καὶ φυγόντος πρὸς Θήρωνα τὸν Ἀκραγαντίνων τύραννον, καταπυλομηῆσαι τοῦτον παρεσκευάζετο. Μετὰ δὲ ταῦτα Θρασυδαίου τοῦ Θήρωνος ἐπιστατοῦντος τῆς τῶν Ἱμεραίων πόλεως βαρύτερον τοῦ καθήκοντος, συνέβη τοὺς Ἱμεραίους ἀπαλλοτριωθῆναι παντελῶς ἀπ' αὐτοῦ. Πρὸς μὲν οὖν τὸν πατέρα πμοερεύεσθαι τε καὶ κατηγορεῖν ἀπεδοκίμαζον, νομίζοντες οὐχ ἕξειν ἴσον ἀκουστήν· πρὸς δὲ τὸν Ἴρωνα πμρέσεις ἀπέστειλαν κατηγοροῦντες τοῦ Θρασυδαίου καὶ ἐπαγγελλόμενοι τὴν τε πόλιν ἐκείνῳ παραδώσειν καὶ συνεπιθῆσεσθαι τοῖς περὶ τὸν Θήρωνα. Ὁ δὲ Ἴρων κρίνα εἰρηνικῶς διαλύσεσθαι πρὸς τὸν Θήρωνα, προὔδωκε τοὺς Ἱμεραίους καὶ τὰ βεβουλευμένα λαθραίως ἐμήνυσεν. Διόπερ Θήρων ἐξετάσας τὰ κατὰ τὴν βουλήν, καὶ τὴν μήνυσιν ἀληθινὴν εὐρίσκειν, πρὸς μὲν τὸν Ἴρωνα διελύσατο καὶ τὸν Πολυζήλον εἰς τὴν προυπάρχουσαν εὖνοαν ἀποκατέστησε, τῶν δὲ Ἱμεραίων τοὺς ἐναντίους πολλοὺς ὄντας συλλαβῶν ἀπέσφαξεν.

²⁸⁸Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, 18. Voir aussi, *idem*, in <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre14a.htm>

À Syracuse, Diodore relate une tentative d'instauration de la tyrannie. Selon lui, un certain Tyndaride aspirant à la tyrannie recueille chez lui un certain nombre de pauvres qui devaient le soutenir dans son projet. Convaincu d'avoir aspiré à la tyrannie, il fut détenu, et pendant qu'il était conduit en prison, ses partisans tentèrent de le sauver. Alors, les aristocrates accoururent et mirent à mort Tyndaride et tous les autres insurgés²⁸⁹.

Aristote affirme qu'autour de 412 av. J.-C., le peuple s'empara du pouvoir à Chalcis après avoir tué le tyran Phoxus en même que les nobles. Dans la même période, à Ambracie, le peuple chassa le tyran Périandre avec les conjurés qui conspiraient contre lui, et s'empara du pouvoir²⁹⁰. Cependant, Aristote ne donne aucun détail sur les affrontements qui s'effectuèrent lors de ces changements.

Quelques années plus tard, aux environs de l'année 403/2, il y eut à Byzance une opposition entre le peuple et le chef des mercenaires Cléarque. Diodore de Sicile, à travers son témoignage donne les origines, le déroulement et la fin de cette *stasis*.

À cette époque, les Byzantins se trouvaient dans une position critique, résultant des troubles intérieurs [...] Dans l'impossibilité d'apaiser ces dissensions intestines ils demandèrent aux Lacédémoniens un commandant militaire. Les Spartiates leur envoyèrent Cléarque avec l'ordre de régler l'administration de la ville. Investi d'un pouvoir absolu, et à la tête d'une nombreuse troupe de mercenaires, il avait bien plutôt l'autorité d'un tyran que celle d'un gouverneur. Il commença d'abord par mettre à mort tous les magistrats qu'il avait invités à la solennité d'un sacrifice ; ensuite, la ville étant plongée dans l'anarchie il fit arrêter les chefs qu'on nommait les trente conseillers et les fit étrangler. Après s'être approprié les biens des victimes, il dressa une liste des plus riches citoyens, et fit, sur de fausses accusations, condamner les uns à mort, les autres à l'exil. Il amassa ainsi d'immenses richesses, réunit de nombreux mercenaires, et s'affermir dans l'autorité souveraine. Cependant, le bruit des cruautés et des violences exercées par ce tyran s'étant répandu, les Lacédémoniens lui envoyèrent d'abord des députés chargés de l'inviter à résigner volontairement l'autorité souveraine. Comme il ne se rendit pas à cette invitation, les Lacédémoniens firent marcher contre lui une armée sous les ordres de Panthoedas. Instruit de l'approche de cette armée, Cléarque transporta ses troupes à Selymbria, ville dont il était également le maître : comme il avait à se reprocher beaucoup de torts commis envers les Byzantins il ne se dissimula pas qu'il aurait pour ennemis, non seulement les Lacédémoniens, mais encore les habitants de Byzance. C'est pourquoi, croyant se défendre avec plus de sûreté dans Selymbria, il y avait transporté ses richesses et ses troupes.

²⁸⁹ Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, 86.

²⁹⁰ Aristote, *Politique*, 1304 a, 6.

Lorsqu'il apprit que les Lacédémoniens n'étaient plus loin, il se porta à leur rencontre et engagea un combat avec l'armée de Panthoedas, dans un lieu nommé Porus. L'action dura longtemps ; les Lacédémoniens se battirent brillamment et mirent en déroute l'armée du tyran. Cléarque s'enferma d'abord à Selymbria, avec un petit nombre de ses partisans, et se prépara à soutenir un siège, mais ensuite, craignant pour sa personne, il s'enfuit la nuit et fit voile pour l'Ionie [...] ²⁹¹.

À travers ce récit, Diodore ne donne aucune information sur les différents protagonistes de la crise à Byzance. Encore moins ses causes. Il y a de forte conviction que le conflit opposât des riches appartenant à l'oligarchie au peuple qui était du parti démocrate. L'accord des deux partis pour solliciter un règlement spartiate du conflit rappelle l'accord que fit les grands propriétaires fonciers (les eupatrides) et les petits paysans (les hectémores) à Athènes pour choisir Solon comme archonte devant arbitrer leur différend. Cependant, nous nous posons la question de savoir comment les deux partis s'accordèrent pour demander l'intervention de Sparte. Cette dernière se présentait au lendemain de sa victoire pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.) comme étant la seule grande puissance hégémonique de la Grèce capable de régler les conflits internes des cités. Cléarque, loin de régler le conflit entre oligarques et démocrates, contribua à l'aggraver puisqu'il installa un pouvoir despotique par les exécutions, les confiscations et les exiles des possédants. Le peuple de Byzance incapable de s'affranchir du tyran dû encore solliciter Sparte qui intervint pour mettre fin au pouvoir de ce dernier. Cependant, après la fuite de Cléarque chez le Perse Cyrus, Diodore ne donne plus d'information sur le dénouement de la crise à Byzance.

Au total, on constate que les tyrans rencontrèrent des oppositions qui étaient celles des factions ou des peuples. Certaines oppositions échouèrent : ce fut le cas de la conjuration à Himère contre Thrasydée (478-466 av. J.-C.) et à Élée (430 av. J.-C.). En d'autres endroits, le peuple réussit à renverser les tyrans : ce fut le cas à Chalcis et à Ambracie (412 av. J.-C.), voire à Byzance (403 av. J.-C.) où le peuple sollicita l'intervention spartiate. Enfin, on note que quelque tentative d'établissement de la tyrannie échoua : ce fut le cas à Syracuse par l'intervention des aristocrates.

On peut donc affirmer qu'au Ve s. av. J.-C., les révoltes ne furent pas courantes hors d'Athènes. On enregistra que deux, à savoir celle des mercenaires à Syracuse en 465 av. J.-C. et celle des hilotes une année plus tard. Quant aux oppositions contre les tyrans, on pourrait

²⁹¹Diodore, *Bibliothèque Historique*, XIV, 12. Voir aussi, *idem*, in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodre/livre14a.htm>.

affirmer qu'elles furent monnaie courante. Les crises étant dynamiques, elles ne s'estompèrent pas à la fin du Ve s. av. J.-C.

CHAPITRE. 2 : LES DISCORDES PRIVÉES, POLITIQUES ET SOCIALES AU IVE S. AV. J.-C

Le IV^e s. av. J.-C. aussi bien que le siècle qui le précède reste une période mouvementée et très prolifique de l'histoire grecque. Elle est marquée à Athènes par des oppositions politiques et juridiques privées. En dehors d'Athènes, l'on constate des oppositions contre les tyrans, des crises successorales et quelque tentative de renversement des institutions.

1. Les luttes politiques et juridiques à Athènes au IV^e s. av. J.-C

Une caractéristique essentielle du IV^e siècle est que les protagonistes n'utilisèrent plus l'ostracisme, l'arme juridique fatale pour écarter leurs adversaires de la scène politique. Cette institution juridique qui permettait d'exiler des citoyens jugés dangereux pendant dix ans prit fin avec l'ostracisme d'Hyperbolos en 418/7. Désormais, au IV^e s. av. J.-C., les adversaires qui se considéraient comme des pires ennemis s'affrontaient dans les cours de justice ou à l'Ecclèsia au moyen d'arguments et surtout d'invectives. Il y eut des oppositions privées dans le cadre politique et des oppositions privées dans le cadre familial.

Un fait notable à Athènes au IV^e s. av. J.-C. est que cette cité connut à cette époque de nouveaux dirigeants qui marquèrent la scène politique et juridique. Comme au siècle précédent, ces dirigeants se détestèrent. Mais, ce qui est nouveau est qu'ils n'appartenaient pas forcément à des factions différentes. Dans le cadre politique, l'Athènes du IV^e s. av. J.-C. connut la rivalité d'Eschine et de Démosthène, celle de ce dernier et de Midias, pour ne pas être exhaustif. Hors du cadre politique, et donc familial, on pourrait citer la rivalité entre Apollodore (le fils de Pasion, l'un des plus grands banquiers de la Grèce de cette époque) et Phormion, un affranchi devenu banquier.

Eschine et Démosthène furent de véritables ennemis sur la scène politique d'Athènes et l'histoire a retenu leur confrontation agonistique à travers les procès qu'ils se sont intentés soit directement (ce fut le cas du procès de l'ambassade) soit par personnes interposées (*Contre Timarque*, *Contre Ctésiphon*). Durant leur *agon*, ils n'avaient pas manqué d'employer l'invective et le mensonge dans l'intention de se nuire mutuellement.

Le premier procès qui mit en opposition Eschine et Démosthène fut celui de l'ambassade. Le procès sur l'ambassade se déroula en 343 av. J.-C., soit trois ans plus tard après les faits. À cet effet, Eschine et Démosthène composèrent respectivement des plaidoyers. Celui d'Eschine s'intitule *sur l'ambassade infidèle*, et celui de Démosthène, *sur l'ambassade*. Pour mieux saisir la tenue de ce procès, il est utile de retracer les faits qui nécessitèrent l'envoi d'une

ambassade à Pella en 346/5 av. J.-C., en Macédoine. L'objet de cette ambassade était de rechercher une paix avec le souverain macédonien, Philippe II.

Jusqu'au règne de Philippe II, ou peu s'en faut, la Macédoine était une puissance exclusivement continentale, dont l'accès à la mer était coupé par la chaîne des villes côtières grecques, qui se déployait de Méthone sur le golfe Thermaïque jusqu'à Amphipolis à l'embouchure du Strymon. Au-delà s'étendait la Thrace, qui commandait l'entrée de la Propontide. Ce pays était gouverné par des dynasties nationales avec lesquelles Athènes avait toujours entretenu des relations amicales afin de maintenir sous son contrôle la route maritime du Pont, dont l'importance économique était pour elle capitale. Pour renforcer sa position dans ces parages, elle avait même établi des colons en Chersonèse. Athènes et la Macédoine n'avaient pas eu jusqu'alors l'occasion de s'affronter.

Si la Macédoine voulait devenir une puissance panhellénique, il lui fallait s'ouvrir par la conquête ou la diplomatie l'accès à la mer. Philippe II le comprit et toute sa politique fut orientée par cette pensée. Toutefois, pour parvenir à son but il devait fatalement se heurter à la puissance qui détenait alors la suprématie maritime, c'est-à-dire Athènes. Exclure Athènes de ses positions privilégiées sur la côte septentrionale de la mer Egée, puis, grâce à la situation que son pays aurait ainsi acquise, en faire la puissance dominante du monde hellénique, telle fut la tâche que se donna le monarque et qu'il exécuta avec ténacité, sans se laisser embarrasser par aucun scrupule ²⁹² (V. Martin, p. 90).

À l'embouchure du Strymon se trouvait la ville d'Amphipolis, qui était la clé de cette région. Il lui fallait donc l'acquérir. Néanmoins, cette cité était depuis de nombreuses années l'objet des revendications d'Athènes. Et en 357/6 av. J.-C., il conquiert la ville d'Amphipolis. La Macédoine et Athènes étaient désormais en état de guerre, mais elles ne se rencontrèrent pas tout de suite sur des champs de bataille. Les Athéniens étaient occupés par la lutte contre leurs alliés révoltés qui ne se termina qu'en 355/4 av. J.-C. et Philippe II par une nouvelle campagne en Illyrie. Les premiers se contentèrent d'effectuer le blocus des côtes macédoniennes, mesure gênante et même dangereuse pour l'ennemi. Ceci explique les efforts du souverain pour se réconcilier avec Athènes et ne pas la pousser à bout (V. Martin, p. 91-92).

À cette époque, Athènes était dirigée par Eubule. C'était un homme habile et prudent qui avait l'intendance des fonds destinés aux fêtes. En face du parti d'Eubule, Démosthène fut le porte-parole des ennemis irréconciliables de Philippe II de Macédoine. À la suite de la conquête d'Amphipolis en Chalcidique, Philippe II conquiert la ville d'Olynthe en 348/7. Cette

²⁹² Justine Hubert. «Le conflit sur l'ambassade auprès de Philippe (346): le rapport d'Eschine. » in <https://fr.essays.club/histoire-et-géographie>.

prise provoqua chez les Athéniens une indignation d'autant plus grande que Philippe II était précisément en train de leur faire des ouvertures de paix. Un ambassadeur Athénien envoyé à Pella pour traiter une affaire particulière, Ctésiphon, avait confirmé ces dispositions, et l'on avait même décidé d'autoriser le roi à envoyer des ambassadeurs à Athènes pour discuter de la paix. La destruction d'Olynthe suspendit momentanément ces démarches. Car, l'opinion publique eut un bref sursaut belliqueux, le parti de la paix dut la suivre, et des envoyés d'Athènes partirent pour le Péloponnèse appeler les populations à la guerre contre Philippe II. Mais le résultat fut nul.

La situation d'Athènes était en hiver 347-346, très défavorable. En Grèce centrale, elle était isolée. Philippe II en campagne contre le roi de Thrace Kersopblepte, qui s'était révolté, menaçait de nouveau les établissements Athéniens en Chersonèse de Thrace (V. Martin, p. 95-96). La guerre sacrée qui fut déclenchée en 356/5 s'était poursuivie dans ce malheureux pays avec des alternatives diverses depuis la mort d'Onomarchos, d'abord sous la direction de son frère Phayllos, puis de son fils, Phalaecos. Devant la menace d'une intervention macédonienne imminente, une partie d'entre eux lancèrent encore une fois un appel à Athènes, proposant de lui laisser occuper un certain nombre de localités qui commandaient la route des Thermopyles, mais Phalaecos refusa d'exécuter ces promesses et les Athéniens suspendirent leurs préparatifs.

La nouvelle de l'opposition de Phalaecos parvint à Athènes le jour même où le peuple délibérait sur l'opportunité de faire la paix avec Philippe II, qui s'était efforcé de reprendre les négociations par des intermédiaires officieux aussitôt après la prise d'Olynthe en 348/7 av. J.-C. Sur la proposition de Philocrate, dix ambassadeurs furent envoyés en Macédoine afin de négocier directement avec Philippe II une paix durable et de discuter des intérêts communs aux deux puissances. La délégation quitta Athènes en mars 346/5 av. J.-C. et comptait parmi ses membres Philocrate lui-même, Ctésiphon, Eschine, et Démosthène. Leurs instructions étaient claires : réclamer la restitution d'Amphilopolis, obtenir des garanties pour la sécurité de la Chersonèse de Trace, et veiller à ce que l'ensemble des alliés d'Athènes, sans exception, soient inclus dans le traité de paix.» (V. Martin, p. 97).

Philippe II mit tous les soins à bien accueillir les envoyés d'Athènes, auxquels il fit une impression très favorable, mais il ne s'engagea sur aucun point, la paix devait d'ailleurs se conclure à Athènes, où la mission était de retour à la fin du mois, précédant de peu l'arrivée des plénipotentiaires macédoniens. Parmi ceux-ci figuraient Antipater et Parménion. Les propositions macédoniennes furent soumises à l'assemblée du peuple le 15 avril (V. Martin, p. 99).

En raison de l'ampleur des débats, deux journées furent nécessaires à l'assemblée du peuple, moins pour se décider à la paix que pour en adopter les termes les mieux pesés. Si l'on en croit les échos qui nous sont parvenus de ces deux journées, Démosthène soutint les propositions de Philocrates, à tel point que certains historiens (disons-le tout net, peu favorables à Démosthène mais tout de même lucides) affirment qu'il fut le bras droit de Philocrates dans l'affaire et que l'on serait plus proche de la vérité en parlant de paix de Démosthène plutôt que de « paix de Philocrates » (P. Brun, 2015, p. 168).

Il semble bien que, entre les deux jours de réunion de l'assemblée, Démosthène changea d'avis. Pour autant, encore une fois, que l'on puisse faire confiance aux deux protagonistes principaux du débat, Démosthène soutint le premier jour la proposition des Alliés (la paix commune) avant de se rétracter et de s'aligner le lendemain sur les desiderata de la délégation macédonienne (P. Brun, 2015, p.168). Démosthène ne faisait donc pas partie de ces Athéniens qui, en 348 av. J.-C. et plus tard, refusaient toute paix, tout compromis avec Philippe II, persuadés sans doute qu'Olynthe et les zones contrôlées par les Athéniens dans le Nord de l'Égée, pouvaient être encore défendues avec succès (P. Brun, 2015, p. 165).

Elles étaient dures, et peu en accord avec les espérances suscitées « *par les rapports de l'ambassade sur les bonnes intentions de Philippe* »²⁹³. La paix se ferait sur la base du *statu quo* territorial actuel. Philippe conservait donc toutes ses conquêtes, y compris Amphipolis. Les Phocidiens et la ville de Halos n'étaient pas inclus dans le traité. Aucun délai n'était accordé pour l'admission ultérieure d'autres alliés d'Athènes non représentés dans le conseil des alliés siégeant à Athènes. Des contre-propositions Athéniennes furent écartées par les envoyés du roi. Il fallait accepter ou prendre la responsabilité d'une rupture. Toutefois personne, pas même Démosthène, ne voulait l'assumer, et, sur la proposition de Philocrate, la paix, qui comportait en même temps une alliance avec Philippe II, fut conclue aux conditions macédoniennes. C'est à partir de ce moment, semble-t-il, que Démosthène crut découvrir chez Eschine une volonté consciente de trahison et dès lors les soupçons ne le quittèrent plus. Il considéra Eschine et Philocrates comme des agents à la solde de la Macédoine. Les circonstances de la seconde ambassade ne devaient pas modifier son opinion (V. Martin, p.99).

C'est à l'issue de la seconde ambassade au cours de l'été 346 av. J.-C. que Démosthène changea du tout au tout son comportement. Avait-il des doutes sur la sincérité de Philippe II ? Des inquiétudes sur la solidité de la paix qu'il avait pourtant largement contribué à négocier et fait accepter par le peuple et donc des craintes sur son sort personnel ? Démosthène fait-il à ce

²⁹³ Justine Hubert. «Le conflit sur l'ambassade auprès de Philippe (346): le rapport d'Eschine. » in <https://fr.essays.club/histoire-et-géographie>.

moment acte de grand politique, de prudence ou d'opportunisme ? C'est tout le mystère qui plane alors autour de ses intentions que l'on est bien en peine de déchiffrer avec exactitude.

Dès le retour de l'ambassade en effet, Démosthène manifesta son mécontentement à l'égard de ses collègues. Le 15 Skirophorion (début juillet 346 av. J.-C.) devant le Conseil dont il est nécessaire de rappeler qu'il en était membre, il porta des accusations contre ses collègues. Ce qui incita le Conseil rendu méfiant par une telle accusation émanant de l'un des ambassadeurs à ne pas les inviter au repas d'honneur au Prytanée comme cela en était la coutume. Même scénario devant le peuple le lendemain. L'ambassade rendit compte de sa mission devant le peuple le 16 Skirophorion, soit deux mois et demi environ après la double assemblée du début du printemps. À l'Ecclèsia, Eschine et Philocrates exprimèrent leurs espoirs d'un règlement favorable et de son côté Démosthène réitéra ses accusations de la veille et exposa ses doutes sur l'issue de cette paix. L'on sent bien, à partir de ce moment-là, que toute sa politique tendit désormais à faire échouer une paix dont il ne voulait plus (P. Brun, 2015, p. 170). Ce procès sur l'ambassade vit, comme ce devait être souvent le cas à Athènes, une suite d'invectives où chaque protagoniste donna sa version des faits, toujours à son avantage comme bien l'on pense (P. Brun, 2015, p. 155).

Hormis le procès de l'ambassade, Eschine et Démosthène s'affrontèrent également dans un autre procès que l'on a intitulé le procès sur la couronne. Ce procès leur donna l'occasion de rédiger des plaidoyers. Ici encore, il nous faut relater les circonstances qui provoquèrent ce procès pour permettre de mieux le saisir.

En 340 av. J.-C., Philippe II de Macédoine se plaignait que les Athéniens ne respectassent pas la paix de 346 av. J.-C., et les adversaires de la Macédoine lui répondaient par une accusation semblable. Ces différends irritants amenèrent finalement, en 340 av. J.-C., la rupture de la paix. Cette grave mesure était motivée par les progrès inquiétants que le roi de Macédoine avait faits dans toutes les directions et notamment dans le Péloponnèse, en Eubée, en Thrace. Les patriotes Athéniens, Démosthène à leur tête, avaient répondu à ces opérations par la fondation d'une ligue, dans laquelle entrèrent Byzance, Abydos, l'Eubée, Mégare, Corinthe, l'Achaïe, l'Acarnanie Leucade et Corcyre. Sur la proposition de Démosthène, les Athéniens prirent des mesures navales et financières énergiques qui leur permirent d'envoyer aux villes menacées des secours suffisants pour obliger le roi à lever le siège.

En 339 av. J.-C., Philippe II revenu de sa campagne de Scythie, apparaissait en Phocide et occupait Elatée. Cette localité, qui commandait la vallée du Céphise, il ouvrait le chemin de la Béotie et de la Phocide, et ultérieurement celui de l'Attique. Aussi une véritable panique se produisit-elle à Athènes lorsqu'on apprit cette nouvelle. Démosthène s'en prévalut aussitôt pour

incliner ses concitoyens, jusque-là récalcitrants à cause d'anciennes rivalités, à un rapprochement avec Thèbes, que l'armée macédonienne menaçait autant qu'eux. Les troupes furent mobilisées, et Démosthène envoyé à Thèbes pour négocier une entente. L'armée Athénienne rejoignit Thèbes encore dans l'hiver 339 av. J.-C., et les alliés remportèrent d'abord quelques succès partiels. Philippe II réussit peu après à tromper la surveillance des corps qui gardaient les passages conduisant en Locride, et écrasa les Amphissiens. Il détruisit leur ville, chassa les habitants et poussa jusqu'à Naupacte, dont il s'empara. Ce succès lui permit de rouvrir des négociations en vue de la paix. Démosthène dut encore une fois intervenir de la façon la plus pressante, à Thèbes comme à Athènes, et les pourparlers n'aboutirent pas. Dès lors, une décision par les armes était inévitable. Par d'habiles manœuvres, Philippe II sut s'assurer un champ de bataille avantageux, et, à Chéronée, dans l'été de 337/6 grâce à la supériorité de son armée et l'unité de commandement, il vainquit les coalisés.

À Athènes l'émotion fut profonde, mais, comme Philippe II était encore à trois journées de marche de la ville, les patriotes utilisèrent ce court délai pour faire voter au peuple des mesures de salut public. Un décret d'Hypéride procura les effectifs nécessaires, et, sur la proposition de Démosthène, revenu de la bataille à laquelle il avait pris part, la ville fut mise en état de défense. Philippe II, cependant, ne l'attaqua pas. Athènes ne vit paraître devant ses portes aucune division de l'armée macédonienne, mais seulement l'un de ses propres enfants, l'orateur Démade, que Philippe avait trouvé parmi les prisonniers et pris comme intermédiaire. Celui-ci fit connaître au peuple les bonnes dispositions du roi, et une députation composée de Démade lui-même, de Phocion et d'Eschine, partit pour le camp macédonien. Ainsi fut fait, et peu après était conclue cette paix à laquelle le nom de Démade reste attaché.

À la fin de la même année attique qui avait vu en son deuxième mois la bataille de Chéronée (336 av. J.-C.), celle de l'archonte Chérondas, Démosthène faisait approuver par le peuple un projet de réfection des fortifications de la ville. Le décret portait que chaque tribu désignerait dans son sein un inspecteur des travaux pour son secteur respectif. Démosthène fut élu par la tribu Pandionide, à laquelle il appartenait. Dans l'exercice de ces fonctions, il ne se contenta pas des fonds que l'État mettait à sa disposition, mais y ajouta encore cent mines de sa bourse. Alors, renouvelant le geste que déjà à deux reprises, en 340 av. J.-C. et en 338 av. J.-C., avaient fait avec succès des amis de l'homme d'État, Ctésiphon proposa d'octroyer à Démosthène une couronne d'or en reconnaissance des services rendus par lui à la patrie.

Tout décret devait d'abord être présenté au Conseil et accepté par lui, puis soumis à l'Assemblée du peuple, qui l'acceptait ou le rejetait définitivement. Celui de Ctésiphon passa sans encombre devant le Conseil : le mot d'avant-projet, dont Démosthène se servit en parlant,

le prouve. Mais lorsque le peuple fut appelé à se prononcer sur cette proposition, Eschine la déclara illégale et annonça qu'il allait intenter à son auteur une action en illégalité. La plainte fut déposée devant les archontes thesmothètes, auxquels ressortissaient les affaires de ce genre, encore du vivant de Philippe II, c'est-à-dire évidemment sous l'archontat de Phrynichos, successeur de Chéronidas, probablement peu avant les Dionysies de 336 av. J.-C. Le décret de Ctésiphon devait être rédigé à peu près comme suit :

Proposition de Ctésiphon. Puisque Démosthène, en qualité d'inspecteur des murailles, a consciencieusement fait creuser les fossés longeant les murs et a contribué de ses propres moyens à ces travaux pour une somme de cent mines, le peuple décide de lui adresser des louanges et de le couronner d'une couronne d'or. Le héraut proclamera aux représentations tragiques des Dionysies de la ville que le peuple d'Athènes couronne Démosthène pour sa vertu et sa bonne volonté, parce qu'il ne cesse d'agir et de parler pour le plus grand bien du peuple, et qu'il se montre zélé à faire tout le bien qu'il peut.

Eschine déposa une plainte en illégalité, qui suspendait l'effet du décret jusqu'à jugement par l'Héliée. Il intenta un procès contre Ctésiphon, l'auteur de la proposition, et à cet effet il rédigea le *Contre Ctésiphon*. Il invoquait trois moyens de droit : une loi interdisait de récompenser un magistrat soumis à reddition de comptes, or Démosthène n'avait rendu ses comptes ni comme commissaire aux fortifications, ni comme commissaire au théorique. Une loi interdisait la proclamation au théâtre ; une loi enfin interdisait d'introduire des « actes faux » dans les archives de l'État. À en croire Eschine, le décret de Ctésiphon était « faux » en ce qu'il déclarait bonne une politique qui avait été désastreuse pour l'État. En réplique au discours composé par Eschine, Démosthène, de son côté composa un discours intitulé, *Sur la couronne*. Démosthène le comprit ainsi ; et, bien que Ctésiphon fût juridiquement seul accusé, c'est l'orateur qui, en tant que « συνήγορος » joua le principal rôle du côté de la défense.

L'affaire fut finalement portée devant le tribunal en 330 av. J.-C., donnant lieu à une joute oratoire d'envergure entre Eschine et Démosthène, dont nous conservons les discours publiés : *le Contre Ctésiphon* pour le premier, *Sur la couronne* pour le second tout comme les deux plaidoyers relatifs à l'ambassade de 343 av. J.-C. Ce procès a pris une place majeure dans la littérature moderne, et plus encore, comme on peut s'y attendre, dans les biographies de Démosthène.

Mais quelle en fut réellement la portée ? Selon certains, toute la Grèce aurait retenu son souffle, suspendue au verdict qui, pensait-on, déterminerait la politique future d'Athènes : l'acquiescement de Démosthène symboliserait une volonté farouche de résistance, sa condamnation un aveu de résignation.

Il est vrai que ce fut un moment d'éloquence exceptionnel. Eschine lui-même rapporte que des spectateurs venus de toute la Grèce y assistèrent, et Théophraste, des années plus tard, atteste du retentissement durable de ce duel. Pourtant, au-delà de la virtuosité oratoire, il est difficile d'imaginer une Hellade entière suspendue aux discours de deux hommes et au vote de quelques centaines de juges Athéniens.

Le procès, en réalité, relevait davantage d'un règlement de comptes par tribunal interposé entre deux adversaires irréconciliables, dont l'animosité mutuelle éclate à chaque page. Ni l'un ni l'autre n'en sort grandi : chacun multiplia les insinuations venimeuses et les accusations sans fondement, notamment à propos de détournements de fonds ou de désertion, sans apporter la moindre preuve. (P. Brun, 2015, p. 247-248).

Eschine, battu, ne recueillit pas le cinquième des voix, ce qui le contraignit à une lourde amende qu'il ne put acquitter ; il s'exila définitivement, probablement à Rhodes, où il ouvrit une école de rhétorique. Pour Démosthène, la sentence constituait une victoire personnelle : Athènes semblait ainsi approuver son action avant Chéronée et reconnaître en lui le défenseur d'un idéal civique et moral conforme à sa propre image. Cependant, cette approbation n'exprimait pas nécessairement une volonté politique de résistance, ni un quelconque avertissement adressé à une puissance étrangère. Il s'agissait avant tout d'un moment fort de rhétorique attique, plus que d'un tournant historique aux répercussions concrètes²⁹⁴ (P. Brun, 2015, p. 250).

Dans les litiges sur qui s'est mal comporté lors de la deuxième ambassade auprès de Philippe II (346 av. J.-C.) et sur la question de savoir si Démosthène méritait une couronne pour ses bienfaits civiques après la défaite de Chéronée (336 av. J.-C.), la bouche et ses organes vocaux servirent ensemble de véhicules importants pour relier les images d'intempérance aux idées sur les « styles » de ces orateurs (N. Worman, 2008, p. 212).

Alors que d'autres orateurs, et Démosthène dans d'autres contextes, concentrèrent généralement leur animosité sur un excès de préparation, un penchant pour la fabrication et/ou une susceptibilité à la corruption, les disputes entre Démosthène et Eschine associèrent systématiquement ces préoccupations à celles familières dans d'autres contextes iambiques : la volubilité agressive de la grande gueule, la mollesse désinvolte du bavard, le sens commercial et la charlatanerie qui leur sont communs. Dans les disputes entre Eschine et Démosthène au sujet de la seconde ambassade à Philippe II et sur la question de savoir si Démosthène mérite la couronne de bienfaiteur pour ses services rendus à Athènes, les deux orateurs dénigrèrent

²⁹⁴ Patrice Brun. « Cinquante dates historique de la grèce antique » in <https://shs.cairn.info/50-dates-historiques-de-la-grèce-antique>.

mutuellement leur apparence, associant à plusieurs reprises la bouche et ses usages à des comportements intempérants. La voix forte et le langage expérimenté d'Eschine incitèrent son adversaire à le dépeindre comme un mercenaire et harangueur de l'agora. Le bavardage timide de Démosthène, en revanche, suggère à Eschine une raison pour le surnom de son adversaire *Battalos* ; Il est un « bavard » (cf. βατταριζω) ou peut-être un « *Bumy* » (cf. βάτας), les deux étiquettes pointent vers une faiblesse centrée sur l'un ou l'autre orifice. Le plus ancien discours existant d'Eschine, le *Contre Timarque*, participe également à cette imagerie, positionnant Démosthène à l'extrémité douce et efféminée du spectre tout en accusant Timarque d'auto-prostitution agressive (N. Worman, 2008, p. 239-240).

Au cours du conflit entre Démosthène et Eschine, qui s'est étendu sur quinze ans et a été ponctué de discours qui manifestent un ensemble remarquablement cohérent de portraits de caractères, les deux orateurs accusèrent leurs adversaires d'être des sophistes et des logographes (qui écrivent pour être payés). Eschine prétendit que Démosthène traitait son corps comme quelque chose à vendre « ὁ δὲ οὐδὲν ἄπρατον ἔχων μέρος τοῦ σώματος »²⁹⁵ et Démosthène suggère la même chose des services d'Eschine « μισθώσας σαυτόν »²⁹⁶. Démosthène insiste beaucoup sur la façon dont Eschine a commercialisé ses talents vocaux, tant au théâtre qu'en public, décrivant son organe le plus puissant comme étant au service de ceux qui sont prêts à payer pour les plaisirs qu'il procure. Eschine laisse plutôt entendre que les activités orales de Démosthène s'étendaient à des pratiques encore plus dégradantes (N. Worman, 2008, p. 239-240).

Eschine et Démosthène ne s'opposaient pas fondamentalement à cause de leurs habitudes orales différentes. Leurs discours laissaient plutôt entrevoir des insinuations d'appétit, car ils étaient en désaccord sur la manière de gérer leurs relations avec Philippe II. Eschine privilégiait une stratégie plus diplomatique, ce qui l'exposait à des accusations de mercenaire du souverain macédonien. Démosthène approuva initialement cette tactique et soutint le traité de paix qu'Eschine et son allié Philocrates conclurent avec Philippe au printemps 346 av. J.-C. Cependant, il finit bientôt par croire qu'une réponse plus agressive et militariste était la seule stratégie susceptible d'empêcher les forces macédoniennes d'avancer sur les territoires grecs et, à terme, de soumettre Athènes. Démosthène tenta donc de réprimer son soutien initial à la paix et soutint qu'Eschine n'avait pas suffisamment résisté aux charmes de Philippe, affirmant qu'il avait accepté des pots-de-vin par trahison et accepté de mener des politiques qui serviraient les

²⁹⁵ Eschine, *Contre Timarque*, 23.

²⁹⁶ Démosthène, 18.131, 262.

intérêts macédoniens. En réponse, Eschine soutint que Démosthène était non seulement un ambassadeur inefficace, mais aussi un accusateur qui offre une fausse version des événements afin de dissimuler ses faiblesses. Ainsi, l'un apparaît comme un homme de main effronté et servile d'un tyran, l'autre comme un faible, dissimulateur et lâche, incapable de négocier efficacement avec ce tyran (N. Worman, 2008, p. 247).

Dans son discours sur l'ambassade, Démosthène s'efforça de tirer profit de cette réputation de méticulosité et de se présenter comme l'homme honnête et modéré qui était la victime d'un ivrogne insultant « ὑβριστικῶς »²⁹⁷. Il présenta également sa réaction à la prodigalité verbale comme son contraire (la retenue verbale). Il déclara, par exemple, que le type « impur » d'Eschine lui permit désormais de défendre sa vie avec audace devant le jury sur un ton illustre « ὁ ἀκάθαρτος οὗτος τολμήσει βλέπειν εἰς ὑμᾶς, καὶ τὸν βεβιωμένον αὐτῷ αὐτίκα δὴ μάλ' ἐρεῖ (cet homme impur osera regarder en face, et il ira jusqu'à vous raconter, sans honte, la vie qu'il a menée) (N. Worman, 2008, p. 249).

Démosthène qualifia Eschine d'« odieux » (βδελυρός) en le qualifiant d'« impudent » (βδελυρὸς καὶ ἀναιδής)²⁹⁸. De telles insultes survinrent généralement lorsque Démosthène était confronté à un style particulièrement volubile. Démosthène chercha ici à relier cette extrême intelligence à un jugement moral du type d'Eschine : elle indique son style théâtral d'une part, mais aussi le type particulier de dépravation qui résulte d'une vie de représentation rémunérée. Cette vie implique la corruption et le commerce de soi-même « δεδωροδκηκοτ' αὐτὸν καὶ πεπρακότα πάντ' » (lui qui s'est laissé corrompre et s'est vendu corps et âme)²⁹⁹ précisément le genre d'habitudes dégradantes qui pourraient conduire sans difficulté à servir un tyran décadent (N. Worman, 2008, p. 249-250).

Dans sa réponse aux accusations de Démosthène, Eschine forgea lui-même certains contrastes entre sa personnalité et celle de son adversaire. Par exemple, il utilisa l'étiquette péjorative de « *kinaidos* » de Démosthène, qui résume le genre de vie douce et dégénérée qu'il lui présente sans cesse. Une référence à Démosthène comme *kinaidos* inclut des insinuations sur son impureté physique qui s'étendit à sa bouche (« d'où vient sa voix », (ὅθεν τὴν φωνὴν ἀφίησιν)). L'expression suggère simplement que l'organe de Démosthène peut également avoir été utilisé dans d'autres circonstances « impures », celles particulièrement liées à son type faible et soumis. Eschine pouvait faire allusion à cette faiblesse particulière plus tôt, lorsqu'il

²⁹⁷ Démosthène., *Sur l'amb.*, 46.

²⁹⁸ *Idem.*, 175

²⁹⁹ *Ibidem*, *Sur l'ambassade*, 121.

dépeignait Démosthène comme un vendeur corrompu des parties de son corps qui prétendit néanmoins « cracher » (καταπτύει³⁰⁰) sur les pots-de-vin. De plus, il ajouta à nouveau le surnom de Démosthène, *Battalos*, comme preuve de son caractère comique. Que ce surnom signifie « bavard » ou « salope », Eschine le relia à *kinaidia* aussi bien qu'aux ruses et à la flatterie toxique de l'indirect et agile orateur (κιναιδίαν Βάτταλος ; Αργᾶς ; συκοφάντης) (N. Worman, 2008, p. 255).

Eschine décrit Démosthène comme « hurlant une introduction trouble » (φθέγγεται τὸ θηρίον προίμιον σκοτεινόν τι) lorsqu'il s'adressait à Philippe, assiégé comme l'orateur l'était par le stade général de peur : « Mort de peur, il se tut soudain et se sentit perdu » (τεθνηκὸς δειλία ἐξαιφνης ἐσίγησε και διηπορήθη)³⁰¹. Contrairement à son adversaire théâtral, Démosthène avait du mal à s'adresser au public et souffrait d'une frustration due à sa performance médiocre³⁰². Eschine associa son caractère lâche à son style oratoire défaillant, le décrivant comme clairement évident dans sa maladresse et son exagération complaisante (N. Worman, 2008, p. 257). Comme nous le constatons les deux adversaires utilisèrent l'insulte pendant les procès qu'ils s'étaient intentés dans l'affaire de l'ambassade de 346 av. J.-C. et lors de celle de la couronne de 336 av. J.-C. Cependant, Eschine n'était pas le seul adversaire de Démosthène. Ce dernier eut un autre adversaire farouche en la personne de Midias avec qui il s'opposa.

Midias était considéré comme l'un des pires ennemis de Démosthène. Il était du dème d'Anagyronte et faisait partie du cercle d'Eubule. La première confrontation entre Midias et Démosthène concernait une affaire d'*Antidosis* (échange). Midias était intervenu en faveur de son frère Thrasyloque, lorsque Démosthène venait de dépasser sa vingtième année. Midias avait fait irruption dans la maison de famille où le jeune homme vivait avec sa mère et sa sœur et, par la menace de l'échange des biens, le contraignit à faire les frais d'une liturgie pour laquelle Thrasyloque avait été lui-même désigné (Humbert & Gernet, p. 3).

Après cette affaire, les deux ennemis s'étaient affrontés, quand Démosthène devait exercer la *chorégie*: comme la tribu Pandionis, à laquelle appartenait Démosthène, avait oublié d'apporter sa contribution pour les chœurs des Grandes Dionysies de 348 av. J.-C., l'orateur s'était proposé et avait bénévolement fait face aux charges de la chorégie. À cette occasion, Midias semble avoir recouru, du moins selon Démosthène, à des formes variées de sabotage :

³⁰⁰ Eschine, *Contre Timarque*, 23.

³⁰¹ *Idem*, 23.

³⁰² *Ibidem*, 38.

tentatives de corruption auprès du jury du concours, essai de débauchage de l'entraîneur de ce chœur, dont il avait d'ailleurs tâché de désorganiser l'effectif, en prétextant les nécessités militaires de l'Eubée, violation de domicile, accompagnée de tentative de bris chez l'orfèvre chargé par Démosthène de fondre des couronnes d'or destinées aux choreutes. Enfin, au moment où un vaste public, composé d'étrangers aussi bien que d'Athéniens, était rassemblé au théâtre et attendait l'entrée des chœurs, on vit Démosthène frappé en pleine figure par Midias.

Démosthène recourut quelques jours plus tard à la procédure de la plainte préalable (προβολη), et obtint du peuple un « vote de censure » (καταχειροτονια) qui déclarait que Midias était coupable à l'égard de la fête : ce succès était purement moral, puisque l'affaire restait à juger et que le peuple n'était nullement engagé par ce premier vote. En dépit d'interventions personnelles en faveur d'un « arrangement » entre les deux adversaires, Démosthène n'abandonna pas l'affaire. Il aurait pu tenter à Midias une action civile pour voies de fait, suffisante à ne considérer que la matérialité des faits (δικη αίκιας) ; il aurait pu aussi déposer contre lui une action publique pour outrage (γραφη υβρεως), mais, en recourant à la procédure de la *probolè* (προβολη). Démosthène donnait à l'affaire le plus grand retentissement. Il avait d'abord le beau rôle, puisque l'État, qui se substituait à lui, serait seul à tirer le bénéfice d'une confiscation éventuelle des biens de l'adversaire. De plus, étant donné qu'il n'était pas obligé, comme dans une « poursuite judiciaire » (γραφη υβρεως), de déposer un texte, il pouvait se réserver, tant que l'affaire restait en suspens, pour proposer une « estimation » (τιμησις) qu'il ne précise jamais, et pour jeter vaguement une ombre d'impiété (ἀσεβεια) sur l'homme qui l'avait frappé dans l'exercice des fonctions religieuses pendant des jours de trêve sacrée à l'intérieur de l'enceinte du Dieu (Humbert & Gernet, p. 4).

Démosthène accepta une transaction à l'amiable contre une importante somme d'argent, néanmoins jugea nécessaire de publier son discours, qui témoigne d'un grand artifice dans sa description de l'ennemi. Il y tenta de transformer cet événement mineur en crime capital, arguant que la violence de Midias doit être considérée comme une attaque contre l'État, car il a frappé un fonctionnaire (N. Worman, 2008, p. 224).

Le vocabulaire employé par Démosthène pour dépeindre Midias sous son pire jour révèle la participation de ce discours au discours iambique, ainsi que les oppositions entre types de locuteurs que l'on retrouve dans d'autres genres. Démosthène débute son discours en affirmant que Midias est avant tout un homme brutal et outrancier³⁰³. Démosthène le qualifie à

³⁰³ Démosthène, *Contre Midias*, 1.

plusieurs reprises d' « odieux » (βδελυρός)³⁰⁴, ainsi que d' « audacieux » (θρασυς)³⁰⁵. Midias était également un crieur et un menaçant (βοῶν, ἀπειλῶν)³⁰⁶, un harangueur abusif de tous (ἀπειλεῖς πᾶσιν, ἐλαύνεις πάντας)³⁰⁷, un bavard volubile qui calomnie et crie (λεγει, λοιδορεῖται, βοᾷ)³⁰⁸ et qui est grossier (μιαρός)³⁰⁹. Son profil public claironne son arrogance³¹⁰. Comme Alcibiade, il est un être d'excès, mais pire encore par son manque de qualités rédemptrices³¹¹. Son amour du lu (τρυφή)³¹² n'a d'égal que sa tendance à se vanter (καταλαζονεύσεται)³¹³.

Dans un contraste explicite entre les types, Démosthène se représente comme modéré, gentil et miséricordieux (μέτριος και φιλόανθρωπος)³¹⁴. De plus, le style émotif, volubile et dégradé de cet homme grossier (ὀδυρεῖται και πολλούς λόγος και ταπεινούς ἐρεῖ)³¹⁵ contraste fortement avec la retenue de Démosthène (N. Worman, 2008, p. 225). Démosthène conclut son attaque contre Midias dans la même veine, déclarant que les actions de son ennemi sont si brutales que le poursuivre donnerait une leçon de prudence aux autres (τοὺς ἄλλους σωφρονισαί)³¹⁶. En dehors de l'affaire sur la chorégie, Démosthène et Midias s'étaient affrontés sur un autre sujet politique.

Démosthène s'opposa également à Midias, lorsqu'il fallut prendre position dans les affaires d'Eubée. Démosthène, par sa politique à l'égard de la Macédoine, entra en conflit avec le groupe d'Eubule, dont Midias faisait partie et qui d'ailleurs ne cessa de le soutenir. Démosthène, dans ses *Olynthiennes*, considéra que les intérêts Athéniens primordiaux se situaient dans le Nord de l'Egée et moins en Eubée. Cette position assez paradoxale à première vue, que l'on a cherché à expliquer par le fait que c'était son ennemi intime, Midias, qui proposa

³⁰⁴ Démosthène, *Contre Midias*, 2, 98,143, 151.

³⁰⁵ *Idem*, 2. 98, 201.

³⁰⁶ *Ibidem*, 17.

³⁰⁷ *Ibidem*, 135.

³⁰⁸ *Ibidem*,,, 200;148.

³⁰⁹ *Ibidem*, 114, 117, 135.

³¹⁰ *Ibidem*, 137.

³¹¹ *Ibidem*, 143-47.

³¹² *Ibidem*, 158.

³¹³ *Ibidem*, 169.

³¹⁴ *Ibidem*, 185.

³¹⁵ *Ibidem*, 186.

³¹⁶ *Ibidem*, 227.

cette dernière intervention. Cette vision peut nous paraître étrange aujourd'hui, mais dans l'Athènes antique, oppositions personnelles et politiques dérivait l'une de l'autre ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le noter. La situation intérieure à Athènes se ressentait de ces dissensions politiques entre partisans d'une défense prioritaire de l'Eubée et d'une ligne plus septentrionale autour d'Olynthe. Et les divergences personnelles s'ajoutèrent de manière brutale à cette confrontation stratégique, car c'est durant les Dionysies de l'année 349/8 av. J.-C., c'est-à-dire en mars 348 av. J.-C, en pleine tension autour d'Olynthe, que se déroula l'incident du théâtre (P. Brun, 2015, p. 146). Hormis la rivalité Eschine et Démosthène, et celle de ce dernier et Midias, il y eut la rivalité entre Apollodore et Phormion.

Une autre discorde qui mérite d'être évoquée, c'est celle qui s'est déroulée entre Apollodore, le fils du banquier Pasion et Phormion, l'un de ses esclaves, devenu son affranchi. Pour mieux comprendre cette opposition, il est nécessaire de relater les faits en relation avec la famille et la fortune de Pasion.

Pasion était l'esclave et l'employé des banquiers Archestratos et Antisthénès et a été affranchi par ses maîtres à une date qui nous est inconnue, mais qui est antérieure à 395 av. J.-C. Vers cette date ou peu avant, il épousa Archippé, car lorsqu'il mourut en 370/69 av. J.-C., son fils aîné, Apollodore, était âgé de vingt-quatre ans. Vers la même époque, il a repris la banque de ses patrons (R. Bogaert, 1968, p. 63).

Quelque temps avant sa mort, au plus tôt en 371 av. J.-C., Pasion dirigeait encore personnellement ses affaires. Il avait loué sa banque et sa manufacture de boucliers à son affranchi Phormion pour 160 mines par an, qui devaient être payées à ses deux fils, Apollodore et Pasiclès, 100 mines pour la banque et 60 mines pour l'atelier (R. Bogaert, 1968, p. 71)³¹⁷.

Dans son testament, il donna sa veuve, Archipé, en mariage à Phormion avec une dot de 5 talents, c'est-à-dire 1 talent placé à Péparéthos, probablement en hypothèque, 1 talent placé à Athènes, une maison de rapport de 100 mines, des servantes, des objets d'or et toutes les affaires personnelles de la dame³¹⁸ et il avait nommé Phormion tuteur de son fils Pasiclès, encore mineure (R. Bogaert, 1968, p. 71)³¹⁹

L'histoire du banquier Phormion est intimement liée à celle de Pasion. Il avait été acheté comme esclave par Pasion et il n'était certainement pas d'origine grecque. Il était probablement entré au service de Pasion après 394 av. J.-C. Il faisait partie de la maison en 382/1, année de

³¹⁷ Démosthène. *Pour Phormion*, 4, 11, 37 ; 45, 31-32.

³¹⁸ *Idem*, *Contre Stephanos.*, 1, 28, 74.

³¹⁹ *Ibidem*, *Pour Phormion*, *op.cit.*, 8 ; 45, 37.

naissance de Pasiclès, fils cadet de Pasion. Phormion était l'homme de confiance de Pasion et il était au courant de toutes les activités de la banque (R. Bogaert, 1968, p. 74). Au début de 371 av. J.-C., un à deux avant sa mort, Pasion loua sa banque et son atelier de boucliers à son affranchi pour 2 talents 30 mines par an, payables à Apollodore et à Pasiclès : 100 mines pour la banque et 60 mines pour la manufacture (R. Bogaert, 1968, p. 75).

Phormion épousa Archippé, la veuve de Pasion, qui lui apporta une dote de 5 talents. Tel avait été le désir que Pasion exprima dans son testament. Le partage de l'héritage s'était fait en trois fois. Une partie des biens fut partagée immédiatement après la mort de Pasion. Apollodore reçut entre autres, un domaine, une maison de rapport, des coupes et une couronne en or. Le restant du patrimoine fut laissé indivis. Toutefois, l'esprit de dissipation d'Apollodore amena les tuteurs à faire un second partage en 368 av. J.-C., car ils craignaient en effet que la part de Pasiclès en souffrit, mais la banque et la manufacture restèrent encore en indivision jusqu'en 364/63, date de la majorité de Pasiclès. En 364/3 donc, Pasiclès devint majeur et le bail de Phormion arriva à expiration. Lors du troisième partage, le fils cadet hérita la banque et Apollodore choisit la manufacture, quoique moins rentable, parce qu'elle était une source de revenus plus sûre que la banque. Phormion reçut pleine et entière décharge. Il ouvrit maintenant une banque à son nom personnel et reçut le droit de cité en 361/0 sous l'archontat de Nicophèmos (R. Bogaert, 1968, p. 76).

En 350/49, Apollodore intenta un procès à Phormion pour obtenir le remboursement d'un fonds de roulement que Pasion lui aurait prêté, plus de vingt ans auparavant, lors de la location de la banque, et qui n'aurait jamais été rendu. Il exigea 20 talents, c'est-à-dire le fonds de roulement plus les intérêts (R. Bogaert, 1968, p. 77)³²⁰.

L'opposition entre Phormion et Apollodore était en relation avec le testament de Pasion. Apollodore intenta un premier procès à Phormion pour avoir épousé sa mère³²¹. Après ce premier procès où Apollodore fut débouté, il intenta à Phormion un autre procès. Il trouva ce prétexte suivant : une banque ne peut pas fonctionner sans un fonds de roulement. Ce capital, ce sont justement les 11 talents au sujet desquels l'acte de location a été maquillé. Phormion ne les avait pas rendus et il les doit. Et comme, entre temps, ils devaient avoir fructifié, c'est une somme de 20 talents qu'Apollodore réclamait à son adversaire (L. Gernet, 1954, p. 201).

En somme, l'on retient qu'au IV^e s., av. J.-C., les oppositions privées ont été très poignantes et contribuèrent aux *staseis* dans la cité d'Athènes. On note la rivalité entre

³²⁰ Démosthène, *Pour Phormion*, 3; 45, 34.

³²¹ *Idem*, *Contre Stephanos*, 1, 4.

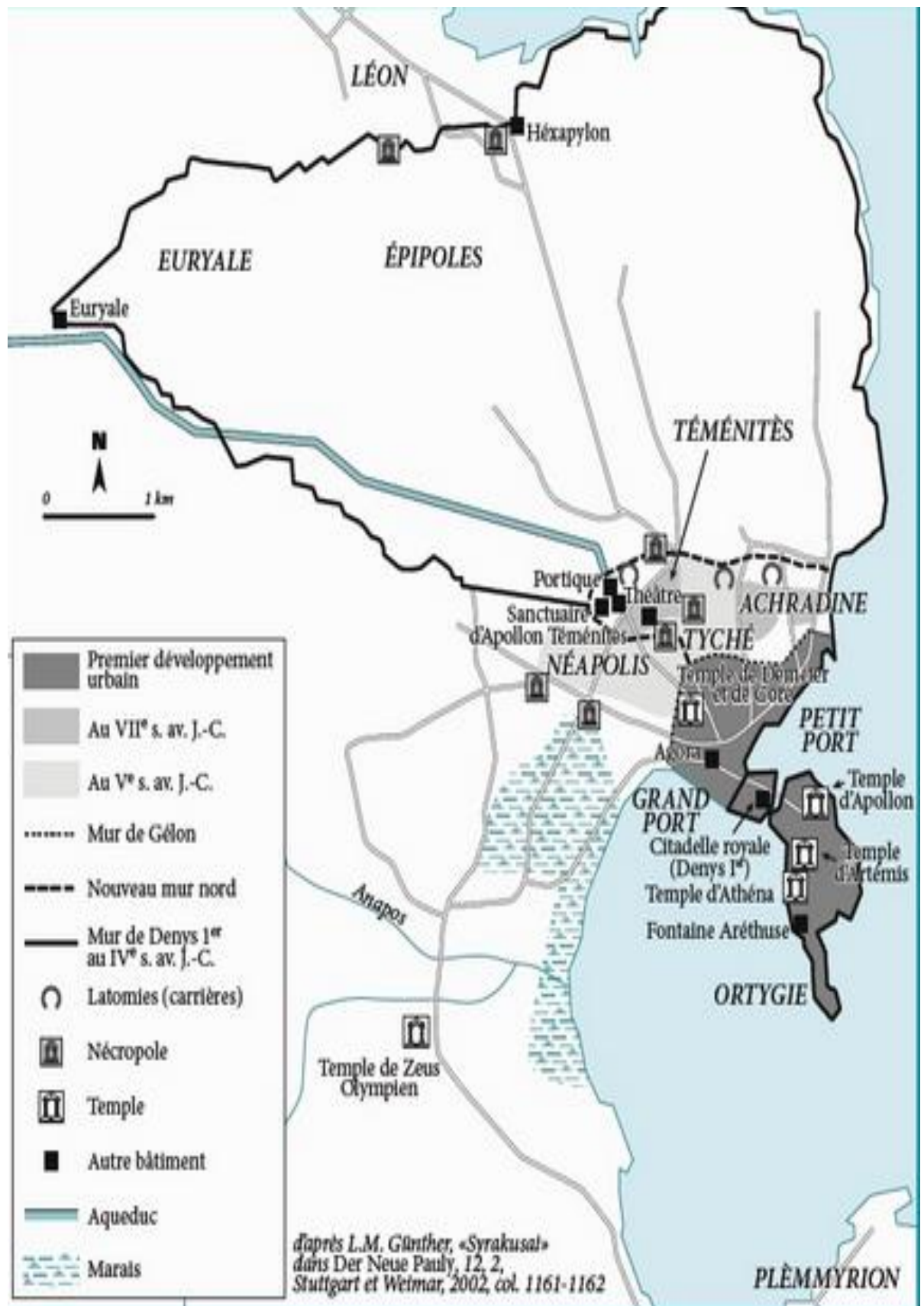
Démosthène et Eschine, l'affrontement entre Démosthène et de Midias, et enfin l'adversité entre Phormion et Apollodore. Ces différents personnages affichèrent leurs discordes dans la vie politique, sociale et culturelle. Mais, elles s'étalèrent manifestement dans l'arène juridique. Et c'étaient à l'occasion des procès qu'ils s'étaient intentés qu'ils révélèrent la haine qu'ils avaient les uns pour les autres. Ces différents adversaires avaient un point commun, à quelque exception près : l'utilisation de l'invective pour se dénigrer et s'affaiblir en vue de marquer des points auprès des jurés. Démosthène et Eschine s'étaient intentés des procès dans l'affaire des ambassades et sur la couronne triérarchique. Démosthène et Midias avaient affiché leur opposition dans le cadre des liturgies. Enfin, Apollodore et Phormion s'étaient affrontés dans le cadre juridique sur une affaire de succession. Toutes ces oppositions avaient été permises à cause de la démocratie qui favorisait la liberté d'opinion, d'expression, d'entreprise et d'association. Pendant que se déroulaient à Athènes, ces oppositions privées, il se passait dans les autres cités grecques des crises politiques et sociales.

2. La lutte contre les tyrans, tentatives de renversement de régime, crises successorales et agraires au IV^e s. av. J.-C.

Au IV^e s. av. J.-C., les tyrans qui s'étaient ou qui tentèrent de s'installer dans certaines cités rencontrèrent des résistances. En outre, il se produisit dans quelques cités, quelque tentative de renversement des institutions, quelques crises successorales, quelque soulèvement de population et quelque revendication agraire.

Au IV^e s. av. J.-C., les tyrannies furent l'objet de discorde dans la plupart des cités où elles sévissaient. À Syracuse, une discorde survint autour de 396 av. J.-C., entre le peuple et le tyran Denys l'Ancien.

Carte n°5. Le plan de Syracuse



Source : A. Damet. (2020). *Le monde grec : de Minos à Alexandre (1700-323 av. J.-C.)* p. 141-155.

Diodore de Sicile, la source la plus avisée sur la Sicile, affirme à ce propos:

Après avoir réglé, selon leur gré, les affaires de la Grèce, ils (les Spartiates) envoyèrent à Syracuse Ariste, un des hommes les plus considérables de Sparte, sous le prétexte d'abolir la tyrannie, mais en réalité pour contribuer à la consolider, car ils se flattaient de se faire de Denys un allié fidèle, en l'aidant à reconquérir son autorité. Arrivé à Syracuse, Ariste eut une entrevue secrète avec le tyran, et excita les Syracusains à la révolte, en invoquant la liberté. Ayant fait périr Nicotelès le Corinthien, chef des Syracusains, et trahi les conjurés qui s'étaient fiés à lui, il affermit le pouvoir du tyran [...]³²²

Diodore ne donne aucun détail de la crise qui secoua Syracuse. Cependant, à travers son récit, l'on peut affirmer que ce fut une crise assez grave au point où les Spartiates aient jugé utile de voler au secours de Denys l'Ancien. Sparte intervint à Syracuse parce qu'elle était alliée à cette dernière pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.). Au moment de l'intervention spartiate, il est probable que Denys n'eût pas consolidé son pouvoir. Car, il arriva au pouvoir autour de 406 av. J.-C. Et pour parvenir à ses fins, il usa de méthodes démagogiques. Par ses attaques incessantes contre les « stratèges » et l'administration de la cité, qu'il accusait d'incompétence et même de trahison au profit des envahisseurs carthaginois, Denys se fit attribuer successivement une charge de « stratège », puis le commandement suprême, et enfin une garde personnelle (M. I. Finley, 1986, p. 85). Si Denys s'appuya sur la classe des pauvres pour monter au pouvoir, cela ne signifiait pas qu'il gouverna avec cette classe. Au tout début de son accession, il s'en prit à des riches, après quoi, il choisit ses favoris comme ses victimes sans distinction de classe ou d'origine, selon ses critères personnels (M. I. Finley, 1986, p. 85-86). Il est donc probable que les conjurés dont fait allusion Diodore fussent des oligarques.

Dans le Péloponnèse, à Sicyone, il y eut aux environs de 366 av. J.-C., le renversement de la tyrannie d'Euphron. Xénophon qui relate cet événement, reste très prolix sur les différentes péripéties de cette tyrannie. D'abord, il évoque l'avènement de ce tyran :

À Sicyone jusqu'alors, la constitution était restée conforme aux anciennes lois ; mais là-dessus Euphron, qui, de même qu'il avait été le plus considérable des citoyens aux yeux des Lacédémoniens, désirait aussi prendre la première place auprès de leurs adversaires, va dire aux Argiens et aux Arcadiens que, si les plus riches sont maîtres de Sicyone, il est clair qu'à la première occasion la cité recommencera à « laconiser », tandis que, si le régime démocratique s'établit, « soyez bien persuadés, disait-il, qu'elle vous restera fidèle. Si donc vous m'assistez, c'est à moi que reviendra le soin de convoquer le peuple, ce qui me

³²² Diodore. XIV, 10, Trad. F. Hoefler.

permettra à la fois de vous donner par là un gage de ma foi, et de vous garantir l'alliance de ma cité. Et si j'agis ainsi, dit-il, sachez le bien, c'est parce qu'il y a longtemps que je suis las, comme vous, de l'orgueil des Lacédémoniens, et que j'aurais plaisir à échapper à leur esclavage. » Les Arcadiens et les Argiens, heureux de ces paroles, vinrent l'assister. Aussitôt, à l'agora, en présence des Argiens et des Arcadiens, il convoque le peuple, en annonçant que la constitution aurait désormais pour base l'égalité absolue. Une fois les gens réunis, il leur demanda d'élire les stratèges qu'ils voudraient ; ils choisissent Euphron lui-même, Hippodamos, Cléandros, Acrisios et Lysandros. Cela fait, il plaça en outre à la tête des mercenaires son propre fils Adéas, après avoir écarté le commandant précédent, Lysiménès. Euphron eut vite fait de s'assurer la fidélité de certains de ces mercenaires par des bienfaits ; de plus il s'en procura d'autres, en prodiguant l'argent pris dans les caisses de l'État et des temples ; de plus, tous ceux qu'il bannissait pour être favorables à Lacédémone, il disposait de leurs biens. Pour ses collègues, il fit tuer les uns par ruse et bannit les autres ; si bien que tout lui fut soumis et qu'il exerçait manifestement la tyrannie. Pour y être autorisé par ses alliés, d'abord l'argent lui servait bien à quelque chose ; et de plus, quand ils entreprenaient quelques expéditions il s'empressait de les accompagner avec ses mercenaires³²³.

Pour accéder au pouvoir, Euphron sut s'appuyer sur des méthodes démagogiques. Euphron arriva au pouvoir dans le contexte où Sicyone était alliée à Sparte. Mais Euphron trama une trahison avec l'appui des Argiens et des Arcadiens (S. Lewis, 2021, 2004, p. 65). D'abord le choix des alliés argiens et arcadiens reposa sur le fait que ces deux peuples étaient les ennemis traditionnels de Sparte. Alors, il utilisa la menace spartiate auprès de leurs ennemis traditionnels. Il est évident qu'en utilisant cet argument, il était sûr de convaincre les ennemis de Sparte de l'assister. Ensuite, il est à noter qu'Euphron s'appuya sur l'argument de vouloir instaurer un régime démocratique, parce qu'il n'était pas évident que si Euphron leur eût dit qu'il établirait un régime tyrannique, il aurait obtenu leur appui. La plupart des auteurs acceptent l'implication de Xénophon selon laquelle l'accession au pouvoir d'Euphron était délibérée et planifiée, en supposant que sa motivation première était de s'établir comme seul dirigeant de la *polis* (S. Lewis, 2004, p. 66). Il faut préciser que la tyrannie d'Euphron n'était pas la première à Sicyone. Selon Aristote, Orthagoras et ses fils connurent le règne le plus long et réussi de toutes les tyrannies, régnant pendant cent ans entre 750 et 650 av. J.-C324. De façon astucieuse, il organisa une assemblée au cours de laquelle des stratèges furent élus. Cependant,

³²³ Diodore. XIV, 10, Trad. J. Hatzfeld, CUF 1948.

³²⁴ Aristote, *Politique*, 1315 b 11.

une fois cette élection passée, Euphron transforma le pouvoir démocratique en pouvoir tyrannique. Il suivit la pratique des tyrans de l'emploi de mercenaires, la gratification de divers biens, les exécutions de ses adversaires, les bannissements, la confiscation des biens privés et sacrés. Les confiscations lui permettaient de payer ses mercenaires et de financer également les expéditions militaires. Les mercenaires, dit-on, étaient utilisés par Euphron pour aider ses alliés arcadiens et argiens durant leurs expéditions dans le but de garantir leur engagement envers lui, et ils apparaissent en bonne et due forme dans Hell. VII, 2, 11. Mais, ce que Xénophon ne dit pas est qu'Euphron utilisa ses mercenaires contre ses propres citoyens, pour faire respecter un pouvoir populaire (S. Lewis, 2004, p. 70). Ensuite, poursuivant sa narration, Xénophon aborde la lutte engagée contre le tyran Euphron :

Ainéas de Stymphale, qui, une fois devenu stratège des Arcadiens, jugea que ce qui se passait à Sicyone était intolérable, monte avec son armée à l'Acropole, où il convoque, parmi les gens de Sicyone, les plus considérables de ceux qui se trouvaient dans la ville, tandis qu'il faisait revenir ceux qui avaient été bannis sans décret. Effrayé de ce qui se passait là, Euphron s'enfuit jusqu'au port de Sicyone, fait venir de Corinthe Pasimélos, par son intermédiaire livre le port aux Lacédémoniens, et par une nouvelle volte-face rentre dans leur alliance, en disant qu'il n'avait jamais cessé de leur être fidèle : car, lorsqu'on avait mis aux voix dans la ville la question de savoir s'il fallait les abandonner, il avait été de la petite minorité, affirmait-il, qui avait voté contre, ensuite, c'est parce qu'il avait voulu châtier ceux qui l'avaient trahi qu'il avait établi la démocratie. « Et maintenant, c'est moi qui ai fait exiler ceux qui vous trahissaient. Et si ç'avait été en mon pouvoir personnel, c'est la ville tout entière que j'aurais mise de votre côté. Au moins, ce dont je suis le maître, le port, je l'ai maintenant remis entre vos mains. » Pour écouter ces propos, il se trouva assurément beaucoup de gens ; mais combien il y en eut pour y croire, c'est ce qui n'est pas bien clair³²⁵.

Il est probable qu'Euphron ait redoublé les exécutions, les confiscations et les bannissements au point où le président de la Ligue arcadienne ait jugé nécessaire d'intervenir. Devant l'intervention arcadienne, Euphron utilisa encore la démagogie pour se rallier aux Lacédémoniens. Xénophon ne dit pas si les Lacédémoniens replacèrent leur confiance en lui. Cependant, nous pensons que ce ne fut pas le cas. Car Xénophon poursuivant sa narration déclare sur la fin du tyran :

Comme la discorde éclata à Sicyone entre les aristocrates et le parti démocratique, Euphron, avec une troupe de mercenaires reçue d'Athènes, y revient de nouveau. Il était bien maître

³²⁵ Diodore. XIV, 10, VII, 3, 1-3, Trad. J. Hatzfeld, CUF 1948.

de la ville basse avec l'aide du parti populaire ; mais comme un harmoste thébain tenait l'Acropole, quand il se rendit compte qu'il ne pourrait pas, avec les Thébains sur l'Acropole être maître de la cité, il partit, muni de fonds qu'il avait rassemblés, pour persuader les Thébains d'expulser les aristocrates et de la remettre en possession de la cité. En apprenant son voyage et ses préparatifs, ceux qui avaient été précédemment bannis partirent de leur côté pour Thèbes. Quand ils virent les bons rapports qu'il avait avec les magistrats, dans la crainte de lui voir obtenir ce qu'il voulait, quelques-uns risquèrent le tout pour le tout, et égorgent Euphron sur l'Acropole, pendant que les magistrats et le Conseil étaient en séance. Alors les magistrats traduisirent devant le Conseil les auteurs de l'acte³²⁶ [...]

La narration de Xénophon montre qu'après qu'Euphron eût fui la cité de Sicyone, les tensions à Sicyone ne s'étaient pas estompées, dès l'instant où les démocrates et les oligarques reprirent leur lutte. Toutefois, aucun des deux partis ne parvenait à sortir victorieux. C'était dans ce contexte, qu'Euphron, aidé par une troupe de mercenaires réussit à rétablir son pouvoir sur une partie de la ville. La question est de savoir la raison pour laquelle, Athènes soutint l'établissement d'un tyran à Sicyone. Nous savons qu'à Athènes a toujours lutté contre l'installation de la tyrannie. Bien qu'Euphron eût reçu le soutien des mercenaires et de la faction démocratique, il ne réussit, toutefois, pas à conquérir la cité entière à cause de la présence d'une garnison thébaine commandée par un harmoste thébain. Cependant, Xénophon ne dit pas dans quel contexte, cette garnison a pu s'installer sur l'Acropole. Tout porte à croire qu'Euphron n'était pas allié aux Thébains étant donné qu'il tenta de les expulser par les armes, et c'est après avoir échoué qu'il utilisa la corruption pour les persuader de bannir les oligarques. Néanmoins, tous les moyens utilisés par Euphron échouèrent jusqu'à son assassinat. L'histoire d'Euphron est l'exemple du tyran démagogue qui utilisa le mensonge et le volte-face comme moyens d'accession au pouvoir. Quand Euphron trouvait que le mensonge était nécessaire pour convaincre ses alliés, il l'utilisait. Quand une alliance ne l'arrangeait pas, il la quittait. Quand, il trouva qu'elle l'arrangeait, il la renouait par le moyen du mensonge. L'histoire d'Euphron montre également que les tyrans s'appuyaient sur le *dèmos* pour combattre leurs concitoyens de classe, les oligarques.

Quelques années plus tard, survint en Thessalie une nouvelle crise autour de 358 av. J.-C. Celle-ci opposa les Aleuades originaires de Larissa aux tyrans de Phères. Diodore s'exprimant à ce sujet affirme :

Alexandre, tyran de Phères, fut assassiné par la trahison de sa propre femme Thébée et par les frères de celle-ci, Lycophon et Tisiphon. Les meurtriers furent d'abord fort honorés

³²⁶ Diodore. XIV, 10, VII, 3, 4-5. Trad. J. Hatzfeld (CUF 1948.

comme tyrannicides et se proclamèrent eux-mêmes tyrans. Plus tard, ils changèrent de conduite : ils gagnèrent les mercenaires par de l'argent et se proclamèrent eux-mêmes tyrans. Après avoir tué un grand nombre de leurs adversaires et mis sur pied une armée considérable, ils s'emparèrent par force du pouvoir souverain. Les Aleuades qui, par leur noble origine, jouissaient d'une grande réputation auprès des Thessaliens, se déclarèrent contre les tyrans. Mais n'étant pas par eux-mêmes assez forts pour les combattre, ils appelèrent à leur secours Philippe, roi des Macédoniens. Philippe entra dans la Thessalie, battit les tyrans, délivra les villes et concilia l'affection de tous les Thessaliens. Aussi, depuis ce moment, non seulement Philippe, mais encore son fils Alexandre, eurent dans toutes leurs expéditions les Thessaliens pour alliés³²⁷.

Alexandre de Phères succéda à son oncle Jason en 369 av. J.-C., après l'assassinat de ce dernier. Et lui-même, fut assassiné en 358 av. J.-C., comme le rapporte Diodore par sa femme et ses beaux-frères. La version de l'assassinat d'Alexandre rejoint celle de Xénophon. Mais, elle s'écarte de celle de Cicéron qui affirme que c'est sa femme qui l'assassinat. Les successeurs d'Alexandre voulaient sous leur contrôle la totalité de la Thessalie. Leur devancier, Alexandre, n'était pas parvenu à réaliser cet exploit. Vers 367 av. J.-C., il ne contrôlait que Phères et la Thessalie méridionale. Cette visée politique fut poursuivie par les successeurs d'Alexandre. Pour la conquête de la totalité de la Thessalie, les tyrans de Phères se heurtèrent aux Aleuades, qui formaient une famille formée par le mythique Aleuas Leroux et qui contrôlait la région de Larissa. Phères qui trouva chez les Phocidiens de solides alliés menaçait de conquérir la Thessalie. En 353 av. J.-C., Philippe II de Macédoine fut appelé par les Aleuades, les maîtres de Larissa, pour une aide dans la guerre contre les tyrans de Phères. Ces derniers répondirent en faisant appel aux Phocidiens. Philippe II défit les Phocidiens forts de 7.000 forces, qui se retirèrent de la Thessalie. Toutefois, Onomarchos de Phocide vint avec la totalité de l'armée phocidienne. Philippe II fut surpassé en nombre et fut battu à deux reprises et se retira de la Thessalie. En 352 av. J.-C., il retourna à l'attaque. Il fit d'abord le siège de Pagase et conquit la ville, privant ainsi Phères d'un secours maritime important. Face à cette victoire de Philippe II, les tyrans de Phères firent appel à Onomarchos, le général phocidien, qui intervint promptement avec une armée de 20.000 fantassins et 500 cavaliers. Réalisant l'un et l'autre le danger, Philippe II appela officiellement les Thessaliens à se joindre à lui pour la guerre. Et les Thessaliens le désignèrent comme archonte. À la tête d'une armée de 20.000 fantassins et de 500 cavaliers, Philippe II affronta les Phocidiens, probablement dans la plaine du côté Ouest du golfe de Pagase où fleurissaient les fleurs crocos (d'où le nom moderne de la bataille du champ

³²⁷ Diodore., XVI, 14. Traduction F. Hoefler (Hodoi Elektronikai)

de croco). À cet endroit, la forte supériorité de Philippe dans la cavalerie lui donna une victoire décisive. Six mille mercenaires phocidiens et avec eux Onomarchos, dit-on, furent tués, et plus de 3.000 faits prisonniers. Les maîtres de Phères rétrocédèrent promptement la ville et s'en allèrent avec leurs mercenaires. La Thessalie était sécurisée pour Philippe II (G. Cawkwell, 1978, p. 61).

Durant la même période, en Occident, à Syracuse, il y eut autour de 357 av. J.-C. une lutte entre le peuple de Syracuse conduit par Dion et le tyran Denys le Jeune. Ce long affrontement est relaté dans tous ses détails par Plutarque :

Dion se tourna désormais vers la guerre. Platon se tint à l'écart du conflit, par respect pour ses liens d'hospitalité avec Denys et à cause de sa vieillesse, mais Speusippe et les autres compagnons de Dion se rallièrent à lui : ils l'exhortèrent à libérer la Sicile, qui lui tendait les bras et l'attendait avec enthousiasme. Pendant le séjour de Platon à Syracuse, Speusippe, semble-t-il, s'était davantage mêlé aux habitants et il avait cherché à connaître leurs sentiments. Au début, son franc-parler les avait inquiétés, car ils croyaient que le tyran cherchait à les mettre à l'épreuve, mais avec le temps, Speusippe avait gagné leur confiance. Or tous tenaient le même discours : ils priaient, ils suppliaient Dion de venir, même s'il n'avait ni navires, ni hoplites, ni chevaux, d'embarquer seul sur un bateau de marchandises et de prêter aux Siciliens sa personne et son nom pour lutter contre Denys. Ce rapport de Speusippe encouragea Dion : il se mit à recruter des mercenaires en secret et par personne interposée, en cachant ses intentions. Il était soutenu par un grand nombre d'hommes politiques et de philosophes, notamment par Eudémos de Leucade. Ils gagnèrent aussi le Thessalien Miltas, un devin qui avait participé aux entretiens de l'Académie. Quant aux hommes qui avaient été bannis par le tyran, ils étaient au moins un millier mais ils ne furent que vingt-cinq à prendre part à l'expédition ; les autres trahirent par lâcheté. La base de départ était l'île de Zacynthos, où les soldats s'étaient rassemblés : ils étaient moins de huit cents, mais tous s'étaient illustrés dans de nombreuses campagnes importantes et leur entraînement physique était remarquable ; leur expérience et leur audace leur assuraient une supériorité écrasante, et ils étaient capables d'enflammer et d'exciter au combat la foule de partisans que Dion espérait rallier en Sicile [...]³²⁸

Ce fut tardivement et par d'autres que Denys devait apprendre la guerre de Sicile, Dion poursuivit sa marche. Les gens de Camarina le rejoignirent et d'une foule considérable de Syracusains des campagnes se souleva et afflua autour de lui. Les Léontins et les Campaniens qui gardaient les Épipoles avec Timocratès furent abusés par un faux bruit qu'il avait répandu : croyant qu'il attaquerait d'abord leurs cités, ils abandonnèrent

³²⁸ Plutarque, *vie de Dion*, XXII, 1-8. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001.

Timocratès et s'en furent défendre leurs concitoyens. Lorsque la nouvelle fut rapporté à Dion, qui campait près d'Acraï, il fit partir ses soldats pendant la nuit et parvint au bord de l'Anapos, à dix stades de la cité. Là, il arrêta sa marche, offrit un sacrifice au fleuve et pria le soleil levant, tandis que de leur côté, les devins annonçaient que les dieux lui donnaient la victoire. En voyant Dion couronné pour le sacrifice, les assistants, d'un seul élan, se couronnèrent tous. Cinq mille hommes au moins l'avaient rejoint en route : ils étaient médiocrement équipés, avec des armes de fortune, mais leur enthousiasme compensait l'insuffisance de leur matériel : dès que Dion leur donna le signal, ils s'élançèrent en courant, avec des cris de joie, s'exhortant mutuellement à conquérir la liberté [...]³²⁹

Lorsque Dion fut entré par les portes Téménitides, il ordonna de sonner la trompette pour calmer le tumulte et de faire la proclamation suivante : « Dion et Mégacès, venus pour abattre la tyrannie, libèrent les Syracusains et les autres habitants de Sicile du tyran. ». Puis, comme il voulait s'adresser en personne à la population, il monta à travers l'Achradine. De chaque côté de la rue, les Syracusains disposaient des victimes, des tables et des cratères et, dès qu'il arrivait à leur hauteur, ils lançaient des fleurs et se tournaient vers lui en l'invoquant comme dieu. Il y avait au pied de l'acropole et des Pentapyles, un cadran solaire bien en vue et très haut que Denys avait fait construire. Dion y monta pour haranguer le peuple et exhorter les citoyens à défendre la liberté. Ceux-ci, pleins de joie et d'affection pour les deux frères, les nommèrent stratèges avec les pleins pouvoirs et, sur leur désir et à leur demande, ils leur donnèrent vingt collègues dont la moitié fut choisis parmi ceux qui étaient rentrés d'exil avec Dion. Cette fois encore, les devins jugèrent la situation ambiguë : en haranguant le peuple, Dion avait sous ses pieds l'orgueilleux monument du tyran, ce qui était un signe favorable mais, comme il s'agissait d'un cadran solaire et que Dion se tenait dessus quand il avait été élu stratège, ils craignaient de voir ses entreprises bientôt victimes d'un retour de Fortune. Ensuite Dion s'empara des Épipoles, libéra les citoyens qui y étaient enfermés et entoura l'acropole d'une fortification. Le septième jour, Denys regagna l'acropole par mer, pendant que des chariots apportaient à Dion les armes qu'il avait laissées à Synalos. Il les distribua entre les citoyens, les autres s'équipèrent comme ils le purent et se montrèrent des hoplites pleins d'ardeur³³⁰[...]

Denys envoya d'abord à Dion des émissaires à titre privé pour le sonder mais Dion le pria de traiter officiellement avec les Syracusains puisqu'ils étaient désormais libres. Les ambassadeurs rapportèrent alors des propositions pleines d'humanité de la part du tyran : il leur promettait une réduction d'impôts et un allègement des campagnes militaires qu'ils n'auraient pas approuvées par leur vote. Les Syracusains ne firent qu'en rire et Dion

³²⁹ Plutarque, *Vie de Dion*, XXII, 1-5.

³³⁰ *Idem*, *Vie de Dion*, XXIX, 1-8. Trad. A.-M. Ozanam. 2001.

répondit aux ambassadeurs que Denys ne pouvait négocier la sécurité et les conditions les plus raisonnables possible en souvenir de leur lien de parenté. Denys accepta ces propositions et lui adressa une nouvelle ambassade pour demander qu'on lui envoyât quelques Syracusains sur l'acropole : si l'on faisait de part et d'autre des concessions réciproques, il traiterait avec eux des intérêts communs. On lui envoya donc des hommes qui furent choisis par Dion. Une rumeur insistante, venue de la citadelle, se répandit parmi les Syracusains : Denys allait se démettre de la tyrannie, de son propre mouvement plus que pour complaire à Dion. Mais cette feinte du tyran n'était que ruse et machination contre les Syracusains. Denys retint prisonniers les envoyés de la cité; au point du jour, ayant gorgé d vin pur ses mercenaires il les lança au pas de course contre les fortifications des Syracusains. L'attaque était inattendue, pleins d'audace, les Barbares, dans un grand tumulte, se mirent à détruire le retranchement et se jetèrent sur les Syracusains. Nul n'osait tenir bon ni se défendre, sauf les soldats étrangers de Dion qui vinrent à leur secours dès qu'ils s'aperçurent de cette agitation. Mais ils ne savaient pas, eux non plus, comment les aider et ils n'entendaient pas les commandements, à cause des cris et du désordre des fuyards syracusains qui s'étaient mêlés à eux et traversaient leurs rangs en courant. Enfin Dion, voyant que personne n'entendait ce qu'il disait, voulut montrer ce qu'il fallait faire en agissant lui-même : il se jeta le premier contre les Barbares. Une mêlée violente et terrible s'engagea autour de lui car ennemis et amis le reconnaissaient, et tous s'élançèrent ensemble en criant Dion était déjà trop alourdi par l'âge pour livrer de tels combats mais il résista vaillamment et courageusement aux assaillants, comme il essayait de les repousser, il fut blessé à la main par une lance. Quant aux autres traits et aux coups qu'on lui portait de près, sa cuirasse suffisait à peine à l'en protéger : elle fut frappée par quantité de piques et de lances qui avaient traversé son bouclier ; cuirasse et bouclier finirent par se briser et Dion s'écroula. Les soldats le relevèrent. Il confia alors le commandement à Timonidès ; tandis que lui-même parcourait la ville à cheval. Il arrêta la fuite des Syracusains puis, appelant les soldats étrangers qui gardaient l'Achradine, il les mena contre les Barbares. C'étaient des troupes fraîches qui fondaient sur des hommes épuisés, des combattants pleins d'ardeur lancés contre des ennemis qui désespéraient déjà du succès de leur tentative. Les Barbares avaient cru que cette attaque leur permettrait de s'emparer de la cité entière dès le premier assaut : lorsqu'ils se trouvèrent, contre leur attente, aux prises avec des hommes menaçants et combatifs, ils se retirèrent sur l'acropole, en déroute et durent se renfermer derrière le rempart. Ils avaient tué soixante-quatorze hommes de Dion et avaient perdu beaucoup des leurs [...] ³³¹

³³¹ Plutarque, *Vie de Dion*, XXX, 1-12. Trad. A. -M. Ozanam. Gallimard 2001.

Pour commencer, ils coururent de leur propre initiative se réunir en assemblée et nommèrent Héraclidès commandant de la lotte. Dion s'avança et leur adressa des reproches ; en donnant cette charge à Héraclidès, ils annulaient celle qu'ils lui avaient précédemment accordée à lui, car il ne disposait plus de pleins pouvoirs si un autre commandait les forces maritimes. À contrecœur, les Syracusains annulèrent la nomination d'Héraclidès. Cela fait, Dion convoqua Héraclidès chez lui et lui adressa quelques reproches sans gravité, lui expliquant qu'il était contraire à l'honneur et à l'intérêt de rivaliser avec lui pour la gloire en une circonstance où il en fallait peu pour faire basculer la situation et causer leur perte. Puis, ayant réuni lui-même une nouvelle assemblée, il désigna Héraclidès commandant de la flotte et poussa ses concitoyens à lui donner des gardes du corps comme il en avait lui-même. En paroles et en apparence, Héraclidès se montrait dévoué à Dion, se disait plein de gratitude, l'escortait humblement et exécutait ses ordres mais en sous-main il corrompait la foule et les révolutionnaires et fomentait des troubles. Il enveloppait Dion et l'acculait à une alternative sans issue : s'il proposait de laisser sortir Denys de la citadelle en traitant avec lui, il était accusé de vouloir ménager et sauver le tyran ; si au contraire, pour ne pas contrarier les gens il continuait tranquillement le siège il avait l'air de faire traîner la guerre en longueur pour avoir plus de pouvoir et terrifier ses concitoyens³³²[...]

Là-dessus arrivèrent à Syracuse des trières envoyées par Denys, avec à leur bord Nypsios de Néapolis qui apportait du blé et de l'argent aux assiégés. Une bataille navale fut livrée : les Syracusains furent vainqueurs et s'emparèrent de quatre des navires du tyran. Mais, dans l'orgueil de leur victoire et à cause de l'anarchie dans laquelle ils vivaient, ils manifestèrent leur joie en se livrant à la boisson et aux orgies les plus folles, et ils négligèrent les précautions nécessaires. En conséquence, alors qu'ils croyaient déjà tenir l'acropole, ils perdirent même la ville. Nypsios vit en effet qu'aucune partie de la cité ne gardait son bon sens, que, du matin aux heures les plus avancées de la nuit, la foule passait son temps à s'enivrer au son de l'aulos et que les stratèges, ravis de cette fête collective, hésitaient à sévir contre des ivrognes. Il sut fort bien profiter de l'occasion et attaqua le retranchement. Il s'en empara, y fit une brèche et lâcha ses Barbares, leur disant de traiter comme ils le voudraient et comme ils le pourraient ceux qu'ils rencontreraient. Les Syracusains s'aperçurent bien vite du désastre, mais ce fut avec lenteur et à grand-peine qu'ils se rassemblèrent pour se défendre, tant ils étaient frappés de stupeur. Ils assistaient en effet au pillage de leur cité : on massacrait les hommes, on battait les remparts, on emmenait des femmes et des enfants vers l'acropole au milieu des gémissements, les

³³² Plutarque, *vie de Dion*, XXII, 1-8. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001., XXXIII, 1-5. Trad. A.-M. Ozanam. Gallimard 2001.

stratèges désespéraient de la situation et ne parvenaient pas à entraîner les citoyens contre les ennemis, qui se présentaient dans leurs rangs et se mêlaient à eux de tous côtés³³³ [...] Sur ces entrefaites, les Syracusains licencièrent leur flotte: ils n'en avaient plus besoin, les marins coûtaient cher et les officiers provoquaient des séditions. Puis, après avoir achevé leur défense ils assiégèrent la citadelle. Comme personne ne venait au secours des assiégés que le blé manquait et que les mercenaires devenaient menaçants, le fils de Denys, jugeant la situation désespérée, conclut un accord avec Dion. Il lui livra l'acropole avec les armes et le reste du matériel, quant à lui, emmenant sa mère et ses sœurs, il équipa cinq trières et rejoignit son père par mer. Dion le laissa partir sans l'inquiéter. Personne à Syracuse ne manqua ce spectacle, si certains voulaient s'y dérober, on leur reprochait à grands cris de ne pas venir voir cette journée et le soleil qui se levait sur Syracuse libre. De nos jours encore, quand on évoque les exemples célèbres des retournements de la Fortune, on cite l'exil de Denys comme le plus illustre et le plus grand. On peut donc imaginer quelle dut être alors la joie des Syracusains et leur orgueil d'avoir renversé avec de si faibles moyens la plus grande tyrannie de tous les temps³³⁴

À travers ce long récit, Plutarque relate les différentes étapes de la lutte entre Denys le Jeune et le peuple de Syracuse, mené par l'oncle de Denys le Jeune, Dion. Denys le Jeune était l'aîné de Denys l'Ancien qui gouverna Syracuse, voire toute la Sicile pendant pratiquement trente-huit ans de règne (405-367 av. J.-C.). Quant à Dion, il était le frère d'Aristomachè, la mère des demi-frères de Denys. En plus de ces deux principaux acteurs, la lutte mit également en perspective des acteurs étrangers en l'occurrence les mercenaires et des Spartiates.

Denys le Jeune successeur de Denys l'Ancien fut même légitimé par la convocation d'une assemblée, à laquelle participèrent sans doute les mercenaires, qui lui conféra la charge de stratège *autokrator*. Son oncle Dion avait certainement des ambitions politiques au sein de la cour d'autant que ses immenses richesses lui permettaient de se constituer des appuis militaires et politiques. La rupture entre Denys et Dion survint dans l'affaire de la révolte des mercenaires et les menées subversives de Speusippe³³⁵. Sur les conseils de Philistos, l'amiral de Denys l'ancien, plutôt partisan du régime tyrannique, Denys le Jeune éloigna Dion qui trouva refuge à Athènes. Dion jouissait de tous les moyens qui lui permettaient depuis Athènes et le Péloponnèse de préparer son retour. En 360 av. J.-C., Denys le Jeune transforma en exil la

³³³ Plutarque, *vie de Dion*, XXX, 1-12. Trad. A. -M. Ozanam. Gallimard 2001.

³³⁴ *Idem*, L. 1-4.

³³⁵ Speusippe était un membre de l'Académie de Platon, à laquelle appartenait également Dion et qui était favorable au renversement de Denys le Jeune.

relégation de Dion. Ce dernier réagit en préparant une expédition militaire pour retrouver ses droits à Syracuse.

« En 357/56, après une traversée directe vers la Sicile pour éviter le canal d'Otrante où se trouvaient Denys et son amiral Philistos, il débarqua à Minoa, dans l'Ouest de la Sicile, à la tête de seulement 800 hommes et 20 navires chargés de 5.000 armures. Mais, il obtint sur place l'appui de tous les opposants à Denys, à savoir les Carthaginois, mais aussi les cités grecques et non grecques de Sicile lassées de la tyrannie »³³⁶.

Parti de Minoa, Dion marcha sur Syracuse en renforçant ses groupes qui atteignirent 20.000 hommes. Grâce à un stratagème, il éloigna les troupes mercenaires qui gardaient le plateau des Épipoles, et s'empara sans problème de Syracuse, à l'exclusion de la citadelle d'Ortygie réputée inexpugnable. Sept jours plus tard, Denys était de retour dans son palais d'Ortygie suivi de peu par Philistos. La flotte syracusaine ayant ainsi libéré le canal d'Otrante, Héraclide³³⁷ et ses hommes arrivèrent à leur tour vers la fin de l'automne 357 av. J.-C. Une année plus tard, Philistos, l'amiral de Denys était tué à la suite d'un combat naval. Privé de son principal soutien, Denys le Jeune quitta Syracuse pour l'Italie où il trouva refuge à Rhégion ou à Locres. La forteresse d'Ortygie était, toutefois, aux mains de son fils Apollocrate. À peine Denys le Jeune parti de Syracuse, le conflit éclata entre Dion fort de son armée fédérale, et Héraclide appuyé par l'assemblée syracusaine. L'origine du conflit était le non-paiement de la solde des mercenaires, avec la révolte qui s'ensuivit. Cependant, il revint sans doute à Héraclide d'avoir convaincu les Syracusains que, Denys le Jeune n'étant plus là, il n'était plus nécessaire d'entretenir l'armée de Dion. L'assemblée, en même temps que le non-paiement de la solde des mercenaires, vota la fin des pleins pouvoirs confiés à Dion. Réfugié à Léontinoi où il fut accueilli par les anciens mercenaires de Denys l'Ancien, et ceux qui lui avaient livré les Épipoles, Dion reprit l'initiative lorsque Denys envoya à Syracuse des forces conduites par Nipsios. En effet, les Syracusains et leurs alliés dépêchèrent aussitôt une ambassade à Léontinoi pour demander l'aide de Dion et de ses mercenaires. Après avoir éliminé sans peine la menace représentée par Nipsios, Dion accomplit un retour triomphal à Syracuse. La trêve avec Héraclide n'était de fait que de courte durée. Celui-ci chercha, en effet, par tous les moyens à contrecarrer les pleins pouvoirs de Dion, notamment en recherchant et en obtenant

³³⁶ Pierre Brulé. « Le monde grec aux temps classique » in <https://shs.cairn.info/le-monde-grec-aux-temps-classiques-tome-2-le-ive-siecle>.

³³⁷ Le commandant de la garde de Denys qui mena la révolte des mercenaires. Il se réfugia d'abord à Carthage, puis à Athènes.

l'intervention de Sparte. D'abord avec la venue d'un certain Pharax qui négocia une alliance secrète avec Denys, puis d'un médiateur du nom de Gaisylos qui chercha à réconcilier les deux partis. L'assemblée décida de licencier la flotte syracusaine, ce qui est assez étrange, car la flotte était le seul moyen d'assurer le siège d'Ortygie toujours aux mains du fils de Denys le Jeune. C'est à ce moment précis qu'Apollocrate, le fils de Denys le Jeune qui tenait toujours Ortygie, décida de se rendre, alors que toute menace de blocus naval était écartée (J- L. Lamboley, 2004, p. 116-121). Selon J. L. Lamboley, Dion, qui a grandi dans l'orbite du pouvoir tyrannique de Denys l'Ancien, lutta contre Denys le Jeune que par ambition personnelle du pouvoir, et que l'utopie platonicienne ne fut qu'un vernis ou un prétexte. À aucun moment il n'avait véritablement songé à abattre la tyrannie pour établir un régime même inspiré des réflexions platoniciennes³³⁸.

Après l'opposition entre Dion et Denys le Jeune, survint l'opposition entre Hicétas, Timoléon et Denys le Jeune à Syracuse. Sur cette suite des événements de Syracuse, nous nous tournons encore vers Diodore :

Les Syracusains en proie à des dissensions intestines et assujettis à des tyrannies diverses et nombreuses, envoyèrent une députation à Corinthe pour engager les habitants de cette ville à leur envoyer un chef capable d'administrer leur ville et de mettre un terme à l'ambition de tous les prétendants à la tyrannie. Les Corinthiens, jugeant convenable de venir au secours d'un peuple qui tirait d'eux son origine, décidèrent de faire partir, en qualité de commandant militaire, Timoléon, fils de Timénète³³⁹.

Le corps expéditionnaire commandée par Timoléon était au départ très peu nombreux : il comptait, quelques sept cents mercenaires, rassemblés avec l'aide de certaines cités satellites de Corinthe, telles Ambracie et Leucade, et expédiés sans argent (M. I. Finley, 1986, p. 104). Le choix de Timoléon est tout aussi incompréhensible. (ἀλλὰ θεοῦ τινος ὡς ἔοικεν εἰς νοῦν ἐμβάλοντος τῷ ἀνθρώπῳ [...]) « *Ce fut sans doute un dieu* »³⁴⁰, dit Plutarque. On sait de Timoléon très peu de choses de ses activités antérieures à l'expédition de Sicile. Il venait d'une des grandes familles dirigeantes de l'oligarchie corinthienne, mais son seul titre de gloire était d'avoir assassiné son frère aîné, qui, disait-on, préparait un coup d'État qui devait le mener à la tyrannie (M. I. Finley, 1986, p. 106). Lorsque, en dépit de son âge déjà relativement avancé, il

³³⁸ Pierre Brulé. « Le monde grec aux temps classique » in <https://shs.cairn.info/le-monde-grec-aux-temps-classiques-tome-2-le-ive-siecle>

³³⁹ Diodore, XVI., Trad. F. Hofer 1865.

³⁴⁰ Plutarque, *vie de Timarque*, 3, 2.

fut mystérieusement choisi pour commander l'aventure sicilienne, un dirigeant corinthien lui dit une parole que Plutarque rapporte dans la forme sentencieuse qui lui est chère : « ἄν μὲν γὰρ νῦν » ἔφη « καλῶς ἀγωνίση, τύραννον ἀνηρηκέναι <σε> δόξομεν, ἄν δὲ φαύλως , ἀδελφόν » « *comportes mal Si maintenant tu mènes la lutte avec honneur, on pensera qu'autrefois tu as mis à mort un tyran, mais si tu t'y, que tu as assassiné un frère* »³⁴¹.

En 344 av. J.-C., Syracuse était plongée dans une grande anarchie. Denys occupait l'île, Hicétas était maître de l'Achradine et de Néapolis. Enfin, Timoléon occupait les autres quartiers de la ville³⁴². En plus des moyens que Timoléon avait reçus en partant pour la Sicile, les Corinthiens armèrent en complément dix bâtiments et des sommes d'argent qu'ils lui envoyèrent. Timoléon reprit du courage et remporta des succès sur ses adversaires. Il parvint à faire abdiquer du pouvoir Denys le Jeune qui s'exila à Corinthe et Hicétas et les siens furent exécutés (M. I. Finley, 1986, p.105)³⁴³. Ainsi, Denys le Jeune fut définitivement écarté de la tyrannie et les discordes s'estompèrent en Sicile.

En Eubée, à une date qui pourrait se situer vers 355 av. J.-C., il y eut à Methymna une lutte entre le tyran Cléommis et la faction oligarchique. Isocrate dans sa lettre à Timothée déclare à ce sujet :

J'entends dire que Cléommis, qui possède à Methymna ce genre de pouvoir, montre dans tous ses actes de la vertu et de la sagesse, et que bien loin de faire périr, d'exiler certains citoyens, de confisquer leurs biens ou de leur faire quelque autre mal, il accorde toute sécurité à ses compatriotes, rappelle les bannis, rend à ceux qui rendent les biens dont ils avaient été dépossédés et en rembourse la valeur aux gens qui les avaient achetés ; et qu'en outre il donne des armes à tous les citoyens, en pensant que personne n'essaiera de se révolter contre lui et que, si quelques-uns l'osaient, mieux vaudrait pour lui mourir après avoir donné aux citoyens l'exemple d'une telle vertu que vivre plus longtemps en causant à la cité les maux les plus grands³⁴⁴.

On suppose donc qu'à Methymna, à l'issue d'une lutte Cléommis réussit à renverser la faction, probablement oligarchique, qui gouvernait la cité. Mais à l'opposé de certains tyrans qui gouvernèrent par la violence, Cléommis s'attela à instaurer la sécurité, à réconcilier les factions par le rappel des bannis, à indemniser les nouveaux et les anciens propriétaires. Cléommis réussit à contenir les excès des oligarques en établissant des lois morales (Gehrke

³⁴¹ Plutarque, *vie de Timarque*, 7, 2.

³⁴² Diodore, *la Bibliothèque historique*, XVI, 69.

³⁴³ *Idem*, XVI, 69.

³⁴⁴ Isocrate, *Lettre à Timothée*, VII, 8. Trad. Mathieu & Brémond, CUF. 2003.

1985, p. 113). Néanmoins, en 340 av. J.-C, Cléomnis fut chassé par Aristonikos, le tyran properse, proche de Memnon de Rhodes (Berve 1967, p. 327 ; Gehrke 1985, p. 113; Petrazoller, 2020, p. 52)³⁴⁵.

Toujours en Eubée, durant l'hiver 349/8, il se produisit une lutte entre deux factions dirigées par des tyrans selon le témoignage d'Eschine :

Ploutarchos était un tyran d'Érétrie. Cleitarchos qui s'était exilé d'Érétrie, le combattait et obtint des troupes de Phalaicos, le tyran de Phocide, pour faire campagne contre Ploutarchos. Les Athéniens portèrent secours à Ploutarchos, sous les ordres du stratège Phocion et les Érétriens furent victorieux au combat à Tamynai³⁴⁶.

Les Athéniens, depuis les événements de 357 av. J.-C. dans la grande île, avaient réussi à implanter des gouvernements amis. Mais la légitimité de certains laissait à désirer. À Érétrie, les Athéniens soutenaient un tyran, un certain Plutarque. Ce dernier était également un ami de Midias, membre influent de l'entourage d'Eubule (P. Carlier, 1990, p. 127). Philippe II voulant s'emparer de l'Eubée y faisait passer des troupes de la Macédoine. Les Athéniens, sur les conseils d'Eubule, de Midias et de quelques autres, décidèrent, malgré Démosthène, de secourir Plutarque, menacé par ses rivaux au nombre desquels Cleitarchos ses propres sujets³⁴⁷. Phocion fut envoyé avec une armée peu considérable et se vit dans le plus grand danger, car ayant trouvé le pays rempli de traites et corrompu par l'argent que Philippe II avait répandu. Malgré une victoire à Tamynai, Plutarque fut chassé de l'île³⁴⁸. L'intervention de l'armée Athénienne eut pour effet de réconcilier la plupart des Eubéens contre Athènes. Le soulèvement était dirigé par un chef énergique, Callias de Chalcis, dont le programme tenait en trois points : l'Eubée aux Eubéens, l'hégémonie à Chalcis et le pouvoir à Callias. Plutarque lui-même, qui appela les Athéniens à son aide, se rallia à leurs adversaires (P. Carlier, 1990, p. 127).

Après le renversement de Plutarque, les hostilités continuèrent si l'on se fie à la narration de Démosthène qui déclare :

À Érétrie, quand débarrassé de Ploutarchos et de ses mercenaires, le peuple était maître de la ville et de Porthmos, les uns le poussaient à se tourner vers nous, les autres vers Philippe. Eh bien, c'est en prêtant l'oreille trop souvent, ou plutôt toujours, à ces derniers que les pauvres et malheureux Érétriens finirent par se laisser persuader d'expulser ceux qui parlaient dans leur intérêt. Et alors Philippe, leur allié et leur ami, ayant envoyé Hipponicos

³⁴⁵ Q. Curce, IV, 5 ; Poly, *Ruses de guerre*, V, 44.

³⁴⁶ Eschine., *Contre Ctésiphon*, 86 ; voir aussi, Démosthène, *Contre Midias*, 110.

³⁴⁷ Démosthène, *sur la Paix*, V, note 1.

³⁴⁸ Plutarque, *Phoc.*, 12-14.

et mille mercenaires, abattit les murs de Porthmos³⁴⁹ et installa trois tyrans Hipparchos, Automéon, Cleitarchos. Après quoi, il chassa du pays ces gens qui, à ce moment, demandaient plutôt deux fois qu'une à être sauvés [ce fut alors qu'il expédia les mercenaires que commandait Eurylochos, puis ceux de Parménion]³⁵⁰

On note qu'après la victoire du peuple sur le tyran Plutarque, le peuple était resté divisé sur le choix à faire entre Philippe et Athènes. On suppose donc qu'il y eut une lutte acharnée entre la faction pro-macédonienne et la pro Athénienne. À la suite de cette lutte, la faction pro macédonienne expulsa les partisans d'Athènes. Pour y arriver, la faction pro macédonienne eut le soutien des mercenaires envoyés par Philippe et qui furent commandés par Eurylochos et Parménion. À la suite de la victoire de la faction pro macédonienne à Érétrie, la faction pro macédonienne installa des tyrans à Porthmos. On suppose également que la faction pro Athénienne fut vaincue, et qu'il y eut à cette occasion des tueries et des exiles.

Quelques années plus tard, autour de 342/1 av. J.-C., en Eubée, plus exactement à Oréos et à Érétrie, il y eut encore une lutte pour le pouvoir entre les tyrans Philistidès et Clitarque contre les factions démocratiques pro Athéniennes. Démosthène relatant cette opposition affirme :

Vraiment, le peuple d'Oréos a eu fort à se réjouir de s'être mis entre les mains des amis de Philippe et d'avoir écarté Euphraeos ! Ils ont eu à se réjouir, les Érétriens, d'avoir renvoyé vos députés et de s'être donnés à Clitarque. Les voici esclaves, les fouette et on les égorge [...]³⁵¹

Durant l'année en question, à Oréos, Philistidès, un tyran pro macédonien, soutenu par Menippe, Socrate, Thoas et Agapaeos, prit le contrôle de la cité. Le tyran et ses amis combattirent la faction pro Athénienne dirigée par Euphraeos, un philosophe, qui résida à Athènes³⁵². À Érétrie, la même année, Clitarque s'empara du pouvoir. Ces deux tyrans eurent sans doute le soutien de Philippe II qui envoya pour la circonstance le général Parménion soumettre plusieurs cités d'Eubée. Philistidès chercha à s'allier aux Athéniens, soutenu par Eschine. Il envoya des ambassadeurs à Athènes, mais Démosthène s'y opposa. Une expédition fut envoyée en Eubée, avec le soutien de Chalcis et de Mégare, et libéra la cité en juin 341 av. J.-C. Philistidès fut tué³⁵³.

³⁴⁹ Ps. Dém., *IIIème Phil.*, 57-58.

³⁵⁰ *Idem*, Trad., M. Croiset (CUF 1959).

³⁵¹ *Ibidem*, *IIIème Phil.*, 66.

³⁵² *Ibidem*, *IIIème Phil.*, 59.

³⁵³ Didyme, *Démosthène*, 1, l. 15-18

Dans le Péloponnèse, autour de l'année 336/35, à en croire Démosthène, il y eut une opposition entre la faction pro macédonienne dirigée par le tyran Chaeron et la faction pro Athénienne :

« [...] Remarquez donc, Athéniens, que les Achéens du Péloponnèse avaient alors une constitution démocratique. Or, voici que le Macédonien vient de détruire chez eux la démocratie à Pellène, en exilant la plupart des citoyens, en donnant leurs biens à ses serviteurs, en instituant là comme tyran, Chaeron le lutteur »³⁵⁴.

Cet événement se situe aux premières heures de l'accession d'Alexandre le Grand au pouvoir. Philippe II, son père, après sa victoire à Chéronée constitua une confédération des États helléniques dont il se fit le chef et avec le concours de laquelle il se préparait à réaliser ses projets de conquête en Asie quand il fut assassiné en 336/5. Son fils, Alexandre lui succéda, mais rien ne changea en droit à la situation créée par Philippe II. L'autonomie des cités avait été reconnue, mais en fait la puissance macédonienne se faisait sentir, et partout les démocraties étaient menacées. C'est dans ce contexte que des tyrans dévoués à la Macédoine et soutenus par elle furent rétablis dans plusieurs cités comme à Pellène³⁵⁵. Ce Chaeron devenu tyran à Pellène, si l'on en croit à Athénée fut le disciple de Platon et de Xénocrate. Ce qui ne l'empêcha pas, devenu tyran, d'abuser cruellement du pouvoir absolu pour satisfaire ses passions³⁵⁶.

Durant la même période (336/5), l'on constate des luttes entre tyrans et factions démocratiques à Messène, Antissa et Erésos. Démosthène fit une allusion à ce sujet en déclarant :

[...] il est vrai, que déjà, avant la conclusion de la paix, les fils de Philiadès étaient tyrans de Messène et qu'Alexandre a pu s'autoriser de ce fait pour les restaurer. Argument ridicule quoi ? Alors qu'on chasse les tyrans de Lesbos, notamment ceux d'Antissa et d'Erésos, comme détenteurs d'un pouvoir illégitime, quoiqu'ils l'aient exercé antérieurement au trait, on estime qu'à Messène la tyrannie est chose indifférente, bien qu'aussi odieuse d'ailleurs³⁵⁷

À Messène, les fils de Philiadès, Néon et Thrasyloque, s'étaient imposés comme tyrans avec l'appui de Philippe II. L'allusion selon laquelle, Alexandre les restaura laisse entendre qu'ils avaient été chassés du pouvoir à une date que nous ignorons, et qu'à l'avènement d'Alexandre le Grand, ils retrouvèrent leur pouvoir. L'île de Lesbos, depuis 350 av. J.-C.

³⁵⁴ Didyme, *Démosthène*, 1, l. 15-18. Trad. M. Croiset (CUF 1959).

³⁵⁵ Voir notice, Sur le traité avec Alexandre, M. Croiset, p. 163.

³⁵⁶ Athénée, XII, p. 500 B, Scholie, voir aussi, Démosthène, *Traité avec Alexandre*, note 1.

³⁵⁷ *Idem*, Trad. M. Croiset (CUF, 1959).

environ, en liaison avec le retour de l'influence perse sur le littoral de la mer Égée, fut touchée par toute une série de tyrannies dont les unes étaient ouvertement anti Athéniennes (P. Brun 1988 b ; G. Labarre 1996, p. 23-31 ; P. Brulé & R. Descat, 2004, p. 94). Après Chéronée (338 av. J.-C.), les Macédoniens adoptèrent une politique de renversement de la *politeia* là où cela leur paraissait nécessaire. Ce fut sans doute le cas à Érésos et à Antissa. À Érésos, une longue inscription rapporte qu'une tyrannie fut abattue, en 336 ou en 334 av. J.-C. et un autel de Zeus Philippios fut érigé (Hesserer 1980, p. 67 ; Lott, 1996 ; P. Brulé & R. Descat, 2004, p. 94).

Autour de 334/3, il se produisit des affrontements entre tyrans et factions pro macédoniennes à Chios, Methymna et Mitylène durant l'offensive d'Alexandre le Grand en Asie. Arrien affirme à ce propos :

Cependant Hégéloque aborde en Égypte avec ses vaisseaux, et rapporte de la Grèce les plus heureuses nouvelles. Les habitants de Ténédos ont quitté, pour le parti d'Alexandre, celui des Perses, où ils avaient été engagés de force. Ceux de Chios ont secoué le joug des tyrans établis par Autophradates et Pharnabaze ; ils ont pris Pharnabaze lui-même. Il est jeté dans les fers avec Aristonicos, tyran de Méthymna. Ce dernier s'était réfugié avec cinq vaisseaux de pirates dans le port de Chios qu'il croyait encore au pouvoir des Perses, d'après l'assurance des sentinelles avancées qui lui avaient dit que Pharnabaze y stationnait avec sa flotte. [...] Hégéloque amenait prisonniers Aristonicos, Apollonidès de Chios, Phisinos et Mégarde, auteurs et fauteurs de la première défection, qui avaient exercé sur l'île une violente tyrannie. Charès était chassé de Mitylène : toutes les autres villes de Lesbos s'étaient rendues par composition³⁵⁸.

Avant l'offensive d'Alexandre, des tyrans pro perses avaient été installés à Ténédos, Chios, Mytilène et Méthymna. À Mytilène, nous savons qu'après la mort de Memnon de Rhodes, les Perses Pharnabaze et Autophradates installèrent un tyran pro perse. Par contre à Methymna, Ténédos, et à Chios, nous ignorons comment les tyrans arrivèrent au pouvoir. L'offensive d'Alexandre entraîna un changement de régime dans ces différentes cités. À Methymna, et à Chios, nous apprenons que les tyrans furent capturés. Mytilène était occupée par une garnison forte de deux mille mercenaires, conduite par Charès. Ce dernier capitula

³⁵⁸ Arrien, *Anabase*, III, 3. Voir aussi, Arrien, « Expédition d'Alexandre » in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/arrien/trois.htm>;

devant l'offensive d'Hégélochos et négocia son retrait vers Imbros. L'amiral Hégélochos ramena également dans le camp du roi avec leur consentement les autres cités de l'île³⁵⁹.

On observe, au final, que le IV^e s. av. J.-C. connut plusieurs oppositions contre les tyrans. À Syracuse, autour de 396, il y eut une opposition entre le peuple et Denys l'Ancien. Le tyran demanda l'intervention de l'armée spartiate qui réussit à le maintenir au pouvoir. Autour de 366/5, il y eut à Sicyone une opposition entre la faction oligarchique et un noble, Euphron, qui installa une tyrannie. En définitive, le tyran fut assassiné par les oligarques. En 358/7, en Thessalie, il y eut une lutte entre la dynastie des Aleuades et les tyrans de Phères. Les premiers demandèrent l'aide de Philippe II qui réussit à vaincre les tyrans et à devenir maître de la Thessalie. À Syracuse, autour de 357/6, il y eut une lutte entre le peuple conduit par Dion, un aristocrate et Denys le jeune. Dion et le peuple réussit à mettre fin au long règne tyrannique des Denys. Toutefois, quelques années plus tard, Denys le jeune revint au pouvoir. Et cette fois, il s'opposa à Timoléon de Corinthe en 344 av. J.-C. qui parvint à l'écarter du pouvoir et à l'exiler à Corinthe. En Eubée, on assista à une série de luttes entre des tyrans soutenus soit par Athènes, soit par Philippe II soit encore par les Perses et les factions pro Athéniennes ou pro macédoniennes. À Mytilène, en 355/4 un certain Cléommis bien qu'ayant réussi à battre la faction oligarchique, était chassé quelques années plus tard par Aristonicos, un tyran pro perse. En 349/8, il y eut l'opposition à Erétrie, entre Ploutarchos un tyran pro Athénien et le tyran Cleitarque. Malgré l'intervention Athénienne dans l'île, Ploutarchos fut chassé. Durant la même période, des tyrans furent installés par Philippe II à Porthmos après leurs victoires sur les factions pro Athéniennes. À Oréos, il y eut autour de 342/1 une lutte entre le tyran Philistidès et la faction pro Athénienne. La même année, il se produisit à Erétrie un affrontement entre le tyran Clitarque et la faction pro Athénienne. À Oréos, l'intervention Athénienne permit à la faction pro Athénienne de vaincre Philistidès. À Pellène, dans le Péloponnèse, il y eut en 336/5 la montée au pouvoir du tyran Chaeron suite à sa victoire sur la faction pro Athénienne. Durant la même période, il y eut des luttes entre tyrans et factions pro Athéniennes à Messène, Antissa et Eresos. Enfin, en 334/3, il y eut des affrontements entre tyrans pro perses et factions pro macédoniennes à Chios, Methymna et Mitylène. Hormis les luttes contre les tyrans, il se produisit au IV^e s. av. J.-C. également des tentatives de renversement des régimes politiques.

³⁵⁹Arrien, *Anabase*, II, 2, 7 Voir aussi, Arrien, « Expédition d'Alexandre » in <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/arrien/trois.htm>; voir aussi, Q. Curce, IV, 5, 22.

La première tentative de renversement des institutions de la cité apparut à Sparte aux environs de l'an 397/6. Cette tentative est rapportée par plusieurs auteurs dont Xénophon et Polyen. Partant du témoignage de Xénophon, nous apprenons :

Il n'y avait pas encore un an qu'il régnait : un jour qu'il offrait un des sacrifices rituels au nom de la cité, le devin lui dit que les dieux lui révélaient une conspiration des plus terribles. Après un nouveau sacrifice, il déclara que les signes sacrés étaient plus effrayants encore. Au cours d'un troisième, il dit : « Agésilas, c'est comme si nous étions en plein milieu des ennemis : voilà les signes que je vois. » Là-dessus, ils se mirent à sacrifier aux dieux Protecteurs ainsi qu'aux Sauveurs, et ne s'arrêtèrent qu'après avoir obtenu (à grand 'peine) des signes favorables. Le sacrifice à peine achevé, moins de cinq jours après, quelqu'un vient faire connaître aux éphores une conspiration, avec le nom de celui qui menait l'affaire, Cinadon : c'était un homme qui, au physique d'un garçon vigoureux, joignait une âme énergique, mais qui n'était pas de la caste des Pairs. Les éphores demandèrent au dénonciateur comment, à son avis, la chose devait avoir lieu : il répondit que Cinadon, après l'avoir mené au bout de l'Agora, lui faisait un jour compter combien il y avait de Spartiates présents : « et moi, dit-il, après avoir compté le roi, les éphores, les Anciens, et d'autres) (environ quarante), je lui demande : Pourquoi donc, Cinadon, m'as-tu fait compter ces gens-là ? Et l'autre avait répondu : Ces gens-là, considère-les comme tes ennemis, tous les autres, comme tes alliés, et il y en a plus de quatre mille) je parle de ceux qui sont sur l'agora ». Puis il lui montrait, disait-il, dans les rues, çà et là, tantôt un, tantôt deux ennemis qu'ils rencontraient, tandis que tous les autres étaient des alliés : et, sur tous les Spartiates qui se trouvaient à la campagne, il y avait, disait-il, dans chaque domaine un ennemi, le propriétaire, mais des alliés en grand nombre. Les éphores lui demandèrent combien il y avait donc, à son avis, de gens au courant de l'affaire : il répondit qu'au dire de Cinadon les vrais meneurs ne s'étaient mis d'accord qu'avec peu d'hommes, mais sûrs, et que ceux-là alors avaient déclaré que toute la masse des Hilotes, des Néodamodes, des Inférieurs, et des Périèques était des cœur avec eux : chaque fois que ces gens venaient à parler des Spartiates, aucun d'eux ne pouvait dissimuler qu'il aurait du plaisir à en manger, et tout crus. Les éphores lui demandèrent alors : « Et où prétendaient-ils se procurer des armes ? » « Ceux d'entre nous, avait dit Cinadon, qui faisons partie du contingent militaire, nous avons bien autant d'armes qu'il nous en faut » ; pour la foule des autres, Cinadon l'avait mené au marché à la ferraille et lui avait montré beaucoup de poignards, beaucoup d'épées, beaucoup de broches, beaucoup de haches et de cognées, beaucoup de faucilles : « Voilà encore des armes avait-il dit, pour tous les hommes qui travaillent la terre, le bois, les pierres ; quant aux autres corporations, elles ont en général des outils, qui sont des armes suffisantes pour se battre, surtout contre des gens qui n'en ont pas ». Et comme on lui

demandait encore quand la chose devait avoir lieu, il répondit qu'on lui avait recommandé de ne pas quitter la ville. À l'entendre, les éphores se rendirent compte qu'il s'agissait d'un plan bien concerté, et leur, et leur effroi fut en conséquence : ils ne convoquèrent même pas ce qu'on appelle la Petite Assemblée, mais, en réunissant, chacun en quelque autre endroit, quelques-uns des Anciens, ils prirent la décision d'envoyer Cinadon à Aulôn en compagnie d'autres jeunes gens, avec mission des ramener quelques habitants d'Aulôn et quelques Hilotes dont les noms étaient inscrits sur la scytale qu'on lui confia. Il devait en outre ramener une certaine femme qui passait là-bas pour la plus belle, mais qui avait la réputation de débaucher tous ceux qui arrivaient de Lacédémone, vieux et jeunes. Cinadon avait déjà rempli des missions de ce genre pour le compte des éphores, et on n'avait pas hésité à lui donner dans ces occasions la scytale où se trouvaient inscrits les noms de ceux qu'il fallait arrêter. Il demanda qui, parmi les Jeunes, il devait prendre avec lui : « Va trouver, lui dit-on, le plus âgé des hippagrètes, et demande-lui de te faire accompagner par les six ou sept qui se trouveront là » ; (et leurs précautions étaient prises pour que l'hippagrète sûr qui il devait envoyer, et que ceux qu'on envoyait fussent informés qu'ils devaient arrêter Cinadon. Ils annoncèrent même à Cinadon qu'ils enverraient trois chariots, pour que son détachement n'eût pas à ramener à pied ceux qu'il arrêterait (dissimulant par tous les moyens possibles que l'expédition était dirigée contre lui seul. Ce n'était pas en ville qu'ils voulaient l'arrêter, parce qu'ils ignoraient l'étendue de la conjuration et qu'ils tenaient à savoir de Cinadon qu'elles étaient ses complices avant que ceux-ci ne pussent se rendre compte qu'ils étaient dénoncés : c'était pour les empêcher de s'enfuir. Ceux qui étaient chargés de l'arrêter devaient le garder, et, après lui avoir demandé ses complices, envoyer au plus tôt la liste de leurs noms aux éphores. Ceux-ci attachaient tant d'importance à l'affaire qu'ils allèrent jusqu'à envoyer un escadron de cavalerie pour aider ceux qu'ils avaient expédiés à Aulon. Une fois l'homme arrêté, un cavalier vint apporter les noms dont Cinadon avait donné la liste ; aussitôt ils procédèrent à l'arrestation du devin Teisaménos, ainsi que des plus considérables parmi les autres conjurés. On ramena Cinadon, son crime fut établi, il convint de tout, nomma ses complices ; enfin les éphores lui demandèrent quel était donc son but en agissant ainsi : « C'était, répondit-il, pour n'être à Lacédémone l'inférieur de personne. » Là-dessus, sans plus tarder, on lui passa les deux mains et la nuque dans un carcan, et, dans cet état, à coup de verges et d'aiguillon, on lui fit faire avec ses complices le tour de la ville. Telle fut donc la punition qu'ils reçurent³⁶⁰.

Nous pouvons compléter le témoignage de Xénophon, par celui de Polyen qui affirme :

suite à une dénonciation selon laquelle Cinadon tramait un complot, les éphores ne jugèrent pas bon de l'arrêter en ville. Ils envoyèrent en premier et secrètement certains hippeis à

³⁶⁰ Xénophon, *Hélléniques*. III, 4-11. Trad. J. Hatzfeld. CUF 1949.

Aulon en Lakonikè, peu avant de convoquer Cinadon et de l'envoyer à Aulon avec deux soldats, prétendument pour une mission secrète. À son arrivée, les hippeis qui avaient été envoyés en premier l'arrêterent, et lui firent avouer sous la torture les noms des membres de la conjuration, qu'ils firent parvenir aux éphores. Ainsi informés, ceux-ci exécutèrent discrètement les personnes dénoncées, sans que le dénonciateur fût présent³⁶¹.

Les deux témoignages ont pour point commun la dénonciation du complot. Cependant, les deux auteurs ne nous apprennent rien sur l'identité du dénonciateur, encore moins sur les raisons qui le poussèrent à la dénonciation. Selon le dénonciateur, Cinadon disait que « [...] ceux qui étaient dans le secret avec lui et les autres chefs n'étaient pas du tout nombreux, mais qu'on pouvait compter sur eux ». Alors, pourquoi Cinadon a-t-il été trahi ? Il serait difficile, avouons-le de répondre avec exactitude à cette question. Encore moins de formuler des hypothèses. Le moins qu'on puisse dire est que les raisons de cette trahison restent obscures. Sur le contexte politico-militaire de cette conjuration, il y a lieu d'affirmer qu'elle s'est déroulée après la guerre entre Sparte et la cité d'Élis. Et également, après l'accession au trône du roi Agésilas. La guerre entre Sparte et Élis s'était déroulée sur quatre campagnes, mais sur deux années solaires, à savoir 399 et 398 av. J.-C. La conspiration fut découverte en 397 av. J.-C., probablement en été (J. Ducat, 2016, p. 356). Sur les auteurs du complot contre l'État, il y eut en tête Cinadon, et ceux qu'ils considéraient comme étant ses alliés, à savoir les « tous les Hilotes, tous les Néodamodes, tous les inférieurs et tous les Périèques ». Les Héleioi, étaient des populations de la ville d'Hélos qui firent sécession et furent réduits par la guerre et furent condamnés à être esclaves (Christien & Ruzé, 2007, p. 23). Les Néodamodes étaient des Hilotes (et classés parmi les « inférieurs ») qui, dans certaines circonstances, furent incorporés dans l'armée comme hoplites, puis affranchis après service fait, tout en restant mobilisés ; leur nombre semble avoir varié entre cinq- cents environ au début et deux mille en 396 av. J.-C. (J. Ducat, 2016, p. 367). Les inférieurs, hormis les Néodamodes, étaient les Mothaces, les Hypomeiones et les Partheniens. Ces inférieurs, pour quelque raison ne pouvaient prétendre à un *clèros*. Ils étaient victimes de la rancune du mépris de l'aristocratie terrienne, qui les traitait en gueusaille et leur déniait tout participation à la gestion des affaires publiques (Roussel, 1939). Les Périèques, c'est-à-dire composées de ceux qui « vivaient autour », des communautés à la fois dépendantes et autonomes, étaient des populations soumises qui jouissaient toutefois de l'égalité des droits (*isotimia*), participant à la citoyenneté et aux magistratures (Christien & Ruzé, 2007, p. 23). Leur chef, Cinadon, pourrait donc être un Mothax, mais, comme ce groupe

³⁶¹ Polyen., *Str.*, II, 14, 1.

était peu nombreux, il y a beaucoup plus de chances qu'il ait appartenu à une catégorie à laquelle nous ne pouvons pour l'instant donner aucun « nom propre », celle des Spartiates non-Homoioi ; qui avaient certaines des prérogatives des citoyens, mais pas toutes, pas, en particulier, la capacité d'accéder aux magistratures (J. Ducat, 2016, p. 149-152). Il est clair en tout cas que ce n'est pas faute de mérite, mais à la suite de quelque revers de fortune, qu'il n'est pas *Homoios*³⁶². En rendant à l'État, à plusieurs reprises, d'importants services, il pouvait espérer recevoir en récompense le statut qu'il estimait mériter, mais en vain : de là serait né le ressentiment qu'il nourrit envers ceux qu'il appelle « les Spartiates », entendant par-là les Homoioi. Ce n'est donc pas un individu placé tout en bas de l'échelle sociale qui prit l'initiative d'une révolte, mais, comme l'a remarqué Lazenby, un homme « of some standing » (Lazenby, 1997, p. 446 ; J. Ducat, 2016, p. 362). Dans la liste, l'ordre (décroissant) de dangerosité se présenterait donc ainsi : 1, les hilotes, très nombreux et considérés comme de toujours possibles « ennemis de l'intérieur ». 2, Les Néodamodes, beaucoup moins nombreux mais combattants expérimentés et probablement, jusqu'à l'âge de soixante ans, armés. Ils pouvaient avoir un ressentiment tout particulier contre les Spartiates, parce que leur affranchissement ne leur avait pas vraiment apporté la liberté, et qu'ils étaient bloqués dans un entre-deux. 3, Les Hypomeiones, probablement armés eux aussi, et haïssant les homoioi qui les maintenaient dans un statut inférieur. Quant aux Périèques, ils pouvaient en vouloir aux Spartiates non pour des raisons tenant à leur statut personnel, mais parce que leurs cités étaient dépendantes de Sparte ; ils étaient très nombreux et se battaient bien, mais ne manifestaient guère de tendance à se révolter. Ils fondaient trop d'espoir sur les Hilotes, qui étaient soumis à un puissant contrôle social et psychologique. Les catégories les plus redoutables pour les *Homoioi* étaient plutôt, en réalité, les catégories « intermédiaires bloquées », à savoir les Néodamodes et surtout les Spartiates non-Homoioi, qui étaient vraiment au cœur de la cité, Cinadon les conduisait bien, puisqu'il était l'un d'entre eux. Ce qui, aux yeux des conjurés, les autorisait à considérer comme acquis le soutien de toutes ces catégories sociales, c'était la déclaration de détestation qu'ils leur attribuaient (J. Ducat, 2016, p. 368-369). Sur l'objectif final de Cinadon, on pourrait bien suivre J. Ducat pour les questions qu'il se pose : voulait-il massacrer tous les *Homoioi* ? Instituer un nouveau système politique ? Faire de tous ses partisans les citoyens d'une nouvelle cité ? Nous n'en saurons jamais rien. On peut avancer que Cinadon avait lui aussi un projet à longue échéance, mais Xénophon n'en dit rien (J. Ducat, 2016, p. 372). Au sujet du plan des éphores, J. Ducat le considère à la fois rationnelle et instinctive : ne pas faire de vagues, se comporter le

³⁶² T. J. Figueira 2006, p. 60 propose même qu'il ait été hippeus.

plus possible comme à l'accoutumée, et agir en secret. Cette conduite est tout à fait rationnelle : il était essentiel de ne pas donner l'alarme à Cinadon, qui pourrait soit déclencher sur-le-champ l'insurrection, soit prendre la fuite, soit mettre son réseau en sommeil (J. Ducat, 2016, p. 373).

Concernant l'arrestation des auteurs de la conjuration, les éphores décidèrent de ne pas arrêter Cinadon en ville, parce qu'ils ne connaissaient pas l'étendue de la conjuration. Ils envisagèrent de le faire en organisant une mission à Aulon. Aulon était une localité située à l'extrémité Nord-Ouest du territoire lacédémonien, au Nord-Est de Kyparissia, non loin de la frontière avec la Triphylie. On s'accorde aujourd'hui à penser que, comme beaucoup de localités périèques, Aulon était une cité (G. Shipley, 1997, p. 235-6 ; J. Ducat, 2016, p. 376). Il y avait dans cette pseudo-mission une sorte de perfection dans la perfidie, parce qu'elle pousse Cinadon à contribuer à sa propre arrestation, en la facilitant par l'obéissance à laquelle il est contraint sous peine de se démasquer. Il s'agit d'arrêter et de ramener à Sparte trois catégories de personnes. D'abord, certains citoyens d'Aulon. La première question que ceux-ci nous posent est de savoir pourquoi les autorités spartiates voulaient les arrêter. La réponse est nécessairement vague et quasiment tautologique : parce qu'elles estimaient que ces Aulonites avaient des activités contraires aux intérêts de Sparte. Aller plus loin est impossible, mais on admettra que, par suite de sa situation géographique, Aulon était un point sensible, d'autant que la guerre avec Élis n'avait pas pris fin.

Ces personnes (à arrêter) devaient ensuite être ramenées à Sparte, et, pour leur éviter d'avoir à faire quelque cent vingt kilomètres à pied, on va jusqu'à prévoir l'envoi de trois chariots, à Sparte où, évidemment, elles seront présentées aux éphores, qui les interrogeront, les jugeront, et éventuellement les condamneront, le cas échéant à mort, comme le dit Isocrate (J. Ducat, 2016, p. 377). La deuxième catégorie de personnes à arrêter était constituée par des Hilotes. Ce cas est d'une moindre conséquence, mais il n'en pose pas moins des questions à l'historien. L'explication qui me semble la plus naturelle est de considérer qu'à Aulon il y avait des esclaves qui s'appelaient Hilotes. Pour ma part, j'ai tendance à croire à l'existence de tels esclaves dans la Périoiikis³⁶³, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. D'autres hypothèses ont été proposées : qu'il y ait eu une garnison spartiata à Aulon, et que ces Hilotes eussent appartenu à certains de ces soldats³⁶⁴ ; qu'il se fût agit d'Hilotes fugitifs venus de Sparte, et que les

³⁶³ Voir en dernier lieu, « les hilotes à l'époque archaïque », dans Zurrbach, J. 2015, la main-d'œuvre agricole dans la Méditerranée archaïque, p. 191-192.

³⁶⁴ Suggestion de Cartledge 1979, p. 274-5.

Aulonites à arrêter eussent été ceux qui les avaient accueillis³⁶⁵ qu'ils eussent été les esclaves d'un Spartiate possédant un domaine dans la région (Hodkinson, 2003).

La troisième catégorie ne comprend qu'une personne, mais celle-ci le mérite, car elle est véritablement la cerise sur le gâteau : elle augmente la crédibilité de la pseudo-mission, et illustre au mieux l'ingéniosité déployée par les éphores dans l'édification de leur piège. C'était, disait-on la plus belle femme du pays, ce qui rend clair le sens du verbe « *corrompre* » : on l'accusait de détourner de leur devoir « *les Lacédémoniens, tant vieux que jeunes* » qui se rendaient à Aulon, et peut-être aussi d'utiliser son charme à des fins politiques. Il est clair que l'influence exercée par la reine de beauté d'Aulon était jugée néfaste par les éphores, et qu'elle méritait au moins un sérieux rappel à l'ordre (J. Ducat, 2016, p. 377).

Sur la fin de Cinadon, Xénophon ne nomme pas ceux qui l'interrogèrent. Par contre, nous avons cette précision chez Polyen qui affirme que ce fut les Hippeis, c'est-à-dire les cavaliers. Pour J. Ducat, après une première interrogation faite par les membres du commando, les magistrats, c'est-à-dire, les éphores le firent à leur tour (J. Ducat, 2016, p. 383-384). Nous pensons que rien dans les propos de Xénophon, ne laisse croire à cette hypothèse. Nous ne pensons pas que Cinadon eût comparu devant un tribunal composé de magistrats. Nous pensons que le témoignage de Polyen est beaucoup plus précis, à savoir que ce furent les *hippeis* qui l'emmenèrent à avouer les noms de ses complices sous l'effet de la torture. Cinadon fut traité comme à Athènes où l'esclave était soumis à la question pour obtenir des aveux. Et l'exécution de Cinadon et ses complices ne survint qu'après une promenade à travers la ville.

Quelques années plus tard, à l'Isthme, plus précisément à Corinthe, l'on relève également autour de l'an 366/5 une tentative de renversement du pouvoir. Cette tentative fut l'œuvre de Timophanes, le frère de Timoléon. Elle se produisit dans un contexte où Corinthe était menacée d'une invasion. Alors, les Corinthiens recrutèrent quatre cents mercenaires dont ils confièrent le commandement à Timophanes. Celui-ci « au mépris des lois, de la justice et de l'honneur, s'occupa sur le champ des moyens de se rendre maître de la ville : il fit mourir, sans aucune forme de justice, un grand nombre des principaux citoyens, et se déclara ouvertement le tyran de sa patrie. ». Timoléon tenta une première fois de persuader son frère de renoncer à son ambition et de réparer les torts qu'il avait commis. Mais Timophanes refusa d'obtempérer. Puis, une seconde fois, cette fois-ci accompagné d'Eschyle, le beau-frère de Timophane, et un de ses amis, un devin, nommé Satyros, par Théopompe, et Orthagoras, par Ephore et Timée. Une nouvelle fois, Timophanes resta sur sa position. Ce fut en ce moment précis qu'il fut

³⁶⁵ Cartledge, suivi par Lazenby 1997, p. 445 et à titre de possibilité par Hodkinson 2003, p. 267, n. 4.

assassiné, selon Diodore par Timoléon en personne, et selon Plutarque par son beau-frère et le devin³⁶⁶. L'on se pose la question de savoir le rôle joué par les mercenaires à la solde de Timophanes. Une chose est certaine, cette histoire laisse beaucoup de zones d'ombre qu'il serait difficile d'éclaircir.

Au total, retenons qu'il y eut au IV^e s. av. J.-C. des tentatives de renversement des institutions à Sparte et à Corinthe. À Sparte, cette tentative fut l'œuvre d'un citoyen tombé dans la catégorie des « *inférieurs* » de la cité. Après qu'il eût ficelé son entreprise avec sa conjuration, celle-ci fut dévoilée par l'un de ses partisans et finalement avorta. À Corinthe, ce fut un membre de la même famille qui tenta d'instaurer une tyrannie. Là encore, l'entreprise échoua. Ces entreprises menacèrent les dirigeants des deux cités. Toutefois, au final, ils purent empêcher ces entreprises de se réaliser. En plus des tentatives de renversement des régimes, l'on constate également des crises successorales.

Ce fut le cas à Sparte. En 398/7, survint dans cette cité une crise de succession royale à la mort du roi Agis II. Cette crise est rapportée par Xénophon dans deux de ses ouvrages. Dans le récit extrait des *Helléniques*, il affirme :

Là-dessus, Agis, qui était venu à Delphes, et qui y avait offert en sacrifice la dîme du butin qui revenait au dieu, sur le chemin du retour tomba malade à Héraïa (il était vieux alors : on put le ramener vivant encore à Lacédémone, mais il ne tarda pas à y mourir. On lui fit des funérailles plus imposantes que ne le comporte la condition humaine. Une fois passés les jours consacrés au deuil, comme il fallait désigner un roi, Léotychidas, qui se disait fils d'Agis, et Agésilas, qui était son frère, se mirent à se disputer la royauté. Léotychidas disait : » Voyons, c'est la loi, Agésilas, qui veut que ce ne soit pas le frère, mais le fils du roi, qui règne ; s'il se trouvait qu'il n'y eût pas de fils, alors ce serait au frère à régner (Ce serait donc à moi de régner) Et comment, puisque je suis là ? (Parce que celui-là même que tu dis être ton père, niait que tu fusses son fils.) Cependant ma mère, qui le sait beaucoup mieux que lui, prétend encore maintenant que si (Mais Poséidon t'a bien convaincu par avance de mensonge lorsqu'il a, d'un tremblement de terre, chassé de la chambre conjugale, au vu de tout le monde, ton véritable père. Et un témoignage qui s'est ajouté au sien, c'est celui du temps, qui, dit-on, ne trompe jamais; à partir du moment où il t'a engendré et où on l'a vu sortir de la chambre, neuf mois se sont écoulés jusqu'à ta naissance. » Telle fut leur conversation. Diopéithès cependant (un grand diseur d'oracles) prit le parti de Léotychidas et dit qu'il y avait un oracle d'Apollon qui recommandait de se garder d'une royauté boiteuse. Lysandre alors, pour défendre Agésilas lui répondit qu'à son avis le dieu

³⁶⁶ Plutarque, *Vie de Timarque.*, V, 13-37.

n'ordonnait pas de se garder d'un homme qui boiterait pour avoir fait une chute, mais plutôt d'un homme qui régnerait sans être de la vraie race ; c'est bien alors qu'elle serait boiteuse, la royauté, quand ce ne seraient plus les descendants d'Héraclès qui mèneraient l'Etat. Après avoir entendu ces arguments de l'un et l'autre parti, la ville désigna comme roi Agésilas³⁶⁷.

Ensuite, dans l'ouvrage qu'il consacra à son héros Agésilas, du même nom, il déclare : *(ἐπεὶ γὰρ Ἄγια βασιλεὺς ὧς ἐτελεύτησεν, ἐριστάντων περὶ τῆς ἀρχῆς Λεωτυχίδα ἐμὴν ὡς Ἄγιδος ὄντος υἱοῦ, Ἀγησιλάου δὲ ὡς Ἀρχιδάμου, κρίνασα ἢ πόλις ἀνεπικλητότερον εἶναι Ἀγησίλαον καὶ τῷ γένει καὶ τῇ ἀρετῇ τοῦτον ἐστήσατο βασιλέα.)* « *Quand le roi Agis mourut, Léotychidas, en qualité de fils d'Agis, et Agésilas, comme fils d'Archidamos, se disputèrent le trône. Or la cité jugea qu'Agésilas avait plus de droit à son choix et à cause de sa naissance et à cause de son mérite et c'est lui qu'elle nomma roi* »³⁶⁸. On pourrait dire que les deux passages se complètent l'un de l'autre. Et si l'on s'en tient à la règle de succession à Sparte, qui se fait du père au fils aîné, Léotychidas en tant que fils aîné du roi Agis II était le potentiel successeur de son père. Toutefois, le problème que posait l'accession de Léotychidas au trône est qu'il y avait des doutes sur sa parenté avec Agis II. Même si Xénophon rapporte que sur son lit de mort, Agis II reconnut tardivement Léotychidas comme son fils légitime et donc héritier à la fois de sa considérable fortune privée et du trône d'Eurypontide. Même si Agis vécut réellement cette conversion sur son lit de mort, et que ce n'était pas seulement une histoire racontée par ses amis qui firent campagne furieusement en faveur de Léotychidas, une telle tentative s'avéra inutile au final. En théorie, le point principal d'un système vertical déterminé de succession est qu'il ne devrait y avoir aucun doute quant à l'identité et à la légitimité du successeur. Ce gain idéal est censé l'emporter sur des coûts tels que la nécessité d'une régence dans le cas d'une succession minoritaire. Léotychidas, cependant, n'était pas le premier prince spartiate à être impliqué dans un conflit de succession et ne serait pas le dernier, bien qu'il fût le seul à avoir été formellement jugé bâtard (*nothos*), c'est-à-dire le fils de deux parents spartiates (P. Cartledge, 1987, p. 110). Il n'était donc pas certain qu'Agésilas deviendrait roi à la fin de l'été 400, à la mort du roi Agis II (P. Cartledge, 1987, p. 99)³⁶⁹. Car, Sparte conserva un système hautement déterminé de succession verticale, c'est-à-dire en théorie du père au fils aîné (Goody, 1966 ; 1976 b, p. 89-90 ; P. Cartledge, 1987, p. 100). En revanche, la succession consobrinale (par les cousins) et

³⁶⁷ Xénophon, Trad. J. Hatzfeld. CUF1949.

³⁶⁸ *Idem*, *Agésilas*, I. voir aussi, *Idem*, "Agésilas" in https://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/xenophon_agesilas/lecture/1.htm

³⁶⁹ Funke 1980 a, 36 n. 31 pour la date, qui dépend de la chronologie de la campagne d'Agis'Élis .

fraternelle se produisait, assez fréquemment dans ce dernier cas, mais au moins au Ve s. av. J.-C., les Spartiates croyaient qu'il s'agissait du résultat d'un accident de l'absence d'un fils plutôt que d'un projet de succession collatérale (P. Cartledge, 1987, p. 100). Un autre argument qui disqualifiait Agésilas du trône royal était son infirmité physique. Agésilas était inhabituellement petit par rapport aux normes spartiates³⁷⁰, et il souffrait d'un handicap potentiellement plus grave, celui d'être boiteux d'une jambe depuis sa naissance. Sa taille, ou plutôt son manque de taille, donna lieu à l'anecdote apocryphe selon laquelle son père fut condamné à une amende par les éphores pour avoir épousé une femme de petite taille qui ne donnerait pas naissance à des rois, mais à des roitelets (G. E. M. de Ste Croix, 1972, p. 32)³⁷¹. Cela aurait probablement eu lieu après une accusation de « mauvais mariage » (*dike kakogamiou*). Sa boiterie lui fut reprochée lors du conflit de succession et ruina presque ses chances de devenir roi. Cet épisode, qui prouve incidemment qu'il était boiteux de naissance, démontre que la boiterie de naissance, l'illégitimité en d'autres termes, était considérée comme un handicap politique plus grand que la boiterie corporelle (P. Cartledge, 1987, p. 20)³⁷².

Les deux récits de Xénophon sur l'accession d'Agésilas au trône diffèrent considérablement l'un de l'autre sur un point. Dans l'*Agésilas*, il s'étend lyriquement sur l'*arété* et la naissance de son héros. Dans *les Helléniques*, cependant, le mémorialiste Xénophon ne se contente pas de mentionner qu'il attribue le rôle décisif à l'intervention de Lysandre, bien qu'il n'aille pas jusqu'à suggérer (comme le fait Plut. Lys., 25) que ce fut à l'instigation de Lysandre qu'Agésilas fit valoir sa prétention au trône. Après s'être permis une allusion au dialogue entre les principaux protagonistes, Léotychidas et Agésilas, rédigé pour un effet authentique en dialecte dorique (Gray, 1981, P. Cartledge, 1987, p. 112), Xénophon présente leurs principaux témoins à l'appui, respectivement l'expert en oracles (*chrêsmologos*) Diopeithes et Lysandre.

Mais quelle que soit son origine et son statut, l'oracle était un argument parfaitement calculé pour plaire aux citoyens les plus augustes d'un « État dominé plus que tous les autres par la crainte des dieux » (Greenidge, 1911, 79 ; P. Cartledge, 1987, p. 112). En 400/399 av. J.-C., Lysandre ne réussit pas à convaincre la *polis* spartiate. La parenté spartiate deviendrait boiteuse, affirmait-il, si une personne de naissance irrégulière, c'est-à-dire qui n'était pas un descendant direct d'Héraclès, devenait roi. Le fait qu'il n'eût pas tenté de réfuter l'oracle en

³⁷⁰ n. LP 1. 10, 2.6

³⁷¹ Plutarque. *Agésilas*. 2. 6, d'après Théophraste ; Mor. 1 d ; Athen. 13.566 d.

³⁷² J. P. Vernant 1982, 22, pour les attitudes anciennes envers la difformité en général, cf. Den Boer 1979, ch. 7.

soulignant que la boiterie d'Agésilas était le résultat d'un accident ou d'une blessure prouve pratiquement qu'elle était congénitale et donc, selon une croyance populaire largement répandue, d'autant plus sinistre, surtout chez un roi.

Lysandre prétendait ainsi ce qu'Agésilas avait déjà affirmé dans le dialogue de Xénophon, à savoir que Léotychidas n'était pas le fils naturel d'Agis. En cela, il fut grandement aidé par Agis lui-même, qui semble avoir été convaincu de l'illégitimité de Léotychidas jusqu'à sa rétractation sur son lit de mort (P. Cartledge, 1987, p. 112). Quant à l'affirmation de Xénophon selon laquelle Timaiia aurait toujours soutenu qu'Agis était le père naturel de son fils, elle était clairement intéressée, car il y avait beaucoup de biens en jeu. Cependant, il faut dire que le seul élément de preuve circonstancielle vaguement crédible en faveur de la paternité d'Alcibiade concerne le tremblement de terre qui causa tous les problèmes en premier lieu. Car, il pourrait être identifié avec celui attesté indépendamment par Thucydide (8. 6. 5) qui se produisit pendant l'hiver 413/2. Mais il faut souligner que les tremblements de terre n'étaient pas rares dans le creux de Lacédémone (P. Cartledge, 1976 c), et d'ailleurs Xénophon et Plutarque rapportent l'effet du tremblement de terre en question avec une différence significative qui met en doute la véracité de toute l'histoire : pour Xénophon, c'est implicitement Alcibiade qui fut chassé en plein air de son lit adultère par le tremblement de terre. Alors que pour Plutarque, ce fut Agis qui s'abstint par la suite de relations sexuelles avec Timaiia pendant une période au cours de laquelle Léotychidas fut conçu (du moins c'est ce qu'a calculé Agis). Les preuves contre Alcibiade étaient donc loin d'être suffisantes, mais il semble y avoir suffisamment de raisons de supposer que, quel que soit le véritable père naturel de Léotychidas, ce n'était probablement pas Agis. Le rôle de Lysandre en 398/7 n'était donc pas tant de convaincre les Spartiates concernés de cela que de les persuader de ne pas se laisser influencer par la reconnaissance tardive d'Agis de Léotychidas ou par l'apparente signification de l'oracle de Diopeithès (P. Cartledge, 1987, p. 113). Les doutes sur la paternité de Léotychidas étaient suffisamment forts, l'identité largement suspectée de son père naturel si répugnante à l'opinion spartiate, et le soutien de son rival si influent, que la couronne dans le contexte de la succession eurypontide fut attribuée à Agésilas (P. Cartledge, 1987, p. 110). Une fois les dix jours de deuil public prévus par la loi pour Agis écoulés, Agésilas accéda au trône des Eurypontides au milieu des danses et des sacrifices traditionnels. Mais la proclamation de la *polis* en faveur d'Agésilas n'exclua pas seulement Léotychidas du trône des Eurypontides ; elle le priva également, en tant que bâtard, de tout le reste de ce que Damaratos appelait sa *patroia gereia*, et plus particulièrement de son héritage paternel. Agésilas fut donc publiquement déclaré unique héritier de la fortune d'Agis (P. Cartledge, 1987, p. 115). Outre, cette crise de succession

qui se produisit à Sparte, il eut quelques années plus tard, une autre qui survint en Thessalie, en Grèce du Nord.

En Thessalie, à la mort de Jason, le tyran de Phères, en 368 av. J.-C., s'ouvrit une crise de succession. Selon Xénophon :

[...] après la mort de Jason, ses frères Polydoros et Polyphron furent établis comme suzerains. Et d'abord Polydoros, un jour qu'ils allaient tous deux à Larissa, est tué pendant son sommeil par son frère Polyphron (à ce qu'on peut croire, car sa mort fut à la fois soudaine et sans cause apparente. Polyphron alors exerça son commandement pendant une année, et fit de sa suzeraineté un pouvoir semblable à la tyrannie ; à Pharsale, il fit tuer Polydamas et huit autres citoyens, les plus considérables de la cité, de même qu'à Larissa il fit exiler beaucoup de monde. Pendant l'exécution de ces mesures il est lui-même tué par Alexandros, qui prétendait venger Polydoros et abolir la tyrannie. Mais lorsqu'il se fut lui-même emparé du pouvoir, il fut aussi odieux aux Thessaliens comme suzerain qu'aux Thébains et aux Athéniens comme ennemi, et, sans respecter de loi, se livra au brigandage sur terre comme sur mer. Voilà ce qu'était cet homme quand il fut tué à son tour : l'exécution du meurtre fut le fait des frères de sa femme, mais c'est elle-même qui l'ordonna : elle fit en effet savoir à ses frères qu'Alexandros en voulait à leur vie, et elle les cacha à l'intérieur de la maison tout le jour ; puis elle laissa entrer dans sa chambre Alexandros qui était ivre et, quand il fut couché (la lampe continuait à brûler) elle lui enleva son épée. Lorsqu'elle vit ses frères hésiter à entrer pour s'attaquer à Alexandros, « s'ils n'agissent pas tout de suite, dit-elle, elle va l'éveiller ». Et, quand ils furent entrés, elle tira la porte et la tint par l'anneau, jusqu'à ce que l'homme fût mort³⁷³.

Jason succéda en 375 av. J.-C. au pouvoir à Phères, l'une des villes les plus importantes de la Pélasgiotie, à Lycophron, son père et réussit à devenir le *Tagos* de toute la Thessalie par une politique d'alliance et de conquête³⁷⁴. Polyphron assassina son frère Polydoros pour prendre le pouvoir, alors qu'il n'avait droit au pouvoir parce qu'il était certainement le cadet. En agissant de cette manière, il enfreignit les règles de succession. Alexandros qui n'était de la lignée royale puisqu'il était l'oncle de Jason usurpa le pouvoir en assassinant Polyphron. Ces différents assassinats prouvent qu'aucun membre de la famille ne voulait respecter les règles de succession et que le pouvoir avait suscité bien des discordes dans les dynasties, comme ce fut le cas en Thessalie.

³⁷³ Xénophon, VI, 4, 33-36. Trad. J.Hatzfeld. CUF 1948.

³⁷⁴ Xénophon fait une longue narration sur l'accord que vint chercher Jason devant Polydamas de Pharsale pour devenir le *Tagos* de tous les Thessaliens. Polydamas, après avoir cherché, en vain un soutien extérieur dut céder. (Xén., *Héll.*, VI. 1

Au total, il est possible d'affirmer que des crises de succession participèrent aux *staseis* en Grèce au IV^e s. av. J.-C. La première connue se déroula à Sparte et opposa Agis à son rival Léothychidas. De cette crise qui mit la cité en péril, car il y eut des factions qui s'étaient opposées, sortit gagnant Agis. Le cas de la Thessalie est à l'opposé de ce qui se passa à Sparte, dans la mesure où dans cette cité, la crise s'était résolue par la voie des armes. Les différents protagonistes qui furent Polyphron et Alexandros utilisèrent les armes pour usurper le pouvoir. Ils outrepassèrent ainsi les règles de la dévolution du pouvoir. Par ailleurs, en plus des crises successorales, nous avons un cas de révolte de population.

À une période qu'il serait difficile de situer au IV^e s. av. J.-C., il y eut une insurrection au mont Oeta. Selon Diodore quand les habitants du mont Oeta s'étaient révoltés, Eripidas marcha contre les rebelles, leur fit beaucoup de mal et les força à quitter le pays. La plupart d'entre eux se réfugièrent en Thessalie avec leurs enfants et leurs femmes ; cinq ans après, ils furent transportés en Béotie³⁷⁵. Les circonstances et le déroulement de cette révolte demeurent difficiles à expliquer. Néanmoins, tout porte à croire que les populations révoltées étaient des populations serviles, comme les hilotes de la Messénie.

Entre 357 et 354 av. J.-C., il y eut une discorde autour de la question du partage des terres à Syracuse. Selon Plutarque :

Héraclidès s'avança et proposa de nommer Dion stratège avec les pleins pouvoirs sur terre et sur mer. Les meilleurs citoyens approuvaient cette proposition et demandaient qu'on la votât, mais la foule des marins et des artisans s'y opposa bruyamment : ils étaient mécontents de voir Héraclidès perdre le commandement sur mer, estimant que, même si par ailleurs il ne valait rien, il était du moins plus soucieux du peuple que Dion et plus soumis à la multitude. Dion leur fit cette concession et rendit à Héraclidès le commandement de la flotte, mais il s'opposa à leurs réclamations concernant le partage des terres et des maisons et invalida les mesures qu'ils avaient déjà votées en ce sens, ce qui les contraria vivement³⁷⁶.

Tout porte donc à croire qu'à cette époque, à Syracuse, la terre était concentrée aux mains d'une minorité, *les géomoroï*, qui formaient la classe des grands propriétaires fonciers. On pourrait se demander pourquoi Dion s'étant appuyé sur la faction des pauvres pour lutter contre le tyran Denys le Jeune refusa le partage des terres et des maisons. On se demande

³⁷⁵ Diodore De Sicile, *la Bibliothèque historique*, XIV. 38. Τῶν δὲ περὶ τὴν Οἴτην κατοικοῦντων ἀποστάντων ἐπολέμησεν αὐτοῖς, καὶ πολλοῖς περιβαλὼν κακοῖς ἠναγασεν ἐκλιπεῖν τὴν χωρὰν· οἳ πλεῖστοι μετὰ τῶν τεκνῶν καὶ γυναικῶν ἔφυγον εἰς Θεσσαλίαν, καὶ μετὰ πέντε ἔτη κατήχθησαν ὑπὸ Βοιωτῶν.

³⁷⁶ Plutarque, *Vie de Dion*, XLVIII, 4-6. Trad. A.-M. Ozanam. 2001.

également pourquoi cet appel ne fut pas suivi d'une insurrection du peuple. Il est possible que Dion, étant lui-même aristocrate, n'eût pas voulu prendre une mesure qui était dirigée contre lui-même. On pourrait dire que Dion n'étant pas un tyran, avait combattu un tyran, mais ne combattait pas ses concitoyens de la même classe.

Au final, on observe au Ve tout comme au IVe s. av. J.-C. la Grèce connut un certain nombre de crises qui sont les procès contre les stratèges, les luttes contre les tyrans, les révoltes de populations, les crises successorales, et quelque revendication agraire. Concernant les procès contre les dirigeants politiques, on constate qu'au IVe s. av. J.-C., les moyens de la lutte utilisés n'étaient plus les moyens juridiques ou la fortune, mais plutôt l'invective ou le mensonge. En outre, on observe que, contrairement qu'au Ve s. av. J.-C., les adversaires n'étaient plus des stratèges, mais des orateurs, c'est-à-dire des personnes qui maîtrisaient la rhétorique. S'agissant des luttes contre les tyrans, si le Ve s. av. J.-C. n'avait pas connu un assez grand nombre de cas, le IVe s. av. J.-C., par contre montre plusieurs exemples, à Syracuse, en Eubée, et dans le Péloponnèse. Au sujet de la révolte de population, de la crise successorale et de la revendication agraire, il est permis d'affirmer que le Ve s. et le IVe s. av. J.-C. ne connurent que quelques cas.

CONCLUSION

Les *staseis* à l'époque archaïque sont marqués à Athènes par la tentative de Cylon d'instaurer une tyrannie. Cette version est rapportée par plusieurs auteurs au nombre desquels figurent Hérodote, Thucydide, Aristote et Plutarque. À Athènes, les *staseis* débutent avec la tentative de Cylon d'instaurer la tyrannie. À propos de cet événement, il se pose un problème sur la date. Hérodote ne donne pas de précision, Thucydide non plus. Aristote ne donne aucune indication. Tous les auteurs permettent de penser que la tentative de Cylon eut lieu avant 620 av. J.-C. À la suite des auteurs anciens, certains auteurs modernes ont daté l'événement. Au nombre de ces auteurs, il faut citer G de Sanctis, L. Moulinier.

Au VIIe s. av. J.-C., il y eut, en outre, à Athènes la lutte des factions à Athènes. Ces luttes se déroulèrent entre trois grandes familles, à savoir les Alcéméonides, les Pisistratides et la famille de Lycourgos. Ces familles incarnaient trois partis, à savoir l'oligarchie, la démocratie et le parti centriste. La coalition du parti centriste et du parti oligarchique réussit à écarter du pouvoir le parti démocratique. Puis Pisistrate remporta la victoire après deux tentatives et établit son pouvoir durablement jusqu'à mort en 527 av. J.-C. Après la mort de Pisistrate, il y eut une lutte entre les Pisistratides et les Alcéméonides suite au meurtre d'Hipparque. Les Alcéméonides connurent l'exil. Isocrate se dissocie de la tradition populaire qui affirme que c'étaient les tyrannicides qui libérèrent Athènes et attribue la libération à Clisthène. Les Alcéméonides délivrèrent Athènes des Pisistratides grâce au soutien des Spartiates. Après la libération d'Athènes, la lutte entre les factions reprit à Athènes entre les factions aristocratiques principalement entre le parti des Alcéméonides et celui d'Isagoras. La famille des Alcéméonides réussit à vaincre celle des Philaïdes et établit la démocratie à Athènes en 506 av. J.-C.

En dehors de la *stasis* à Athènes, il y eut une *stasis* à Samos entre les *geomoroi* et les généraux. Toujours à Samos, il y eut une opposition entre deux frères appartenant à des partis différents. Hormis la crise politique qui secoua Athènes, il y eut une crise sociale opposant les grands propriétaires fonciers et les petits paysans. Outre des informations données par Aristote, cet auteur donne des informations sur le mode d'exploitation, l'état de la répartition de la terre, les conditions prêts. Sur l'apparition du métayage, certains auteurs modernes ont élaboré des théories. C'est le cas de A. Andrews, de T.E. Rihl. Sur les mobiles de la contraction des dettes par les petits paysans, plusieurs théories ont été également énumérées. Nous avons la théorie des capitalistes-formalistes, des marxistes-formalistes, et des substantivistes. Chez les capitalistes formalistes, les théories défendues sont celles de French et de Langdon. L'école des marxistes-formaliste est représentée par G. Thomson. En dehors des théories défendues par ces courants, des hypothèses liées à l'économie, la démographie ou les conditions physiques de

l'Attique servirent à expliquer l'endettement des petits paysans. Il y eut une tentative d'explication du mot *hectémore*. Sur l'aliénabilité de la terre au VIIe s. av. J.-C., il y eut de forts débats entre les érudits. Au nombre de ces savants qui avancèrent des théories, citons C. Gilliard, W. J. Woodhouse, F. de Coulanges, F. Cassola, E. Ruschenbusch. La crise sociale qu'a connue Athènes fut résolue par Solon qui abolit les dettes, mais n'opéra une nouvelle répartition de terre. Durant la même époque archaïque, Sparte et d'autres cités connurent des crises sociales. À Sparte, les Minyens revendiquèrent le partage de la royauté. Toujours à Sparte, il y eut la révolte des Parthiniens qui revendiquèrent leurs droits civiques. Il se produisit également à Sparte une crise agraire trente-huit ans après la première guerre de Messénie. Ces trois crises qu'a connues Sparte avaient échouèrent. Il y eut également des conflits sociaux entre populations à savoir des oppositions entre populations autochtones et colons, des oppositions entre colons, et enfin des conflits entre populations autochtones et exilés. S'agissant des conflits entre colons, nous notons le conflit entre les Achéens et les Trézéniens. Au sujet de l'opposition entre populations autochtones et colons, nous pouvons faire allusion au conflit qui eut lieu à Byzance. Concernant les oppositions entre populations autochtones et exilés : conflits entre Antisséens et exilés de Chios, entre les autochtones de Zanclée et les exilés de Samos.

Par ailleurs, il exista en Grèce des oppositions entre oligarques et démocrates à l'époque classique. Au Ve s. av. J.-C., Athènes fut le théâtre de deux importantes révolutions oligarchiques dirigées contre la démocratie. La première révolution des Quatre-cents, survint en 411/0. La seconde la tyrannie des Trente, se produisit en 403/2. La révolution des Quatre-cents commença par une promesse d'Alcibiade d'allier Athènes au satrape perse Tissapherne qui permettrait à la cité d'obtenir la victoire sur Sparte. Lorsque les Quatre-cents entrèrent en fonction à Athènes, l'armée de Samos intervint à Athènes et s'opposa aux Quatre-cents. L'armée de Samos mit fin à l'oligarchie des Quatre-cents et confia le pouvoir aux Cinq Mille. Suite à l'opposition entre les Quatre-cents et les démocrates qui se soldèrent par la victoire de ces derniers en 411/0, il y eut en 403/2, une autre opposition entre les Trente et les démocrates. Cette opposition se produisit dans le contexte de la défaite d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.). Plusieurs auteurs ont relaté cet événement. L'oligarchie fut installée à Athènes grâce à l'influence de Lysandre, le navarque spartiate. L'instauration de l'oligarchie des Trente fut suivie de l'acceptation d'un nombre de conditions au nombre desquelles l'adoption de la constitution des ancêtres et l'intégration au sein de la Ligue Péloponnésienne. Les Trente s'en prirent aux sycophantes, aux métèques. Ils exilèrent les riches métèques et confisquèrent leurs biens. Les démocrates exilés entreprirent la restauration

démocratique. Ils obtinrent un important soutien des métèques, et des cités voisines. Les oligarques eurent le soutien de Sparte. Aucun des partis ne parvenant pas à prendre le dessus, ils résolurent de conclure une paix. La cessation des hostilités entre oligarques et démocrates fut l'œuvre du roi de Sparte, Pausanias. Suite à la conclusion de la paix, les deux partis convinrent d'œuvrer pour l'établissement d'une amnistie. en vue de la réconciliation, les deux partis prirent des mesures sociales, institutionnelles, religieuses et financières. En définitive, ce fut Archinos qui prit un certain nombre de mesures, telles que l'annulation des droits civiques proposés aux métèques. Archinos et ses proches prirent des mesures pour instaurer un état d'exception contraire aux termes de l'accord.

Hors d'Athènes, il y eut en Grèce des oppositions entre oligarques et démocrates. Il y eut une opposition entre oligarques et démocrates à Naxos. Dans cette cité, le vainqueur fut le parti du peuple qui exila les oligarques. Ces derniers, fort du soutien des Perses, tentèrent de reconquérir l'île, mais ils n'y parvinrent pas. À Histiée, ce fut une confrontation entre deux frères appartenant à des partis différents qui suscita l'opposition entre oligarques et démocrates. À Rhegion, il y eut une opposition entre grands propriétaires fonciers et le peuple. Les oligarques sollicitèrent l'intervention des mercenaires qui profitèrent de l'occasion pour s'emparer de leurs biens. À Oinophyta, il y eut une opposition en 457/6 entre faction qui déboucha sur le renversement du gouvernement démocratique. En 441/0, il y eut une *stasis* à Samos. Cette confrontation se déroula en trois phases. La première phase fut marquée par la victoire des démocrates suivie de l'exil des oligarques. Ceux-ci, après un repli dans une cité voisine revinrent et parvinrent à reconquérir le pouvoir avec le soutien du satrape de Sardes, Pissouthnès. Cependant, Athènes dépêcha une flotte qui assiégea l'île et au bout de neuf mois de siège, les oligarques abdicèrent le pouvoir. En 435/4, il se produisit une discorde dans la cité d'Épidamne. Dans cette cité, le dèmos expulsa les oligarques. Ceux-ci après avoir essuyé le refus de la cité de Corcyre d'intervenir en leur faveur se tournèrent vers la cité de Corinthe. Cette confrontation entre oligarques et démocrates à Épidamne se transforma en une opposition entre Corcyre et Corinthe. La première opposition fut une opposition entre les marines des deux cités qui tourna à l'avantage de Corcyre. Les Corinthiens se préparèrent à prendre leur revanche. Les Corcyréens eurent le soutien d'Athènes. Une deuxième bataille navale s'engagea et les Corcyréens sortirent de nouveau vainqueurs. En 427/6, il y eut un rebondissement dans l'affaire de Corcyre. Les troubles éclatèrent au retour des citoyens corcyréens faits prisonniers par les Corinthiens lors des batailles navales autour d'Épidamne. Ce conflit provoqua l'intervention de la cité d'Athènes et de Corinthe. Une première confrontation entre oligarques et démocrates

tourna à l'avantage des oligarques. Une deuxième opposition vit la victoire du *dèmos*. Le stratège Athénien, Nikostratos fils de Diitréphès tenta de reconcilier les deux partis en prenant certaines dispositions, mais il n'y parvint pas. Ces derniers reprirent les combats. Le peuple vainqueur, massacra les oligarques. En 425 av. J.-C., la cité de Mégare connut une *stasis* entre pro-Athéniens et pro spartiates. Cette *stasis* vit la victoire des oligarques qui se vengèrent de leurs adversaires. En 422 av. J.-C., il y eut une *stasis* à Leontinoi, il y eut une *stasis* née du partage des terres. En 418, Argos connut une *stasis*, née de la conspiration des oligarques de renverser le gouvernement démocratique. En 413 av. J.-C., il y eut une opposition entre oligarques et démocrates à Gela. Cette opposition vit l'intervention d'Athènes, de Syracuse, de Sparte et de Corinthe. En 412/ 11, la cité de Chios connut le renversement de la faction démocratique par celle de l'oligarchie. En 412/11, la *stasis* fut provoquée par la discorde entre les riches. Le parti du peuple profita de cette dissension entre les riches pour s'emparer du pouvoir.

À Samos, il se produisit une discorde pendant la révolution des Quatre-cents. Des démocrates ayant viré dans le camp des oligarques formèrent un complot pour attaquer des membres du parti démocratique. Mais, informés à temps, les membres du parti démocratique visés saisirent les stratèges déjouèrent cette tentative d'attaque des oligarques dont quelques-uns furent exécutés et exilés.

En 401 av. J.-C., il y eut une discorde à Cyrène née à la suite d'une discorde sur les élections entre le parti démocratique et le parti oligarchique. Le leader du parti démocratique, aidé par quelques-uns de ses membres saisit de cette occasion pour s'emparer du pouvoir en procédant par des massacres et des exiles des membres du parti oligarchique. Ces derniers revinrent à la charge avec le soutien des Messéniens. Cette confrontation s'acheva par un accord de paix. La guerre civile à Cyrène était née à la suite d'une discorde sur les élections. À Rhodes, les membres du parti oligarchique, se révoltèrent contre le parti démocratique pour se soustraire aux jugements auxquels ils étaient soumis.

Au IV^e s, les luttes entre oligarques et démocrates continuèrent. À Rhodes, à une date indéterminée du IV^e s. av. J.-C., il y eut une opposition entre oligarques et démocrates à laquelle les premiers sortirent vainqueurs. En 399/8, il y eut un conflit entre oligarques et démocrates. Sparte intervint par l'envoi du harmoste Eripidas pour apaiser les tensions. En 393 av. J.-C., il y eut des *staseis* à Siphnos, Paros, et Trézène. On sait que la lutte entre oligarques et démocrates fut violente à Siphnos. Cette lutte provoqua des massacres, des confiscations et des exiles dans

les cités voisines. En 393 av. J.-C., il y eut une opposition à Corinthe entre oligarques et démocrates. Cette dissension fut provoquée par le fait que les aristocrates étaient partisans de la paix, tandis que les démocrates et leurs alliés Athéniens, béotiens et argiens étaient favorables à la poursuite de la guerre de Corinthe. À Rhodes, autour de 390 av. J.-C., il y eut une opposition entre oligarques et démocrates qui suscita l'intervention d'Athènes et de Sparte. Cette dernière, à la demande des bannis envoyèrent un premier navarque, Ecdicos, puis un second Teleutias. Mais, ces deux navarques ne parvinrent pas à rétablir les oligarques au pouvoir. Toujours en 390 av. J.-C., des guerres civiles éclatèrent à Byzance et Lesbos. À Lesbos, toutes les cités, à l'exception de Mytilène étaient en proie à la *stasis*. Dans ces cités, les partis oligarchiques sortirent vainqueurs de ces luttes.

En 378/7, il y eut des oppositions entre oligarques et démocrates en Béotie. Ces oppositions suscitèrent l'intervention des Spartiates et des Athéniens à Thèbes. Dans le Péloponnèse, à Phlious, il y eut une confrontation entre oligarques et démocrates. Les démocrates vainqueurs exilèrent les aristocrates, partisans de Sparte. Dans cette même cité, il se posa un problème d'indemnisation des biens vendus au retour des exilés. Ce retour s'inscrivait dans le cadre de la paix du grand Roi. La cité ayant du mal à accepter les bannis, Sparte dépêcha le roi Agésilas qui emmena la cité à composition. En 370 av. J.-C., il se produisit de nouveau une *stasis* à Argos. Cette discorde naquit du fait que les oligarques, voulaient par vengeance s'emparer du pouvoir. Mais leur projet ayant été déjoué, les démocrates massacrèrent certains, exilèrent d'autres et confisquèrent leurs biens. Cette opposition se termina par un retournement du peuple contre les démagogues qui suscitèrent la violence contre les oligarques. À Tégée, la discorde naquit entre partisans et opposants de la création d'une Ligue arcadienne. Cette décision fut considérée comme une mesure anti spartiate. Cette mesure entraîna la mort et l'exil de presque d'un millier de fervents partisans oligarchiques pro spartiates. En 366, sous la conduite d'harmoste thébains, les démocrates bannirent les oligarques dans les cités achéennes et imposèrent des constitutions démocratiques. Cependant, les exilés revinrent à la charge et renversèrent les gouvernements démocratiques. En 365 av. J.-C., il y eut une confrontation à Pellène, à Élis et à Pylos. En 363/2. Les oligarques avaient réussi à prendre le pouvoir après un premier échec. Cependant, la faction pro Athénienne reprit le pouvoir grâce à l'intervention du stratège Athénien Chabrias. En 359 av. J.-C., il y eut une discorde à Corcyre. En 358 av. J.-C., il y eut une discorde en Eubée entre oligarques et démocrates. Les deux partis firent appel à leurs alliés, Béotiens et Athéniens. En 349 av. J.-C. Il y eut un affrontement entre oligarques et démocrates à Oréos. Durant cette lutte, Philippe II apporta son soutien à ses partisans. Entre

358 et 355, Mytilène était en proie à la discorde. En 355/4. Quelques années plus tard, en 359 av. J.-C., des discordes survinrent en Thessalie. Ces oppositions servirent de prétexte à Philippe II pour intervenir en apportant du soutien à ses partisans. En 349/8, la cité d'Olynthe connut une confrontation entre partisans pro-Athéniens et partisans pro-Philippe II. Quelques années plus tard, autour de 344 av. J.-C., Philippe II intervint dans les discordes en Élide, en Arcadie et à Argos. Philippe II soutint ses partisans. En 338 av. J.-C., il se produisit un conflit à Thèbes. Ce conflit survint avant la bataille de Chéronée de 338 av. J.-C. Durant cette confrontation, les oligarques furent bannis par les démocrates. Philippe II les réintégra au sein de la cité lorsqu'il arriva au pouvoir en Macédoine. En 335 av. J.-C., il se produisit une autre *stasis* à Thèbes. Celle-ci fut provoquée par les démocrates bannis qui tentèrent de reprendre le pouvoir. Cette tentative de reprise du pouvoir entraîna l'intervention d'Alexandre le grand qui fit un carnage terrible. Les femmes, les enfants ne furent pas épargnés. Une année plus tard, il y eut des affrontements à Éphèse et ce fut les démocrates qui avaient été bannis. Alexandre le grand soutint les démocrates et mit fin au pouvoir des oligarques. Avant 333 av. J.-C., Mytilène était en proie à une *stasis*. Cette *stasis* s'effectua en deux phases. La première phase vit la prise du pouvoir par les démocrates avec le soutien d'Alexandre le grand. Les oligarques vaincus et exilés revinrent plus tard à la charge avec l'appui des satrapes perses : Pharnabaze et Autophradates. À Malles, la cité était plongée dans les luttes intestines. Cette opposition suscita l'intervention d'Alexandre qui fit cesser les hostilités en contribuant à la victoire des démocrates. En 334/3, des troubles éclatèrent dans certaines cités du Péloponnèse. Cependant, les sources ne révèlent pas les cités en question. Alexandre le grand saisit cette occasion pour intervenir. À Phialée, une première opposition permit à un groupe de sortir vainqueur et d'exiler leurs adversaires. Cependant, les exilés revinrent à la charge, mais ne parvinrent pas à prendre le pouvoir. À Corinthe également, une première opposition avait permis aux oligarques de vaincre les démocrates et de les exiler. Ces derniers réfugiés à Argos, tentèrent, grâce à des complicités internes, de revenir dans la cité. Mais, le plan fut démasqué et quelques conjurés se donnèrent la mort. À Mégare, un complot pour reprendre le pouvoir échoua, et les conjurés, des oligarques, furent condamnés et exécutés. À Phlious, les démocrates exilés tentèrent de reprendre le pouvoir grâce au soutien des mercenaires. Mais ces derniers les trahirent et occasionnèrent l'échec de leur tentative. À une époque indéterminée du IV^e s. av. J.-C., il y eut des oppositions à Cos, Mégare, et Cumes. À Cos, les oligarques sortirent vainqueur des affrontements. De même à Mégare, les oligarques, après avoir été exilés et revinrent en force et s'emparèrent du gouvernement de la cité. Ce scénario se produisit également à Cumes.

À part les luttes entre oligarques et démocrates, ou les luttes entre petits paysans et grands propriétaires, il y eut des oppositions politiques privées et juridiques, des oppositions entre populations serviles et populations autochtones, ainsi que des révoltes.

Au Ve s. av. J.-C., des poursuites judiciaires furent lancées contre quelques stratèges des guerres médiques. Des rivalités éclatèrent entre des stratèges appartenant à la faction démocratique et oligarchique. À Sparte, le régent Pausanias fut poursuivi par ses compatriotes pour médisme. À Athènes, Thémistocle, l'un des grands artisans de cette victoire, fut l'objet d'une poursuite judiciaire à Athènes. Les Spartiates, de connivence avec les ennemis de Thémistocle à Athènes, accusèrent ce dernier d'avoir voulu trahir la Grèce. Thémistocle, bien qu'ayant été acquitté de cette charge, fut ostracisé. Il se réfugia dans un premier temps à Argos, puis en Asie. Outre les accusations lancées par les Spartiates contre Thémistocle par l'entremise de ses adversaires à Athènes, il y eut la rivalité entre Thémistocle et Aristide. L'origine de la rivalité de ces deux hommes politiques est qu'ils étaient tous deux tombés amoureux d'un certain Stésiléos, dont on disait beau, originaire de la cité de Céos. Thémistocle et Aristide s'étaient affrontés sur la question de l'emploi des nouveaux filons découverts au Laurion. Ils s'étaient également affrontés pendant les *euthynes* (les redditions de compte). Cet affrontement tourna à l'avantage de Thémistocle qui ostracisa Aristide. Hormis les oppositions entre membres du même parti oligarchique, il y eut des rivalités entre chefs de la faction démocratique et ceux du parti oligarchique. Au nombre des oppositions entre chefs de la faction démocratique et chefs de la faction oligarchique, il faut mentionner celles qui se déroulèrent entre Éphialte et Cimon, entre Périclès et Cimon, et enfin entre Périclès et Thucydide fils de Mélèsias. Cimon fut opposé à Éphialte sur le terrain juridique. Éphialte profita de l'absence de Cimon, parti avec des hoplites à la rescousse de Sparte, en proie à une révolte des hilotes, pour enlever les pouvoirs essentiels de l'Aréopage. Cimon fut ostracisé par les Athéniens qui considérèrent le renvoi des troupes du stratège sans ménagement diplomatique comme un affront. Hormis l'affrontement entre Éphialte et Cimon, il y eut également celui qui se déroula entre Cimon et Périclès. Les deux rivaux politiques s'étaient affrontés pendant les *euthynes* de Cimon. Hormis cet affrontement dans le cadre des *euthynes*, Périclès et Cimon rivalisèrent sur la scène politique pour s'attirer la faveur du peuple. En plus de l'opposition entre Périclès et Cimon, il faut mentionner la rivalité entre Périclès et Thucydide fils de Mélèsias. Ce dernier fut choisi par les oligarques pour contrecarrer Périclès qui n'avait pas de concurrent et qui émergeait tout seul dans la cité. En définitive, Périclès eut le dessus en obtenant l'ostracisme de Thucydide fils de Mélèsias. Il y eut également une discorde entre le peuple et Périclès. Cette discorde survint

lorsqu'Athènes subit une deuxième invasion lors de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.). Le peuple tint Périclès responsable de son malheur. Hors d'Athènes, survinrent en 465 av. J.-C. une révolte de mercenaires à Syracuse, une révolte de population servile à Sparte. La révolte des mercenaires à Syracuse fut causée par une décision politique que les révoltés estimaient désavantageuse. Cette révolte se termina par un accord. À Sparte, les hilotes profitèrent d'un tremblement de terre pour se soulever contre leurs conquérants. La guerre qui s'ensuivit fut longue, et marquée par plusieurs phases. Cependant, elle se termina par un traité entre les deux partis. Le Ve s, av. J.-C., connut également des révoltes contre les tyrans. Il y eut entre 478 et 466, l'opposition entre les Himériens et Thrasydée, le fils de Théron, le tyran d'Agrigente. Autour de 430 av. J.-C., Zénon fut opposé à un tyran nommé Néarque. Autour de 412 av. J.-C., le peuple de Chalcis se souleva contre le tyran Phoxos et s'empara du pouvoir. À Ambracie, le peuple chassa le tyran Périandre. En 403 av. J.-C., il y eut à Byzance, une opposition entre le peuple et le tyran Cléarque. L'époque archaïque et classique fut donc marquée par des staseis au niveau politique, social et privé. On pourrait se demander si les staseis continuèrent avec cette même intensité durant l'époque hellénistique.

GLOSSAIRE

1. Concepts politiques et sociaux

Stasis

Terme grec désignant une discorde civile ou un conflit interne dans la cité. Il peut s'agir d'oppositions politiques, de rivalités sociales ou de véritables guerres civiles entre factions rivales.

Faction

Groupe politique ou social organisé au sein d'une cité, défendant des intérêts particuliers et pouvant entrer en opposition avec d'autres groupes.

Discorde civile

Situation de tension politique et sociale opposant différents groupes d'une communauté politique.

Guerre civile

Conflit armé opposant des groupes appartenant à une même cité ou à un même État.

Révolte

Soulèvement violent contre l'autorité politique établie.

Crise politique

Moment de rupture dans le fonctionnement normal des institutions d'une cité, souvent marqué par des conflits de pouvoir.

Hégémonie

Domination politique, militaire ou économique exercée par une cité sur d'autres cités.

Alliance

Accord politique ou militaire entre cités visant à défendre des intérêts communs.

2. Régimes politiques

Démocratie

Régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple (dêmos), qui participe directement aux décisions politiques.

Oligarchie

Régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par un petit nombre de citoyens riches ou appartenant à l'aristocratie.

Aristocratie

Système politique dominé par les familles nobles ou les citoyens les plus influents.

Tyrannie

Régime politique instauré par un individu qui prend le pouvoir de manière non constitutionnelle, souvent avec l'appui d'une partie du peuple.

Monarchie

Système politique dans lequel le pouvoir est exercé par un roi.

3. Institutions politiques

Polis (cité)

Communauté politique indépendante caractéristique du monde grec antique, composée d'un territoire, d'institutions et d'un corps de citoyens.

Citoyen

Individu reconnu comme membre de la cité et bénéficiant de droits politiques tels que la participation aux assemblées ou aux tribunaux.

Ecclésia

Assemblée du peuple à Athènes, où les citoyens débattent et votent les décisions politiques.

Boulè

Conseil de citoyens chargé de préparer les décisions de l'assemblée populaire.

Aréopage

Ancien conseil aristocratique d'Athènes ayant des fonctions judiciaires et politiques importantes.

Magistrature

Fonction publique exercée par un citoyen chargé d'une responsabilité administrative ou politique.

4. Mesures politiques et judiciaires

Ostracisme

Procédure politique Athénienne permettant d'exiler un citoyen jugé dangereux pour la cité pendant une durée de dix ans.

Exil

Expulsion d'un citoyen hors de la cité, souvent à la suite d'un conflit politique.

Atimie

Perte partielle ou totale des droits civiques d'un citoyen.

Conspiration

Entente secrète entre plusieurs individus visant à renverser un pouvoir politique.

5. Acteurs sociaux

Dêmos

Le peuple des citoyens, souvent opposé aux élites aristocratiques.

Aristocrates

Membres des familles nobles ou les plus riches de la cité.

Démocrates

Partisans d'un régime politique fondé sur la participation du peuple au pouvoir.

Oligarques

Partisans d'un régime politique dominé par une minorité de citoyens riches.

6. Groupes sociaux particuliers

Hilotes

Population servile de Sparte, attachée à la terre et exploitée par les citoyens spartiates.

Métèques

Étrangers résidant dans une cité grecque, notamment à Athènes, sans posséder les droits politiques.

Esclaves

Personnes privées de liberté et considérées comme la propriété de leur maître.

7. Notions historiques et militaires

Guerre du Péloponnèse

Conflit majeur opposant Athènes et Sparte entre 431 et 404 av. J.-C., marqué par de nombreuses staseis dans les cités grecques.

Guerres médiques

Conflits opposant les cités grecques à l'Empire perse au début du Ve siècle av. J.-C.

Mercenaires

Soldats combattant pour une rémunération et non par devoir civique.

8. Personnages et fonctions politiques

Stratège

Magistrat chargé du commandement militaire, notamment à Athènes.

Législateur

Personnage chargé d'établir ou de réformer les lois d'une cité.

Tyran

Chef politique qui exerce un pouvoir personnel sur une cité.

ANNEXES

Annexe des cartes

Carte n°6. Plan d'une cité grecque.



Source : 6G Histoire, Chapitre 1, Le monde des cités grecque, Part 1

Carte n°7. La guerre de la peloponnèse, principales opérations en Égée.



Source : Francois Iefèvre, *histoire du monde grec antique*, carte 10 p. 227.

Carte n° 8. Sicile et Grande-Grèce.



Source : Francois lefévre, histoire du monde grec antique, carte 11, p. 241.

Carte n°9. Les guerres mediques



Source : les guerres mediques de (499-490 av. J.-C.), antikforever.com

Annexe des textes

Texte n°1

Οἱ δ' Ἐναγέες Ἀθηναίων ὧδε ὠβιλάσθησαν. Ἦν Κύλων τῶν Ἀθηναίων ἀνὴρ Ὀλυμπιονίκης οὗτος ἐπὶ τυραννίδι ἐκόμησε, προσποιησάμενος δὲ ἐταρηίην τῶν ἡλικιωτῶν καταλαβεῖν τὴν ἀκρόπολιν ἐπειρήθη· οὐ δυνάμενος δὲ ἐπικρατῆσαι ἰκέτης ἴζετο πρὸς τὸ ἄγαλμα. Τούτους ἀνίστας μὲν οἱ πρυτάνιες τῶν ναυκράρων, οἱ περ ἔνεμον τότε τὰς Ἀθήνας, ὑπεγγύους πλὴν θανάτου· φονεῦσαι δὲ αὐτοὺς αἰτίη ἔχει Ἀλκμεωνίδας. Ταῦτα πρὸ τῆς Πεισιστράτου ἡλικίης ἐγένετο

Sources : Hérodote, Histoires, V, 71.

Texte n°2

Κύλων ἦν Ἀθηναῖος ἀνὴρ Ὀλυμπιονίκης τῶν πάλαι εὐγενῆς τε καὶ δυνατός, ἐγεγαμῆκει δὲ θυγατέρα Θεαγένους Μεγάρεως ἀνδρός, ὅς κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον ἐτυράννει Μεγάρων. χρωμένῳ δὲ τῷ Κύλωνι ἐν Δελφοῖς ἀνεῖλεν ὁ θεὸς ἐν τοῦ Διὸς τῇ μεγίστῃ ἑορτῇ καταλαβεῖν τὴν Ἀθηναίων ἀκρόπολιν. ὁ δὲ παρά τε τοῦ Θεαγένους δύναμιν λαβὼν καὶ τοὺς φίλους ἀναπέισας, ἐπειδὴ ἐπῆλθεν Ὀλύμπια τὰ ἐν Πελοποννήσῳ, κατέλαβε τὴν ἀκρόπολιν ὡς ἐπὶ τυραννίδι, νομίσας ἑορτὴν τε τοῦ Διὸς μεγίστην εἶναι καὶ ἑαυτῷ τι προσήκειν Ὀλύμπια τὰ ἐν Πελοποννήσῳ, κατέλαβε τὴν ἀκρόπολιν ὡς ἐπὶ τυραννίδι, νομίσας ἑορτὴν τε τοῦ Διὸς μεγίστην εἶναι καὶ ἑαυτῷ τι προσήκειν Ὀλύμπια νενικηκότι. εἰ δὲ ἐν τῇ Ἀττικῇ ἢ ἄλλοθι ποῦ ἢ μεγίστη ἑορτὴ εἴρητο, οὔτε ἐκεῖνος ἔτι κατενόησε τό τε μαντεῖον οὐκ ἐδήλου (ἔστι γὰρ καὶ Ἀθηναίους Διάσια ἃ καλεῖται Διὸς ἑορτὴ Μεικίχου μεγίστη ἔξω τῆς πόλεως, ἐν ἧ ἑορτῇ θύουσι πολλὰ οὐχ ἱερεια, ἀλλ' <ἀγνά< θύματα ἐπιχώρια), δοκῶν δὲ ὀρθῶς γινώσκων ἐπειχείρησε τῷ ἔργῳ. οἱ δὲ Ἀθηναῖοι αἰσθόμενοι ἐβόησαν τε πανδημεὶ ἐκ τῶν ἀγρῶν ἐπ' αὐτοὺς καὶ προσκαθεζόμενοι ἐπολιόρκουν. χρόνου δὲ ἐγγινομένου οἱ Ἀθηναῖοι τρυχόμενοι τῇ προσεδρία ἀπῆλθον οἱ πολλοί, ἐπιτρέφαντες τοῖς ἐννέα ἄρχουσι τὴν τε φυλακὴν καὶ τὸ πᾶν αὐτοκράτορσι διαθεῖναι ἢ ἂν ἄριστα διαγιγνώσκουσι· τότε δὲ τὰ πολλὰ τῶν πλιτικῶν οἱ ἐννέα ἄρχοντες ἔπρασον. οἱ δὲ μετὰ τοῦ Κύλωνος πολιορκούμενοι φλαύρως εἶχον σίτου τε καὶ ὕδατος ἀπορία. ὁ μὲν οὖν Κύλων καὶ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐκδιδράσκουσιν οἱ δ' ἄλλοι ὡς ἐπὶ τῶν σεμνῶν θεῶν τοῖς βωμοῖς ἐν τῇ παρόδῳ ἀπεχρήσαντο. καὶ ἀπὸ τούτου ἐναγεῖς καὶ ἀλιτήριοι τῆς θεοῦ ἐκκῖνοί τε ἐκαλοῦντο καὶ τὸ γένος τὸ ἀπ' ἐκείνων. ἤκασαν ἐν οὖν καὶ οἱ Ἀθηναῖοι τοὺς ἐναγεῖς τούτους, ἤλασε δὲ καὶ Κλεομένης ὁ Λακεδαιμόνιος ὕστερον μετὰ Ἀθηναίων στασιαζόντων, τοὺς τε ζῶντας ἐλαύνουτες καὶ τῶν τεθνεώτων τὰ ὅσα ἀνελόντες ἐξέβαλον κατῆλθον μέντοι ὕστερον, καὶ τὸ γένος αὐτῶν ἔστιν ἔτι ἐν τῇ πόλει

Sources: Thucydide, I, CXXVI, 3-11.

Texte n°3

Τὸ δὲ Κυλώνειον ἄγος ἤδη μὲν ἐκ πολλοῦ διετάραττε τὴν πόλιν, ἐξ οὗ τοὺς συνωμότας τοῦ Κύλωνος ἰκετεύοντας τὴν θεὸν Μεγακλῆς ὁ ἄρχων ἐπὶ δίκη κατελθεῖν ἔπεισεν· ἕξαφαντας δὲ τοῦ ἔδους κρόκην κλωστήν καὶ ταύτης ἐχομένους, ὡς ἐγένοντο περὶ τὰς σεμνάς θεὰς καταβαίνοντες ὁ Μεγακλῆς καὶ οἱ συνάρχοντες, ὡς τῆς θεοῦ τὴν ἰκεσίαν ἀπολεγομένης· καὶ τοὺς μὲν ἔξω κατέλευσαν, οἱ δὲ τοῖς βαυμοῖς προσφυγότες ἀπεσφάγησαν· μόνοι δ' ἀφείθησαν οἱ τὰς γυναῖκας αὐτῶν ἰκετεύσαντες. ἐκ τούτου δὲ κληθέντες ἐναγεῖς ἐμισοῦντο· καὶ τῶν Κυλωνείων οἱ περιγφενόμενοι πάλιν ἦσαν ἰσχυροί, καὶ στασιάζοντες αἰεὶ διετέλου πρὸς τοὺς ἀπὸ τοῦ Μεγακλέους. ἐν δὲ τῷ τότε χρόνῳ τῆς στάσεως ἀκμὴν λαβούσης μάλιστα καὶ τοῦ δήμου διαστάντος, ἤδη δόξαν ἔχων ὁ Σόλων παρήλθεν εἰς μέσον ἅμα τοῖς ἀρίστοις τῶν Ἀθηναίων, καὶ δεόμενος καὶ διδάσκων ἔπεισε τοὺς ἐναγεῖς λεγομένους δίκην ὑποσχεῖν καὶ κριθῆναι τριακουσίων ἀπριστίνδην δικαιζόντων

Source : Plutarque, Vie de Solon, XII, 1-4.

Texte n°4

[...]οὶ δὲ τῇ πολιτείᾳ δυσχεραίνοντες διὰ τὸ μεγαλήν γεγενῆσθαι μεταβολὴν ἔνιοι δὲ διὰ τὴν πρὸς ἀλλήλους φιλονικίαν. Ἦσαν δ' αἱ στάσεις τρεῖς· μὲν τῶν παραλίων, ὧν προειστήκει Μεγακλῆς ὁ Ἀλκμέωνος, οἵπερ ἐδόκουν μάλιστα διώκειν τὴν μέσσην πολιτείαν· ἀλλή δὲ τῶν παιδιακῶν, οἱ τὴν ὀλιγαρχίαν ἐζήτουν, ἠγεῖτο δ' αὐτῶν Λυκοῦργος· τρίτη δ' ἡ τῶν διακρίων, ἐφ' ἣν τεταγμένος ἦν Πεισίστρατος, δημοτικώτατος εἶναι δοκῶν. Προσεκεδόσμητο δὲ τούτοις οἱ τε ἀφηρημένοι τὰ χρέα διὰ τὴν ἄποριαν καὶ οἱ τῷ γένει μὴ καθαροὶ διὰ τὸν φόβον. Σημεῖον διασηφισμὸν, ὡς πολλῶν κοινωνούντων τῆς πολιτείας οὐ προσῆκον. Εἶχον δὲ ἕκαστοι τὰς ἐπωνυμίας ἀπὸ τῶν τόπων ἐν οἷς ἐγεώργουν

Δημοτικώτατος δ' εἶναι δοκῶν ὁ Πεισίστρατος καὶ σφοδρ' εὐδοκμηκῶς ἐν τῷ πρὸς Μεγαρέας πολέμῳ, κατατραυματίσας ἑαυτὸν συνέπεισε τὸν δῆμον, ὡς ὑπὸ τῶν ἀντιστασιωτῶν ταῦτα πεπονθῶς, φυλακὴν ἑαυτῷ δυσῶναι τοῦ σώματος, Ἀριστίωνος γράψαντος τὴν γνώμην. Λαβὼν δὲ τοὺς κορυνηφόρους καλουμένους, ἐμαναστὰς μετὰ τούτων τῷ δήμῳ κατέσχε τὴν ἀκρόπολιν εἰς δευτέρῳ καὶ τριακοστῷ μετὰ τὴν τῶν νόμων θέσιν ἐπὶ Κωμέου ἄρχοντος [...] Σόλων μὲν οὖν οὐδὲν ἤσυσεν τότε παρκαλῶν. Πεισίστρατος δὲ λαβὼν τὴν ἀρχὴν διώκει τὰ κοινὰ πολιτικῶς μᾶλλον ἢ τυραννικῶς. Οὕτω δὲ τῆς ἀρχῆς ἐρριζμένης ὁμοφρονήσαντες οἱ περὶ τὸν Μεγακλῆν καὶ τὸν Λυκοῦργον ἐξέβαλον αὐτὸν ἔκτῳ ἔτει μετὰ τὴν πρώτην ἀτάσασιν ἐφ' Ἡγησίου ἄρχοντος

Source : Aristote, Constitution d'Athènes, XIII. 3-5 ; XIV. 1-3.

Texte n°5

πρᾶγμα δ' αὐτῷ συμπεσεῖν λέγεται πάντων ανιαροότατον ἀπὸ τῆς πραξέως ἐκείνης. Ὡς γὰρ ὥρμησεν ανιέναι τὰ χρέα καὶ λόγους ἀρμόττοντας ἐζήται καὶ πρέπουσαν ἀρχήν, ἐκοιώσατο τῶν φίλων οἷς μάλιστα πιστεύων καὶ χρώμενος ἐτύγχανε, τοῖς περὶ Κόνωνα καὶ Κλείναν καὶ Ἰππόνικον, ὅτι γῆν μὲν οὐ μέλλει κινεῖν, χρεῶν δὲ ποιεῖν ἀποκοπὰς ἔγνωκεν. οἱ δὲ προλαβόντες εὐθὺς καὶ φθάσαντες ἐδανείσαντο συχνὸν ἀργύριον παρὰ τῶν πλουσίων καὶ μεγάλας συνεωνήσαντο χώρας. Εἶτα τοῦ δόγματος ἐξενεχθέντος ἂ μὲν κτήματα καρπόμενοι, τὰ δὲ χρήματα τοῖς δανείσασιν οὐκ ἀποδίδντες; εἰς αἰτίαν τὸν Σόλωνα μεγάλην καὶ διαβολήν, ὥσπερ οὐ συναδικούμενον, ἀλλὰ συναδιδούντα, κατέστησαν. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν εὐθὺς το ἔγκλημα τοῖς πέντε ταλάντοις τοσαῦτα γὰρ εὔρεθη δανειζῶν, καὶ ταῦτα πρῶτος ἀφῆκε κατὰ τὸν νόμον. ἔνιοι δὲ πεντεκαίδεκα λέγουσιν, ὧν καὶ Πολύζηλος ὁ Ῥόδιος ἐστὶ τοὺς μέντοι φίλους αὐτοῦ χρεωκοπίδας καλῶντες διετελέσαν.

[...] ἐξ ἧς συνβῆ κύριον γενόμενον τῆς πόλεως Λύσανδρον καστῆσαι τοὺς τριάκοντα τρόπῳ τοιῷδε. Τῆς εἰρήνης γενομένης αὐτοῖς ἐφ' ᾧ τε πολιτεύσονται τὴν πάτριον πολιτείαν, οἱ μὲν δημοτικοὶ διασώζειν ἐπειρῶντο τὸν δῆμον, τῶν δὲ γνωρίμων οἱ μὲν ἐν ταῖς ἐταιρείαις οντες καὶ τῶν φυγάδων οἱ μετὰ τὴν εἰρήνην κατελθόντες ὀλιγαρχίας ἐπειθύμουν, οἱ δ' ἐν ἐταιρεία μὲν οὐδεμιᾷ συγκαθεστῶτες ἄλλως δὲ δοκοῦντες οὐδενὸς ἐπιλείπεσθαι τῶν πολιτῶν τὴν πάτριον πολιτείαν ἐζήτουν· ὧν ἦν μὲν καὶ Ἄρχινος καὶ Ἄνυτος καὶ Κλειτοφῶν καὶ Φορμίσιος καὶ ἕτεροι πολλοῖ, προειστήκει δὲ μάλιστα Θηραμένης. Λυσάνδρου δὲ προσθεμένου τοῖς ὀλιγαρχικοῖς, καταπλαγεῖς ὁδῆμος ἠναγκασθη χειροτονεῖν τὴν ὀλιγαρχίαν

Source : Aristote, Constitution d'Athènes, XXXIV. 2-3.

Texte n°6

Οἱ μὲν οὖν τριάκοντα τοῦτον τὸν τρόπον κατέστησαν ἐπὶ Πυθοδώρου ἄρχοντος. Γενόμενοι δὲ κυριοὶ τῆς πόλεως τὰ μὲν ἄλλα τὰ δόξαντα περὶ τῆς πολιτείας παρεώρων, πεντακοσίους δὲ βουλευτὰς καὶ τὰς ἄλλας ἀρχὰς καταστήσαντες ἐκ προκρίτων ἐκ τῶν χιλίων, καὶ προσελόμενοι σφίσιν αὐτοῖς τοῦ Πειραιέως ἄρχοντας δέκα καὶ τοῦ δεσμοτηρίου φύλακας ἑνδεκα καὶ μαστοφόρους τριακοσίους ὑπηρέτας κατεῖχον τὴν πόλιν δι' ἑαυτῶν

Source : Aristote, Constitution d'Athènes, XXXIV. 2-3.

Texte n°7

Ἐκ δὲ τούτου Θρασύβουλος ὀρμηθεὶς ἐκ Θηβῶν ὡς σὺν ἑβδομήκοντα Φυλὴν χωρίον καταλαμβάνει ἰσχυρόν. Οἱ δὲ τριάκοντα ἐβόηθον ἐκ τοῦ ἄστεως σὺν τε τοῖς τρισχιλίους καὶ σὺν τοῖς ἵππεῦσι, καὶ μάλ' εὐημερίας οὔσης. Ἐπεὶ δὲ ἀφίκοντο, εὐθὺς μὲν θρασυνόμενοι τινες τῶν νέων προσέβαλλον πρὸς τὸ χωρίον, καὶ ἐποίησαν μὲν οὐδέν, τραύματα δὲ λαβόντες ἀπῆλθον. Βουλομένων δὲ τῶν τριάκοντα ἀποτειχίζειν, ὅπως ἐκπολιορκήσειαν αὐτοὺς ἀποκλείσαντες τὰς ἐφόδους τῶν ἐπιτηδέων, ἐπιγίγνεται τῆς νυκτὸς χιῶν παμπλήθης καὶ τῆ ὑστεραία. Οἱ δὲ νιφόμενοι ἀπῆλθον εἰς τὸ ἄστυ, μάλα συχνοὺς τῶν σκευοφῶρων ὑπὸ τῶν ἐκ Φυλῆς ἀποβαλόντες. Γινώσκοντες δὲ ὅτι καὶ ἐκ τῶν ἀγρῶν λεηλατήσοιεν, εἰ μὴ τις φυλακὴ ἔσοιτο, διαμέμπουσιν εἰς τὰς ἐσχατίας ὅσον πεντεκαίδεκα στάδια ἀπὸ Φυλῆς τοὺς τε Λακωνικοὺς πλὴν ὀλίγων φρουροὺς καὶ τῶν ἱπέων δύο φυλάς. οὔτοι δὲ σρρατοπεδευσάμενοι ἐν χωρίῳ ἐφύλαττον. Ὁ δὲ Θρασύβουλος, ἤδη συνειλεγμένων εἰς τὴν Φυλὴν περὶ ἑπτακοσίους, λαβὼν αὐτοὺς καταβαίνει τῆς νυκτὸς θέμενος δὲ τὰ ὄπλα ὅσον τρία ἢ τέτταρα στάδια ἀπὸ τῶν φρουρῶν ἠσυχίαν εἶχεν. Ἐπεὶ δὲ πρὸς ἡμέραν ἐγίγνετο, καὶ ἤδη ἀνίσταντο ὅποι ἐδεῖτο ἕκαστος ἀπὸ τῶν ὄπλων, καὶ οἱ ἵπποκόμοι ψήχοντες τοὺς ἵππους ψόφον ἐποίουν, ἐν τούτῳ ἀναλαβόντες οἱ περὶ Θρασύβουλον τὰ ὄπλα δρόμῳ προσέπιπτον. Καὶ ἔστι μὲν οὖς αὐτῶν κατέβαλον, πάντας δὲ πρεσάμενοι ἐδίωξαν ἕξ ἢ ἑπτὰ στάδια, καὶ ἀπέκτειναν τῶν μὲν ὀπλιτῶν πλεον ἢ εἴκοσι καὶ ἑκατόν, τῶν δὲ ἱπέων Νικόστρατόν τε τὸν καλὸν ἐπικαλούμενον, καὶ ἄλλους δὲ δύο, ἔτι κατακαβόντες ἐν ταῖς εὐναῖς. Ἐπαναχωρήσαντες δὲ καὶ τροπαῖον στησάμενοι καὶ συσκευασάμενοι ὄπλα τε ὄπλα τε ὅσα ἔλαβον καὶ σκευὴ ἀπῆλθον ἐπὶ Θυλῆς. Οἱ δὲ ἐξ ἄστεως ἱππεῖς βοηθήσαντες τῶν μὲν πολεμίων οὐδένα ἔτι εἶδον, προσμείναντες δὲ ἕως τοὺς νεκρούς ἀνείλοντο οἱ προσήκοντες ἀνεχώρησαν εἰς ἄστυ. Ἐκ δὲ τούτου οἱ τριακοντα, οὐκέτι νομίζοντες ἀσφαλῆ σφίσι τὰ πράγματα, ἐβουλήθησαν Ἐλευσίνα ἐξιδιώσασθαι, ὥστε εἶναι σφίσι καταφυγὴν, εἰ δεήσει[...]. Ἐκ δὲ τούτου λαβὼν ὁ Θρασύβουλος τοὺς ἀπὸ Φυλῆς περὶ χιλίους ἤδη συνειλεγμένους, ἀφικνεῖται τῆς νυκτὸς εἰς τὸν Πειραιᾶ. Οἱ δὲ τριάκοντα ἐπεὶ ἦσθοντο ταῦτα, εὐθὺς ἐβόηθον σὺν τε τοῖς Λακωνιοῖς καὶ σὺν τοῖς ἵππεῦσι καὶ τοῖς ὀπλίταις ἔπειτα

ἐχώρουν κατὰ τὴν εἰς τὸν Πειραιᾶ ἄμαξιτὸν ἀνέβαιναι αὐτούς, ἐπεὶ δε μέγας ὀκύκος ὢν πολλῆς φυλακῆς ἐδόκει δεῖσθαι οὐπω πολλοῖς οὔσι, συνεσπειράθησαν ἐπὶ τὴν Μουνηχίαν. Οἱ δ' ἐκ τοῦ ἄστεως εἰς τὴν Ἴπποδάμειον ἀγορὰν ἐλθόντες πρῶτον μὲν συνετάξαντο, ὥστε ἐμπλήσαι τὴν ὁδὸν ἢ φέρει πρὸς τε τὸ ἱερὸν τῆς Μουνηχίαν Ἀρτέμιδος καὶ τὸ Βενδίδειον καὶ ἐγένοντο βάθος οὐκ ἔλαττον ἢ ἐπὶ πεντήκοντα ἀσμίδων. Οὕτω δὲ συντεταγμένοι ἐχώρουν ἄνω. Οἱ δὲ ἀπὸ Φυλῆς ἀντενέπλησαν μὲν τὴν ὁδόν, βάθος δὲ οὐ πλέον ἢ εἰς δέκα ὀπλιτας ἐγένοντο. Ἐταχθησαν μέντοι ἐπ' αὐτοῖς πελτοφόροι τε καὶ ψιλοὶ ἀκοντισταί, ἐπὶ δὲ τούτοις οἱ πετροβόλοι. Οὗτοι μέντοι συχνοὶ ἦσαν· καὶ γὰρ αὐτόθεν προσεγένοντο. Ἐν ᾧ δὲ προσῆσαν οἱ ἐναντίοι, Θρασύβουλος τοὺς μεθ' αὐτοῦ θέσθαι κελεύσας τὰς ἀσπίδας καὶ αὐτὸς Θέμενος [...] Καὶ οὐκ ἐψεύσατο, ἀλλ' ἐπεὶ ἀνέλαβον τὰ ὄπλα, αὐτὸς μὲν ὡσπερ ὑπὸ μοίρας τινὸς ἀγόμενος ἐκπηδησας πρῶτος ἐμπροσθέν τοῖς πολεμίοις ἀποθήσκει, καὶ τέθαπται ἐν τῇ διαβάσει τοῦ Κηφισοῦ οἱ δ' ἄλλοι ἐνίκων καὶ κατεδίωξαν μέχρι τοῦ ὀμαλοῦ. Ἀπέθανον δ' ἐνταῦθα τῶν μὲν τριάκοντα Κριτίας τε καὶ Ἴππόμαχος, τῶν δὲ ἐν Πειραιεῖ δέκα ἀρχόντων Ξαρμίδης ὁ Γλαύκωνος, τῶν δ' χιτῶνας οὐδενὸς τῶν πολιτῶν ἐσκύλευσαν. Ἐπεὶ δὲ τοῦτο ἐγένετο καὶ τοὺς νεκροὺς ὑποσπόνδους ἀπειδίδοσαν, προσιόντες ἀλλήλοις πολλοὶ διελέγοντο.[...] Τῇ δ' ὑστεραία οἱ μὲν τριάκοντα πάνυ δὴ ταπεινοὶ καὶ ἔρημοι συνεκάθηον ἐν τῷ συνεδρίῳ τῶν δὲ τρισχιλίων ὅπου ἕκαστοι τεταγμένοι ἦσαν, πανταχοῦ διεφέροντο πρὸς ἀλλήλους. ὅσοι μὲν γὰρ ἐπεποιήκεσάν τι βιαιότερον καὶ ἐφοβοῦντο, ἐντόως ἔλεγον ὡς οὐ χρεῖν καθυφίεσθαι τοῖς ἐν Πειραιεῖ ; ὅσοι δὲ ἐπίστευον μηδὲν ἠδικηκέναι, αὐτοὶ τε ἀνελογίζοντο καὶ τοὺς ἄλλους ἐδίδσκον ὡς οὐδὲν δέοιντο τούτων τῶν κακῶν, καὶ τοῖς τριάκοντα οὐκ ἔφασαν χρῆσαι πειθεσθαι οὐδ' ἐπιτρέπειν ἀπολλύναι τὴν πόλιν. Καὶ τὸ τελευταῖον ἐψηφίσαντο ἐκείνου μὲν καταπαῦσαι, ἄλλους δὲ ἐλέεσθαι. Καὶ εἵλοντο δέκα, ἓνα ἀπὸ φυλῆς. Καὶ οἱ μὲν μάλα τεταργμένων καὶ ἀπιστούντων ἀλλήλοις σὺν τοῖς ἰπάρχοις ἐπεμέλοντο. Ἐξεκάθευδον δὲ καὶ οἱ ἰππεῖς ἐν τῷ Ωιδειῷ, τοὺς τε ἵππους καὶ τὰς ἀσπίδας ἔχοντες, καὶ δι' ἀπιστίαν ἐφώδευον τὸ μὲν ἀφ' ἐσπέρας σὺν ταῖς ἀσπίσι κατὰ τειχῆ, τὸ δὲ πρὸς ὄρθον σὺν τοῖς ἵπποις, ἀεὶ φοβούμενοι μὴ ἐπεισπέσοιέν τινες αὐτοῖς τῶν ἐκ τοῦ Πειραιῶς[...]

Source : Xén., Hell., II, 4, 2-8; 10-12; 18; 23; 28-29; 33-39

Texte n°8

Ἐγένοντο δ' αὖ διαλύσεις ἐπ' Εὐκλείδου ἄρχοντος κατὰ τὰς συνθήκας τάσδε. « Τοὺς βουλομένους Ἀθηναίων τῶν ἐν ἄστει μεινάντων ἐξοικεῖν ἔχειν Ἐλευσίνα ἐπιτίμους ὄντας καὶ κυρίου καὶ αὐτοκράτορας ἑαυτῶν καὶ τὰ αὐτῶν καρπουμένου. Τὸ δ' ἱερὸν εἶναι κοινὸν ἀμφοτέρων, ἐπιμελεῖσθαι δὲ Κῆρυκας καὶ Εὐμόλπιδας κατὰ τὰ πάτρια. Μὴ ἐξεῖναι δὲ μήτε τοῖς Ἐλευσινόθεν εἰς τὸ ἄστυ μήτε τοῖς ἐκ τοῦ σίστεως Ἐλευσινάδε εἶναι, πλὴν μυστηρίους ἑκατέρους. Συνετελῖν δὲ ἀπὸ τῶν προσιόντων εἰς τὸ συμμαχικὸν καθάπερ τοὺς ἄλλους Ἀθηναίους. Ἐὰν δὲ τινες τῶν ἀπιόντων οἰκίαν λαμβάνωσιν Ἐλευσῖνι, συμπεῖθειν τὸν κεκτημένον. Ἐὰν δὲ μὴ συμβαινῶσιν ἀλλήλοις, τιμητὰς ἐλέσθαι τρεῖς ἑκατερον, καὶ ἦντιν' ἂν οὗτοι τάξωσιν τιμὴν λαμβάνειν. Ἐλευσινίων δὲ συνοικεῖν οὐς ἂν βούλωνται. Τὴν δ' ἀπογραφὴν εἶναι τοῖς βουλομένοις ἐξοικεῖν, τοῖς μὲν ἐπιδημοῦσιν ἀφ' ἧς ἂν ὁμόσωσιν τοὺς ὄρκους δέκα ἡμερῶν, τὴν δ' ἐξοικησιν εἴκοσι, τοῖς δ' ἀποδημοῦσιν ἐπειδὴν ἐπιδημήσωσιν κατὰ ταῦτα. Μὴ ἐξεῖναι δὲ ἄρχειν μηδεμίαν ἄρξην τῶν ἐν τῷ ἄστει τὸν Ἐλευσῖνι κατοικοῦντα. Πρὶν ἂν ἀπογραφῆται πάλιν ἐν τῷ ἄστει κατοικεῖν. Τὰς δὲ δίκας τοῦ φόνου εἶναι κατὰ τὰ πατρια, εἴ τις τινα αὐτοχειρία ἔκτεινεν ἢ ἔτρωσεν. Τῶν δὲ παρεληλυθότων μηδενὶ πρὸς μηδένα μνησικακεῖν ἐξεῖναι, πλὴν πρὸς μηδένα μνησικακεῖν ἐξεῖναι, πλὴν πρὸς τοὺς τριάκοντα καὶ τοὺς δεκα καὶ τοὺς ἑνδεκα καὶ τοὺς τοῦ Πειραιέως ἄρξαντας, μηδὲ πρὸς τούτους, ἔαν διδώσιν εὐθυνας. Εὐθυνας δὲ δυῶναι τοὺς μὲν τῷ ἄστει ἐν τοῖς τὰ τιμήματα παρεχομένοις. Εἰθ' οὕτως ἐξοικεῖν τοὺς ἐθελοντας. Τὰ δὲ χρηματὰ ἃ ἐδανείσαντο εἰς τὸν πόλεμον ἑκατέρους ἀποδοῦναι χωρὶς

Source : Aristote, Constitution d'Athènes, XXXIX,

Texte n°9

Γενομένων δὲ τοιούτων τῶν διαλύσεων, καὶ φοβοιμένων ὅσοι μετὰ τῶν τριάκοντα συνεπολέμησαν, καὶ πολλῶν μὲν ἐπνοούντων ἐξοικεῖν ἀναβαλλομένων δὲ τὴν ἀπογραφὴν εἰς τὰς ἐσχάτας ἡμέρας, ὅπερ εἰώθασιν ποιεῖν ἅπαντες, Ἀρχῖνος συνιδὼν τὸ πλῆθος καὶ βουλόμενος κατασχεῖν αὐτοὺς ὑφείλε τὰς ὑπολοίπους ἡμέρας τῆς ἀπογραφῆς, ὥστε συναναγκασθῆναι μένειν πολλοὺς ἄκοντας ἕως ἐθάρρησαν[...] ἐπει τις ἤρξατο τῶν κατεληλυθοτν μνησικακεῖν ἀποκτεῖναι, λέγων ὅτι νῦν δείξουσιν εἰ βούλονται τὴν δημοκρατίαν σῶζειν καὶ τοῖς ὅρκοις ἐμμένειν ἀφέντας μὲν γὰρ τοῦτον προτρέψειν καὶ τοὺς ἄλλους, ἐὰν δ' ἀνέλωσιν, παράδειγμα ποιήσειν ἅπασιν. Ὅπερ καὶ συνέπεσεν ἀποθανόντος γὰρ οὐδεὶς πώποτε ὕστερον ἐμνησικάκησεν. Ἀλλὰ δοκοῦσιν καλλιστα δὴ καὶ πολιτικώτατα ἀπάνων καὶ ἰδίᾳ καὶ κοινῇ χρήσασθαι ταῖς προγεγενημέναις συμφοραῖς. Οὐ γὰρ μόνον τὰς περὶ τῶν προτέρων αἰτίας ἐξήλειψαν, ἀλλὰ καὶ τὰ χρήματα Λακεδαιμονίοις, ἃ οἱ τριάκοντα πρὸς τὸν πόλεμον ἔλαβον, ἀπέδωσαν κοιν, κελευουσῶν τῶν συνθηκῶν ἐκατέρους ἀποδιδόναι χωρὶς, τοὺς τ' ἐκ τοῦ ἀστεως καὶ τοὺς ἐκ τοῦ Πειραιέως, ἡγούμενοι τοῦτο πρῶτον ἄρχειν δεῖν τῆς ὁμονοίας.[...]

Source : Aristote, Constitution d'Athènes, XL.

Texte n°10

Ἐκ Νάχου ἔφυγον ἄνδρες τῶν παχέων ὑπὸ τοῦ δήμου, φυγόντες δὲ ἀπίκοντο ἐς Μιλητον. Τῆς δὲ Μιλήτου ἐτύγχανε ἐπίτροπος ἔων Ἀρισταγόρης ὁ Μολπαγόρεω, γαμβρός τε ἔων καὶ ἀνεψιὸς Ἰστιαίου τοῦ Λυσαγόρεω, τὸν ὁ Δαρεῖος ἐν Σούσοισι κατεῖχε. ὁ γὰρ Ἰστιαῖος τύραννος ἦν Μιλήτου καὶ ἐτύγχανε τοῦτον τὸν χρόνον ἔων ἐν Σούσοισι, ὅτε οἱ Νάχιοι ἦλθον, ξεῖνοι πρὶν ἔοντες τῷ Ἰστιαίῳ. Ἀπικόμενοι δὲ οἱ Νάχιοι ἐς τὴν Μιλητον ἐδέοντο τοῦ Ἀρισταγόρεω, εἴ πως αὐτοῖσι παράσχοι δύναμιν τινα καὶ κατέλθοιεν ἐς τὴν ἐωυτῶν. Ὁ δὲ ἐπιλεξάμενος ὡς, ἦν δι' αὐτοῦ κατέλθωσι ἐς τὴν πόλιν ἄρξει τῆς Νάχου, σκῆψιν δὲ ποιεύμενος τὴν ξεινίην τὴν Ἰστιαίου, τόνδε σφι λόγον προσέφερε. « Αὐτὸς μὲν ὑμῖν οὐ φερέγγυός εἰμι δύναμιν παρασχεῖν τοσαύτην ὥστε κατάγειν ἀεκόντων τῶν τὴν πόλιν ἐχόντων Ναχίων. Πυνθάνομαι γὰρ ὀκτακισχιλίην ἀσπίδα Ναχίοισι εἶναι καὶ πλοῖα μακρὰ πολλὰ· μηχανησομαι δὲ πᾶσαν σπουδὴν ποιεύμενος. Ἐπινοέω δὲ τῆδε. Ἄρταφρένης μοί τυγχάνει ἔων φίλος· ὁ δὲ Ἄρταφρένης ὑμῖν Ὑστάσμεος μὲν ἐστὶ παῖς, Δαρεῖου δὲ τοῦ βασιλέως ἀδελφεός, τῶν δ' ἐπιθαλασσίων τῶν ἐν τῇ Ἀσιῇ ἄρχει πάντων, ἔχων στρατὸν τε πολλὴν καὶ πολλὰς νέας. Τοῦτον ὧν δοκέω τὸν ἄνδρα ποιήσειν τῶν ἂν χρηζόμεν

Source : Hérodote, Histoire, V, 30.

Texte n°11

[...] ἐβούλοντο γὰρ οἱ Λακεδαιμόνοι, ὡς τῆς Λεσβου ἡμαρρήκεσαν, πλέον τὸ ναυτικὸν ποίσαντες ἐς τὴν Κερκυραν πλεῦσαι στασιάζουσιν [...]. Οἱ γὰρ Κερκυραῖοι ἐστασίαζον, ἐπειδὴ οἱ αιχμάλωτοι ἦλθον αὐτοῖς οἱ ἐκ τῶν περὶ Ἐπίδαμον ναυμαχιῶν ὑπὸ Κορινθίων ἀφειθέντες, τῷ μὲν λόγῳ ὀκτακοσίων ταλάντων τοῖς προξένους δηγγυημένοι, ἔργῳ δὲ πεπεισμένοι Κορινθίοις Κέρκυραν προσποιῆσαι. Καὶ ἔπρασσον οὗτοι, ἕκαστον τῶν πολιτῶν μετιόντες, ὅπως ἀποστήσωσιν Ἀθηναίων τὴν πόλιν. Καὶ ἀφικομένης Ἀττικῆς τε νεῶς καὶ Κορινθίας πρέσβεις ἀγουσῶν καὶ ἐς λόγους καταστάντων εψηφίσαντο Κερκυραῖοι Ἀθηναίους μὲν ξυμμαχοὶ εἶναι κατὰ τὰ χυγκείμενα, Πελοποννησίοις τε τῶν Ἀθηναίων καὶ τοῦ δήμου προειστήκει ὑπάγουσιν αὐτὸν οὗτοι οἱ ἄνδρες ἐς δίκην, λέγοντες Ἀθηναίους τὴν Κέρκυραν καταδουλοῦν. ὁ δὲ ἀποφυγὼν ἀνθυπάγει αὐτῶν τοὺς πλουσιωτάτους πέντε ἄνδρας, φάσκων τέμνειν χάρακας ἐκ τοῦ τε Διὸς τοῦ τεμένους καὶ τοῦ Ἀλκίνου· ζημίᾳ δὲ καθ' ἕκαστην χάρακα ἐπέκειτο στατήρ. Οφλόντων δὲ αὐτῶν καὶ πρὸς τὰ ἱερὰ ἰκετῶν καεζομένων διὰ πλῆθος τῆς ζημίας, ὅπως ταξάμενοι ἀποδῶσιν, ὁ Πειθίας (ἐτυγχανε γὰρ καὶ βουλῆς ὦν) πέθει ὥστ τῷ νόμῳ χρῆσασθαι. Οἱ δ' ἐπειδὴ τῷ τε νόμῳ ἐξείργοντο καὶ ἅμα ἐπυνθάνοντο τὸν Πειθίαν, ἕως ἔτι βουλῆς ἐστὶ, μέλλειν τὸ πλῆθος ἀναπείσειν τοὺς αὐτοὺς Ἀθηναίους φίλους τε καὶ ἐθροὺς νομίζειν, ξυνίσταντό τε καὶ λαβόντες ἐγχειρίδια ἐξαμιναίως ἐς τὴν βουλὴν ἐσελθόντες τὸν τε Πειθίαν κτεινοῦσι καὶ ἄλλους τῶν τε βουλευτῶν καὶ ιδιωτῶν ἐς ἐξήκοντα· οἱ δὲ τινες τῆς αὐτῆς γνώμης τῷ Πειδίᾳ ὀλίγοι ἐς τὴν Ἀττικὴν πρήρη κατέφυγον ἔτι παροῦσαν. Δράσαντες δὲ τοῦτο καὶ ξυγκαλέσαντες Κερυραῖους εἶπον ὅτι ταῦτα καὶ βέλτιστα εἴη καὶ ἥκιστ' ἂν δουλωθεῖεν ὑπ' Ἀθηναίων, τό τε λοιπὸν μηδετέρους δέχεσθαι ἀλλ' ἢ μιᾶ νηὶ ἡσυχάζοντας, τὸ δὲ πλέον πολέμιον ἡγεῖσαι. Ως δὲ εἶπον, καὶ ἐπικυρῶσαι ἠνάγκασαν τὴν γνώμην. Πέμπουσι δὲ καὶ ἐ τὰς Ἀθήνας εὐθὺς πρεσβεις περὶ τε τῶν πεπραγμένων διδάξοντας ὡς ξυνέφερε καὶ τοὺς ἐκεῖ καταπεφευγότας πείσοντας μηδὲν ἀνεπιτήδειον πράσσειν, ὅπως μὴ τις ἐπιστροφὴ γένηται. Ἐλθόντων δὲ οἱ Ἀθηναῖοι τοῦ τε πρέσβεις ὡς νεωτερίζοντας ξυλλαβόντες, καὶ ὅσους ἔπεισαν, κατέθεντο ἐς Αἴγιαν. Ἐν δὲ τούτῳ τῶν Κερκυραίων οἱ ἔχοντες τὰ πραγματὰ ἐσθούσης τριήρους Κορινθίας καὶ Λακεδαιμονίων πρέσβειων ἐπιτιθενται τῷ δήμῳ, καὶ μαχόμενοι ἐνίκησαν. ἀφικομένης νυκτος ὁ μὲν δῆμος ἐς τὴν ἀκρόπολιν καὶ τὰ πετέωρα τῆς πόλεως καταφεύγει καὶ τὰ μετέωρα τῆς πόλεως καταφεύγει καὶ αὐτοῦ ξυλληγεῖς ἰδρύθη, καὶ τὸν Ὑλλαικὸν λιμένα εἶχον οἱ δὲ τὴν τε ἀγορὰν κατελαβον, οὐπὲρ οἱ πολλοὶ ὄκουν αὐτῶν, καὶ τὸν λιμένα τὸν πρὸς αὐτῇ πρὸς τὴν ἠπειρον. Τῇ δ' ὑστεραία ἠκροβολίσαντό τε ὀλίγα καὶ ἐς τοὺς ἀγροὺς περιέπεμπον ἀμφοτέροι, τοὺς δούλους παρακαλοῦντές τε καὶ ἐλευθερίαν ὑπισχνούμενοι· καὶ τῷ μὲν δήμῳ τῶν οἰκετῶν τὸ πλῆθος παρεγένετο ξύμμαχον, τοῖς δ' ἕτεροις

ἐκ τῆς ἠπειροῦ ἐπίουροι ὀκτακόσιοι. Διαλιπούσης δ' ἡλέρας μάχη αὐθις γίνεται καὶ νικᾷ ὁ δῆμος χωρίων τε ἰσχύι καὶ πλήθει προύχων· αἱ τε γυναῖκες αὐτοὶ τολμηρῶς ξυνεπελάβοντο βάλλουσαι ἀπὸ τῶν οἰκιῶν τῷ κε ράμφῳ καὶ παρὰ φύσιν ὑπομένουσαι τὸν θόρυβον. Γενομένης δὲ τῆς τροπῆς περὶ δειλὴν ὀψίαν, δείσαντες οἱ ὀλίγοι μὴ αὐτοβοεῖ ὁ δῆμος τοῦ τε νεωρίου κρατησεῖεν ἐπελθὼν καὶ σφᾶς διαφθείρειεν, ἐμπιπρᾶσι τὰς οἰκίας τὰς ἐν κύκλῳ τῆς ἀγορᾶς καὶ τὰς ξυνοικίας, ὅπως μὴ ἦ ἔφοδος, φειδόμενοι οὔτε οἰκείας οὔτε ἀλλοτρίας, ὥστε καὶ χρήματα πολλὰ ἐμπόρων κατεκαυθη καὶ ἡ πόλις ἐκινδύνευσε πᾶσα διαφθαρηναί, εἰ ἄνεμος ἐπεγένετο τῇ φλογὶ ἐπίφορος ἐς αὐτήν. Καὶ οἱ μὲν παυσάμενοι τῆς μάχης ὡς ἐκάτεροι ἠσυχάσαντες τὴν νύκτα ἐν φυλακῇ ἦσαν· καὶ ἡ Κορινθία ναῦς τοῦ δήμου κεκρατηκότος ὑπεξανήγετο, καὶ τῶν ἐπικούρων οἱ πολλοὶ ἐς τὴν ἠπειρον λαθόντες διεκομίσθησαν. Τῇ δὲ ἐπιγιγνομένη ἡμέρα Νικόστρατος π Διειτρέφους Ἀθηναίων στρατηγὸς παραγίγνεται βοηθῶν ἐκ Ναυπάκτου δώδεκα ναυσι καὶ Μεσσηνίων πεντακοσίος ὀπλιταὶς ξύμβασίν τε ἔπρασσε καὶ πείθει ὥστε ξυγχωρήσαι ἀλλήλοις δέκα μὲν ἄνδρας τοὺς αἰτιωτάτους κρίναι, οἳ οὐκέτι ἔμειναν, τοὺς δ' ἄλλους οἰκεῖν σπονδὰς πρὸς ἀλλήλους ποιησαμένους καὶ πρὸς Ἀθηναίους, ὥστε τοὺς αὐτοὺς ἐχθροὺς καὶ φίλους νομίζειν. Καὶ ὁ μὲν ταῦτα πράξας ἔμελλεν ἀποπλευσεσθαι· οἱ δὲ τοῦ δήμου προσταταὶ πείθουσιν αὐτὸν πέντε μὲν αὖς τῶν αὐτοῦ σφίσι καταλιπεῖν, ὅπως ἦσσὸν τι ἐν κινήσει ὣσιν οἱ ἐναντίοι, ἴσας δὲ αὐτοὶ πληρώσαντες ἐκ σφῶν αὐτῶν ξυμπεμψειν. Καὶ ὁ μὲν ξυνεχώρησεν, οἱ δὲ τοὺς ἐχθροὺς κατέλεγον ἐς τὰς ναῦς. Δείσαντες δὲ ἐκεῖνοι μὴ ἐς τὰς Αθήνας ἀποπεμφθῶσι καθίζουσιν ἐς τὸ τῶν Διοσκόρων ἱερόν. Νικόστρατος δὲ αὐτοὺς ἀνίστη τε καὶ παρεμυθεῖτο. ὡς δ' οὐκ ἔπειθεν, ὁ δῆμος ὀπλισθεὶς ἐπὶ τῇ προφασει ταύτῃ, ὡς οὐδὲν αὐτῶν ὑγιὲς διανοουμένων τῇ τοῦ μὴ ξυμπλεῖν ἀπιστίᾳ, τὰ τε ὄπλα αὐτῶν ἐκ τῶν οἰκιῶν ἔλαβε καὶ αὐτῶν τινὰς οἷς ἐπέτυχον, εἰ μὴ Νικόστρατος ἐκόλυσε, διέφθειραν ἄν. ὀρῶντες δὲ οἱ ἄλλοι τὰ γιγνόμενα καθίζουσιν ἐς τὸ Ἡραῖον ἱκεταὶ καὶ γίνονται οὐκ ἐλάσσους τετρακοσίων . ὁ δὲ δῆμος δεισας μὴ τι νεωτέρωσιν ἀνιστησί τε αὐτοὺς πείσας καὶ διακομίζει ἐς τὴν προ τοῦ Ἡραίου νῆσον, καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἐκεῖσε αὐτοῖς διεπεμπετο. Οἱ δὲ πολλῶ θορυβῷ καὶ πεφοβημένοι τὰ τ' ἐν τῇ πόλει καὶ τὸν ἐπιπλοῦν παρεσκευάζοντό τε ἅμῃ ἐξήκοντα ναῦς καὶ τὰς αἰεὶ πληρουμένας ἐξέμεμπον πρὸς τοὺς ἐναντίους, [...] ἰδόντες δὲ οἱ Πελοποννήσιοι τὴν ταραχὴν εἴκοσι μὲν ναυσι πρὸς τοὺς Κερκυραίους ἐτάξαντο, ταῖς δὲ λοιπαῖς πρὸς τὰς δώδεκα ναῦς τῶν Ἀθηναίων, ὧν ἦσαν αἱ δύο Σαλαμινία καὶ Πάραλος. Οἱ μὲν οὖν Πελοποννήσιοι τῆς νυκτὸς εὐθὺς κατὰ τάχος εκομίζοντο ἐμ' οἴκου παρὰ τὴν γῆν· [...] Κερκυραῖοι δὲ αἰσθόμενοι τὰς τε Ἀττικὰς ναῦς προσπλευούσα ἐς τὴν πόλιν ἤγγον πρότερον ἐξω ὄντας, καὶ τὰς ναῦς περιπλεῦσαι κεύσαντες ἅς ἐπλήρωσαν ἐς τὸν Ὑλλαικὸν λιμένα, ἐν ὅσῳ περιεκομίζοντο, τῶν ἐχθρῶν εἴ τινα λάβοιεν, ἀπέκτεινον· καὶ ἐκ τῶν νεῶν ὅσους ἔπεισαν ἐσβῆναι ἐκβιβάζοντες ἀπεχρῶντο, ἐς τὸ Ἡραῖον τε ἐλθόντες τῶν ἱκετῶν ὡς πεντήκοντα ἄνδρας δίκην ὑποσχεῖν ἔπεισαν καὶ κατέγνωσαν πάντων

θάνατον· οἱ δὲ πολλοὶ τῶν ἰκετῶν , ὅσοι οὐκ ἐπέσθησαν, ὡς ἐώρων τὰ γινόμενα, διέφθειρον αὐτοῦ ἐν τῷ ἱερῷ ἀλλήλους, καὶ ἐκ τῶν δένδρων τινὲς ἀπήγγχοντο, οἱ δ' ὡς ἕκαστι ἐδυναντο ἀνηλοῦντο. Ἡμέρας τε ἑπτα, ἃς ἀφικόμενος ὁ Εὐρυμέδων ταῖς ἐξήκονδέα κατέστ θανάτου, καὶ οἷτα ναυσὶ παρέμεινε, Κερκυραῖοι σφῶν αὐτῶν τοὺς ἐχθροὺς δοκῦντας εἶναι ἐφόνευον, τὴν μὲν αἰτίαν ἐπιφέροντες τοῖς τὸν δῆμον κατὰ λύουσιν, ἀπέθανον δὲ τινες καὶ ἰδίας ἐχθρας ἔνεκα, καὶ ἄλλοι χρημάτων σφίσιν ὀφειλομένων ὑπὸ τῶν λαβόντων· πᾶσα τε ἰδέα κατέστη θανάτου, καὶ οἷον φιλεῖ ἐν τῷ τοιοῦτῳ γινεσθαι, οὐδὲν ὅτι οὐ ξυνύβη καὶ ἔτι περαιτέρω. καὶ γὰρ πατὴρ παῖδα ἀπέκτεινε καὶ ἀπὸ τῶν ἱερῶν ἀμεσμῶντο καὶ πρὸς αὐτοῖς ἐκτείνοντο, οἱ δὲ τινες καὶ περιοικοομηθέντες ἐν τοῦ Διονύσου τῷ ἱερῷ ἀπέθανον

Source : Thucydide, la guerre du peloponnèse, livre I.

Texte n°12

Οὕτω δὴ τῶ μὲν Βρασίδα αὐτῶ καὶ τοῖς ἀπὸ τῶν πόλεων ἄρχουσιν οἱ τῶν φευγόντων φίλοι Μεγαρήϊς, ὡς ἐπιδρατήσαντι καὶ τῶν Ἀθηναίων οὐκέτι ἐθελήσαντων μάχεσθαι θαρσοῦντες μᾶλλον ἀνοίγουσί τε τὰς πύλας καὶ δεξάμενοι καταμεπληγμένων ἤδη τῶν πρὸς τοὺς Ἀθηναίους πραξάντων ἐς λόγους ἔχονται. καὶ ὕστερον ὁ μὲν διαλυθέντων τῶν ξυμμάχων κατὰ πόλεις ἐμανελθῶν καὶ αὐτὸς ἐς τὴν Κόρινθον τὴν ἐπὶ Θράκης στρατέαν παρεσκευάζεν, ἵνα περ καὶ τὸ πρῶτον ὠρμητο· οἱ δὲ τὴν πόλιν Μεγαρήϊς, ἀποχωρησάντων καὶ τῶν Ἀθηναίων ἐπ' οἴκου, ὅσοι μὲν τῶν πραγμάτων πρὸς τοὺς Ἀθηναίων ἐπ' οἴκου, ὅσοι μὲν τῶν πραγμάτων πρὸς Ἀθηναίους μάλιστα μετεσχον, εἰδότες ὅτι ὤφθησαν εὐθύς ὑπρεξήλθον, οἱ δὲ ἄλλοι κοινολογησαμενοὶ τοῖς τῶν φευγόντων φίλοις κατάγουσι τοὺς ἐκ Πηγῶν, ὀρκώσαντες μπίστεσι μεγάλας μηδὲν μνησικακήσειν, βουλευσεῖν δὲ τῇ πόλει τὰ ἄριστα. Οἱ δὲ ἐπειδὴ ἐν ταῖς ἀρχαῖς ἐγένοντο καὶ ἐξέτασιν ὀπλων ἐποίησαντο, διαστήσαντες τοὺς λόγους ἐξελέχοντο τῶν τε ἐχθρῶν καὶ οἱ ἐδόκουν μάλιστα ξυμπρᾶξαι τὰ πρὸς τοὺς Ἀθηναίους ἄνδρας ὡς ἑκατὸν, καὶ τούτων περὶ ἀναγκάσαντες τὸν δῆμον ψῆφον φανερὸν διενεγκεῖν, ὡς κατεγνώσθησαν, ἔκτειναν, καὶ ἐς ὀλιγαρχίαν τὰ μάλιστα κατέστησαν τὴν πόλιν. Καὶ πλειστον δὴ χρόνον αὕτη ὑπ' ἐλαχίστων γενομένη ἐκ στάσεως ἐτάστασις ξυνέμεινεν.

Source : Thucydide, *la guerre de Péloponèse*.

Texte n°13

Περὶ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ἐν τῇ πόλει τῶν Ἀργείων οἱ κατ' ἐκλογὴν κεκριμένοι τῶν πολιτῶν χίλιοι συνεφώνησαν, καὶ τὴν μὲν δημοκρατίαν ἔγνωσαν καταλύειν, ἀριστοκρατίαν δ' ἐξ αὐτῶν καθιστάναι. ἔχοντες δὲ πολλὸς συνεργοὺς διὰ το προέχειν τῶν πολιτῶν ταῖς οὐσίαις καὶ ταῖς ἀναδραγαθίαις, τὸ μὲν πρῶτον συλλαβόντες τοὺς δημαγωγεῖν εἰωθότας ἀπεικτεῖναν, τοὺς δ' ἄλλους καταπληξάμενοι κατέλυσαν τοὺς νόμους καὶ δι' ἑαυτῶν τὰ δημόσια διώκουν. Διακατασχόντες δὲ ταύτην ἦν πολιτείαν μῆνας ὀκτὼ κατελύθησαν, τοῦ δήμου συστάντος ἐπ' αὐτοὺς διὸ καὶ τούτων ἀναιρεθέντων ὁ δῆμος ἐκομίσατο τὴν δημοκρατίαν. Ἐγένετο δὲ καὶ ἑτέρα κινήσις κατὰ τὴν Ἑλλάδα

Source : Diodore, *la bibliothèque historique*, XII, 80.

Texte n°15

[...] οἱ δὲ Χίλι ἐν πολλαῖς ταῖς πρὶν μάχαις πεπληγμένοι, καὶ ἄλλως ἐν σφίσι αὐτοῖς οὐ πάνυ εὖ διακείμενοι, ἀλλὰ καὶ τῶν μετὰ Τυδέως τοῦ Ἴωνος ἤδη ὑπὸ Πεδαρίτου ἐπ' ἀττικισμῶ τεθνεώτων καὶ τῆς ἄλλης πόλεως κατ' ἀνάγκην ἐς ὀλίγους κατεχομένης ὑπόπτως διακείμενοι ἀλλήλοις ἠσύχαζον, καὶ οὐτ' αὐτοὶ διὰ ταῦτα οὐθ' οἱ μετὰ Πεδάρτου ἐπίκουροι ἀξιόμαχοι αὐτοῖς ἐφαίνοντο. Ἐς μέντοι τὴν Μίλητον ἔμεμπον κελεύοντες σφίσι τὸν Ἀστύοχον βοηθεῖν· ὡς δ' οὐκ ἐσήκουεν, ἐπιστέλλει περὶ αὐτοῦ ἐς τὴν Λακεδαίμονα ὁ Πεδάρτος ὡς ἀδικοῦντος. Καὶ τὰ μὲν ἐν τῇ Χίῳ ἐς τοῦτο καθειστήκει τοῖς Ἀθηναίοις αἱ δ' ἐκ τῆς Σάμου νῆες αὐτοῖς ἐπίπλους μὲν ἐμοιοῦντο ταῖς ἐν τῇ Μιλήτῳ, ἐπεὶ δὲ μὴ ἀντανάγοιεν, ἀναχωροῦντες πάλιν ἐς τὴν Σαμον ἠσύχαζον, καὶ οὐτ' αὐτοὶ διὰ ταῦτα οὐθ' οἱ μετὰ Πεδαρίτου ἐπίκουροι ἀξιόμαχοι αὐτοῖς ἐφαίνοντο. ἐς μέντοι τὴν Μίλητον ἔμεμπον κελεύοντες σφίσι τὸν Ἀστύοχον βοηθεῖν· ὡς δ' οὐκ ἐσήκουεν, ἐπιστέλλει περὶ αὐτοῦ ἐς τὴν Λακεδαίμονα ὁ Πεδάρτος ὡς ἀδικοῦντος. Καὶ τὰ μὲν ἐν τῇ Χίῳ ἐς τοῦτο καθειστήκει τοῖς Ἀθηναίοις· αἱ δ' ἐκ τῆς Σάμου νῆες αὐτοῖς ἐπίπλους μὲν ἐποιοῦντο ταῖς ἐν τῇ Μιλήτῳ, ἐπεὶ δὲ μὴ ἀντανάγοιεν, ἀναχωροῦντες πάλιν ἐς τὴν Σαμον ἠσύχαζον.

Source : Thucydide., VIII, 38

Texte n°16

Ἐν γὰρ τῇ Σάμῳ ἐνεωτερίζετο ἤδη τὰ περὶ τὴν ὀλιγαρχίαν, καὶ ξυνέβη τοιαύδε γενέσθαι ὑπὲρ αὐτὸν τὸν χρόνον τοῦτον ὄνπερ οἱ τετρακόσιοι ξυνίσαντο. Οἱ γὰρ τότε τῶν Σαμίων ἐπαναστάντες τοῖς δυνατοῖς καὶ ὄντες δῆμος μεταβαλλόμενοι αὐτοῖς καὶ πεισθέντες ὑπὸ τε τοῦ Πεισάνδρου, ὅτε ἦλθε, καὶ τῶν ἐν τῇ Σάμῳ ξυνεστῶτων Ἀθηναίων ἐγένοντό τε ἐς τριακοσίους ξυνωμόται καὶ ἔμελλον τοῖς ἀλλοῖς ὡς δῆμῳ ὄντι ἐπιθήσεσθαι. Καὶ Ὑπέρβολν τέ τινα τῶν Ἀθηναίων, μοχθηρὸν ἄνθρωπον, ὡστρακισμένον οὐ διὰ δυνάμεως καὶ ἀξιώματος φόβον, ἀλλὰ διὰ πονηρίαν καὶ αἰσχύνην τῆς πόλεως, ἀποκτείνουσι μετὰ Χαρμίνου τε ἐνὸς τῶν στρατηγῶν καὶ τῶν παρὰ σθίσιν Ἀθηναίων, πίστιν διδόντες αὐτοῖς, καὶ ἄλλα μετ' αὐτῶν τοιαῦτα ξυνέπραξαν, τοῖς τε πλέοσιν ὄρμητον ἐπιτίθεσθαι. οἱ δὲ αἰσθόμενοι τῶν τε στρατηγῶν Λέοντι καὶ Διομέδοντι τὸ μέλλον σημαίνουσι καὶ Θρασυβούλῳ καὶ Θρασύλῳ, τῷ μὲν τριηραρχοῦντι, τῷ δὲ ὀπλιτεύοντι, καὶ ἄλλοις οἱ ἐδόχουν αἰεὶ μάλιστα ἐναντιοῦσθαι τοῖς ξυνεστῶσιν· καὶ οὐκ ἠξίουσαν περιδεῖν αὐτοὺς σφᾶς τε διαφθαρέντας καὶ Σάμιον Ἀθηναίους αλλοτριωθῆσαν, δι' ἣν μόνον ἢ ἀρχὴ αὐτοῖς ἐς τοῦτο ξυνέμεινεν, οἱ δὲ ἀκούσαντες τῶν τε στρατιωτῶν ἕνα ἕκαστον μετῆσαν μὴ ἐμιτρέπειν, καὶ οὐχ ἦκιστα τοὺς Παράλους, ἄνδρας Ἀθηναίους τε καὶ ἐλευθέρους πάντας ἐν τῇ νηὶ πλέοντας καὶ αἰεὶ δῆποτε ὀλιγαρχία καὶ μὴ παρουσία ἐπικειμένους· ὁ τε Λέων καὶ ὁ Διομέδων αὐτοῖς ναῦς τινάς, ὅποτε μὲν πλείοιεν, κατέλειπον φύλακας ὥστε ἐπειδὴ αὐτοῖς ἐπέτιθεντο οἱ τριακόσιοι, βοηθησάντων πάντων τούτων, μάλιστα δὲ τῶν Παράλων, περιεγένοντο οἱ τῶν Σαμίων πλέονες, καὶ τριακοντα μὲν τινὰς ἀπέκτειναν τῶν τριακοσίων τρεῖς δὲ τοὺς ταῖτιωτάτους φυγῆ ἐξημίωσαν· τοῖς δ' ἄλλοις οὐ μνησικακοῦντες δημοκρατούμενοι τὸ λοιπὸν ξυνεπολίτευον

Source : Thucydide., VIII, 73. 1-6.

Texte n°17

Οἱ γὰρ Κυρηναῖοι κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν ἐν ταραχῇ καθειστήεσαν, Ἀρίστωνος καὶ τινῶν ἐτέρων κατειληφόντων τὴν πόλιν. Προσφάτως μὲν πεντακόσιοι οἱ δυνατώτατοι τῶν Κυρηναίων ἀνήρηντο, τῶν δ' ἄλλων ἐπεφεύγεισαν οἱ χαριέστρατοι. Οὐ μὴν ἀλλ' οἱ φυγάδες προσλαμβανόμενοι τοὺς Μεσσηνίους παρετάξαντο πρὸς τοὺς τὴν πόλιν κατειληφόντας, καὶ τῶν μὲν Κυρηναίων πολλοὶ παρ' ἀμφοτέροις ἔπεσον, οἱ δὲ Μεσσηνιοὶ σχεδὸν ἅπαντες ἀνῆρέθησαν. μετὰ δὲ τὴν παράταξιν οἱ Κυρηναῖοι πρὸς ἀλλήλους διαπρεσβευσάμενοι διηλλάγησαν, καὶ παραχρῆμα ὀρκωμοτήσαντες μὴ μνησικακήσειν, κοινῇ τὴν πόλιν κατώκησαν

Source : Diodore., XIV, 34.

Texte n°18

Καὶ περὶ μὲν τῶν παλαιῶν πολὺ ἄν ἔργον εἶη λέγειν· ὅτε δὲ Πασῖνος Πάρον κατέλαβεν, ἔτυχεν αὐτοῖς ὑπεκκείμενα τὰ πλεῖστα τῆς οὐσίας παρὰ τοῖς χένοις τοῖς ἐμοῖς [...]συγκατειληφότες δ' ἦσαν τινες τῶν ἡμετέρων φυγάδων τὴν πόλιν, οἱ μίᾳς ἡμέρας ἀπέκτειναν αὐτόχειρες γενόμενοι τὸν τε πατέρα τὸν ἐμὸν καὶ τὸν θεῖον καὶ τὸν κηδετὴν καὶ πρὸς τούτοις ἐνεψιούς τρεῖς. Ἄλλ' ὅμως οὐδὲν με τούτων ἀπέτρεψεν, ἀλλ' ὀχόμην πλέων, ἡγούμενος ὁμοίως με δεῖν ὑπὲρ ἐκείνων κινδυνεύειν ὥσπερ ὑπὲρ ἐμαυτοῦ. Μετὰ δὲ ταῦτα φυγῆς ἡμῖν γενομένης ἐκ τῆς πόλεως μετὰ τοιοῦτου θορύβου καὶ δέους ὥστ' ἐνίους καὶ τῶν σφετέρων αὐτῶν ἀμελεῖν, οὐδ' ἐν τούτοις τοῖς κακοῖς ἠγάπησα, εἰ τοὺς οἰκείους τοὺς ἐμαυτοῦ διασῶσαι δυνηθῆην, ἀλλ' εἰδὼς Σώπολιν μὲν ἀποδημοῦντα, αὐτὸν δ' ἐκεῖνον ἀρρώστως διακείμενον, συνεξεκόμεν' αὐτῷ καὶ τὴν μητέρα καὶ τὴν ἀδελφὴν καὶ τὴν οὐσίαν ἄπασαν. Καίτοι τίνα διακαιότερον αὐτὴν ἔχειν προσηκεῖ ἢ τὸν τότε μὲν συνδιασώσαντα, νῦν δὲ παρὰ τῶν κυρίων εἰλφότα; [...] Ἐπειδὴ γὰρ ἤλθομεν εἰς Μῆλον, αἰσθόμενος, ὅτι μέλλοιμεν αὐτοῦ καταμένειν, μένειν, ἐδεῖτό μου συμπλεῖν εἰς Τροιζῆνα καὶ μηδαμῶς αὐτὸν ἀπολιπεῖν, λέγων τὴν ἀρρωστίαν τοῦ σώματος καὶ τὸ πλῆθος τῶν ἐχθρῶν, καὶ ὅτι χωρὶς ἐμοῦ γενόμενος οὐδὲν ἕξοι χρησθαι τοῖς αὐτοῦ πράγμασιν. Φοβουμένης δὲ τῆς μητρός, ὅτι τὸ χωρίον ἐπυνθάνετο νοσῶδες εἶναι, καὶ τῶν ἐνων συμβουλευόντων αὐτοῦ μένειν

Source : Isocrate., Egin., 18-22.

Τεxte n°19

Μετὰ τοῦτό γε μὴν ἀφείθη μὲν κατὰ πόλεις τὸ ἄλλο στράτευμα, ἀπέπλευσε δὲ καὶ ὁ Ἀγησίλαος ἐπ' οἴκου. Ἐκ δὲ τούτου ἐπολέμουν Ἀθηναῖοι μὲν καὶ Βοιωτοὶ καὶ Ἀργεῖοι καὶ οἱ σύμμαχοι αὐτῶν ἐκ Κορίνθου ὀρμώμενοι, Λακεδαιμόνιοι δὲ καὶ οἱ σύμμαχοι ἐκ Σικηῶνος. Ὅρωντες δ' οἱ Κορίνθιοι ἑαυτῶν μὲν καὶ τὴν χώραν δηουμένην καὶ ἀποθνήσκοντας διὰ τὸ αἰετῶν πολεμίων ἐγγὺς εἶναι, τοὺς δ' ἄλλους συμμάχους καὶ αὐροὺς ἐν εἰρήνῃ ὄντας καὶ τὰς χώρας αὐτῶν ἐνργοὺς οὐσας, οἱ πλεῖστοι καὶ βέλτιστοι αὐτῶν εἰρήνης ἐπεθύμησαν, καὶ συνιστάμενοι ἐδίδασκον ταῦτα ἀλλήλους. Γνόντες δ' οἱ Ἀργεῖοι καὶ Ἀθηναῖοι καὶ Βοιωτοὶ καὶ Κορινθίων οἳ τε τῶν παρὰ βασιλέως χρημάτων μετεσχηκότες καὶ οἱ τοῦ πολέμου αἰτιώτατο γεγενημένοι ὡς εἰ μὴ ἐκποδῶν ποιήσονται τοὺς ἐπὶ τὴν εἰρήνην τετραμμένους, κινδυνεύσει πάλιν ἢ πόλις λακωνίσει, οὕτω δὴ σφασγὰς ἐπεχείρουν ποιεῖσθαι. Καὶ πρῶτον μὲντὸ πάντων ἀνοσιώτατον ἐβουλεύσαντο· οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι, κὰν νόμῳ τις καταγνωσθῆ, οὐκ ἀποκτινύουσιν ἐν ἑορτῇ· ἐκεῖνοι δ' Εὐκλείων τὴν τελευταίαν προείλοντο, ὅτι πλείους ἂν ὄντο λαβεῖν ἐν τῇ ἀγορᾷ, ὥστε ἀποκεῖναι. Ὡς δ' ἐσημάνθη οἷς εἴρητο οὐς ἔδει ἀποκεῖναι, σπασάμενοι τὰ χίφη ἔπαιον τὸν μὲν τινα σουνεστηκότα ἐν κύκλῳ, τὸν δὲ κατήμενον τὸν δὲ τινα ἐν ἔτρῳ, ἔστι δ' ὃν καὶ κριτὴν κατήμενον. Ὡς δ' ἐνόστη τὸ πρᾶγμα, εὐθὺς ἔφευγον οἱ βέλτιστοι, οἱ μὲν πρὸς τὰ ἀγάλματα τῶν ἐν τῇ ἀγορᾷ θεῶν, οἱ δ' ἐπὶ τοὺς βωμοὺς ἔνθα δ' οἱ ἀνοσιώτατοι καὶ παντάπασι οὐδὲν νόμιμον φρονοῦντες, οἳ τε κελεύοντες καὶ οἱ πειθόμενοι, ἔσφαττον καὶ πρὸς τοῖς ἑεροῖς, ὥστ' ἐνίους καὶ τῶν οὐ τυπτομένων, νομίμων δ' ἀνθρώπων, ἀδημονῆσαι τὰς ψυχὰς ἰδόντας τὴν ἀσέβειαν. Ἀποθνήσκουσι δ' οὕτω τῶν μὲν πρεσβυτέρων πολλοί· μᾶλλον γὰρ ἔτυχον ἐν τῇ ἀγορᾷ ὄντες οἱ δὲ νεώτεροι, ὑποπεύσαντος Πασιμήλου τὸ μέλλον ἔσεσθαι, ἡσυχίαν ἔσχον ἐν τῷ Κραναίῳ. Ὡς δὲ τῆς κραυγῆς ἤσθοντο, καὶ φεύγοντες τινες ἐκ Κραναίῳ. Ὡς δὲ τῆς κραυγῆς ἤσθοντο, καὶ φεύγοντες τινες ἐκ τοῦ πραγματος ἀφίκοντο πρὸς αὐτοὺς, ἐκ τούτου ἀναδραμόντες κατὰ τὸν Ἀκροκόρινθον, προσβαλόντας μὲν Ἀργεῖους καὶ τοὺς ἄλλους ἀπεκρούσαντο· Βουλευομένων δὲ τί χρὴ ποιεῖν, πίπτει τὸ κιοῖκρανον ἀπὸ τοῦ κίονος οὔτε σεισμοῦ οὔτε ἀνέμου γενομένου. Καὶ θυομένοις δὲ τοιαῦτα ἦν τὰ ἱερὰ ὡάστε οἱ μάντιες ἔφασαν ἄμεινον εἶναι καταβαίνειν ἐκ τοῦ χωρίου· Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ὡς φευζόμενοι ἔξω τῆς Κορινθίας ἀπεχώρησαν· ἐπεὶ δὲ καὶ οἱ φίλοι αὐτοὺς ἔπειθον καὶ μητέρες ἰοῦσαι καὶ ἀδελφοί, καὶ αὐτῶν δὲ τῶν ἐν δυνάμει ὄντων ἦσαν οἱ ὀμνύοντες ὑπισχνοῦντο μηδὲν χαλεπὸν αὐτοὺς πείσεσθαι, οὕτω δὲ ἀπῆλθον τινες ὅκαδε αὐτῶν. Ὅρωντες δὲ τοὺς τυρανεύοντας, αἰσθανόμενοι δὲ ἀφανίζομένην τὴν πόλιν διὰ τὸ καὶ ὄρους ἀνασπᾶσθαι καὶ Ἄργος ἀντι Κορίνθου τὴν πατρίδα αὐτοῖς ὀνομάζεσθαι, καὶ πολιτείας μὲν ἀναγκαζόμενοι τῆς ἐν Ἀργεῖ μετέχειν, ἧς οὐδὲν ἐδέοντο, ἐν δὲ τῇ πόλει μετοίκων ἔλαττον δυνάμενοι, ἐγένοντο τινες αὐτῶν οἱ ἐνόμισαν οὕτω μὲν ἀβίωτον

εἶναι πειρωμένους δὲ τὴν πατρίδα, ὥσπερ ἦν καὶ τῶν μὲν μαιφόνων καθαρὰν, εὐνομίᾳ δὲ
χρωμένην, ἄξιον εἶναι, εἰ μὲν δύναιτο καταπρῖξαι ταῦτα, σωτήρας γενέσθαι τῆς πατρίδος, εἰ
δὲ μὴ δύναιτο, τῶν γε καλλίστων καὶ μεγίστων ἀγαθῶν ὀρεγομένους ἀξιεπαινοτάτης τελευτῆς
τυχεῖν [...]

Source : Xénophon, Hélieniques., IV,4, 1-6.,

Texte n°20

[...] Οἱ δὲ ἠνάγκαζον ἐν αὐτῇ τῇ πόλει διαδικάζεσθαι. Λεγόντων δὲ τῶν κατεληλυθότων καὶ τίς αὕτη δίκη εἴη ὅπου αὐτοὶ οἱ ἀδικοῦντες δικάζοιεν, οὐδὲν εἰσήκουον. Ἐκ τούτου μέντοι ἔρχονται εἰς Λακεδαίμονα οἱ κατελθόντες κατηγορήσοντες τῆς πόλεως, καὶ ἄλλοι δὲ τῶν οἴκοθεν συνηκολούθουν, λέγοντες ὅτι πολλοῖς καὶ τῶν πολιτῶν οὐ δοκοῖεν δίκαια πάσχειν. Ἀγανακτήσασα δὲ τούτοις τῶν Φλειασίων ἡ πόλις ἐξημίωσε πάντας οὔσοι μὴ πεμπούση τῆς πόλεως ἤλθον εἰς Λακεδαίμονα. οἱ δὲ ζημιωθέντες οἴκαδε μὲν ὄκνουν ἀπιέναι, μένοντες δ' ἐδίδασκον ὡς οὔτοι μὲν εἶησαν οἱ βιαζόμενοι ταῦτα, οἵπερ σφᾶς τε ἐξέβαλον καὶ Λακδαιμονίους ἀπέκλεισαν, οὔτοι δὲ οἱ πριάμενοί τε τὰ σφέτερα καὶ βιαζόμενοι μὴ ἀποδιδναί, οὔτοι δὲ καὶ νῦν διαπεπραγμενοὶ εἰσὶ ζημιωθῆναι σφᾶς αὐτοὺς εἰς Λακεδαίμονα ἐλθόντας, ὅπως τοῦ λοιποῦ μηδεὶς τολμῶη ἰέναι δηλωσῶν τὰ ἐν τῇ πόλει γιγνόμενα. Τῷ δ' ὄντι ὑβρίζειν δοκούντων τῶν Φλειασίων φρουρὰν φαινουσιν ἐπ' αὐτοὺς οἱ ἔφοροι. Ἦν δὲ τοῦ τῷ Ἀγησιλάῳ ἀχθομένῳ τῦτα· καὶ γὰρ τῷ μὲν πατρὶ αὐτοῦ Ἀρχιδάμῳ ξένοι ἦσαν οἱ περὶ ΠΜοδάνεμον, καὶ τότε τῶν κατεληλυθότων ἦσαν. αὐτῷ δὲ οἱ ἀμφὶ Προκλέα τὸν Ἴππονικου.

Source : Xénophon., Hélieniques., V, 3, 10.

Texte n°21

Ἄμα δὲ τούτοις πραττομένοις ἐν τῇ πόλει τῶν Ἀργείων ἐγένετο στάσις καὶ φόνος τοσοῦτος, ὅσος παρ' ἑτέροις τῶν Ἑλλήνων οὐδέποτε γεγονέναι μνημονεύεται. Ἐκλήθη δὲ ὁ νεωτερισμὸς οὗτος παρὰ τοῖς Ἑλλησι σκυταλισμὸς, διὰ τὸν τρόπον τοῦ θανάτου ταυτῆς τυχῶν τῆς προσηγορίας. Ἡ δ' οὖν στάσις ἐγένετο διὰ τοιαύτας αἰτίας. Τῆς πόλεως τῶν Ἀργείων δημοκρατουμένης αἱ τινῶν δημαγωγῶν παροξυνόντων τὸ πλῆθος κατὰ τῶν ταῖς ἐξουσίας καὶ δόξαις ὑπερεχόντων, οἱ διαβαλλόμενοι συστάντες ἔγνωσαν καταλῦσαι τὸν δῆμον. Βασανισθέντων δὲ τινῶν ἐκ τῶν συνεργεῖν δοκούντων, οἱ μὲν ἄλλοι φοβηθέντες τὴν ἐκ τῶν βασάνων τιμωρίαν ἑαυτοὺς ἐκ τοῦ ζῆν μετέστησαν, ἐνὸς δ' ἐν ταῖς βασάνοις ὁμολογήσαντος καὶ πίστιν λαβόντος, ὁ δὲ δῆμος οὐκ ἔλέγξας ἀκριβῶς ἅπαντας τοὺς διαβληθέντας ἀπέκτεινε καὶ τὰς οὐσίας αὐτῶν ἐδήμευσεν. Πολλῶν δὲ καὶ ἄλλων ἐν ὑποψίαις ὄντων, καὶ τῶν δημαγωγῶν ψευδέσι διαβολαῖς συνηγορούντων, ἐπὶ τοσοῦτον ἐξηριώθη τὸ πλῆθος ὥστε πάντων τῶν κατηγορουμένων, ὄντων πολλῶν καὶ μεγαλπλούτων καταγῶναι θάνατον. Αναιρεθέντων δὲ τῶν δυνατῶν ἀνδρῶν πλείων ἢ χιλίων καὶ διακοσίων, καὶ τῶν δημαγωγῶν αὐτῶν ὁ δημαγωγὸς φοβηθέντες μετὰ τι παράλογον αὐτοῖς ἀπντήσῃ τῆς κατηγορίας ἀπέστησαν, οἱ δ' ὄχλοι δόξαντες ὑπ' αὐτῶν δημαγωγῶν ἀπέκτειναν. Οὗτοι μὲν οὖν, ὡσπερὶ τινος νεμεσήσαντος δαιμονίου, τῆς ἀρμοζόσης τιμωρίᾳ ἔτυχον, ὁ δὲ δῆμος παυσάμενος τῆς λύττης εἰς τὴν προουπαρχουσαν ἔννοιαν ἀποκατέστη

Source : Diodore, XV, 57, 3; 58, 1-4

Texte n°22

Καὶ τί δεῖ τὰ πολλὰ λέγειν; ἀλλ' ἐν Ὁρεῶ Φιλιστίδης μὲν ἔπραττε Φίλιππῳ καὶ Μένιππῳ καὶ Σωκράτῃ καὶ Θόας καὶ Ἀγαπαῖος, οἵπερ νῦν ἔχουσι τὴν πόλιν – καὶ ταῦτ' ἤδεσαν ἅπαντες- Εὐφραῖς δὲ τις, ἄνθρωπος καὶ παρ' ἡμῖν ποτ' ἐνθάδ' οἰκήσας; ὅπως ἐλευθεροὶ καὶ μηδενὸς δοῦλοι ἔσονται. Οὗτος τὰ μὲν ἄλλ' ἂν εἴη λέγειν ἐνιαυτῶ δὲ πρότερον τῆς ἀλώσεως ἐνέδειεν ὡς προδότην τὸν Φιλιστίδην καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ, αἰσθόμενος ἅ πράττουσιν. Συυστραφέντες δ' ἄνθρωποι πολλοὶ, καὶ χορηγὸν ἔχοντες Φίλιππον καὶ πρυγανευόμενοι παρ' ἐκείνου, ἀπακγουσι τὸν Εὐφραῖον εἰς τὸ δεσμωτήριον ὡς συνταράττοντα τὴν πόλιν. Ὁρῶν δὲ τοῦθ' ὁ δῆμος ὁ τῶν Ὁρειτῶν, ἀντὶ τοῦ τῶ μὲν βοηθεῖν, τοὺς δ' ἐπιτήδειον ταῦτα παθεῖν ἔφη καὶ ἐπέχαιρεν. Μετὰ ταυθ' οἱ μὲν, ἐπὶ ἐξουσία ὀπόσης ἐβούλοντο, ἔπραττον ὅπως ἢ πόλις ληφθήσεται καὶ κατεσκευάζοντο τὴν πρᾶξιν τῶν δὲ πολλῶν εἴ τις αἴσθοιτο, ἐσίγα καὶ κατεπεπλητο, τὸν Εὐφραῖον οἱ ἐπαθεν μεμνήμενοι· οὕτω δ' ἀθλιῶς δείκνυντο, ὥστ' οὐ πρότερον ἐτόλμησεν οὐδεὶς, τοιοῦτου κακοῦ προσιόντος, ῥῆξαι φωνήν, πρὶν διασκευζόμενοι πρὸς τὰ τειχῆ προσήεσαν οἱ πολεῖοι. Τηλνικαῦτα δ' οἱ μὲν ἠμύνοντο, οἱ δὲ προεδίδουσαν. Τῆς δὲ πόλεως οὕτως ἀλούσης αἰσχυρῶς καὶ κακῶς, οἱ μὲν ἄρχουσι καὶ τυρραννοῦσι, τοὺς τότε σώζοντας ἑαυτοὺς καὶ τὸν Εὐφραῖον ἐτοίμους ὄτιοῦν ποιεῖν ὄντας, τοὺς μὲ ἐκβαλόντες, τοὺς δ' ἀποκτείναντες

Source : Ps. Dém., IIIème Phil., 59-62

Texte n°23

Εἰς Πελοπόννησον δ' εἰσελθόν τὰς ἐν Ἥλιδι σφαγὰς πεποίηκε, καὶ τοσαύτης παρανοίας καὶ μανίας ἐνέπλησε τοὺς τάλαιπώρους ἐκείνους ὥσθ', ἰν' ἀλλήλων ἄρχωσι καὶ Φιλίππῳ χαρίζονται, συγγενεῖς αὐτῶν καὶ πολίτας μαιφονεῖν. Καὶ οὐδ' ἐνταῦθ' ἔστηκεν, ἀλλ' εἰς Ἀρκαδίαν εἰσελθὼν πάντ' ἄνω καὶ κάτω τάκεῖ πεποίηκε, καὶ νῦν Ἀρκάδων πολλοὶ, προσῆκον αὐτοῖς ἐπ' ἐλευθερίᾳ μέγιστον φρονεῖν ὁμοίως ὑμῖν μόνοι γὰρ πάντων αὐτόχθονες ὑπεῖς ἐστε κάκεῖνοι Φίλιππον θαυμάζουσι καὶ χαλκοῦν ἰστᾶσι καὶ στεφανοῦσι, καὶ τὸ τελευταῖον, ἂν εἰς Πελοπόννησον ἴη, δέχεσθαι ταῖς πόλεσιν εἰσιν ἐψηφισμένοι.

Source : Demosthène, Sur l'Ambassade, 260-262.

Texte n°24

Καὶ οἱ Μιτυληναῖοι τῆς τε γῆς εἰργόμενοι καὶ ἀπὸ ἀλάσσης πολλαῖς ναυσὶν ἐφορμούσαις φρουρούμενοι πέμπαντες παρὰ τὸν Φαρνάβαζον ὁμολογίας ἐποίησαντο, τοὺς μὲν ξένους τοὺς παρ' Ἀλεξάνδρου σφίσι κατὰ συμμαχίαν ἤκοντας ἀπελθεῖν, Μιτυληναίους δὲ καθελεῖν μὲν τὰς πρὸς Ἀλεξανδρὸν σφισι γενομένας στήλας, ξυμμάχους δὲ εἶναι Δαρείου κατὰ τὴν εἰρήνην τὴν ἐπ' Ἀνταλκίδου γενομένην πρὸς βασιλέα Δαρεῖον, τοὺς φυγάδας δὲ αὐτῶν κατιέναι ἐπὶ τοῖς ἡμίσεσι τῶν τότε ὄντων, ὅτε ἔφευγον. Ἐπὶ τούτοις μὲν δὴ ἡ ξύβασις τοῖς Μιτυληναίοις πρὸς τοὺς Πέρσας υνέβη. Φαρνάβαζος δὲ καὶ Αὐτοφραδάτης, ὡς παρήλθον ἄπαξ εἴσω τῆς πόλεως, φρουρον τε ἐς αὐτὴν εἰσήγαγον καὶ φρούραρχον ἐπὶ αὐτῇ Λυκομήδην Ῥοδίον, καὶ τύραννον ἐγκατέστησαν τῇ πόλει Διογῆνι, ἓνα τῶν φυγάδων, χρήματά τε εἰσέπραξαν τοὺς Μιτυληναίους τὰ μὲν βία ἀφελόμενοι τοὺς ἔχοντας, τὰ δὲ ἐς τὸ κοινὸν ἐπιβαλόντες.

Source : Arrien., Anab., II, 1.

Texte n°25

Λακεδαιμόνοι δὲ ὀρώντες τὴν μὲν Σπάρτην διὰ τὴν Πausανίου τοῦ στρατηγοῦ προδοσίαν ταπεινῶς πράττουσαν, τοὺς δὲ Ἀθηναίους εὐδοκιμοῦντας διὰ τὸ μδένα παρ' αὐτοῖς πολίτην ἐπὶ προδοσίᾳ κετεγνῶσθαι, ἔσπευδον τὰς Ἀθήνας ταῖς ὁμοίαις περιβαλεῖν διαβολαῖς. δίοπερ εὐδοκιμοῦντος παρ' αὐτοῖς Θεμιστοκλέους καὶ μεγάλην δόξαν ἔχοντος ἐπ' ἀρετῆ, κατηγορησαν προδοσίαν αὐτοῦ, φάσκοντες φίλον γενέσθαι τοῦ Πausανίου μέγιστον, καὶ μετὰ τούτου συντεθεῖσθαι κοινῇ προδοῦναι τὴν Ἑλλάδα τῷ Ξέρξῃ. Διελέγοντο δὲ καὶ τοῖς ἐχθροῖς τοῦ Θεμιστοκλέους, παροξύνοντες αὐτοὺς πρὸς τὴν κατηγορίαν, καὶ χρήματα ἔδοσαν, διδάσκοντες ὅτι Πausανίας μὲν κρίνας προδιδόναι τοὺς Ἕλληνας ἐδήλωσε τὴν ἰδίαν ἐπιβολὴν Θεμιστοκλεῖ καὶ παρεκάλεσε κοινωνεῖν τῆς προθέσεως, ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς οὔτε ροσεδέξατο τὴν ἔντευξιν οὔτε διαβάλλειν ἔκρινε δεῖν ἄνδρα φίλον. Οὐ μὴν ἀλλὰ κατηγορηθεὶς ὁ Θεμιστοκλῆς τότε μὲν ἀπέφυγε τὴν τῆς προδοσίας κρίσιν. Διὸ καὶ τὸ μὲν προῶτον μετὰ τὴν ἀπόλυσιν μέγας ἦν παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις ἠγάπων γὰρ αὐτὸν ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις διαφερόντως οἱ πολῖται· μετὰ δὲ ταῦτα οἱ μὲν φοβηθέντες αὐτοῦ τὴν ὑπεροχὴν, οἱ δὲ φθόνσαντες τῇ δόξῃ, τῶν μὲν εὐεργεσιῶν ἐπελάθοντο, τὴν δ' ἰσχὺν αὐτοῦ καὶ τὸ φρόνημα ταπεινοῦν ἔσπευδον. πρῶτον μὲν οὖν αὐτοῦ ἐκ τῆς πόλεως μετέστησαν, τοῦτον τὸν ὀνομαζόμενον ὄστρακισμὸν ἐπαγαγόντες αὐτῷ ὅς ἐνομοθετήθη μὲν ἐν ταῖς Ἀθήναις μετὰ τὴν ἀτάλυσιν τῶν τυράννων τῶν περὶ Πεισίστρατον[...] ὁ μὲν οὖν Θεμιστοκλῆς τὸν προειρημένον τρόπον ἐξοστρακισθεὶς ἔφυγεν ἐκ τῆς πατρίδος εἰς Ἄργος· οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι πυθομενοι περὶ τούτων, καὶ νομίσαντες παρὰ τῆς τύχης εἰληφέναι καιρὸν ἐπιθέσθαι τῷ Θεμιστοκλεῖ, πάλιν εἰς τὰς Ἀθήνας ἐξαπέστειλαν πρέσβεις κατηγοροῦντες τοῦ Θεμιστοκλέους ὅτι τῷ Πausανίᾳ κεκοινωνήκε τῆς προδοσίας, καὶ δεῖν ἔφασαν τῶν κοινῶν τῆς Ἑλλάδος ἀδικημάτων εἶναι τὴν κρίσιν οὐκ ἰδίᾳ παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις, ἀλλ' ἐπὶ τοῦ κοινοῦ συνεδρίου τῶν Ἑλλήνων ὅπερ εἰώθει συνεδρεῦειν { ἐν τῇ Σπάρτῃ} κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον. ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς ὀρῶν τοὺς Λακεδαιμονίους σπεύδοντας διαβαλεῖν τὴν πόλιν τῶν Ἀθηναίων καὶ ταπεινῶσαι τοὺς δ' Ἀθηναίους βουλομένους ἀπολογήσασθαι περὶ τῆς ἐπιφερομένης αἰτίας, ὑπέλαβεν ἑαυτὸν παραδοθήσεσθαι τῷ κοινῷ συνεδρίῳ. Τοῦτο δ' ἦδει τὰς κρίσεις οὐ δικαίας, ἀλλὰ πρὸς χάριν ποιούμενον τοῖς Λακεδαιμονίοις, τεκμαιρόμενος ἐκ τε τῶν ἄλλων καὶ ἐξ ὧν ἐποίησατο περὶ τῶν ἀριστείων. οὕτω γὰρ οἱ κύριοι τῆς ψηφου φθονερῶς διετέθησαν πρὸς τοὺς Ἀθηναίους, ὥστε πλείους τριῆρεις αὐτῶν παρεσχημένων ἢ σύμπαντες οἱ ναυμαχήσαντες παρέσχοντο οὐδὲν πρεϊττους αὐτοὺς ἐποίησαν τῶν ἄλλων Ἑλλήνων. Δια ταῦτα δὴ συνέβη τὸν Θεμιστοκλέα τοῖς συνέδοις ἀπιστῆσαι. Καὶ γὰρ ἐκ τῆς προγεγενημένης εἶχον οἱ Λακεδαιμόνιοι πρὸς τὴν ὕστερον γενομένην κατηγορίαν. ὁ γὰρ Θεμιστοκλῆς ἀπολογούμενος ὡμολόγει μὲν τὸν Πausανίαν πρὸς

αὐτὸν ἐπιστολὰς, καὶ τούτῳ μεγίστῳ χρησάμενος τεκμηρίῳ συνίστανεν, ὅτι οὐκ ἄν παρεκάλει Πausανίας αὐτὸν, εἰμὴ πρὸς τὴν ἀξίωσιν ἀντέλεγε[...]

Source : Diodore., XI, 54-56

Texte n°26

Ἐκπεσόντος δὲ τῆς πόλεως αὐτοῦ καὶ διατρίβοντος ἐν Ἀργεὶ τὰ περὶ Πausανίαν συμπεσόντα κατ' ἐκείνου παρέσχε τοῖς ἐχθροῖς ἀφορμὰς. Ὁ δὲ γραψάμενος αὐτὸν προδοσίας Λεωβώτης ἦν ὁ Ἀλκμαίωνος Ἀγραυλῆθεν, ἅμα συνεπαιτωμένων τῶν Σπαρτιατῶν. ὁ γὰρ Πausανίας προττων ἐκεῖνα δὴ τὰ περὶ τὴν προδοσίαν πρότερον μὲν ἀπεκρύπτετο τὸν Θεμιστοκλέα, καίπερ ὄντα φίλον· ὡς δ' ἔδεν ἐκπρωκότα τῆς πολιτείας καὶ φέροντα χαλεπῶς ἐθάρσησεν ἐπὶ τὴν κοινωνίαν τῶν πραττομένων παρακαλεῖν, γράμματα τοῦ βασιλέως ἐπιδεικνύμενος αὐτῷ καὶ παροξύνων ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας ὡς πονηροὺς καὶ ἀχαρίστους. Ὁ δὲ τὴν μὲν δέησιν ἀπετρίψατο τοῦ Πausανίου καὶ τὴν κοινωνίαν ὅλως ἀπέπειπατο, πρὸς οὐδένα δ' τοὺς λόγους ἐξήγεκεν οὐδὲ κατεμήνυσε τὴν πρᾶξιν, εἴτε παύσεσθαι προσδοκῶν αὐτὸν, εἴτ' ἄλλως καταφαν γενήσεσθαι σὺν οὐδενὶ λογισμῷ πραγμάτων ἀτόπων καὶ παρβόλων ὀρεγόμενον. Οὕτω δὲ τοῦ Πausανίου θανατωέντος ἐπιστολαὶ τινες ἀνευρεθεῖσαι καὶ γράμματα περὶ τούτων εἰς ὑποψίαν ἐνεβαλον τὸν Θεμιστοκλέα· καὶ κατεβῶν μὲν αὐτοῦ Λακεδαιμόνιοι, κατηγοροῦν δ' οἱ φθονοῦτες τῶν πολιτῶν, οὐ παρόντος, ἀλλὰ διὰ γραμμάτων ἀπολογουμένου μάλιστα ταῖς προτέραις κατηγορίαις. Διαβαλλόμενος γὰρ ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν πρὸς τοὺς πολίτας ἔγραφεν, ὡς ἄρχειν μὲν ἀεὶ ζητῶν, ἄρχεσθαι δὲ μὴ πεφυκῶς μηδὲ βουλόμενος, οὐκ ἂν ποτε βαρβάρους αὐτὸν οὐδὲ πολεμίους ἀποδοσθαι μετὰ τῆς Ἑλλάδος. Οὐ μὴν ἀλλὰ συμπεισθεὶς ὑπὸ τῶν κατηγορούντων ὁ δῆμος ἔπεμψεν ἄνδρας, οἷς ἔρητο συλλαμβάνειν καὶ ἀνάγειν αὐτὸν κριθησόμενον ἐν τοῖς Ἕλλησιν

Source : Plutarque., Thém., XXIII. 1-6.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Sources

A. Les sources littéraires

- Andocide. (1930). *Discours* (trad. G. Dalmeyda). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Andocide. (1962). *On the Mysteries* (éd. D.M. McDowell). Oxford.
- Appien. (2001). *Histoire romaine*, t. 4, liv. 8, le livre Africain (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Appien. (2001). *Histoire romaine*, t. 7, liv. 12, la guerre de Mithridate (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Appien. (2008). *Histoire romaine*, t. 8, liv. 13, Guerres civiles (livre I) (trad. P. Goukowsky et F. Hinard). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Appien. (2010). *Histoire romaine*, liv. 3, liv.15, Guerres Civiles (trad. P. Goukowsky et P. Torrens). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Aristote. (1933). *Le second livre de l'Economique* (éd. B. A. Van Groningen). Leyde.
- Aristote. (1958). *Constitution d'Athènes* (trad. M. Georges). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Aristote. (1958). *Les économiques* (trad. J. Tricot). Paris, Bibliothèque des textes philosophiques.
- Aristote. (1968). *Economique* (trad. B. A. Van Groningen et A. Wartelle). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Aristote. « La Politique, livre III ». In http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_03/lecture/default.htm, consulté le 08 mars 2023.
- Aristote. « La Politique, livre IV ». In http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_04/lecture/default.htm, consulté le 08 mars 2023.
- Aristote. « La Politique, livre VIII ». In http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_08/lecture/default.htm, consulté le 08 mars 2023.
- Aristote. (1968). *Politique*, t. 1, liv. 1 et 2 (trad. J. Aubonnet). Paris, Les Belles Lettres (CUF). Consulté le 08 mars 2023
- Aristote. (1973). *Politique*, liv. 5-6 (trad. J. Aubonnet). Paris, Les Belles Lettres (CUF). Consulté le 08 mars 2023

Aristote. (1986). *Politique*, 1ère P., liv. 7 (trad. J. Aubonnet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
Consulté le 08 mars 2023

Aristote. (1969). *Oeconomica and Magna Moralia* (éd. G.C. Amstrong). Londres, Loeb.
Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1924). *Harangue*, t.1 (trad. M. Croiset). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1954). *Plaidoyers civils*, 1, Discours 27-38 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1957). *Plaidoyers civils*, 2, Discours 39-48 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1959). *Plaidoyers civils*, t. 3, Discours 49-56 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1959). *Plaidoyers politiques*, 2, Contre Midias, contre Aristocrate (trad. J. Humbert et L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1959). *Plaidoyers politiques*, t. 2 (trad. L. Gernet et J. Humbert). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1960). *Plaidoyers civils*, t. 4 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1967). *Harangues*, t. 2, sur la paix (trad. C. Maurice). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (1956). *Plaidoyers politiques*, t.4 (trad. M. Georges). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (2002). *Les plaidoyers civils*, t. 1, Discours 27-38 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (2002). *Les plaidoyers civils*, t. 2 (trad. L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Démosthène. (2002). *Plaidoyers politiques*, t. 3, sur les forfaitures de l'ambassade (trad. M. Georges). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Dinarque. (1990). *Discours* (trad. L. Dors-Méary et M. Nouhaud). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Diodore de Sicile. (1972). *Bibliothèque historique*, t. 7. liv. 12 (trad. M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Diodore de Sicile. (1975). *Bibliothèque historique*, t. 14. liv. 19 (trad. F. Bizière). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Diodore de Sicile. (1976). *Bibliothèque historique*, t. 12. liv. 17 (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

- Diodore de Sicile. (1977). *Bibliothèque historique*, t. 10, liv. 15 (trad. C. Vial). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (1978). *Bibliothèque historique*, t. 13. Livre 18 (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (1989). *Bibliothèque historique*, t. 3, liv. 3 (trad. B. Bommelaer). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (1993). *Bibliothèque historique* (trad. P. Bertrac et al.). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (1997). *Bibliothèque historique*, liv. 14 (T.9) (éd. E. R. Bennett). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (1999). *Bibliothèque historique*, t. 12. liv. 17 (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (2001). *Bibliothèque historique*, t. 6, liv.11 (trad. J. Haillet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (2003). *Bibliothèque historique*, liv. 2 (trad. B. Eck). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (2006). *Bibliothèque historique*, liv. 21-26 et Fragments (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (2012). *Bibliothèque historique*, t. 3, liv. 27-32 (trad. P. Goukowsky). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Diodore de Sicile. (2012). *Bibliothèque Historique*, t. 1, (liv. 6-10) (éd. A. Cohen Skalli). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Énée le Tacticien. (1967). *Poliorcétique* (trad. A. Dain et A. -M. Bon). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Eschine. (1928). *Discours*, t. 2 (trad. G. De Budé et V. Martin). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Eschine. (1991). *Discours*, 1 (trad. G. De Budé et V. Martin). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1951). *Histoires*, liv. 7, Polymnie (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1953). *Histoires*, liv. 8, Uranie (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1954). *Histoires*, liv. 9, Calliope (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1960). *Histoires*, liv. 4, Melpomène (trad. E. Ph. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

- Hérodote. (1963). *Histoires*, liv. 6 (trad. E. Ph. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1967). *Histoires*, liv. 3, Thalie (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1982). *Histoires*, liv. 2, Euterpe (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1989). *Histoires*, liv. 5. Terpsichore (traduit par E. Ph. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1993). *Histoires*, liv. 1. Clio (traduit par Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1995). *Histoires*, liv. 1 (trad. Ph. E. Legrand). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Hérodote. (1997). *Histoires*, liv. 2. L'Égypte (trad. Legrand Ph, E et J. Christian). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Isocrate. (1956). *Discours*, t. 1 (trad. B. E. Brémond). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Isocrate. (1966). *Discours*, t. 3 (trad. M. Georges). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Isocrate. (1967). *Discours*, t. 2 (trad. B. E. Brémond). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Isocrate. (1972). *Discours*, t. 4 (trad. E. Brémond et M. Georges). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Justin. (1862). *Œuvres complètes de Justin: abrégé de l'histoire universelle de Trogue-Pompée* (trad. J. E. Boitard et al.). Paris, Garnier Frères.
- Lysias. (1974). *Discours*, t. 1 (1-15) (trad. M. Bizos et L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Lysias. (1989). *Discours*, t. 2 (16-25 et fragments) (trad. M. Bizos et L. Gernet). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Pausanias. (1992). *Description de la Grèce*. Livre I. Introduction générale. L'Attique (trad. M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Pausanias. (1998). *Description de la Grèce*. Livre 8. L'Arcadie (trad. M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Pausanias. (1999). *Description de la Grèce*. Livre 7. L'Achaïe (trad. M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Pausanias. (2002). *Description de la Grèce*, 2, L'Elide (trad. M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Pausanias. (2005). *Description de la Grèce*, Livre 4. La Messénie (traduit par M. Casevitz). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1961). *Vies*, t. 2: Solon, Publiocola, Thémistocle, Camille (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1964). *Vies*, t 3: Périclès, Fabius Maximus, Alcibiade, Coriolan (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1966). *Vies*, t. 4: Timoléon, Paul-Emile, Pélopidas, Marcellus (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1969). *Vies*, t. 5, Aristide, Caton l'ancien, Philopœmen, Flamininus (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1971). *Vies*, t 6, Pyrrhos, Marius, Lysandre, Sylla (traduit par R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1972). *Vies*, t. 7, Cimon, Lucullus, Nicias, Crassus (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1973). *Vies*, t 8, Sertorius, Eumène, Agésilas, Pompée (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1975). *Vies*, t 9, Alexandre, César (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1976). *Vies*, t 10. Phocion-Caton le jeune (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1976). *Vies*, t 11 Agis et Cléomène-Les Gracques (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1976). *Vies*, t. 12, Démosthène, Cicéron (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1977). *Vies*, t. 13, Démétrios, Antoine (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1978). *Vies*, t. 14, Dion, Brutus (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1979). *Vies*, t. 15, Artaxerxès, Aratos, Galba, Othon (trad. R. Flacelière et E. Chambry). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1990). *Œuvres morales*. [Traité 20-22]. La fortune des Romains. La fortune ou la vertu d'Alexandre. La gloire des Athéniens (trad. F. Frazier et Ch. Froidefond). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Plutarque. (1981). *Œuvres morales*. [Traité 54-57]. Il ne faut pas s'endetter. Vie des dix orateurs. Comparaison d'Aristophane et de Ménandre (trad. M. Cuvigny et G. Lachenaud). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

- Polybe. (1961). *Histoires*, t. 9. liv. 12 (trad. P. Pédech). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1969). *Histoires*, t. 1. liv.1 (trad. J. Paul). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1970). *Histoires*, t. 2. liv. 2 (trad. P. Pédech). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1971). *Histoires*, t. 3. liv. 3 (trad. J. A. de Foucault). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1972). *Histoires* t. 4. liv. 4 (trad. J. A. de Foucault). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1977). *Histoires*, liv. 6 (trad. C. Nicolet et R. Weil). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1977). *Histoires*, t. 5. liv. 5 (trad. P. Pédech). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1982). *Histoires*, liv. 7-8 et 9 (trad. R. Weil). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1990). *Histoires*, liv. 10 et 11 (trad. E Foulon). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1991). *Histoires*, liv. 2 (trad. P. Pédech). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (1995). *Histoires*, liv. 13-16 (trad. E Foulon et P. Cauderlier). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Polybe. (2004). *Histoires*, t. 3. liv. 3 (trad. J. A. de Foucault). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Thucydide. (1958). *La guerre du Péloponnèse*, t. 1 (trad. J. de Romilly). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Thucydide. (1967). *La guerre du Péloponnèse*, t. 2, 2e P (trad. J. de Romilly et W. Raymond). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Thucydide. (1967). *La guerre du Péloponnèse*, t. 3, liv. 4 et 5 (trad. J. De Romilly). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Thucydide. (1972). *La guerre du Péloponnèse*, t. 5. liv. 8 (trad. J. Romilly et R. Weil). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Thucydide. (1975). *La guerre du Péloponnèse*, t. 4, Livres 6 et 7 (trad. L. Bodin et R. Jacqueline de). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (1961). *Le banquet: Apologie de Socrate* (trad. F Ollier). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (1965). *Helléniques*, t. 2, livres 4-7 (trad. J. Hatzfeld). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (1967). *Anabase*, t.2, livre 4-7 (trad. P. Masqueray). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (1971). *Economique* (trad. P. Chantraine). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (2000). *Anabase*, t.1, liv. 1-3 (trad. P. Masqueray). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (2003). *Helléniques*, t.1, liv.1-3 (trad. J. Hatzfeld). Paris, Les Belles Lettres (CUF).
- Xénophon. (2008). *Constitution des Lacédémoniens; Agésilas; Hiéron; suivi de constitution des Athéniens* (trad. M. Casevitz). Paris, Collection la roue à livres.

Xénophon. (2011). *Les Mémoires*, 1ère partie. Livres 2-3 (trad. M. Bandini et D. Louis-André). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

Xénophon. (2011). *Les Mémoires*, 2e partie. Liv. 4 (trad. M. Bandini et D. Louis-André). Paris, Les Belles Lettres (CUF).

2. Références bibliographiques

a. Ouvrages généraux

A. B. Bosworth. (1980). *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*. Irien: Commentary on Books I-III. Oxford (Royaume-Uni), Clarendon Press, 396 p.

A. Babo. (2010). « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire ». *Alternatives SUD*, 17, n° 95, p. 95-118.

A. Boeckh. (1828). *L'Économie politique des Athéniens*. Paris (France), A. Sautet et Cie, 484 p.

A. Carty. (2015). *Polycrates, Tyrant of Samos*: New Light on Archaic Greece. Stuttgart (Allemagne), Steiner, 260 p.

A. French. (1964). *The Growth of Athenian Economy*. London (Royaume-Uni), Routledge, 216 p.

B. Helly. (1995). *L'État thessalien: Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi*. Lyon (France), Maison de l'Orient Méditerranéen, 384 p.

C. Grandjean. (2003). *Les Messéniens de 370/69 au Ier siècle de notre ère: monnayage et histoire*. Athènes (Grèce), École Française d'Athènes, XVIII-332 p.

C. K. Doganis. (2007). *Aux origines de la corruption: démocratie et délation en Grèce*. Paris (France), Presses Universitaires de France, 225 p.

C. M. Polanyi, H.W. Arensberg, Pearson (dir.). (1957). *Trade and Market in the Early Empires*. Economies in History and Theory. Glencoe (IL), Free Press, 382 p.

C. Mossé. (1970). *La colonisation dans l'Antiquité*. Paris (France), Nathan, 192 p.

C. Mossé. (1974). « Les procès politiques et la crise de la démocratie Athénienne ». *Dialogues d'Histoire Ancienne*, I, p. 207-236.

C. Mossé. (1985). « De l'ostracisme au procès politique. Le fonctionnement de la vie politique à Athènes ». *Annali di Archeologia e Storia Antica*, p. 9-18.

C. Mossé. (2000). « L'ostracisme d'Hyperbolos ». *Eirene*, 36, p. 63-67.

C. Mossé. (2001). *Alexandre, la destinée d'un mythe*. Paris (France), Payot & Rivages, 292 p.

- C. R. Vattuone. (1982). « Problemi spartani. La congiura di Cinadone ». *Rivista di Storia dell'Antichità*, 12, p. 19-52.
- César. (2015). « Rhodes during the Corinthian war: from strategic naval base to endemic stasis ». *Historika*, 5, p. 433-441.
- E. Curtius. (1936). *Griechische Geschichte von den Uranfängen bis zum Tode des Perikles (gekürzte Ausgabe)*. Berlin (Allemagne), Deutsche Buch-Gemeinschaft, 749 p.
- E. Lévy. (2003). *Sparterien: histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*. Paris (France), Éditions du Seuil, 364 p.
- E. Ruschenbusch. (1982). « Stasis und politischer Umsturz in Rhodos ». *Hermes*, 110, p. 495-498.
- E. W. Robinson. (2011). *Democracy Beyond Athens: Popular Government in the Greek Classical Age*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 275 p.
- F. Jacoby. (1949). *Attisrien: The Local Chronicles of Ancient Athens*. Oxford (Royaume-Uni), Clarendon Press, 431 p.
- F. Pownall. (2022). *The Courts of Philip II and Alexander the Great: Monarchy and Power in Ancient Macedonia*. Berlin (Allemagne), De Gruyter, 304 p.
- G. Anderson. (2004). *The Athenian Experiment: Building an imagined Political Community in Ancient Attica, 508-490 B.C.* Ann Arbor (MI), University of Michigan Press, 307 p. V. V.
- G. Bourke. (2018). *Elisrien: Internal Politics and External Policy in Ancient Greece*. New York (NY), Taylor and Francis, XI-247 p.
- G. Camassa. (2007). *Atene. La costruzione della democrazia*. Roma (Italie), L'Erma di Bretschneider, 125 p.
- G. Grote. (2001). *A History of Greece: From the Time of Solon to 403 B.C.* London (Royaume-Uni), Routledge, 978 p.
- K. Hannestad. (1947). « Les Trente Tyrans d'Athènes. Quelques vues sur leur politique ». *Classica et Mediaevalia*, IX, p. 274-275.
- G. Shipley. (1997). « "The other Lakedaimonians": the dependent perioikic *poleis* of Laconia and Messenia ». In M.H. Hansen (dir.), *The Polis as an Urban Centre and as a Political Community*. Copenhagen (Danemark), p. 189-281.
- Gregory. (2015). *De Naxos à Amorgos: l'impérialisme Athénien vu des Cyclades*. Bordeaux (France), Ausonius Éditions, 371 p.
- H. Berve. (1967). *Die Tyrannis bei den Griechen. Irien: Anmerkungen*. München (Allemagne), Beck, 796 p.

- H. Börm, M. Meier, W. Havener, J. Boffa, S. Fink, M. Malatesta, C. Thies (dir.). (2016). *Civil War in Ancient Greece and Romerien: Contexts of Disintegration and Reintegration*. Stuttgart (Allemagne), Steiner, 437 p.
- H. J. Gehrke. (1985). *Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. Und 4. Jahrhunderts v. Chr.* München (Allemagne), Beck, 449 p.
- J. Christien, F. Ruzé. (2007). *Sparte. Géographie, mythes et histoire*. Paris (France), Armand Colin, 431 p.
- J. Christien. (1975). *Mercenaires et partis politiques à Syracuse de 357 à 354*. Paris (France), Les Belles Lettres, 73 p.
- J. D. Fage (dir.). (1978). *The Cambridge History of Africa*. Irien: From c. 500 B.C. to A.D. 1050. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 858 p.
- J. H. Schreiner. (1981). « The exile and return of Peisistratos ». *Symbolae Osloenses*, LVI, p. 13-17.
- J. L. Lamboley. (2004). « Le monde grec aux temps classiques, 2rien: le Ive siècle ». In P. Brulé, R. Descat (dir.), *Le monde grec aux temps classiques*. Paris (France), Nouveau Clio / Presses Universitaires de France, p. 259-500.
- J. M. Bertrand. (1999). « De la stasis dans les cités platoniciennes ». *Cahiers du Centre Glotz*, X, p. 209-224.
- J. O. Lofberg. (1917). *Sycophancy in Athens*. Chicago (IL), 104 p.
- J. Seibert. (1979). *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte*. Von den Anfängen bis zur Unterwerfung durch die Römer. Darmstadt (Allemagne), Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 653 p.
- L. Rubinstein. (2018). « The Athenian amnesty of 403/2 and the “Forgotten” amnesty of 405/4 ». In W. Riess (dir.), *Colloquia Atticarien: Neuere Forschungen zur Archaik, zum Athenischen Recht und zur Magie*. Stuttgart (Allemagne), Steiner, p. 123-144.
- M. A. Clerc. (1893). *Les métèques Athéniens. Étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes*. Lyon (France), CNRS & ENS de Lyon, 482 p.
- M. Aka. (2003). *L'évolution de la propriété foncière en Attique du VIIe au Ive s. av. J.-C.* Abidjan (Côte d'Ivoire), UFHB, 362 p.
- M. Aka. (2014). *Finances publiques et richesses privées en Grèce aux époques classique et hellénistique*. Bordeaux (France), 392 p.
- M. H. Hansen. (1993). *La démocratie Athénienne à l'époque de Démosthènerien: structure, principes et idéologie*. Paris (France), Les Belles Lettres, 493 p.

- M. H. Jameson. (1965). « The sacrificial calendar from Erchia ». *Bulletin de Correspondance Hellénique*, LXXXIX, p. 167-172.
- M. I. Finley. (1986). *La Sicile antique. Des origines à l'époque byzantine*. Paris (France), Macula, 215 p.
- M. Langdon. (1976). A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos. *Hesperia Supplement*. Princeton (NJ), American School of Classical Studies at Athens, 117 p.
- N. Caire. (2016). *Penser l'oligarchie à Athènes aux Ve et Ive sièclesrien: aspects d'une idéologie*. Paris (France), Les Belles Lettres, 402 p.
- N. Richer, L. Mercuri, S. Pittia (dir.). (2021). *Le monde grec et l'Orient de 404 à 200 av. J.-C.* Actes du colloque de la SOPHAU, tenu à l'École normale supérieure de Lyon les 11-12 juin 2021. Toulouse (France), Presses Universitaires du Midi, 297 p.
- N. Worman. (2008). *Abusive Mouths in Classical Athens*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 385 p.
- O. Picard. (2000). *Guerre et économie dans l'alliance Athénienne, 490-322 av. J.-C.* Paris (France), SEDES, 191 p.
- P. A. Stadter. (1989). *A Commentary on Plutarch's Pericles*. Chapel Hill (NC), University of North Carolina Press, LXXXV-416 p.
- P. Bicknell. (1970). « The exile of the Alkmeonidai during the Peisistratid tyranny ». *Historia*, XIX, p. 129-131.
- P. Briant, P. Lévêque. (1995). *Le monde grec aux temps classiques. Irien: Le Ve siècle*. Paris (France), Presses Universitaires de France, 436 p.
- P. Brulé, R. Descat, P. Brun, J.L. Lamboley, S. Le Bohec. (2004). *Le monde grec aux temps classiques. 2rien: Le Ive siècle*. Paris (France), Presses Universitaires de France, LVI-507 p.
- P. Brun. (1996). *Les archipels égéens dans l'Antiquité grecque (Ve-IIe siècle av. notre ère)*. Paris (France), Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 255 p.
- P. Brun. (2003). *Le monde grec à l'époque classique, 500-323 av. J.-C.* Paris (France), Armand Colin, 295 p.
- P. Brun. (2015). *Démosthènerien: rhétorique, pouvoir et corruption*. Paris (France), Armand Colin, 333 p.
- P. Brun. (2023). *Aristide « le Juste »rien: l'art et la manière de fabriquer un héros dans la cité démocratique*. Bordeaux (France), Ausonius Éditions, 255 p.
- P. Carlier. (1990). *Démosthène*. Paris (France), Fayard, 382 p.
- P. Cartledge. (1979). *Sparta and Lakoniarien: A Regional History 1300-362 B.C.* London (Royaume-Uni), Routledge, 401 p.

- P. Cartledge. (1987). *Agasilaos and the Crisis of Sparta*. Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 508 p.
- P. Cloché. (1916). « Les Trois-Mille et la restauration démocratique à Athènes ». *Revue des Études Grecques*, 29, n° 131, p. 14-28.
- P. Cloché. (1945). « La politique extérieure d'Athènes entre la paix de 446-445 et les préludes de la guerre du Péloponnèse ». *L'Antiquité Classique*, XIV, p. 93-128.
- P. Cloché. (1946a). « La politique extérieure d'Athènes de 454-453 à 446-445 av. J.-C. ». *Les Études Classiques*, p. 3-32.
- P. Cloché. (1946b). « La politique extérieure de Lacédémone depuis la mort d'Agis III jusqu'à celle d'Acrotatos, fils d'Areus Ier ». *Revue des Études Anciennes*, p. 218-242.
- P. F. Mustacchio. (1972). *The Concept of Stasis in Greek Political Theory*. New York (NY), Ann Harbor Press.
- P. Frances. (2013). « A case study in Isocratesien: the expulsion of the Peisistratids ». *Dialogues d'Histoire Ancienne*, Suppl. 8, p. 339-354.
- P. Funke. (1980). « Stasis und politischer Umsturz in Rhodos zu Beginn des IV. Jahrhunderts v. Chr. ». In W. Eck, H. Galsterer, H. Wolff (dir.), *Studien zur antiken Sozialgeschichte*. Köln (Allemagne), Böhlau, XXVIII, p. 59-70.
- P. J. Rhodes. (2011). *Alcibiades*. South Yorkshire (Royaume-Uni), Pen & Sword, 143 p.
- P. Roussel. (1939). *Sparte*. Paris (France), De Boccard, 216 p.
- P. Roussel. (2010). *Histoires*. Paris (France), Gallimard (Quarto), 1120 p.
- R. Bogaert. (1968). *Banques et banquiers dans les cités grecques*. Leiden (Pays-Bas), Sijthoff, 428 p.
- R. Develin. (1989). *Athenian Officials 684-321 B.C.* Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 556 p.
- R. J. Evans. (2016). *Ancient Syracuserien: From Foundation to Fourth Century Collapse*. New York (NY), Routledge, XVIII-241 p.
- R. Lonis. (1994). *La cité dans le monde grecien: structures, fonctionnement, contradictions*. Paris (France), Nathan, 320 p.
- R. Thomas. (1989). *Oral Tradition and Written Record in Classical Athens*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 336 p.
- S. Applbaum. (1979). « The Greek Colonization ». *Jews and Greeks in Ancient Cyrene*, 28, p. 35-54.
- S. Forsdyke. (2005). *Exile, Ostracism, and Democracy. The Politics of Expulsion in Ancient Greece*. Princeton (NJ), Princeton University Press, 344 p.

S. Hodkinson. (2003). « Spartiates, helots and the direction of the agrarian economy: towards an understanding of helotage in comparative perspective ». In N. Luraghi, S.E. Alcock (dir.), *Helots and Their Masters in Laconia and Messeniarien: Histories, Ideologies, Structures*. Cambridge (MA), Harvard University Press, p. 248-285.

T. F. Novikova. (1956). « Le développement économique de Syracuse au Ve siècle ». *Mémoires de l'Institut pédagogique*, p. 152-165.

T. H. Nielsen. (2015). « The Arkadian confederacy ». In H. Beck, P. Funke (dir.), *Federalism in Greek Antiquity*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, p. 250-268.

Y. Garlan. (1995). *Les esclaves en Grèce ancienne*. Paris (France), La Découverte, 214 p.

b. Articles scientifiques

A. Des Forges. "Leave None to Tell the Story: Genocide in Rwanda, Human Rights Watch, 1999". Disponible sur : <https://www.hrw.org/reports/1999/rwanda> (consulté le 16 juin 2023).

A. E. Raubitschek. (1960). « Theopompos on Thucydides the son of Melesias ». *Phoenix*, XIV, p. 81-95.

A. Fuks. (1968). « Redistribution of land and houses in Syracuse in 356 B.C. and its ideological aspects ». *Classical Quarterly*, XVIII, p. 207-223.

A. Queyrel. « Athènes, une cité démocratique : Trahir les institutions de la cité, Prodosia et stasis ». Disponible sur : <https://books.poenedition.org/ausinius/5022>.

B. Shlomo. (1991). « Great and small *poleis* in Sicilyrien: Syracuse and Leontinoi ». *Historia*, XL, p. 129-142.

Brinkman, Inge. "War, Witches and Traitors: Cases from the MPLA's Eastern Front in Angola (1966--1975)". Rüdiger Köppe V-erlag, 2003.

C. Bearzot. (2016). « Jason et ses successeurs ». *Ktèma*, 41, p. 5-15.

C. Bearzot. (2020). « Extradition et saisie de la personne des réfugiés Athéniens à l'époque des Trente Tyrans ». *Pallas*, 112, p. 155-166.

C. Bouquet. « Géopolitique de la Côte d'Ivoire ». Paris, Armand Colin, 2005.

C. W. Fornara. (1970a). « The Cult of Harmodios and Aristogeiton ». *Philologus*, 114, p. 155-180.

C. W. Fornara. (1970b). « The date of the Callias decrees ». *Greek, Roman and Byzantine Studies*, p. 185-196.

D. Ephraim. (1986). « The oligarchic revolution in Argos 417 B.C. ». *L'Antiquité Classique*, 55, n° 1, p. 113-124.

- E. Carawan. (1987). « Eisangelia and euthyna. The trials of Miltiades, Themistocles, and Cimon ». *Greek, Roman and Byzantine Studies*, XXVIII, p. 167-208.
- E. Cavaignac. (1950). « Les Quatre-Centsrien: Thucydide, Aristote et le discours pour Polystratos ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, XXXI, p. 317-322.
- E. David. (1979). « The Conspiracy of Cinadon ». *Athenaeum*, 57, p. 239-259.
- E. Davies. (2009). « The fall of the Peisistratids in Thucydides VI ». *Pegasus*, 25, p. 22-26.
- F. Cassola. (1964). « Solone, la terra e gli Ectemore ». *La Parola del Passato*, XIX, p. 26-68.
- F. Egon. (2011). « La révolution Athénienne de 507, un mythe fondateur "oublié" ». In V. Azoulay, P. Ismard (dir.), *Clisthène et Lycurgue d'Athènes. Autour du politique dans la cité classique*. Paris (France), Éditions de la Sorbonne, p. 41-60.
- F. W. Mitchel. (1957). « Megacles ». *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, LXXXVIII, p. 127-130.
- G. Nenci. (1994). *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche. XIIIrien: Siti Orvieto-Pisa*. Pisa (Italie) / Rome (Italie), Scuola Normale Superiore / École Française de Rome, 660 p.
- G. Prunier. "Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe. Oxford UP, 2009". Disponible sur : www.hrw.org.
- G. Prunier. *Le Génocide des Tutsi au Rwanda*. Karthala, 1995.
- H. Börm. "Stasis in Post-Classical Greece: The Discourse of Civil Strife in the Hellenistic World". Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-03154557v1>.
- H. J. Gehrke. „Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. und 4. Jh v. C.". Disponible sur : <https://www.persee.info>.
- H. T. Wade-Gery. (1932). « Thucydides the son of Melesiasrien: a study of Periklean policy ». *The Journal of Hellenic Studies*, 52, p. 205-227.
- J. Ducat. (2016). « La conspiration de Cinadon ». *Ktèma*, 41, p. 343-491.
- J. F. Lazenby. (1977). « The conspiracy of Cinadon reconsidered ». *Athenaeum*, 55, p. 437-443.
- J. Hubert. « Le conflit sur l'ambassade auprès de Philippe (346): le rapport d'Eschine. » Disponible sur : <https://fr.essays.club/histoire-et-géographie>.
- J. J. Keaney. (1970). « The text of Androtion F 6 and the origin of ostracism ». *Historia*, XIX, p. 1-11.
- J. P. Barron. (1964). « The sixth-Century tyranny at Samos ». *Classical Quarterly*, XIV, p. 210-229.
- J. Zurbach. (2009). « Paysanneries de la Grèce archaïque ». *Histoire & Sociétés Rurales*, 31, n° 1, p. 9-44.

- K. Jakub. (2020). « The fleet as the basis for Polycrates of Samos' thalassocracy ». *Electrum*, 27, p. 45-66.
- K. Von Fritz. (1940). « The meaning of the Ἐκτήμοροι ». *American Journal of Philology*, p. 54-61.
- K. Von Fritz. (1946). « Democracy in Classical research ». *American Journal of Philology*, p. 97-102.
- L. M. L'Homme-Wery. (1999). « Eleusis and Solon's seisachtheia ». *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 40, n° 2, p. 109-133.
- L. Moulinier. (1946). « La nature et la date du crime des Alcéméonides ». *Revue des Études Anciennes*, p. 182-202.
- M. Berent. (1998). « Stasis, or the Greek invention of politics ». *History of Political Thought*, 19, p. 331-362.
- M. Cary. (1926). « Les Quatre-Cents, Thucydide, Aristote et les discours pour Polystratos ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, p. 317-332.
- M. Cary. (1952). « Notes on the revolution of the Four Hundred at Athens ». *The Journal of Hellenic Studies*, LXXII, p. 56-61.
- M. E. White. (1954). « The duration of the Samian tyranny ». *Journal of Hellenic Studies*, 74, p. 36-43.
- O. Picard. « Guerre et économie en Grèce classique en (490 av. J.-C.- 322 AV. J.-c.) ». Disponible sur : <https://shs.cairn.info>.
- P. Richards. « Fighting for the Rain Forest: War, Youth and Resources in Sierra Leone. The International African Institute, 1996. » Disponible sur : <https://www.sierraleonetr.org> (consulté le 16 juin 2025).
- P. Salmon. (1985). « Reviewed worksrien: Violence, Civil Strife and Revolution in the Classical City (750-330) ». *Latomus*, 44, n° 2, p. 446-447.
- P. Spahn. (1998). « Die Steuer der Peisistratidenrien: idion, koinon oder hieronrien? ». *Ktèma*, 23, p. 197-206.
- P. Wilson. (2000). *The Athenian Institution of the Khoregarien: The Chorus, the City and the Stage*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, 435 p.
Paris (France), Armand Colin, 277 p.
- R. Banégas. « Publications sur la Côte d'Ivoire (articles et dossiers) ». Disponible sur : <https://www.cairn.info> et <https://www.sciencespo.fr> (consulté le 16 juin 2023).
- R. J. Hopper. (1961). « Plain, shore, and hill in early Athens ». *Annual of the British School at Athens*, LVI, p. 189-219.

- R. J. Lenardon. (1956). « The archonship of Themistokles, 493-492 ». *Historia*, V, p. 401-419.
- R. J. Lenardon. (1959). « The chronology of Themistokles' ostracism and exile ». *Historia*, VIII, p. 23-48.
- R. Kouame. « Racisme entre exclusion sociale et pluri-identitaire ». *Revue française de sociologie*, vol.50, no3, 2009, p. 475-502.
- R. Weil. (1986). « Compte rendu de: Stasis. Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr. (H.J. Gehrke) ». *Revue des Études Grecques*, 99, n° 470-471, p. 184-185.
- S. Boutin. (1979). « Les Trente Tyrans ». *Cahiers Numismatiques*, 59-61, p. 262-269.
- S. Croix, Geoffrey Ernest Maurice de. "The class struggle in the ancient Greek World from the archaic age to the Arab conquest". Disponible sur: <https://shs.cain.info>.
- S. D. Lambert. (1986). « Herodotus, the Cylonian conspiracy and the *πρυτανιες τῶν ναυκράρων* ». *Historia*, XXXV, p. 105-112.
- S. Ellis. "The Mask of Anarchy: The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War. Hurst, 1999". Disponible sur : www.crisisgroup.org (consulté le 16 June 2023).
- S. I. Ginzburg. (1987). « De la date de la promulgation de la loi sur l'ostracisme à Athènes ». In E. Davidovich (dir.), *La ville et l'État dans le monde antique*. Leningrad (URSS), Leningrad University Press, p. 44-55.
- S. I. Radtzig. (1964). « La révolte de Cylon à Athènes ». *Journal of Ancient History*, 89, p. 3-14.
- S. Lewis. (2004). « Καὶ σαφῶς τύραννος ἤνριεν: Xenophon's account of Euphron of Sicyon ». *The Journal of Hellenic Studies*, 124, p. 65-74.
- S. Lewis. (2021). « Classical tyrants and the assembly's tyranny: new contexts ». In *Tyranny and Democracy in Ancient Greece*, p. 57-77.
- S. Péré-Noguès. (2009). « Les enseignements d'un récit: l'exemple des débuts politiques de Denys l'Ancien selon Diodore de Sicile ». *Pallas*, 79, p. 105-118.
- S. Skultety. (2009). « Delimiting Aristotle's conception of stasis in the Politics ». *Phronesis*, 54, n° 4-5, p. 346-370.
- T. E. Rihll. (1991). « Ἐκτῆμοροι. Partners in crime? ». *Journal of Hellenic Studies*, LXII, p. 153-157.
- T. E. Rihll. (1995). « Why Ephialtes attacked the Areopagus ». *The Journal of Hellenic Studies*, 115, p. 87-98.
- T. W. Gallant. (1982). « Agricultural systems, land tenure, and the reforms of Solon ». *Annual of the British School at Athens*, 77, p. 111-124.

- U. von Wilamowitz-Moellendorff. (1893). *Aristoteles und Athen*. II. Berlin (Allemagne), Weidmann, 428 p.
- V. Dimitris. (2017). « Stasisrien: Notes toward agonist Democracy ». *Theory & Event*, 20, n° 3, p. 699-725.
- V. J. Gray. (2015). *Stasis and Stabilityrien: Exile, the Polis, and Political Thought c. 404-146 B.C.* Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press, 452 p.
- V. M. Strogecki. (1972). « Cleisthenes and the Alcmaeonids ». *Journal of Ancient History*, 120, p. 99-106.
- W. Clarysse. (2005). « The archive of Euphron ». *Ancient Society*, 35, p. 129-134.
- W. J. Woodhouse. (1965). *Solon the Liberator. A Study of the Agrarian Problem in Attica in the Seventh Century B.C.* New York (NY), Octagon Books, 218 p.
- W. Shane. (2014). « History and hindsightrien: the importance of Euphron of Sikyon for the Athenian democracy in 318/7 ». In H. Hauben, A. Meeus (dir.), *The Age of the Successors and the Creation of the Hellenistic Kingdoms (323-276 B.C.)*. Leuven (Belgique), Peeters, p. 599-629.

a. Thèses

- A. M. Aka, (2014) : *Finances publiques et richesses privées en Grèce aux époques classique et hellénistique*, thèse, Université Bordeaux Montaigne, 392p.
- C. Petrazoller. (2020) : *La stasis dans les cités grecques du Ive au Ier siècle av. J.-C.* Dijon / Besançon (France), 485 p. Disponible sur : <https://hal.science/tel-03154557v1>.
- M-C Pineau, (15 décembre 2022). *L'ambassade romaine de Charles de Neufville, seigneur d'Halincourt (1605-1608) : un ambassadeur, acteur et courtisan au service de la représentation d'Henri IV*, thèse, université nantes, 470p.
- O. A. Touré, (2002-2003) : *les rapports entre la grèce d'europe et la grèce d'asie aux époques classique et hellénistique*. Thèse, université alassane ouattara, 431p.

c. Organisations, rapports institutionnels et sources médiatiques

- Amnesty International. « Rapports sur le conflit en Angola ». Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/search/?q=Angola> (consulté le 16 juin 2023).
- Human Rights Watch (HRW). « Rapports sur la guerre du Congo (1996--2003) ». Disponible sur : <https://www.hrw.org> (consulté le 16 juin 2025).

-International Crisis Group. « Liberia: The Key to Ending Regional Instability, Rapport Afrique n°43, 24 avril 2002 ». Disponible sur : <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/liberia/liberia-key-ending-regional-instability> (consulté le 16 juin 2025).

-Nations Unies (ONUCI). « Rapports d'activités de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ». Disponible sur : <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/past/unoci> (consulté le 16 juin 2025).

-Radio France Internationale (RFI). « Dossiers sur la crise en Côte d'Ivoire ». Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/dossiers/côte-d-ivoire> (consulté le 16 juin 2025).

INDEX

Index des sources littéraires.

A

Antiphon, 15, 16, 271

Aristote, 4, 5, 8, 9, 10, 24, 25, 26, 27, 28, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 48, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 68, 69, 71, 77, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 96, 97, 99, 114, 129, 139, 140, 143, 144, 147, 157, 178, 228, 229, 230, 232, 233, 254, 262, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280

Arrien, 15, 16, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 193, 194, 248, 280, 281

C

Cornelius Nepos, 22, 23, 24, 138

D

Démosthène, 120, 148, 162, 166, 169, 170, 173, 254, 255, 262, 281, 282, 283

Diodore de Sicile, 20, 22, 68, 94, 104, 157, 177, 255, 256, 266, 283, 284

H

Hérodote, 5, 16, 33, 34, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 58, 59, 83, 84, 98, 137, 139, 146, 226, 234, 256, 271, 284

I

Isocrate, 15, 35, 36, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 72, 101, 116, 117, 189, 199, 242, 257, 284, 285

J

Justin, 24, 85, 123, 257, 285

P

Plutarque, 33, 136, 137, 141, 188, 203, 251, 257, 258

T

Thucydide, 9, 96, 98, 239, 240, 241, 259

X

Xénophon, 5, 18, 19, 20, 28, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 177, 178, 179, 180, 181, 195, 196, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 244, 245, 260, 261, 285, 286, 287

Index des noms des auteurs modernes.

A

- A. Bresson, 28
- A. M. Aka, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 103, 147
- A. Queyrel, 8

B

- B. Gray, 10

C

- C. Mossé, 28, 61, 62, 124, 125
- C. Petrazoller, 10

D

- D. Loenen, 9

E

- E. David, 9, 263, 264
- E. Ruschenbusch, 9, 56, 57

F

- F. Cassola, 53, 55, 56
- F. de Coulanges, 56
- F. Jacoby, 42, 265
- F. Pownall, 42, 43, 44

G

- G. Camassa, 262
- G. E. M. de Sainte Croix, 10
- G. Prunier, 4

H

- H. Simon-Lorière, 4

J

- J. Balsamo, 4
- J. Ducat, 197, 198, 199, 200, 263
- J. Zurbach, 269

L

- L. Bertelli, 8
- L. Moulinier, 35, 36, 37, 266

M

- M.H. Hansen, 46, 265, 268

N

- N. Loraux, 4

O

- O. Picard, 4, 9, 267

P

- P. Briant, 8, 85, 92, 262
- P. Brulé, 8, 113, 193, 262, 265

P. Brun, 6, 8, 27, 101, 103, 104, 107, 109, 137, 138, 139, 140, 163, 164, 167, 173, 193, 262

P. Lévêque, 8, 92, 262

R

R. A. Kouamé, 4

R. Descat, 8, 113, 193, 262, 265

R. Legon, 9

R. Marchal, 4

T

T.E. Rihl, 267

T.W. Gallant, 50, 51, 264

Index des noms de personnages.

A

Agésilas, 18, 20, 24, 27, 102, 103, 108, 109, 110, 201, 202, 203, 204, 285
Ahmad Tejan Kabbah, 2
Alcibiade, 12, 17, 18, 20, 41, 43, 66, 67, 68, 204, 271
Androclès, 12
Apolodore, 160, 173, 174, 175, 271, 272
Aristide, 12, 23, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 257, 262
Aristote, 4, 5, 8, 9, 10, 25, 26, 27, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 68, 69, 71, 77, 79, 80, 84, 97, 99, 129, 139, 140, 144, 157, 262
Arrien, 15, 16, 123, 124, 125, 126, 128, 193

C

Charles Taylor, 2
Cimon, 11, 12, 13, 135, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 262
Cinadon, 18, 19, 27, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 263, 265
Cléarque, 24, 157, 158
Clisthène, 25, 41, 42, 43, 44, 46, 62, 69, 263
Critias, 23
Cylon, 6, 16, 17, 33, 34, 35, 36, 37, 62, 104, 267

D

Damocleidas, 12
Démariste, 11
Démosthène, 14, 15, 117, 118, 120, 122, 123, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 175, 190, 191, 192
Denys, 13, 20, 21, 22, 175, 177, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 194, 206, 266
Diodore de Sicile, 20, 22, 68, 94, 104, 157, 177, 255, 256, 266, 283, 284
Dion, 13, 14, 22, 122, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 194, 206, 207, 258

E

Éphialte, 142, 143, 144, 145

H

Hérodote, 5, 16, 33, 34, 36, 38, 42, 43, 44, 45, 58, 84, 98, 137, 271
Hipparque, 25, 41, 42, 44, 287
Hippias, 25, 41, 44, 46, 111

I

Isagoras, 25, 45, 46, 62
Isménias, 12, 104
Isocrate, 15, 35, 36, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 72, 101, 116, 117, 189, 199, 242, 257, 284, 285

J

Julius Maada Bio, 2
justin, 85

L

Laurent Désiré Kabila, 2

M

Mégaclès, 16, 25, 34, 35, 37, 38, 39, 41

Midias, 170, 171, 172, 175, 190

Miltiade, 23, 146

Mobutu Sese Seko, 2

P

Périclès, 11, 12, 13, 17, 76, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 257

Phormion, 160, 173, 174, 175

Pisistrate, 13, 16, 25, 33, 34, 35, 36, 37, 40, 41, 47, 62

Platon, 4, 6, 8, 182, 186, 192, 270

Plutarque, 4, 11, 12, 13, 14, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 46, 50, 54, 56, 57, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 153, 154, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 201, 203, 204, 206, 227, 251, 257, 258

Polycrate, 16, 46, 47, 62

S

Samuel Doe, 2

Samuel Hinga Norman, 2

Solomon Musa, 2

Solon, 4, 9, 13, 25, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 44, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 62, 69, 158, 227, 257, 264, 265, 266, 269

T

Thémistocle, 12, 17, 23, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 142, 144, 146, 257

Thucydide, 4, 5, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 27, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 46, 53, 66, 67, 68, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 114, 115, 135, 136, 138, 143, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 204, 226, 237, 238, 239, 240, 241, 259, 262

Timoléon, 11, 12, 22, 24, 188, 189, 194, 200, 201, 257

Timophane, 11, 24, 200

X

Xénophon, 5, 18, 19, 20, 28, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 177, 178, 179, 180, 181, 195, 196, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 244, 245, 260, 261, 285, 286, 287

Index des noms de choses.

A

Amphictyons, 43, 44, 45

Aréopage, 11, 13, 25, 38, 69, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 152, 219

Aristocratie, 218

B

Boulê, 11, 39

D

Dia, 3

E

ECOMOG, 2

Eupatrides, 25

F

FRCI, 3

L

Longs-Murs, 135, 151

M

MLC, 3

MPLA, 3, 269

O

Oligarchie, 218

Ostracisme, 219

P

Pisistratides, 16, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 133

Politique, 4, 25, 26, 28, 60, 84, 85, 86, 96, 99, 157, 178, 254, 277

R

RCD, 2, 3

RCD-ML, 3

RCD-N, 3

S

Stasis, 4, 9, 10, 218, 261, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 302

U

UNITA, 3

Index des noms de lieux

A

Acropole, 33, 34, 40, 72, 76, 90, 179, 180

Adriatique, 6

Agora, 74, 102, 195

Akragas, 7

Ambracie, 27, 157, 158, 188

Angola, 3, 269

Arcadie, 15, 19, 27, 60, 110, 111, 115, 122, 125, 154, 177, 178, 179, 257

Argos, 7, 9, 15, 94, 103, 109, 110, 128, 129, 263

Athènes, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 58, 62, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 104, 105, 107, 109, 113, 114, 115, 117, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 151, 152, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 173, 174, 175, 179, 180, 186, 187, 190, 191, 194, 200, 219, 220, 228, 229, 230, 232, 233, 254, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 270, 271, 272, 285

Attique, 5, 28, 33, 50, 53, 56, 105, 147, 150, 257, 260

B

Bosphore, 22

Byzance, 21, 26, 61, 62, 87, 106, 135, 136, 157, 158, 164

C

Chalcis, 27, 73, 148, 157, 158, 190, 191

Chios, 7, 14, 15, 18, 26, 61, 87, 95, 96, 99, 123, 193, 194

Cnide, 27, 96, 97, 102, 103, 104, 106

Corinthe, 6, 7, 11, 18, 19, 21, 24, 65, 88, 89, 90, 92, 99, 100, 102, 103, 104, 106, 113, 128, 130, 179, 188, 189, 194, 200

Côte d'Ivoire, IV, 2, 3, 260, 261

Crète, 28

Cyrène, 9, 21, 98, 99

D

Delphes, 33, 42, 44, 45, 154, 201

Duékoué, 3

E

Egine, 7

Eleusis, 75, 76, 79, 150, 266

Élide, 77, 122

Élis, 110, 111, 197, 199, 202

Épidamne, 9, 16, 87, 88, 89, 99

Érétrie, 14, 18, 26, 114, 190, 191

F

Fengolo, 3

France, 3, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 270

G

Gagnoa, 3
Gela, 18, 93, 94, 95
Grande-grece, 6, 148, 224, 301
Guibéroua, 3

H

Histiée, 27, 83, 84, 87, 148

I

Irobo, 3

L

Leipsydrion, 41, 44
Léontinoi, 17, 93, 94, 187
Lesbos, 87, 89, 106, 125, 192, 193
Leucade, 164, 182, 188
Luanda, 3

M

Mégare, 5, 7, 15, 17, 21, 26, 33, 36, 47, 73, 76, 88, 92, 93, 99, 122, 129, 164, 191
Messène, 15, 192, 194
Methymna, 15, 107, 130, 189, 193, 194
Mytilène, 9, 14, 15, 16, 27, 106, 116, 117, 123, 125, 126, 193, 194

N

Namibie, 2

O

Olynthe, 15, 120, 121, 122, 130, 161, 162, 163, 173
Oréos, 14, 115, 116, 191, 194
Oropos, 73
Ouganda, 2, 3
Oumé, 3
Ouragahio, 3

P

Pellène, 15, 19, 111, 124, 192, 194
Périnthe, 46
Phocée, 27

R

RCD, 2, 3
Rhodes, 7, 9, 14, 18, 19, 21, 26, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 113, 117, 118, 123, 126, 167, 190, 193, 263, 267, 272
Rwanda, 2, 3, 4, 269, 270

S

Saioua, 3
Samos, 7, 16, 17, 18, 20, 46, 47, 62, 66, 67, 86, 87, 96, 97, 99, 261
Sicile, 6, 7, 17, 20, 22, 60, 68, 93, 94, 95, 96, 104, 124, 152, 157, 177, 182, 183, 186, 187, 188, 189, 206, 224, 255, 256, 264, 266, 283, 284, 301
Sicyone, 7, 19, 20, 21, 88, 102, 124, 129, 146, 177, 178, 179, 180, 194
Sierra Leone, 270
Sparte, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 27, 37, 47, 58, 59, 60, 62, 75, 77, 82, 83, 87, 88, 92, 94, 95, 96, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 120, 128, 130, 134, 135, 136, 142, 144, 146, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 158, 177, 178, 188, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 205, 206, 220, 263, 267, 269
Sun City, 3

Syracuse, 7, 13, 14, 18, 20, 21, 22, 26, 71, 76, 93, 94, 95, 152, 155, 157, 158, 175, 176, 177, 182, 185, 186, 187, 188, 189, 194, 206, 207, 263, 264, 266, 268, 301

T

Tabou, 3

Tchad, 2

Ténédos, 15, 193

Thèbes, 7, 10, 15, 19, 26, 73, 76, 85, 104, 107, 113, 114, 123, 124, 125, 130, 165, 180

Thespies, 19, 107

Thessalie, 14, 15, 16, 18, 19, 27, 119, 124, 130, 180, 181, 182, 194, 205, 206

Z

Zimbabwe, 2

Zoukougbeu, 3

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	I
AVANT-PROPOS.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES SIGLES.....	IV
SOMMAIRE.....	V
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LES STASEIS EN GRÈCE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.....	33
CHAPITRE. 1. LES DISSENSIONS POLITIQUES À ATHÈNES ET DANS D'AUTRES CITÉS.....	34
1. La tentative de Cylon d'instaurer la tyrannie à Athènes au VIIe s. av. J.-C.....	35
2. La lutte entre factions à Athènes et dans d'autres cités au VIIe-VIe s. av. J.-C.....	41
CHAPITRE. 2. LES CRISES SOCIALES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.....	50
1. La crise agraire à Athènes au VIIe s. av. J.-C.....	50
2. Les crises sociales à Sparte et dans d'autres cités aux VIII-VIe s. av. J.-C.....	60
DEUXIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE.....	66
CHAPITRE. 1 : LES OPPOSITIONS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU VE S. AV. J.-C.....	68
1. Les rivalités entre oligarques et démocrates à Athènes au Ve s. av. J.-C.....	68
2. Les oppositions entre oligarques et démocrates hors d'Athènes au Ve s. av. J.-C.....	85
CHAPITRE. 2. LES AFFRONTLEMENTS ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES AU IVE S. AV. J.- C.....	103
1. Les luttes entre oligarques et démocrates du début du IVe s. av. J.-C. à l'avènement de Philippe II de Macédoine (359 av. J.-C.)	103
2. Les luttes entre oligarques et démocrates en Grèce pendant le règne de Philippe II et d'Alexandre le grand en Macédoine.....	116
TROISIÈME PARTIE : LES OPPOSITIONS PRIVÉES, LES RÉVOLTES DE PEUPLES ET DE GROUPES ARMÉS.....	134
CHAPITRE. 1. LES DISCORDES PRIVÉES, RÉVOLTE DE POPULATION ET DE FACTION, ET LUTTE CONTRE LA TYRANNIE AU VE S. AV. J.-C.....	136
1. Les dissensions privées contre et entre les stratèges des guerres médiques au Ve s. av. J.- C.....	136
2. Les oppositions contre quelque chef, entre chefs des factions démocratique et oligarchique à Athènes au Ve s. av. J.-C.....	145

3. La révolte de population et de faction, opposition contre les tyrans, tentative de renversement des institutions au Ve s. av. J.-C.....	155
CHAPITRE. 2 : LES DISCORDES PRIVÉES, POLITIQUES ET SOCIALES AU IVE S. AV. J.-C...	163
1. Les luttes politiques et juridiques à Athènes au IVE s. av. J.-C.....	163
2. La lutte contre les tyrans, tentatives de renversement de régime, crises successorales et agraires au IVE s. av. J.-C.	178
CONCLUSION.....	211
GLOSSAIRE.....	220
ANNEXES.....	224
Annexe des cartes.....	225
Annexe des textes.....	229
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	255
1.Sources.....	254
2.Références bibliographiques.....	260
a. Ouvrages généraux.....	260
b. Articles scientifiques.....	265
c. Organisations, rapports institutionnels et sources médiatiques.....	269
INDEX.....	271
Index des sources littéraires.	272
Index des noms des auteurs modernes.	273
Index des noms de personnages.	275
Index des noms de choses.	277
Index des noms de lieux.....	278

TABLE DES CARTES

Carte N°1 : Le monde grec à l'époque classique.....	Erreur !
Signet non défini.	p. 7
Carte N°2 : L'attique.....	p. 34
Carte N°3 : Le Péloponnèse.....	p. 115
Carte N°4 : Les Conquêtes D'alexandre.....	p. 130
Carte. N°5 : Le Plan De Syracuse.....	p. 179
Carte n°6. Plan d'une cité grecque.....	p. 259
Carte n°7. La guerre de la peloponnèse, principales opérations en Égée.....	p.260
Carte n° 8. Sicile et Grande-Grèce.....	p. 261
Carte n°9. Les guerres mediques.....	p. 262

Résumé

Cette thèse porte sur le phénomène des *staseis*, terme grec désignant les discordes politiques et sociales internes. Elle part d'un constat : les discordes politiques, sociales et civiles ne sont pas uniquement des faits contemporains, mais ont marqué les sociétés anciennes. L'objectif principal est d'analyser comment les cités grecques ont conçu, vécu et géré ces conflits internes. L'étude s'appuie sur un vaste corpus de sources primaires et secondaires. Les principaux résultats montrent que les *staseis* ne sont pas de simples accidents politique, social et civil, mais des tensions structurelles : conflits de classes, luttes pour le pouvoir, interférences extérieures, crises agraires, discordes privées. L'étude met en évidence une typologie des *staseis*, selon leur origine, leur déroulement et leur résolution. Elle montre aussi que ces conflits ont souvent débouché au niveau politique sur des transformations majeures, tel que l'établissement de tyrannies, des réformes démocratiques ou des exils massifs. Cette recherche éclaire la nature de la conflictualité dans les sociétés grecques anciennes, en soulignant ses résonances avec les crises modernes. Elle contribue à une meilleure compréhension des dynamiques internes des cités antiques et enrichit la réflexion sur les processus de rupture et de reconstruction politique.

Mots-clés

Stasis, Grèce antique, cités, tyrannie, époque archaïque, époque classique.

Abstract

This thesis focuses on the phenomenon of *staseis*, a Greek term referring to internal political and social discord. It begins with a key observation: political, social, and civil conflicts are not solely modern occurrences, but have shaped ancient societies. The main objective is to analyze how Greek city-states conceived, experienced, and managed these internal conflicts. The study relies on a wide range of primary and secondary sources. The main findings show that *staseis* were not merely accidental political, social, or civil events, but rather structural tensions: class conflicts, power struggles, external interferences, agrarian crises, and private disputes. The study identifies a typology of *staseis* based on their origin, course, and resolution. It also demonstrates that these conflicts often led to major political transformations, such as the establishment of tyrannies, democratic reforms, or mass exiles. This research sheds light on the nature of conflict in ancient Greek societies, highlighting its echoes in modern crises. It contributes to a deeper understanding of the internal dynamics of ancient city-states and enriches the reflection on processes of political rupture and reconstruction.

Keywords

Stasis, Ancient Greece, city-states, tyranny, Archaic period, Classical period.